GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
APR 26 1899

6e Année. N° 8. 15 Avril 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Prince de Monaco	*Un Sauvetage de Marins*	673
Eugène Le Roy	*Jacquou le Croquant* (3e partie)	681
Victor Bérard	*L'Angleterre protectionniste*	734
Fernand Gregh	*Poésies*	774
Paul Strauss	*L'Assistance maternelle*	789
Rudyard Kipling	*Comment vint la Crainte*	822
Pierre de Nolhac	*Les Premières Fêtes de Versailles*	841
Georges Lecomte	*La Renaissance de la Médaille*	859

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

LE PRINCE DE BISMARCK, par Charles Andler.

Les lecteurs de la *Revue* ont gardé le souvenir des études vigoureuses et pénétrantes que M. Andler écrivit pour eux au lendemain de la mort du prince de Bismarck. Il a repris cette large esquisse, achevé ce qu'elle avait de nécessairement incomplet, développé ce qu'elle avait, en quelques parties, de dense et de ramassé, aplani ce qu'elle avait parfois d'abrupt; il a contrôlé ses assertions et ses conjectures à la lumière des très nombreux documents alors inconnus et publiés depuis ; et il nous donne aujourd'hui un livre renouvelé, éprouvé, parfaitement lié, l'une des études les plus lucides, les plus philosophiques, les plus explicatives que nous possédions sur l'histoire de la seconde moitié de notre siècle. Le personnage de ce livre est trop vivant encore dans nos mémoires et dans nos cœurs, son œuvre et son influence remplissent et pénètrent encore d'une manière trop souveraine l'existence politique de l'Europe, pour que tous acceptent sans réserves une étude écrite sans faveur et sans haine. On discutera sans doute le portrait que M. Andler a tracé de l'homme, le jugement qu'il a porté sur l'œuvre ; mais tout le monde reconnaîtra que le portrait est expressif, vivant et vigoureux, que le jugement est impartial, hardi et profond.

CHRISTINE DE SUÈDE ET LE CARDINAL AZZOLINO — LETTRES INÉDITES (1666-1668), —
avec une introduction et des notes,
par **le baron de Bildt.**

On ne connaissait guère, jusqu'à présent, Christine de Suède que par les portraits plus ou moins suspects qu'ont laissés d'elle ceux qui l'ont connue. L'abondante correspondance publiée avait presque tout entière un caractère officiel, et ne traitait guère que de politique et d'affaires. On croyait disparues à jamais ses lettres confidentielles et intimes, dont elle avait ordonné par testament la destruction. M. le baron de Bildt a eu la bonne fortune de retrouver, dans les archives de la famille Azzolino, une série nombreuse de lettres adressées par la reine à son très intime et véritable ami le cardinal Azzolino. Elles racontent, avec une sincérité cordiale, où se trahit toute sa nature capricieuse et changeante, à la fois hautaine et simple, spirituelle et banale, le voyage d'affaires et de politique qui la conduisit, de 1666 à 1668, à Hambourg et en Suède. M. le baron de Bildt a joint à ces documents un commentaire historique très abondant et dont l'intérêt historique est considérable. La pièce la plus curieuse pour le lecteur français est peut-être une lettre isolée, datée de 1656, où Christine raconte l'impression qu'elle emportait de la France, de Mazarin et du jeune roi qu'elle venait de voir pour la première fois.

1815, par Henry Houssaye.

La remarquable série de volumes que M. Henry Houssaye a entrepris de consacrer aux suprêmes « années » du Premier Empire vient de s'enrichir d'un livre nouveau. Il y est uniquement question de Waterloo. Avec une précision extraordinaire de chiffres et de faits, l'excellent historien nous raconte non seulement l'histoire même de la célèbre bataille, mais encore tout ce qui peut l'expliquer, et nous en faire comprendre les moindres opérations. On pourrait craindre, en ouvrant un tel livre, de se perdre vite au milieu des multiples détails. M. Henry Houssaye a su merveilleusement ne jamais disperser notre attention. Tout le monde peut le suivre sans fatigue ; on est captivé, à chaque page, par la grandeur du spectacle évoqué sous nos yeux, qui en même temps se déroule et s'explique avec une netteté parfaite.

NOUVELLE-FRANCE ET NOUVELLE-ANGLETERRE,
par **Th. Bentzon.**

Voilà un de ces livres sur l'Amérique, comme l'auteur en a déjà publié quelques-uns. On y trouvera, comme toujours, de curieux détails, des descriptions, des anecdotes. De ces quatre longues études, trois sont consacrées au Canada français, et une à la Nouvelle-Angleterre. On sait quel attachement les Canadiens ont gardé à la France. Ils continuent à parler notre langue: on publie là-bas des journaux en français; on s'y intéresse, dès leur apparition, aux œuvres de nos poètes et de nos romanciers. Il existe même une littérature canadienne, et certains auteurs de la Nouvelle-France ont conquis chez nous une légitime notoriété. Cet ouvrage attrayant nous apprend à connaître, de façon plus précise, nos frères d'outre-mer.

MÉMOIRES D'AFRIQUE (1892-1896),
par le général **Baratieri,**
avec une préface de **Jules Claretie.**

Voici un beau livre, émouvant et tragique, l'histoire sincère d'une gloire triomphante qui s'écroule en une journée de défaite. Cet homme, avec qui s'est effondré à Adoua le rêve africain de l'Italie, analyse avec une précision lucide et saisissante les causes du désastre. Ce n'est ici ni un plaidoyer, ni une attaque vengeresse. Le général Baratieri sait qu'il n'aura pas sa revanche; il sait qu'on ne se relève pas devant l'opinion, lorsque l'on a conduit au néant l'aventureuse folie de tout un peuple. Il pense que les vrais coupables sont les politiques imprévoyants qui l'ont jeté et chassé en avant dans cette entreprise insensée dont ils ignoraient les difficultés insurmontables. Il le pense, il le dit simplement, sans amertume, et il le prouve. Le long récit qu'il fait de l'héroïque et absurde bataille d'Adoua est une chose très belle, douloureuse et touchante.

s
,
n
t
s
n
-
e
e
s
la
x,
ne

E,

me
y
ils,
tre
nda
On
é à
ne:
on
de
ème
eurs
une
nous
nos

que,
qui
nme,
icain
de et
ci ni
e gé-
nche;
nion,
reuse
vrais
s qui
ntre-
cultés
mple-
long
ntaille
areuse

UN

SAUVETAGE DE MARINS

En ramenant des Açores vers la France ma vieille *Hirondelle*, je ne me doutais pas que ce voyage terminerait une série de croisières longue de quinze ans, pendant laquelle, monté sur ce frêle navire, j'avais demandé aux émotions de la mer et aux luttes utiles pour la science, les joies de l'énergie et la sérénité.

L'*Hirondelle* portait vaillamment les trésors qu'elle venait d'arracher aux abîmes, aux plaines, aux chaos éruptifs, parmi les volcans dont les cimes éteintes dominent l'Atlantique et dont les pentes s'étaient haussées lentement à travers la masse des eaux.

Ses câbles géants, qui développent jusqu'au tréfonds de la mer leurs boucles d'acier, entre les bancs épais d'organismes phosphorescents échelonnés depuis la surface bleue, avaient pour longtemps enroulé sur des bobines leurs interminables spires; et les engins auxquels des explorations mystérieuses donnent un mystérieux prestige reposaient à bord, ternis et comme patinés par le travail.

Les marins, bronzés après trois mois de labeur sous un climat brûlant, portaient déjà leurs pensées, leurs regards, leurs désirs vers l'orient, où bientôt l'aurore d'une matinée limpide pouvait leur montrer le ruban lointain qui sou-

ligne, à l'horizon, le ciel de la patrie, puis les hameaux estompés derrière la vapeur des foyers, enfin les maisons elles-mêmes nichées dans la verdure.

*
* *

Le 12 septembre, à la première heure, on signala devant nous une voile qui semblait faire la même route que l'*Hirondelle*, car elle demeura longtemps visible à peine, quoique distinctement, dans la pureté du matin, où elle grandissait peu à peu.

Un navire découvert sur l'océan émeut le cœur des hommes, qui retrouvent leurs semblables après un long éloignement et dans des circonstances sublimes. Un sentiment de fraternelle solidarité se répand alors dans l'âme des vrais marins pour cimenter leurs volontés et leurs forces.

Puis cet inconnu sollicite la curiosité rajeunie dans l'isolement : où va-t-il? d'où vient-il? que porte-t-il? son nom? son pays? Ainsi le questionnent par la pensée les navigateurs dont il occupe un moment le regard.

Le plus souvent, le navire disparaît comme il était venu, sans qu'on sache rien de lui, sans qu'on échange un atome avec lui ; et pourtant on le suit avec un soupçon de tristesse quand il s'enfonce derrière les limites de l'horizon.

Plus tard, le vent fraîchit et l'*Hirondelle* gagna rapidement sur le navire; mais alors on observa dans l'allure de celui-ci d'inexplicables singularités : il décrivait, tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre, des courbes qui semblaient prouver des efforts impuissants pour rester sur notre chemin, et peu à peu il dérivait, toutes voiles dehors, pareil à un homme ivre qui aurait essayé vainement de gravir une côte.

L'*Hirondelle* passait à deux milles environ de lui, quand il montra son pavillon en berne pour dire qu'il était dans une position dangereuse. Aussitôt je fis changer ma route, et questionner par un signal ce navigateur malheureux ; il répondit par la même voie : « Ne m'abandonnez pas. » De plus près, à son enfoncement anormal, je reconnus que ce navire, un joli brick-goélette, était sur le point de sombrer :

j'expédiai un canot avec le maître d'équipage, mon vieux Le Fréné, pour s'enquérir de sa situation. Dès lors je fus gagné par une tendresse pour ces hommes inconnus qui m'adressaient un appel suprême, et dont le sort m'était confié.

Comme je me demandais quelle pouvait être l'avarie de ce bateau, je vis à son avant, près de la flottaison, de fortes brisures laissant fuir une écume dont la traînée courait sur la mer au gré des vagues et du vent. Ainsi les cétacés, dont le harpon des baleiniers a meurtri le flanc, perdent les débris de leurs organes.

Puis je reconnus, derrière le bastingage, le mouvement cadencé d'hommes qui manœuvraient une pompe : certainement, ils avaient subi un abordage.

Au bout de quelque temps, mon canot m'apprenait que le navire en détresse était le *Blue and White*, d'Aberystwith, venant de la côte d'Afrique ; pendant la nuit précédente il avait abordé, en effet, une épave considérable, et les efforts de son équipage ne pouvaient plus maîtriser la voie d'eau ouverte par le choc.

Bien que l'eau montât dans la cale et que la situation fût désespérée, le capitaine refusait de quitter son navire sans l'avoir vu disparaître, mais il ne retenait pas ses hommes.

Alors je voulus me rendre sur le *Blue and White*, ce qui ne fut pas facile : car la mer grossissait avec la brise, et le brick-goélette, toujours sous voiles, sans personne à son gouvernail, prenait des allures inattendues et roulait follement.

*
* *

Des lames balayaient le pont abaissé déjà presque au niveau de la mer. Le navire ne flottait que par l'effet de sa cargaison, — très lente à s'imbiber ; néanmoins il pouvait couler d'un moment à l'autre.

Les hommes de l'équipage, réunis autour de la pompe, sans cesse inondés par la mer, continuaient machinalement des efforts inutiles, et leurs physionomies exprimaient l'abrutissement des êtres fatigués par un travail sans espoir. Leurs mains étaient meurtries à l'intérieur, gonflées en dehors ; la

sueur avait collé sur leur front nu leurs cheveux en désordre. Ils ne disaient pas un mot.

Je m'approchai alors du capitaine, qui restait immobile et farouche à l'arrière, les yeux attachés sur la mer, et je lui dis :

— Mon cher capitaine, ce navire est perdu, je ne puis rien pour lui et vous avez juste le temps de l'abandonner.

Mais lui, saisissant à pleines mains la lisse du bastingage, où il s'accrochait comme pour retenir sa propre existence, me répondit avec le regard et la voix d'un homme qui se révolte contre un sort accablant :

— Ce navire est à moi, je l'ai gagné par trente ans de travail !

Et, sur ce visage que nulle tempête n'aurait pu émouvoir, une larme descendit pour mouiller sa barbe sauvage ; je me sentis aussitôt remué par cette douleur simple d'une âme de marin.

Pourtant j'écoutais les bruits de la cale où l'eau clapotait en faisant sauter les cloisons ; et je pressais le capitaine, car le danger devenait imminent pour tout le monde. Mais, aveuglé par le chagrin comme peut l'être un père par l'agonie de son fils, il me certifia que son navire ne coulerait pas avant le lendemain matin ; puis il me demanda de lui accorder une heure de plus, pour qu'il le vît couler sous ses pieds ; enfin, il me tourna le dos comme on le fait à un niais qui ne vous comprend pas, et il regagna sa chambre où il s'enferma.

Dès lors, je pris le commandement de l'équipage fourbu, qui cessa de pomper et s'occupa de réunir quelques vêtements, — sans négliger certains objets de prédilections enfantines ou sentimentales, fréquentes chez les matelots : celui-ci plongea dans la cale inondée, pour en tirer une boîte à musique, celui-là courut je ne sais où chercher un serin dans sa cage presque submergée.

Bientôt les bruits de la cale devinrent plus menaçants ; de gros bouillons atteignirent le panneau près duquel j'écoutais et crevèrent en projetant sur le pont une eau brunie, infecte, mêlée aux débris de la cargaison.

Dans plusieurs coups de roulis, le navire, aux deux tiers plein d'eau, s'inclina si lourdement qu'il eut bien de la peine à se relever. Mes propres hommes, que j'avais envoyés dans la mâture pour carguer les voiles, n'y réussissaient pas, gênés par le désordre des cordages ; et le vent continua d'emporter sur les vagues ce navire moribond.

Il n'était plus possible de rester à bord : je fis crier au capitaine, toujours barricadé chez lui, que j'allais partir ; mais ses hommes ne purent pas l'entraîner.

Tout d'un coup, l'avant du bateau s'enfonça : je crus à l'engloutissement immédiat, et, sur mon ordre, tout le monde sauta dans les embarcations, qui s'écartèrent vivement.

Le *Blue and White* devint inabordable, mais mon canot se tint aussi près que possible de lui, et le capitaine, chassé de sa chambre par l'envahissement de l'eau, parut bientôt sur la dunette, les mains dans ses poches ; il regarda lentement les progrès du naufrage, puis, se suspendant à l'arrière, il se laissa glisser parmi nous.

Aussitôt le navire s'abattit brusquement, ses mâts décrivirent leur dernière courbe dans l'espace, et ses voiles frappèrent à plat la surface de la mer ; puis, quelques secondes, il se releva comme un agonisant qui cherche à vivre encore, mais son avant pointa vers le fond tandis que son arrière se dressa tout debout. Alors, dans un fracas de cloisons démolies par la résistance de l'air, une colonne d'eau pulvérisée sortit du panneau en soufflant comme une rafale, et le *Blue and White* disparut pour toujours.

Des tourbillons larges et lents marquèrent un moment cette place, et les vagues reprirent leur succession régulière qui effaça toutes les traces de la catastrophe. Les alcyons continuèrent à passer insouciants, et l'épave descendit aux profondeurs.

*
* *

Cependant les Anglais naufragés avaient été conduits à bord de l'*Hirondelle*, et ces malheureux y étaient parvenus tellement exténués que plusieurs ne tenaient plus debout.

Mais jusqu'à la fin du drame le petit oiseau chanta sans arrêt.

L'équipage de l'*Hirondelle*, groupé sur le pont et jusqu'à demi-hauteur des haubans, comme une masse d'hommes anxieux qui se rapprochent les uns des autres à mesure que leur émotion grandit, avait accompagné d'un souffle rauque la catastrophe suprême. Et les regards de tous restèrent longtemps sur ce point de la mer, attirés au delà du voile mystérieux qui recouvre les abîmes.

On se dispersa ensuite sans trouver une parole à dire, comme s'il y avait là une personne morte. Et les marins anglais, qui s'étaient mêlés aux miens, avec un sentiment de deuil encore plus poignant, furent alors soignés et réconfortés.

Cependant je devais subir à mon tour le poids de soucis graves. Le capitaine devint tellement sombre que l'on dut surveiller ses allures ; pendant la nuit il avait des hallucinations qui réveillaient tout le monde dans son voisinage. Puis, l'arrivée de ces bouches supplémentaires à bord de mon navire y créait une situation difficile, car l'*Hirondelle*, au terme de sa croisière, n'avait plus grand'chose dans sa cambuse; et comme, cette année-là, des vents contraires faisaient durer mon retour, la perspective de quatre cents milles qui nous séparaient encore de la terre m'inspira des inquiétudes sérieuses.

Il fallait économiser les vivres, l'eau surtout, et j'usai de tous les moyens que je pus trouver dans mon expérience d'« écumeur de la mer » ; — c'est ainsi que certaines adversaires s'étaient plu récemment à me qualifier.

Je m'adressai d'abord aux thons, ces aimables poissons qui sonnent le timbre, quand ils sont pris à la traîne, pour avertir les matelots de les hisser : ils ne déçurent pas mon attente, et les chaudières de notre cuisine eurent encore des jours heureux.

Un beau matin, j'appris qu'une épave flottait non loin du navire. Une épave ! c'est bien souvent, à cause des poissons qui la suivent, comme un envoi providentiel de manne, un

magasin de subsistances où l'on puise sans peine, un restaurant gratuit qui vogue sur l'océan.

Le youyou amené fut garni des engins, lignes, havenau et foënes, avec lesquels je voulais explorer moi-même le grand madrier couvert d'anatifes que la mer houleuse balançait entre les sommets de ses vagues. Mais, à mon approche, un requin énorme s'en détacha et vint au-devant de moi dans la majestueuse dignité d'un propriétaire. Sa grande queue ondulait gracieusement, sa tête avançait tout près de la surface pour nous dévisager avec des yeux qui ne laissaient pas d'exprimer une pensée cruelle.

Je fus un instant suffoqué par la rencontre inattendue de ce factionnaire : je n'avais encore jamais aperçu un requin parmi la paisible clientèle des épaves ; j'ignorais les intentions de celui-ci à mon égard, et je savais que son dos cuirassé était à l'épreuve d'un coup de foëne ou même de harpon.

Je décidai, reconnaissant mon impuissance, de ne point faire la première démarche en cette fâcheuse aventure, et de continuer mon expédition. Il y avait sous l'épave de gros poissons appelés mérous ; tout d'abord, j'estropiai l'un d'eux en lui lançant la foëne, et il coula ; le requin, dont la silhouette exécutait des randonnées à une certaine profondeur, s'élança pour le happer.

Dès lors ce personnage désagréable colla son dos sous mon embarcation, que sa longueur dépassait à chaque bout, et je sentis sous mes pieds le frôlement de son corps. Après avoir capturé plusieurs mérous, il me parut inutile de prolonger ces risques : on pouvait, dans une seconde d'oubli, exposer son bras ou sa jambe à la portée du requin ; on pouvait même, dans les efforts nécessaires pour manier la foëne ou pour côtoyer l'épave sans échouer sur elle, tomber à la mer. Enfin la tête et la queue de cet animal honoraient parfois mon fragile canot d'une familiarité qui devenait indiscrète.

Il me reconduisit jusque près de l'*Hirondelle* avec une agitation croissante : — regret de perdre un gibier nouveau après des festins qui l'avaient blasé, ou plaisir de voir s'éloigner une concurrence...

*
* *

La goélette louvoya quelques jours encore ; elle fut clouée par le calme, ensuite, devant la côte de Lorient ; elle mouilla enfin, presque sans vivres et sans eau, dans ce port. La vaillante auxiliaire de mes navigations durant quinze années avait achevé sa carrière dans une œuvre de consolation et de salut.

De cette aventure qui avait duré huit jours, un souvenir vivant me resta et me suivit longtemps sur la mer : le petit serin que les matelots anglais n'avaient point oublié sur leur navire perdu, et qu'ils m'offrirent quand ils se concertèrent pour me témoigner leur gratitude.

ALBERT, PRINCE DE MONACO

JACQUOU LE CROQUANT[1]

V

Cinq années se passèrent ainsi, bien pleines et sans nul souci présent pour moi. De temps en temps, il me sourdait quelque pénible souvenir du comte de Nansac et de tous mes malheurs, comme une piquée d'écharde dans la chair, mais le travail amortissait ça un peu. La semaine, je travaillais dur tout le jour, je mangeais comme un loup et je dormais comme une souche. Le dimanche, après la messe, je faisais aux quilles avec les autres garçons du bourg, ou au bouchon. L'hiver nous allions énoiser dans les maisons, et après, chacun son tour, on allait faire l'huile au moulin de la Grandie. Et puis il y avait les veillées, où l'on aidait aux voisins à égrener le blé d'Espagne, à peler les châtaignes pour le lendemain, tandis que les femmes filaient et que les anciens disaient des contes. Ensuite, quinze jours avant la Noël, nous allions, les garçons, sonner *la Luce*, comme nous appelons cette sonnerie ; et on peut croire que la cloche était très consciencieusement brandie !

1. Voir la *Revue* des 15 mars et 1er avril.

A la Saint-Sylvestre nous courions les villages en chantant *la Guilloniaou* ou Gui-l'an-neuf, qui se peut dire ainsi en français :

A Paris, y a une dame
Mariée richement...
Le Gui-l'an-neuf vous demande,
Pour le dernier jour de l'an.

Ou bien encore celle qui commence ainsi :

A Paris sur le petit pont,
Le Gui-l'an-neuf vous demandons,
A Paris sur le petit pont,
Mon capitaine !
Le Gui-l'an-neuf vous demandons
Et puis l'étrenne !

Et nous entrions dans les maisons où il y avait des filles, principalement, pour leur demander l'étrenne d'un baiser.

Il est question de Paris dans ces deux chansons, de Paris la grande ville : c'est que, pour le pauvre paysan périgordin de jadis, Paris était le paradis des riches et des belles dames. Pampelune aussi avait frappé son imagination, comme un pays lointain, quasi chimérique. On disait de celui dont on n'avait ouï parler depuis de longues années : « Il est à Pampelune ! » Lorsqu'on parlait d'un pays dont on ignorait la situation, on disait : « C'est à Pampelune ! »

Pourquoi Pampelune plutôt que toute autre ville? Le curé Bonal disait que ça venait peut-être de ce qu'un cardinal d'Albret, très puissant en Périgord autrefois, était évêque de Pampelune, ancienne capitale du royaume de Navarre.

Moi, je n'en sais rien ; je laisse ça à d'autres plus savants.

L'été, il n'était plus question de tous ces amusements : on n'avait que le temps de travailler, de manger et de dormir ; et encore, de dormir, pas trop. Dans le moment des fenaisons ou des moissons, il fallait se lever à trois heures du matin et, des fois, il était neuf heures le soir, lorsqu'on avait fini de rentrer le foin ou les gerbes si la pluie menaçait. Tout cela était coupé par les dimanches et quelques fêtes chômées comme la Noël, Notre-Dame d'Août et la Toussaint.

Outre ces fêtes, il y avait notre vote ou frairie, qui tombait le vingt-deux d'août, et celles des paroisses voisines, comme

Bars, Auriac, Thonac, où nous ne manquions guère. Mais où on ne faillait jamais d'aller, c'était à Montignac, le vingt-cinq novembre, à la grande foire de la Sainte-Catherine. Ça, c'était de rigueur, et, ce jour-là, avec le curé, la demoiselle Hermine et la Ramée, il ne restait dans le bourg que les vieux, vieux, qui ne pouvaient quitter le coin du feu, et les tout petits enfants ; et même, de ceux-ci, il y avait beaucoup de femmes qui les y traînaient par la main, ou les portaient sur les bras quand ils étaient trop petits. Le chevalier lui-même y allait sur sa jument, pour rencontrer ses amis, petits nobles des environs, et manger ensemble une tête de veau et une dinde truffée au *Soleil d'Or*.

Les choses marchaient donc à souhait; tout le monde était satisfait de moi, et moi bien reconnaissant à tous ceux qui me faisaient bien. Mais, « si ça marchait toujours au gré de tous sur la terre, les gens ne voudraient pas aller en paradis », comme disait le chevalier.

Depuis quelque temps il n'était pas content, le brave et digne homme, il trouvait dans sa gazette des nouvelles de Paris qui ne lui convenaient pas. Les affaires de la politique prenaient une vilaine tournure: on avait guillotiné quatre sergents de La Rochelle, fusillé des généraux, des officiers; les jésuites revenus étaient les maîtres partout, et c'étaient de mauvais maîtres. Les missionnaires envoyés par eux prêchaient de ville en ville, provoquant des persécutions contre les incrédules, les jacobins, excitant quelquefois des troubles, durement réprimés ; tout cela causait par toute la France un mécontentement général qui favorisait le développement des sociétés secrètes.

— Vous verrez, disait le chevalier en racontant ça, vous verrez que ces *ultras* finiront par faire renvoyer le roi en exil.

Je ne savais point ce qu'étaient ces *ultras*, mais, d'après tout ça, je me figurais que ce devait être une espèce de royalistes dans le genre du comte de Nansac.

Pour ce qui regardait les missionnaires, la chose était sûre, car à Montignac ils avaient planté une croix sur la place d'armes, juste à l'ancien endroit de l'arbre de la liberté, et par leurs sermons violents, leurs paroles de haine, ils avaient

réussi à soulever un tas de gredins contre les patriotes connus pour leur attachement à la Révolution.

— Ces diables de missionnaires, ajoutait le chevalier, ont failli faire jeter à la Vézère le vieux Cassius, qui nous a sauvés jadis, ma sœur et moi.

Et sur l'interrogatiou du curé, il poursuivit :

— Oui, un jour, à la *Société populaire*, un bouillant patriote demanda la mise en réclusion des ci-devant nobles, La Jalage et sa sœur, mais Chabannais, dit Cassius, se leva :

— Laissez en paix le citoyen et la citoyenne La Jalage ; c'est eux qui nourrissent les pauvres de leur commune, et il y en a.

Et, par deux fois, il prit la parole pour nous défendre, et finit par faire passer l'assemblée à l'ordre du jour.

— Mais, fit le curé, vous dites : « La Jalage » ; est-ce donc votre nom?

— Parfaitement. C'est notre nom patronymique ; Galibert est un nom de terre. Nous descendons du fameux Jean de La Jalage, dont vous voyez la grossière statue commémorative dans une niche carrée du mur extérieur de l'église qu'il défendit contre des routiers anglais.

— Alors, dit le curé, je m'explique maintenant vos armoiries : la *jalage*, est, en patois, l'ajonc, ou genêt épineux.

— Oui, dit le chevalier, Jean de La Jalage, anobli pour ses services, et possesseur du fief de Galibert, prit pour armes un ajonc épineux de sinople, fleuri d'or sur fond de gueules, avec la devise : *Cil se pique, qui s'y frotte !* Et de fait, c'était un rude homme auquel il ne faisait pas bon se frotter, même après qu'il eut perdu un bras dans les grandes guerres...

J'ai dit que le chevalier n'était pas content de la manière dont marchaient les affaires, mais bientôt le curé eut encore plus sujet de se plaindre.

Quelques jours après l'histoire de Jean de La Jalage, le piéton de Montignac lui apporta une lettre cachetée de cire violette, venant de Périgueux. Après en avoir pris connaissance, le curé vint trouver le chevalier et lui dit qu'il avait besoin de moi pour m'envoyer à La Granval.

— Il est à vous plus qu'à moi, fit le chevalier : la permission est inutile.

M'étant habillé promptement, le curé me dit :

— Tu vas aller à La Granval trouver le Rey et tu lui diras qu'il me faudrait une avance de dix écus sur le pacte de la Saint-Jean. Il n'est pas nécessaire de courir : couche là-bas et reviens demain, ce sera assez tôt.

Là-dessus je partis en coupant au plus court, je traversai les brandes au delà de Fanlac, et je m'en fus tout droit à La Granval, en passant par Chambor, Saint-Michel et le Lac-Viel. Arrivé que je fus, la femme du Rey ne voulait pas me reconnaître :

— Ça n'est pas Dieu possible que ce soit toi Jacquou !

Enfin, lui ayant rappelé tout ce qui s'était passé lors de nos malheurs, elle finit par s'en accertainer. Le Rey, étant survenu peu après, me reconnut bien, lui, et me dit :

— Te voilà tout à fait dru, petit !

Le soir, je soupai avec ces braves gens, et puis ils me firent coucher. Étant au lit dans cette maison où mon pauvre père avait été pris, je pensai longtemps à des choses tristes, et puis je finis par m'endormir. A la pointe du jour, je me levai. Le Rey me donna les dix écus et je repartis, non pas sans avoir bu un coup et trinqué avec lui.

Il me faut dire ici que, depuis quelque temps, lorsque je voyais un garçon et une fille se promener seuls dans un chemin, ou se parler le dimanche sur la place en se tenant par la main et s'amitonner, ça me tournait les idées du côté de l'amour, et alors, je ne sais pas pourquoi, je me prenais à penser à la petite Lina. Je me demandais si elle était toujours à Puypautier, ce qu'elle faisait, si elle était aussi jolie qu'étant petite; et je me disais que je serais bien heureux de l'avoir pour mie. Tout ça fit que, me trouvant de ces côtés, je fus pris d'un grand désir de la revoir : ça m'allongeait bien un peu de passer par Puypautier, mais je n'étais pas pressé. En approchant du village, assez embarrassé de savoir comment m'y prendre pour la voir sans que cela se sût, je rencontrai une drolette qui gardait ses oies, comme autrefois Lina quand je l'avais connue. M'étant informé à cette petite, elle me dit que la Lina touchait ses brebis, et qu'elle devait être dans des friches qu'elle me montra. Je m'en fus par là, et, en approchant, je la vis seulette qui faisait son bas, accotée contre un chêne de bordure, tandis que ses brebis broutaient

l'herbe courte. Sans faire de bruit, je vins tout près d'elle :

— Oh ! Lina ! c'est donc toi !

— Jacquou ! dit-elle en me reconnaissant et en devenant toute rouge.

Alors je lui demandai le portage d'elle et de chez elle et j'appris bien des choses : que le vieux Géral s'était marié avec sa mère, et qu'elle était maintenant la fille de la maison.

Cette nouvelle ne me fit guère plaisir : j'aurais préféré la retrouver pauvre comme moi ; mais, au reste, j'étais si heureux de la retrouver que ce ne fut qu'une contrariété d'un instant. Elle était toujours gente, la Lina. C'était maintenant une belle fille, de moyenne taille, bien faite et d'une jolie figure. Son mouchoir de tête laissait voir ses cheveux châtain clair ; ses yeux bruns et doux étaient abrités par de longs cils qui faisaient une ombre sur ses joues duvetées comme une pêche mûre, et sa petite bouche, rouge comme une fraise des bois, découvrait ses dents blanches lorsqu'elle riait :

— Que tu es donc joliette, Lina !

— Tu dis ça pour rire, Jacquou !

— Non, par ma foi, je le dis tel que je le pense.

— Les garçons disent tous comme ça.

— Ah ! il y en a donc qui te le disent ? fis-je, piqué de jalousie.

— On ne peut pas empêcher ça ; mais rien n'oblige de les croire.

— Et moi, dis ? me crois-tu ?

— Tu es curieux, Jacquou !... fit-elle en riant.

— Oh ! écoute, ma petite Lina ! depuis huit ans que je ne t'ai vue, j'ai songé souvent à toi. Il me semblait te voir encore toute nicette, avec ta petite tête frisée, gardant tes oies par les chemins, mignarde comme une tourterelle des bois. Plus j'ai grandi, et plus mon idée se tournait vers toi ; et, maintenant que je t'ai revue, tu ne sortiras plus de ma pensée, quoi qu'il advienne !

— Oh ! Jacquou ! tu es un enjôleur... Et où donc as-tu appris à parler comme ça ?

Et alors, je lui racontai mon histoire tout du long, maudissant le comte de Nansac et faisant de grandes louanges du chevalier, de sa sœur, et du curé Bonal, qui m'avait enseigné.

Je voyais bien que ce que je lui disais lui faisait plaisir, et qu'elle était contente que je fusse un peu plus instruit que l'on n'était à cette époque de nos côtés, où l'on aurait pu chercher à deux lieues à la ronde autour de la forêt sans trouver un paysan sachant lire. De temps en temps, elle levait les yeux sur moi, sans lâcher de faire son bas, et je connaissais qu'elle ne me haïssait pas, rien qu'à son regard qui disait toute sa pensée, la pauvre drole.

En parlant du curé, ça me fit songer que depuis deux heures j'étais là à babiller, et qu'il me fallait m'en aller. Mais, avant, je voulus que Lina me dît où je pourrais la revoir. D'aller lui parler le dimanche à Bars, au sortir de la messe, sa mère qui était toujours là ne le trouverait pas à propos, croyait-elle.

— Adonc, je ne te verrai plus ?

— Écoute, me dit-elle, je dois aller à Auriac le jour de la Saint-Rémy, le 23 du mois d'août, avec une voisine...

— J'irai donc à la dévotion de la Saint-Rémy.

Et, la regardant avec amour, je lui pris la main :

— Oh ! ma Lina, à cette heure je suis bien content. Adieu !

Et, en même temps, l'attirant un peu à moi, je l'embrassai, toute rougissante.

— Tu profites de ce que je suis trop bonne, Jacquou !

Je l'embrassai une autre fois, et je m'en fus, non sans regarder souvent derrière moi.

En m'en allant, il me semblait que j'avais des ailes, et que tous mes sens avaient crû soudain. Je trouvais le pays plus beau, les arbres plus verts, le ciel plus bleu. Je sentais en moi une force inconnue jusqu'à ce jour. Quelquefois, arrivant au pied d'un terme, j'étais pris du besoin de dépenser cette force; je grimpais en courant à travers les pierres et les brousssailles et, parvenu en haut, je me plantais, les narines gonflées, et je regardais, tout fier, le raide coteau escaladé.

Lorsque j'entrai chez le curé, il était en train de causer avec le chevalier.

— Moi, j'en reviens toujours là, disait celui-ci : « Que diable vous veut-on ? »

— Rien de bon, sans doute. Il y a là quelque tour de ces renards de jésuites, qui m'auront desservi à l'évêché.

Le lendemain matin, le curé, ayant emprunté la jument du chevalier et ses houseaux, montait à cheval et partait pour Périgueux par les chemins de traverse, en passant par Saint-Geyrac.

— Bon voyage, curé! lui dit le chevalier, la jument est solide, mais tenez-la tout de même dans les descentes ; vous savez le proverbe :

Il n'est si bon cheval qui ne bronche.

Lorsque le curé revint le surlendemain, je connus à sa figure que quelque chose n'allait pas bien. Lui ayant demandé s'il avait fait bon voyage, il me répondit :

— Oui, Jacquou, quant à ce qui est du voyage lui-même.

Je n'osai en demander davantage, et j'emmenai la jument à l'écurie.

Aussitôt qu'il sut le retour du curé, le chevalier vint au presbytère savoir ce qu'il en était, et, le soir, il raconta tout à sa sœur. Le curé avait, lors de la Révolution, prêté serment à la constitution civile du clergé, et voici que, trente ans après, on s'avisait de le chicaner là-dessus ; oui! et on lui demandait une rétractation publique de son serment.

Lui, avait répondu à l'évêque qu'il avait autrefois prêté ce serment, parce qu'il n'intéressait point les dogmes de l'Église ; que sa conscience ne lui reprochait rien à cet égard, et qu'il n'était point disposé à une rétractation, ni publique, ni secrète.

Là-dessus, l'évêque, de son air de grand seigneur ecclésiastique, l'avait congédié en l'invitant à réfléchir mûrement avant que de s'engager dans une lutte où il serait brisé comme verre.

— Les *ultras* du clergé, c'est-à-dire les jésuites et leur séquelle, perdront la religion, comme les *ultras* royalistes perdront la royauté ! — ajouta en manière de conclusion le chevalier.

— Et que va faire le curé ? demanda la demoiselle Hermine.

— Rien ; il dit qu'il les attend.

Sur ces entrefaites, le chevalier attrapa un refroidissement et fut obligé de se mettre au lit. Sa sœur le tourmentait pour voir un médecin, il me fit appeler :

— Maître Jacques, pour faire plaisir à mademoiselle, tu vas aller à Montignac querir un médecin.

— Il y en a un jeune, dit-elle qu'on prétend très habile : il faudrait faire venir celui-là.

— Point, ma sœur, fit le chevalier :

Les jeunes médecins font les cimetières bossus.

— Tu iras, Jacquou, trouver, ce vieux Diafoirus de Fournet. S'il ne peut venir, tu lui expliqueras que j'ai besoin d'une drogue pour suer, m'étant refroidi. Et lorsqu'il t'aura donné l'ordonnance, tu la porteras chez Riquer, l'arquebusier de ponant, en l'avertissant de ne pas prendre un bocal pour l'autre :

Dieu nous garde d'un et cætera *de notaire,*
Et d'un quiproquo *d'apothicaire !*

— Oh ! fit le curé qui entrait en ce moment ; je vois que vous n'êtes pas en danger !

Étant à Montignac, le soir, la commission faite à M. Fournet, le hasard fit que je passai devant l'église du Plo, où prêchaient des missionnaires ; la curiosité me poussa à y entrer. Il y avait en chaire un jésuite maigre et jaune, à figure de belette, qui déclamait contre les jacobins, les impies, les incrédules. Il avait l'air d'un de ces hypocrites qui se donnent la discipline avec une queue de renard. Après avoir bien daubé sur les ennemis de la religion, sur ces loups dévorants enfantés par les philosophes de la Révolution, il ajouta que cette Révolution avait été tellement satanique dans ses principes et dans ses œuvres, que des pasteurs même, ayant charge d'âmes, s'étaient laissé séduire. Et il s'écriait :

— Oui ! jusque dans le sanctuaire, le démon a fait des prosélytes ! Ne croyez pas que je parle de pays lointains ! Aux portes de cette cité qui, après l'orgie révolutionnaire, est revenue à Dieu, il en est, de ces loups qui se couvrent de peaux de brebis pour mieux perdre les âmes dont notre Seigneur Jésus-Christ leur a donné la charge ; qui cachent sous le manteau d'une charité menteuse l'orgueil des renégats et les vices des libertins hypocrites !

Et, ce disant, ce coquin-là tendait le bras du côté de Fan-

lac, de manière que tous les assistants comprenaient bien qu'il parlait du curé Bonal qui avait été vicaire à Montignac, autrefois.

Moi, oyant cette bête-là parler ainsi du curé, je fus au moment de lui crier sur le coup de la colère qui me monta : « Tu en as menti ! gredin ! »

Mais je me retins, et je le dis seulement à demi-voix, ce qui fit retourner plusieurs personnes dans le fond de l'église, où j'étais, puis je partis furieux.

« Est-il possible, pensais-je en m'en allant, qu'un homme si bon, si charitable ; qu'un prêtre d'une vie si exemplaire, et digne par son caractère des respects de tous, soit ainsi vilainement calomnié par ses confrères ! »

Je dis par ses confrères, car, outre les missionnaires, il y avait aussi dans le voisinage des curés qui, pour se faire bien venir des jésuites tout-puissants, prenaient leur mot d'ordre et semaient à la sourdine un tas de calomnies contre le curé Bonal, Ils ne l'aimaient point, d'ailleurs, tous ceux du doyenné de Montignac, parce que sa conduite les accusait tous. On ne le voyait pas dans ces ribotes qu'ils faisaient les uns chez les autres, sous le prétexte de la fête de l'endroit, ou sans prétexte aucun ; ribotes d'où ils sortaient les oreilles rouges, gorgés de bons vins, et le ventre entripaillé. Lorsqu'il était, par état, obligé d'assister à une réunion, à un repas, il ne passait pas la nuit avec les autres, à jouer à la bouillotte ou à la bête hombrée ; il trouvait une raison honnête pour se retirer. Celui qui disait le plus de mal de lui, derrière, car par devant il faisait le cafard, la chattemite, c'était dom Enjalbert, le chapelain de l'Herm. C'était lui qui, en allant piquer l'assiette chez les curés d'alentour, répandait depuis longtemps de mauvais bruits sur le curé Bonal. Le curé le savait, mais ne s'en souciait guère, comptant bien que sa conduite le cautionnait assez ; et, en effet, dans sa paroisse, il était aimé et respecté comme il le méritait. Du côté de l'évêché, il avait été tranquille tant que le diocèse avait dépendu de l'évêque d'Angoulême, mais depuis quelques années qu'on avait rétabli l'évêché de Périgueux, il avait essuyé des tracasseries, des vexations, et maintenant il comprenait bien qu'on voulait le perdre.

PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Morceaux choisis des Littératures étrangères (*Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne, Amérique, Russie, Scandinavie*), publiés avec un essai sur le développement des Littératures modernes, des notices et des notes, par M. **Édouard Rod**. — Un volume in-16, broché, 6 fr. ; cartonné toile, 6 fr. 50

Faire tenir dans un volume compact sans doute et dans lequel nulle ligne n'est perdue, mais élégant, maniable et facile à lire, un tableau animé, exact et complet des littératures étrangères, c'est, semble-t-il, presque un tour de force.

Il fallait, pour y réussir, un homme dont le sens littéraire fût aussi judicieux qu'informé, qui sut, parmi les œuvres innombrables qui s'offraient à lui, mettre à coup sûr le doigt sur les pages les plus vivantes et les plus caractéristiques.

Les éditeurs ont eu la bonne fortune de s'assurer, pour cette tâche complexe et délicate, le concours d'un des rares écrivains qui fussent entièrement en mesure de l'accomplir. M. Édouard Rod n'a pas seulement pris place en effet, par des récits touchants et profonds, au premier rang de nos romanciers contemporains; ses études critiques de littérature étrangère ont témoigné depuis longtemps de la sûreté de sa science et de son goût dans un ordre de travaux où si peu de nos concitoyens sont encore compétents.

On se rendra compte, d'ailleurs, et de la variété des connaissances et du travail considérable dont témoigne son nouveau livre quand nous aurons dit qu'il contient des extraits de près de *trois cents écrivains*, dont quelques-uns sont représentés par quatre ou cinq œuvres diverses, depuis Dante Alighieri, le Romancero espagnol, et le Lai de Beowulf jusqu'à Fogazzaro, Echegaray et Alfred Austin.

Mais il ne pouvait suffire ni à l'esprit généralisateur et philosophique de M. Édouard Rod, ni à la curiosité intelligente du lecteur que le nouveau recueil présentât l'apparence fragmentaire qui risque toujours de garder un recueil de morceaux choisis. En vain les fragments sont-ils par eux-mêmes intéressants, en vain même chacun d'eux est-il par une note ou une notice remis à sa place dans l'œuvre de son auteur : c'est la place de cet écrivain lui-même dans la littérature de son pays, la place de cette littérature à son tour, dans l'histoire de la littérature européenne, à telle ou telle époque que nous voulons connaître.

Le sentiment de cette unité est partout présent dans le livre de M. Rod. A vrai dire, il le domine. Ce souci n'est pas seulement sensible en effet dans le choix de certains morceaux qui appellent entre eux des rapprochements et des comparaisons; il se traduit par les divisions mêmes de l'ouvrage et dans le magistral essai sur le développement des littératures modernes qui est pour ainsi dire le résumé philosophique de l'ouvrage tout entier.

*
* *

Le plus beau Royaume sous le Ciel, par M. **Onésime Reclus**. — Un volume in-4° couronne, imprimé sur papier vergé, broché, 12 fr.

Dans ce livre, la description de la France, à laquelle M. O. Reclus travaille depuis longtemps, a pris sa forme définitive.

M. O. Reclus a consacré à l'étude de son pays la meilleure partie de sa vie d'écrivain ; il l'a parcouru en tous sens; il en connaît, comme peu de personnes, le sol, les hommes et l'histoire, et il a mis à les décrire tout son talent et tout son cœur.

Sa langue, toujours originale et hardie, toujours riche et expressive, excelle à tracer en quelques mots de merveilleux tableaux de nature, à montrer l'aspect particulier de chaque montagne, de chaque plaine, de chaque rivière, à définir une race ou une langue, à faire revivre le passé, à évoquer l'avenir.

Son volume est à la fois une œuvre littéraire de premier ordre, une œuvre de science d'une exactitude scrupuleuse.

Pas une page qui ne soit le fruit de longues heures de voyages, d'études et de réflexions.

M. O. Reclus ne se borne pas à décrire la belle terre de France et les hommes qui l'habitent; il interroge aussi le secret de ses destinées, et se demande quel avenir attend les Français dans la mêlée des peuples.

Ses conclusions sont rassurantes : il fonde sa confiance non pas sur le rôle que la France peut jouer en Europe, mais sur le vaste empire qu'elle a fondé au delà des mers, et par lequel elle pourra défendre de la décadence sa race, sa langue et sa civilisation.

M. O. Reclus sait exprimer ses vues politiques et philosophiques dans une langue aussi riche et aussi ingénieuse que celle dont il décrit la merveilleuse succession des paysages de France.

*
* *

Louis XIII. — Marie de Médicis. — Richelieu ministre. — Étude nouvelle d'après les documents florentins et vénitiens, par M. **Berthold Zeller**, professeur à l'Université de Paris (Faculté des lettres), répétiteur à l'École polytechnique. — Un volume in-8°, broché, 5 fr.

(Ce volume termine l'histoire de Marie de Médicis et de Louis XIII.)

DU MÊME AUTEUR :

La minorité de Louis XIII. — I. *Marie de Médicis et Sully* (1610-1612). — II. *Marie de Médicis et Villeroy* (1612-1614). — 2 vol. in-8°, brochés, 15 fr.

Louis XIII. *Marie de Médicis, chef du Conseil* (1614-1616). — 1 volume in-8°, broché, 7 fr. 50

*
* *

Le Cardinal de Bouillon (1643-1715), par M. **Félix Reyssié**. — Un volume in-8°, broché, 5 fr.

L'auteur s'est proposé de retracer la vie du cardinal de Bouillon, neveu de Turenne, personnage considérable de la cour de Louis XIV, objet des rancunes de Saint-Simon, mais ami de Mme de Sévigné qui l'appelle sans façon « *Le petit cardinal* », protecteur de Lafontaine, soutien de Fénelon à Rome dans l'affaire des *Maximes des saints*, ce qui lui attire la haine du Grand-Roi et provoque sa disgrâce, puis son exil. *Pius atavis*, il fait dresser par Baluze l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne* et s'apprête à faire ériger un mausolée grandiose à Cluny, dans la vieille abbaye, fondation de l'illustre ancêtre Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, où tous les membres de la famille doivent reposer, comme dans leur berceau, mais Louis XIV, par un arrêt du conseil d'État du 10 juillet 1710, ordonne que les exemplaires de l'ouvrage de Baluze « seront déchirés et mis au pilon » et, par un arrêt du Parlement du 2 janvier 1711, enjoint la destruction de l'édifice funéraire pour ne pas « consacrer et immortaliser des prétentions trop ambitieuses ». La postérité ne saurait refuser ses sympathies à ce prince de l'Eglise en butte aux tristesses de la défaveur et de l'abandon et victime de mesures si arbitraires.

Nouvelles Études d'Histoire et de Critique dramatiques (*Au Théâtre de Bacchus; La Danse grecque; Le Don Juan espagnol; Molière à Pézenas; Marivaux à Berny; Papillon de la Ferté; Népomucène Lemercier; Le Conservatoire; L'Odéon; L'Opéra-Comique; La Comédie nouvelle: auteurs et acteurs; MM. P. Hervieu, M. Donnay, J. Richepin; La Duse; Novelli; Maria Guerrero; Les Gitanes de Grenade; Le théâtre français vu de l'étranger*), par M. **G. Larroumet**, membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. — Un vol. in-16, br., 3 fr. 50

Il suffit de lire le sommaire pour apprécier d'un coup d'œil la riche variété et le vif intérêt de la nouvelle série d'études que l'auteur de la *Comédie de Molière*, de *Marivaux* et de *Racine* consacre à l'art dramatique.

Voyageur et artiste, il est allé étudier les œuvres et les genres aux lieux même où ils sont nés, en France et à l'étranger, des châteaux princiers de l'Ile-de-France aux villages du Languedoc, et de l'Acropole d'Athènes à l'Albaycin de Grenade.

Ancien Directeur des Beaux-Arts, il a profité de l'expérience acquise dans ses fonctions pour étudier le fonctionnement du Conservatoire et des théâtres nationaux.

Aussi ouvert à la production contemporaine qu'informé de la tradition, il étudie avec une vive sympathie le changement profond que le temps et les mœurs imposent à l'art théâtral. Il a suivi avec attention les récentes tentatives des grands acteurs de l'étranger pour obtenir la consécration parisienne.

Il termine cette vaste enquête sur le théâtre ancien et moderne en recherchant quelle est à cette heure, hors de France, l'opinion de la critique sur le théâtre français.

Russes et Slaves. Études politiques et littéraires. Troisième série (*Un Précurseur : Radistchev — Les Russes en France — Le Cesarevitch en Orient — L'Enseignement du Russe — Adam Mickiewicz — Mickiewicz et Pouchkine — La Littérature Tchèque*), par M. **Louis Leger**, professeur au Collège de France. — Un volume in-16, br., 3 fr. 50

Ce volume est mis en vente précisément au moment où la Russie et la Pologne célèbrent l'anniversaire des deux plus grands poètes de la race slave, Mickiewicz et Pouchkine. M. Leger leur consacre des études pénétrantes et tout à fait nouvelles dans notre littérature.

On ne trouvera pas moins d'intérêt aux essais qui ont pour objet le publiciste russe Radistchev, un véritable précurseur des idées libérales, *les Voyageurs Russes en France*, le récent voyage du Cesarevitch (l'empereur Nicolas) dans l'Orient asiatique, la langue russe et les moyens de l'enseigner en France, la littérature Tchèque contemporaine.

L'auteur signale avec raison chez les Tchèques des alliés d'autant plus sympathiques qu'ils sont plus mal vus des Allemands.

L'Année Scientifique et Industrielle, fondée par Louis Figuier. 42e année (1898), par **Émile Gautier**, — Un vol. in-16 avec 89 figures, br., 3 fr. 50

Ce volume est un résumé fidèle et impartial des principaux événements scientifiques survenus au cours de l'année écoulée. Ceux-ci, au surplus, ont été nombreux et de première importance.

N'est-ce pas, en effet, au cours de 1898, que nous avons vu en France, grâce à MM. Branly et Ducretet, la *Télégraphie sans Fil* entrer dans le domaine de la pratique ? N'est-ce pas au cours de cette même année que les professeurs Dewar en Angleterre et Linde en Allemagne ont perfectionné au plus haut point leurs travaux sur la *Liquéfaction des Gaz*, arrivant à liquéfier l'air et l'hydrogène en quantités suffisantes pour pouvoir les employer à des besoins industriels ; que le Dr Albert Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, en découvrant l'*Amylomyces Rouxii*, a provoqué une véritable révolution dans l'industrie de la fabrication de l'Alcool ; que la question du *Phosphorisme*, si longtemps irritante, a enfin reçu sa solution heureuse par le remplacement du phosphore blanc pour la fabrication des Allumettes, par le sexquisulfure de phosphore ; que l'on a vu rouler en France le premier *Fiacre électrique ;* que le problème tant cherché de l'*Aviation* a fait, grâce à M. Ader, un pas important vers sa solution définitive, etc.

(*Bibliothèque variée*, 1re série.)

Les Millions de Barnum, amuseur des peuples. Autobiographie adaptée de l'Américain, par **Jehan Soudan**. — Un volume in-16, broché, 3 fr.

Barnum ! Nom célèbre et proverbial ! Barnum, le grand maître de la Réclame ; nous raconte, avec l'admirable confiance en lui et la faconde qui ont fait son prodigieux succès, « comment il a gagné ses millions ».

(*Bibliothèque variée*, 2e *série*.)

Le Baccalauréat et les Études classiques, par M. **Émile Gebhart**, membre de l'Institut. — Un volume in-16, broché, 2 fr.

Ce petit volume vient à son heure. Bien qu'il ne soit qu'un recueil d'articles publiés par l'auteur au *Journal des Débats*, de 1895 à 1898, contre le baccalauréat et sur les questions d'Enseignement classique, il répond à la préoccupation du moment, au vœu universel qui sollicite des réformes scolaires.

Il intéressera à la fois les députés chargés de faire une enquête sur l'état présent des études secondaires, les maîtres qui souffrent des excès du programme qui leur est imposé, et les pères de famille qui s'inquiètent de l'avenir intellectuel et de la carrière future de leurs fils.

L'auteur, qui se réclame de sa longue expérience d'examinateur, réimprime ces pages sans leur enlever le moindre grain de leur ironie première.

Si on lui objecte que plusieurs d'entre elles ont un air de pamphlet, il répondra que le pamphlet s'accorde assez bien avec le bon sens et qu'il est un genre familier à la littérature française.

*
* *

Comment on forme une Cuisinière. Petit Guide de la maîtresse de maison, par Mme **Seignobos**. — 2e Partie. **Les Volailles, le Gibier, Salaisons de Porc, les Sauces et les Jus.** — Un volume in-16, broché, 1 fr. ; cart. toile forte, 1 fr. 50

Il n'existe pas de cours d'école où l'on puisse apprendre à faire la cuisine d'une façon pratique, complète. C'est à la maîtresse de maison qu'appartient le soin d'indiquer dans tous leurs détails les moyens d'exécuter au mieux les ordres qu'elle donne. Malheureusement bien peu de jeunes femmes, même les plus exigeantes, seraient capables de « faire aux autres la Cuisine qu'elles voudraient qu'on leur fît ».

Pour répondre à leur embarras, renseigner leur ignorance, la *Mode Pratique* a commencé la publication de ces causeries si goûtées, si assidûment suivies : ***Comment on forme une Cuisinière.***

DU MÊME AUTEUR, EN VENTE :

Première Partie : *Les Viandes de Boucherie.* 1 vol. in-16 illustré. Br., 1 fr. cart. toile forte, 1 fr. 50

EN PRÉPARATION :

Troisième Partie : Les Potages. — Les Légumes. — Les Œufs. — Les Conserves, etc.

Troisième partie : La Cuisine pour les *Vieillards*, les *Solitaires*, les *Petits Enfants*, les *Convalescents*, les *Malades*.

Le livre des Petits Ménages. — Entretiens sur l'économie domestique. 2e édition. 1 volume in-16, avec 206 figures, cartonné, 3 fr.

COLLECTION DES GUIDES JOANNE

Ajaccio et ses environs. — Monographie contenant 1 plan, 2 cartes et 9 gravures. — Un vol. in-16, br., 1 fr.

PUBLICATIONS CLASSIQUES

Platon : ***Ménexène***, texte grec, publié avec une notice, des notes critiques et des notes, par M. **J. Luchaire**, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de grammaire. — Un volume petit in-16, cartonné, 75 cent.

Platon : ***Ménexène***, traduction juxtalinéaire et traduction française avec le texte grec, par MM. **J. Luchaire** et **M. Constans**, professeur au lycée de Rodez. — Un volume in-16, broché, 1 fr. 50

Éléments de Zoologie, conformes aux programmes officiels de l'Enseignement secondaire classique et moderne (*classe de* 6e), de l'Enseignement secondaire de jeunes filles (5e *année*) et des Écoles normales primaires (2e *année*), par M. **Edmond Perrier**, membre de l'Institut, membre de l'Académie de médecine, professeur au Muséum d'histoire naturelle et aux Écoles normales supérieures de Sèvres et de Saint-Cloud. — **Huitième édition**, entièrement refondue, illustrée de 344 gravures. — Un volume in-16, cartonnage toile, 3 fr.

Cette huitième édition peut être considérée comme un ouvrage nouveau.

L'auteur, tout en demeurant très élémentaire, s'est efforcé d'y mettre, pour ainsi dire, les animaux en action, et, à ce titre, son livre, bien que rédigé strictement d'après les programmes officiels des Lycées, convient à tous ceux qui veulent avoir une idée sommaire mais précise de l'Histoire naturelle des animaux.

Chansons Allemandes (***Deutsche Lieder***), par M. **F. Jehl**, professeur d'allemand au lycée Ampère, à Lyon. — Un volume in-16, cartonné, 1 fr. 50

Il n'est plus personne qui conteste sérieusement les avantages du chant dans les classes de langues vivantes « S'il est bon de réciter des vers, il est encore mieux de les *chanter*. Les chansons sont les meilleurs introducteurs d'un idiome. »

L'auteur a réuni dans ce petit volume un certain nombre de chansons illustrées, les unes recueillies depuis de longues années déjà, les autres glanées dans le répertoire scolaire allemand. Les vignettes, adaptées au texte, forment avec la méthode comme une constante leçon de choses dont profite l'enfant. Par contre l'auteur s'est abstenu avec soin de toute annotation, voulant que son ouvrage restât absolument un instrument de la méthode objective.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines, d'après les textes et les monuments, contenant l'explication des termes relatifs à la vie publique et privée des anciens. Ouvrage orné de ***6000 figures*** d'après l'antique, dessinées par *P. Sellier*, et rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. **Ch. Daremberg** et **Edm. Saglio**, avec le concours de M. **Edm. Pottier**.

Mise en vente du 26e **fascicule** (*Int-Jur*). — Brochure in-4° contenant 157 grav., 5 fr.

Ce Dictionnaire se composera d'environ Quarante fascicules grand in-4°.

Chaque fascicule comprend 20 feuilles d'impression (160 pages) et se vend 5 francs.

Les **vingt-six** premiers fascicules sont en vente.

Tome I, 1re partie (A-B). 1 vol. in-4°, br., 23 fr. 75
Tome I, 2e partie (C). 1 vol. in-4°, broché, 29 fr. 50
Tome II, 1re partie (D-E). 1 vol. in-4°, broché, 30 fr.
Tome II, 2e partie (F-G). 1 vol. in-4°, br., 24 fr.

La demi-reliure en chagrin de chaque volume se paye en sus, 5 francs.

Dictionnaire Géographique et Administratif de la France, par M. **Paul Joanne**. — Livraison 138 (*Quadrille-Rambouillet*). — Chaque livr., 1 fr.

Nous signalerons particulièrement, dans cette livraison qui commence le sixième volume du Dictionnaire, les articles de M. L.-A. Rayeur sur le Quercy et de M. Henri Ferrand sur le Queyras, et les notices consacrées à la presqu'île de Quiberon, aux villes de Quimper, de Quimperlé et de Rambervillers.

Atlas universel de Géographie, par MM. **Vivien de Saint-Martin** et **Fr. Schrader**, construit d'après les sources originales et les documents les plus récents, cartes, voyages, mémoires, travaux géodésiques, etc., avec un texte analytique, comprenant 85 cartes in-folio gravées sur cuivre, sous la direction de MM. **Collin** et **Delaune**.

MISE EN VENTE DE LA CARTE :
N° 31 : **Allemagne.** Échelle 1/2 500 000e.

Une carte double in-folio, gravée sur cuivre, avec texte, 2 fr.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION : L'*Atlas universel de Géographie* est publié par cartes isolées. Chaque carte, protégée par une couverture et accompagnée d'une notice sur les documents qui ont servi à sa construction, se vend séparément 2 francs (49 cartes sont en vente).

Nouveau Dictionnaire de Géographie Universelle (*Supplément au*), par MM. **Vivien de Saint-Martin** et **Louis Rousselet**.

Mise en vente des 13e et 14e fascicules du ***Supplément*** (*Kaarta-Mzab*).
13e fascicule (2 fr. 50). — 14e fascicule (2 fr.).

Ces fascicules qui s'étendent du mot *Kaarta* au mot *Mzab* forment spécialement le complément du troisième volume de cette grande encyclopédie géographique.

Ils contiennent de nombreux et copieux articles consacrés aux régions de l'Afrique et de l'Asie où la domination de la France s'est développée d'une façon si remarquable durant les dernières années. Parmi les plus importants, nous signalerons ceux consacrés à *Madagascar*, au *Mbomou*, au *Mossi*, à *Kong*, au *Laos*, au *Mékong*, au *Louang-Prabang*, et en dehors des possessions françaises, les monographies sur la *Mandchourie*, le *Kamérou* allemand, les régions aurifères du *Klondike* et le *Labrador*.

3 fr. 75 1600 pages — ***Paris tout entier sous la Main pour 3 fr. 75*** — 1600 pages **3 fr. 75**

PARIS-HACHETTE
1899
ANNUAIRE ILLUSTRÉ DE PARIS

200000 Adresses — 1150 Portraits gravés — 150 Illustrations diverses

PRIX : Broché..... **3** fr. **75** | Cartonné..... **5** fr.
Reliure (*maroquin rouge, tranches dorées, deux couleurs, rouge et bleue*), **7** fr. **50**

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57.

— S'ils avaient affaire à moi, — lui disait quelquefois le chevalier, — je les démasquerais publiquement, tous ces mauvais chrétiens !

— Oui ! bien souvent le sang bout dans mes veines... mais le scandale retomberait sur la religion : il vaut mieux que je me taise.

Pourtant, s'il avait su tout ce que ces misérables disaient de lui et de la demoiselle Hermine, comme je l'appris en revenant de la fête d'Auriac, peut-être n'aurait-il pas eu tant de patience.

Car j'y allai, à cette dévotion de la Saint-Rémy : je n'eus garde de faillir à l'assignation, comme on pense. La veille, je profitai du moment où le curé était venu voir le chevalier, pour leur en demander la permission à tous deux. Ma requête ouie, le chevalier dit :

— *Au pèlerinage voisin,*
Peu de cire, beaucoup de vin.

— Mais, monsieur le chevalier, répliquai-je, Rome est trop loin !

— Oh ! ce serait même chose :

Jamais cheval ni mauvais homme,
N'amenda pour aller à Rome.

Et, tout content de lui, le chevalier ajouta :

— Si M. le curé y consent, moi, je le veux bien.

— Comme je compte qu'il sera sage, je le veux bien aussi, dit le curé.

Et je me retirai bien aise.

Le lendemain, ayant déjeuné de bonne heure, la demoiselle Hermine me dit :

— Te voilà dix sols pour faire le garçon.

Je la remerciai bien et je m'en fus tout joyeux. J'avais déjà, en sous et en liards, vingt-deux sous et demi, noués dans un coin de mon mouchoir ; j'y ajoutai les dix sous, et je m'en allai, me croyant riche déjà. Je descendis passer à Glaudou, de là sous Le Verdier, et je montai à travers les bruyères prendre le vieux grand chemin du plateau, près de la Maninie, à un endroit appelé Coupe-Boursil, ce qui n'est

pas un nom trop rassurant; mais, en plein jour, mes trente-deux sous et demi ne risquaient rien. Ce chemin était très large, comme ça se voit encore en plusieurs places. On dit que c'est celui que suivit le maréchal Boucicaut lorsqu'il alla assiéger Montignac. Il faisait très chaud; sous le soleil brûlant, les cosses des genêts éclataient avec bruit, projetant au loin leurs graines noires: aussi j'avais seulement une blouse bleue, toute neuve, sur mon gilet, et j'étais coiffé d'un de ces chapeaux de paille que les femmes, par chez nous, tressaient à leurs moments de loisir en allant aux foires ou en gardant le bétail. La paille n'était pas aussi fine que celle des chapeaux qu'on vend partout aujourd'hui; mais elle était plus solide, et, dans les campagnes, tout le monde portait de ces chapeaux — les paysans, s'entend. Un quart d'heure avant d'arriver aux Quatre-Bornes, je pris un raccourci et je m'en fus passer au village de Lécheyrie, puis le long des murs du jardin du château de Beaupuy, d'où je finis de descendre dans le vallon de la Laurence, où se trouve la chapelle de Saint-Rémy, à un petit quart de lieue au-dessus d'Auriac.

Au long des prés, sur le bord du vieux chemin, dans une espèce de communal, est bâtie la vieille chapelle aux deux pignons ornés de figures grimaçantes. Autour, l'herbe pousse maigre et courte sur le terrain pierrailleux et sablonneux; mais, tout contre les murs, la terre bien fumée par les passants fait foisonner des orties, des carottes sauvages, des choux d'âne, des menthes âcres d'une belle venue. En temps ordinaire cet endroit a l'air triste, abandonné, et cette construction, aux murs noircis par les siècles, ressemble à une grande chapelle de cimetière.

Au contraire, les jours de pèlerinage, le lieu est bruyant et animé. On y vient de loin, plus que de près: les saints sont comme les prophètes, ils n'ont pas grand crédit chez eux. Les paroisses des environs, au-dessus et en aval de Montignac y envoient bien des pèlerins, mais c'est surtout les gens du Bas-Limousin qui y affluent. Seulement, comme à ces Limougeaux la dévotion ne fait pas perdre la tête, quoiqu'ils en aient une bonne suffisance, ils apportent dans les bastes ou paniers de leurs mulets des fruits de la saison, mais surtout des melons. C'est la fête des melons, on peut dire, tant il y

en a. Sur des couches de paille, ils sont là étalés, petits, gros, de toutes les espèces : ronds comme une boule, ovales comme un œuf, aplatis aux deux bouts, melons à côtes, lisses, brodés, verts, jaunes, grisâtres, est-ce que je sais ? Et il s'en vend ! C'est du fruit nouveau pour le pays, car les environs de Brives et d'Objat sont bien plus précoces que chez nous : en sorte que les gens de chez nous venus à la dévotion tiennent à emporter un melon. C'est une sorte de témoignage qu'on a été à la Saint-Rémy d'Auriac.

Je dis d'Auriac, parce que saint Rémy a encore une autre dévotion en Périgord ; c'est à Saint-Raphaël, sur les hauteurs, entre Cherveix et Excideuil. Il y a là, dans l'église, le tombeau du saint que l'on va chevaucher, comme à Auriac on se frotte à sa statue, pour guérir de toutes sortes de maladies et douleurs, et on y est guéri comme à Auriac.

Autrefois, le tombeau de saint Rémy n'était pas au bourg de Saint-Raphaël, mais à une cafourche de quatre chemins, où aboutissaient quatre paroisses : Cherveix, Anlhiac, Saint-Médard et Saint-Raphaël. Comme ce tombeau attirait beaucoup de monde, ces quatre paroisses se le disputaient. Un jour, les gens d'Anlhiac amenèrent leurs meilleurs bœufs, les attelèrent à la pierre du tombeau, mais ne purent la faire bouger d'une ligne. Ceux de Saint-Médard essayèrent ensuite et ne réussirent pas davantage. Alors les riches propriétaires de Cherveix, avec leurs grands forts bœufs de la plaine, bénits pour la circonstance, montèrent sur les coteaux et à leur tour essayèrent d'entraîner la susdite pierre ; mais sans plus de succès que les autres. Enfin les gens de Saint-Raphaël vinrent en procession avec un âne — tout ce qu'ils avaient, les pauvres ! et après que le curé eut invoqué le grand saint Rémy, l'âne attelé au tombeau traîna facilement la pierre, à travers les friches, jusqu'à Saint-Raphaël, où elle est restée.

Voilà ce que racontent les gens du pays ; moi, je n'en garantis rien.

Pour en revenir à la dévotion d'Auriac, c'est encore une foire aux paniers ; non pas de ces paniers de vîmes grossiers pour vendanger ou ramasser les noix et les châtaignes, mais de ces jolis paniers en osier blanc, de toutes formes, depuis le grand panier plat pour porter les fromages de chèvre au

marché, jusqu'au joli petit panier de demoiselle à cueillir les fraises, sans oublier les corbeilles à fruits, et ces belles panières rondes ou carrées, à deux couvercles, où il tient tant d'affaires, lorsqu'on revient de la foire.

Il y a là aussi, pour soutenir les gens venus de loin, des boulangers de Montignac, vendant des choines et des pains d'œufs parfumés au fenouil, et aussi des marchandes de tortillons. Puis, contre les haies, à l'ombre, bien abritées de branchages, des barriques sont là, en chantier, où l'on vend le vin à pot et à pinte.

Lorsque j'eus dépassé le moulin de Beaupuy, et que je fus sur la petite hauteur qui domine le vallon, je m'arrêtai, tâchant de reconnaître la Lina dans cette foule de monde qui était autour de la chapelle, mais je ne le pus. Je voyais des coiffes blanches, des mouchoirs de couleur, des pailloles ou chapeaux de paille de femme, des fichus bariolés, mais c'était tout. Me remettant alors en marche, je finis d'arriver à la chapelle et je commençai de chercher dans tout ce peuple. Je fus un bon moment à me promener partout, enjambant les tas de melons, les paniers de pêches, poussant les gens pour avoir place, jouant des coudes pour avancer, et je ne voyais pas Lina. « Sa mâtine de mère, me pensai-je, l'aura peut-être empêchée de venir !... » Tandis que j'étais là assez ennuyé à cette idée, voici montant du bourg, dans le chemin bordé de haies épaisses, la procession du pèlerinage. Comme je regardais si Lina n'était pas dans les rangs, j'entendis derrière moi :

— Eh bien, il pense joliment à toi !

Je me retournai coup sec, et je vis Lina avec une autre fille :

— Ha ! te voilà donc ! Et comment ça va-t-il vous autres ? Il y a un gros moment que je vous cherche ; où étiez-vous donc ?

— Nous ne faisons que d'arriver.

— Aussi je me disais : « Si elle était là, je l'aurais vue, pour sûr ! »

Et voilà que nous nous mettons à babiller tous trois ; non pas de choses bien curieuses, peut-être, mais il suffit que ce soit avec celle qu'on aime, pour y prendre plaisir. A de certaines paroles, quelquefois, on comprend qu'elle veut

faire entendre autre chose que la signification des paroles, et on l'entend, encore qu'on ne soit pas bien fin, car, pour ces affaires-là, on a toujours assez d'esprit. Et puis il y a la joie de la présence, il y a les yeux qui parlent aussi, les mains qui se serrent, et on regarde les lèvres s'agiter vives et souriantes, et on est heureux des petits rires musiqués qui laissent voir les dents saines et blanches.

Pendant que nous étions à caqueter, la procession arriva. En tête, comme de bon juste, le marguillier portant la croix, petit homme brun, qui avait l'air pas mal farceur, et se rejouissait d'avance, ça se voyait dans ses yeux pétillants, de ce que cette journée allait lui rapporter. Ensuite, sur deux files, les pèlerins les plus dévots, qui sortaient d'ouïr une messe à la paroisse et venaient encore à celle de Saint-Rémy, bien plus estimée ce jour-là. Ces pèlerins, c'étaient des femmes des paroisses des environs de Montignac; puis celles venues du causse de Salignac, qui tire vers le Quercy, coiffées de mouchoirs à carreaux rouges et jaunes, habillées de cotillons de droguet avec des devantaux rouges; puis d'autres du causse de Thenon et de Gabillou, en bas bleus, avec des coiffes à barbes et des fichus d'indienne à grandes palmes, retenus par devant avec leur tablier de cotonnade. Et puis, pour la plus grande part, c'était des femmes du Bas-Limousin, vers la frontière de l'Auvergne, habillées de cadis, coiffées de bonnets en dentelle de laine, noirs, comme des béguins, avec par-dessus des chapeaux de paille, noirs aussi, à fonds hauts avec des rebords par devant semblables à de grandes visières. Celles-là marchaient lourdement, chaussées de gros souliers ferrés, comme leurs maris. Les hommes étaient habillés, selon leur pays, de culottes en grosse toile de sacs, ou de droguet; peu de blouses, mais des vestes de bure, ou des gipous de forte étoffe bleue, avec des poches par derrière dans les pans écourtés de cette espèce d'habit. Et c'est là qu'on connaissait les gens ménagers de leur argent, au morceau de pain qui enflait leur poche d'un côté, et à la petite roquille de terre brune qui dépassait dans l'autre poche, bouchée avec une cacarotte, ou épi de blé d'Espagne égrené. Il y en avait qui au lieu de pain avaient dans leur poche un tortillon, mais ceux-là passaient pour des prodigues.

Tous ces hommes, leur grand chapeau noir à larges bords à la main, marchaient lentement dans la pierraille poussiéreuse avec leurs lourds souliers, sous un soleil brûlant qui leur faisait cligner les yeux. Les femmes, leur chapelet d'une main, et portant de l'autre un petit cierge dont la flamme se voyait à peine sous ce soleil aveuglant, suivaient à petits pas en remuant les lèvres. Parmi les gens sains, on voyait des boiteux traînant avec une béquille une jambe attaquée du mal de Saint-Antoine, ou érysipèle ; d'autres qui avaient un bras en écharpe, plié dans des linges tout blancs pour la circonstance ; et d'autres encore qui avaient attrapé un effort, comme en témoignait leur culotte soulevée par une grosseur à l'aine. Entre tous ces visages brûlés par les fenaisons et les métives, il y avait des figures malades, jaunes, terreuses, qui sentaient la fièvre et la misère. Quelques-uns à demi aveugles, un bandeau sur les yeux, étaient menés par la main. Tout ce monde venait demander la guérison au bon saint Rémy : ceux-ci avaient des douleurs, ou du mal donné par les jeteurs de sorts, ou des humeurs froides ; ceux-là tombaient du haut mal, ou se grattaient, rongés par le mal Sainte-Marie, autrement dit la gale, assez commune en ce temps. Parmi ces malades, il y en avait de vieux, de jeunes ; des hommes fatigués par un mauvais rhume tombé sur la poitrine ; des femmes incommodées de suites de couches ; des filles aux pâles couleurs, des enfants teigneux ; de pauvres épouses bréhaignes qui, n'ayant pas le moyen d'aller à Brantôme toucher le verrou, venaient demander un enfant à saint Rémy.

Derrière les deux longues files de pèlerins, venaient les curés, chantant des litanies ; les uns en surplis à ailes, les autres en ornements brodés à fleurs ; et puis, le dernier, le curé de la paroisse, en chasuble dorée, portait le calice recouvert. Il les faisait bon voir tous en bon point, avec des figures rouges, luisantes, bien fleuries sous le bonnet carré ou la calotte de cuir, et les cheveux noirs ou grisonnants descendant bouclés sur le cou. Ils n'étaient pas malades, ceux-là, oh ! non, ça se voyait tout de suite : c'était des curés à l'ancienne mode, de bons vivants qui n'allaient pas chercher midi à quatorze heures, et touchaient

leur troupeau vers le paradis sans s'embarrasser du Sacré-Cœur, ni de l'Immaculée Conception, ni de l'infaillibilité du pape. Sans doute, il y en avait bien qui faisaient jaser les gens, mais, pour contenter tout le monde, c'est difficile.

Tous les trois, Lina et son amie, nous regardions curieusement défiler cette multitude bigarrée qui s'engouffrait dans la chapelle. Les curés faisaient des détours pour éviter les tas de melons et les paniers, jetant çà et là un coup d'œil de côté sans tourner la tête, lorsque parmi cette foule pressée devant l'entrée ils reconnaissaient un paroissien ou une gentille ouaille. Après eux, nous entrâmes dans la chapelle qui était bondée quoi qu'elle soit assez grande. On n'y voyait pas bien clair, car les fenêtres très étroites étaient solidement grillagées de barreaux de fer, de crainte des voleurs. Pourtant, je ne sais ce qu'ils auraient pu y voler. Les murs blanchis à la chaux, verdis çà et là par l'humidité, n'avaient pas de riches tableaux, ils étaient nus, excepté au-dessus de l'autel, où un vilain barbouillage, dans un cadre de bois peint en jaune pour imiter l'or, représentait le bon Dieu, avec une belle barbe, recevant saint Rémy dans le paradis. Ce tableau n'avait jamais été beau, sans doute, et il était très vieux, de manière que les couleurs passées s'écaillaient par endroits, emportant le nez du saint ou l'œil d'un ange qui jouait de la flûte. L'autel était peint en gris, avec des filets bleus autrefois. Les grands chandeliers étaient de bois badigeonné d'un jaune d'or, maintenant terni, ainsi que toutes les couleurs dans cette chapelle humide, qui sentait le moisi et ainsi que le relent des plaies qu'on y étalait depuis des siècles. Sur une petite table recouverte d'une sorte de nappe, par côté du chœur, était une statue de saint Rémy en bois, qui avait l'air d'avoir été faite par le sabotier d'Auriac, tant elle était mal taillée. On l'avait bien passée en couleurs depuis peu, pour la rendre un peu plus convenable, mais la robe bleu de charron et le manteau rouge d'ocre n'embellissaient guère ce pauvre saint.

Je la fis voir à Lina en lui disant à l'oreille :

— J'en ferais bien autant avec une serpe !

— Écoute la messe, fit-elle en souriant.

C'était le curé d'Auriac qui la disait, qui la chantait plu-

tôt, vieux homme gris pommelé, de bonne mine et encore vert. Il était servi par deux enfants de chœur et, de plus, assisté de deux autres curés en costume, qui lui faisaient de grandes révérences, mains jointes, qui embrassaient les objets avant de les lui donner, lui soulevaient sa chasuble lorsqu'il s'agenouillait, enfin faisaient un tas de cérémonies de ce genre. Moi qui n'avais jamais vu que la messe du curé Bonal, qui officiait plus simplement, je trouvais tout ça bien étrange. Il y eut beaucoup de femmes qui communièrent, de sorte qu'avec toutes ces cérémonies la messe dura longtemps ; mais enfin elle s'acheva et je n'en fus pas fâché. Au moment de sortir, le curé annonça qu'ils allaient déjeuner, et qu'il nous engageait chacun à en faire autant, afin qu'à deux heures tout le monde fût là, parce qu'on chanterait les vêpres avec sermon et bénédiction du Saint-Sacrement, après quoi on continuerait à donner les évangiles.

— Mais, ajouta-t-il, comme il y en a qui sont de loin et ne peuvent attendre si tard, M. le curé d'Aubas va rester pour donner les évangiles à ceux-là.

Et en effet, aussitôt que les autres furent partis, le curé d'Aubas, un livre à la main, assisté du marguillier qui tenait une soupière d'étain, fut entouré par une foule de gens qui demandaient l'évangile. Le curé avait bien dit : « donner », mais c'était une façon de parler, car on les payait. Lorsqu'on avait remis les sous au marguillier, qui les jetait dans la soupière, il disait :

— C'est à celui-là.

Alors chacun à son tour s'approchait du curé qui leur mettait son étole sur la tête et récitait des versets de l'évangile selon saint Matthieu, où il est question de la guérison de plusieurs malades et infirmes. Après l'évangile, les gens allaient se frotter au saint : car l'évangile, ça n'était rien au prix de saint Rémy, d'autant plus que l'évangile se payait et que le saint frottait gratis. Mais ce n'était pas celui qui était dans le chœur : on avait eu beau le passer en couleurs, personne ne le regardait. Le véritable, c'était un petit saint de pierre qu'on avait tiré de sa niche et que chacun prenait pour se frotter la partie malade, ou se faire frotter par un voisin, lorsque les douleurs étaient dans l'échine ou dans les reins.

On se frottait l'estomac avec, les bras, les jambes, les cuisses, sur la peau, autant que ça se pouvait. Ceux qui avaient la sciatique se le faisaient promener depuis la hanche jusqu'au talon, par-dessus la culotte ; mais, des fois, des vieilles, percluses de douleurs, qui n'avaient pas peur de montrer leurs lie-chausse ou jarretières, se le fourraient sous les cotillons, ayant fiance que le frottement sur la peau avait plus de vertu. Ah! il en voyait de belles, le pauvre diable de saint, avec ces vieilles!

Quand je dis qu'il en voyait de belles, c'est une manière de dire, car il n'avait pas d'yeux, pas plus d'ailleurs que de nez et de bouche. Depuis des siècles qu'un curé adroit avait inventé ce saint, il avait tant frotté de bras, de jambes, de cuisses, d'épaules, d'échines, de côtes, de reins, qu'il en était tout usé. Comme ces marottes de carton qui servaient jadis aux modistes de campagne pour monter leurs coiffures et qui, à force d'avoir servi, n'étaient plus que des boules de carton éraillées où l'on ne voyait plus ni traits ni couleurs, le malheureux n'avait plus figure de saint, ni même d'homme. Ses bras, ses jambes, ses pieds, ses mains, sa tête, tout cela avait tellement frotté qu'on n'y connaissait plus rien, qu'on n'y distinguait plus aucune partie du corps ni de la figure; tout était confondu sous l'usure. Ça pouvait être aussi bien une vieille borne déformée par les roues des charrettes, rongée par les pluies et les gelées, qu'une statue mangée par des siècles de frottements. Mais ça n'ôtait rien à la foi des pauvres gens désireux de guérir : on se disputait le saint, chacun le voulait, quelquefois deux le tenaient en même temps et le tirassaient, chacun de son côté, d'où il s'ensuivait des paroles à voix étouffée :

— C'est à mon tour!

— Non, c'est à moi!

— Ça n'est pas vrai!

Et cependant, le curé qui avait vu ça d'autres fois, récitait ses versets d'évangile au milieu d'un bruit sourd, et l'on entendait les sous tomber dans la soupière d'étain que le marguillier fatigué avait posée sur une chaise.

— Sortons, — dis-je à Lina et à son amie, après avoir longtemps regardé faire les gens.

Et, une fois dehors, je respirai fortement, content d'être en plein air. Puis, après nous être promenés un moment, je menai les deux droles à l'ombre d'un noyer, sur le bord d'un pré, en leur disant :

— Ne bougez d'ici, je reviens coup sec.

Et j'allai acheter un melon, des pêches, un pain de choine, et je fis tirer une bouteille de vin à une barrique d'un homme de la côte des Gardes au-dessus de Montignac, où l'on faisait de bon vin en ce temps-là. J'en avais en tout pour quatorze sous ; alors les choses n'étaient pas chères comme aujourd'hui.

Lorsque les droles me virent revenir ainsi chargé, elles s'écrièrent :

— Ho ! qu'est-ce tout ceci?

— Eh bien, leur dis-je, voilà les curés qui reviennent ; il est deux heures, c'est le moment du mérenda, mangeons.

Lina faisait des façons, ayant crainte que quelqu'un de par chez elle ne la vît et ne le dît à sa mère ; pourtant à force je la rassurai, et nous étant assis sur l'herbe contre une haie, je coupai le pain, le melon, et nous nous mîmes à manger en devisant gaiement.

— Mais, dit tout d'un coup en riant la camarade de Lina, qui s'appelait Bertrille, comment allons-nous boire puisqu'il n'a y pas de gobelets !

— Ma foi, répondis-je, vous boirez la première à la bouteille ; Lina boira ensuite, et moi le dernier, comme de juste.

— Les hommes, répliqua-t-elle, sont plus assoiffés que les femmes : ça serait à vous de commencer.

— Non pas, je suis trop honnête pour ça !

Et je lui tendis la bouteille.

Elle la prit en guignant un peu de l'œil, comme qui dit : « Je te comprends, va ! »

Ayant bu, elle passa la bouteille à Lina, qui après quelques gorgées me la donna.

— Je vais savoir ce que tu penses, Lina ! dis-je.

Et, prenant la bouteille, je me mis à boire lentement.

— Il va la finir ! disait en riant la Bertrille.

Mais ça n'était pas pour le vin que je faisais durer le plaisir ; et, tout en buvant, je coulai à Lina un regard qui la fit rougir un petit.

Tandis que nous étions là, on entendait les curés chanter vêpres à pleine voix, comme des gens qui ont pris des forces et qui savent qu'ils se reposeront à table le soir; mais je n'étais pas bien curieux d'y aller, ni les droles non plus, étant bien où nous étions.

La bouteille ayant été vidée à la troisième tournée, je voulus aller en faire tirer une autre, tant je prenais goût à cette manière de boire après Lina ; alors toutes deux me dirent que j'étais un ivrogne, et que, quant à elles, elles ne boiraient plus. Voyant ça, je rapportai la bouteille à l'homme de la barrique, et nous fûmes nous promener à Auriac, tandis qu'on commençait à prêcher.

Les auberges étaient pleines de gens qui buvaient. Ceux-là, c'étaient des gens de la paroisse, qui n'avaient pas grande dévotion pour le saint, et le laissaient pour les étrangers forains, mais qui l'aimaient tout de même, parce qu'il faisait aller le commerce de l'endroit, et qui le fêtaient le verre au poing.

A ce moment, les marchands de fruits des environs de Brives et d'Objat commençaient à repartir, ayant vidé les bastes de leurs mulets, et rempli de gros sous leurs bourses de cuir. Ceux à qui il restait quelques melons les donnaient pour presque rien à leur auberge, ou aux adroits qui avaient attendu sur le tard pour acheter. Nous nous promenâmes assez longtemps dans le bourg et sur la place où l'on dansait à l'ombre des gros ormeaux. Je dansai une contredanse et une bourrée avec Lina, autant avec la Bertrille, et nous revoilà sur le chemin tous les trois ; Lina et moi nous tenant par le petit doigt, comme c'est la coutume des amoureux, en remontant vers la chapelle où j'entrai seul. Les offices étaient finis, on avait donné la bénédiction, et les curés s'en allaient. Mais pour ça la chapelle ne désemplissait pas. Un autre curé avait relevé celui d'Aubas, qui disait les évangiles auparavant, et le fait est qu'il devait être fatigué. Pour le pauvre marguillier, qui était seul de marguillier, et qui ne voulait peut-être pas non plus quitter la soupière, il lui fallait rester là ; mais il se consolait en la voyant se remplir de sous parmi lesquels reluisaient des pièces de quinze et de trente sous, de tout quoi il comptait avoir sa part.

Et le saint frottait, frottait toujours, passant de mains en mains, toujours disputé, toujours tirassé par les gens impatients. A cause de la chaleur grande, tout ce monde s'était rafraîchi, quelques-uns un peu beaucoup; de manière que la foule était plus bruyante qu'après la messe, et qu'il y en avait qui, rouges comme des coqs de redevance, empoignaient le saint et l'arrachaient à d'autres qui se rebiffaient comme de beaux diables, n'ayant pas eu le temps de se frotter. Dans cette chapelle, sentant la poussière moisie et le renfermé, il s'échappait de cette presse de gens à l'haleine vineuse, sales, suants et échauffés par la marche, ou ayant des plaies, une odeur dégoûtante. On commençait à ne plus se gêner, on parlait fort, les gens se déboutonnaient; on défaisait les manches pour se frotter le bras; les femmes se dégrafaient le corsage pour faire toucher au saint une tétine gonflée par un dépôt de lait, ou se troussaient pour détacher leurs jarretières et se frotter les jambes à nu, laissant voir sans honte leurs genoux crasseux. Parmi ceux qui étaient là en curieux, comme moi, il y avait parfois une rumeur de risée en voyant tout cela; mais les bonnes gens croyants, qui attendaient leur tour et guettaient le saint, regardaient de travers les moquandiers. Du milieu de ce bourdonnement sourd, de ce brouhaha de réclamations et d'apostrophes salées, s'élevait parfois la plainte d'un malade poussé par une main brutale, ou le cri d'une femme dont le pied était écrasé par un gros soulier ferré. Car tous les gens, comme affolés, se poussaient, se bousculaient, se marchaient sur les orteils et s'enfonçaient les côtes à coups de coudes, avec des jurons étouffés. Et, dans ce temps, à l'entrée du petit chœur, le curé récitait toujours des versets de l'évangile, et les sous tombaient toujours, emplissant presque la soupière du sacristain.

De la cohue pressée sortaient des gens qui se rebouton-naient, des femmes qui s'agrafaient ou rattachaient leurs bas bleus avec le bout de chanvre ou de lisière qui leur servait de lie-chausses. Et peu à peu, comme il ne venait plus personne, le tas diminuait de tous ceux qui avaient satisfait leur manie superstitieuse, et bientôt il n'y eut plus là que quelques vieilles folles qui ne pouvaient se décider à s'en

aller. Alors, des coins de la chapelle où ils attendaient, sortirent, se traînant, clopinant, des malades, des infirmes, des estropiés, des impotents qui n'avaient pas osé se fourrer dans la foule où on les aurait pilés ; et ils vinrent se frotter à leur tour, étalant sans vergogne leurs hideuses misères, et se rendant charitablement un bon office lorsque l'endroit malade le requérait. Le malheureux saint frotta encore quelques échines tordues, quelques jambes pourries, quelques bras desséchés ; il subit encore quelques sales attouchements de plaies croûteuses ou vives, d'ulcères suppurants, et puis enfin fut replacé, tranquille pour un an, dans sa niche, par le marguillier qui avait cessé de recevoir des sous, le curé ayant cessé de réciter ses versets d'évangile, faute de pratiques. Et, tout le monde étant parti, il ne resta plus sur le pavé, plein de terre et de gravats apportés par les pieds des dévotieux, que des boutons arrachés dans la précipitation et plusieurs morceaux de jarretières cassées.

J'ai ouï dire que, depuis ce temps-là, cette dévotion a beaucoup perdu et que les gens n'y courent plus à troupeaux comme jadis. La foi à ce tronçon de pierre informe, qu'on appelle le saint, s'en est allée, comme tant d'autres belles choses, et il n'y a plus guère que les Limousins qui font semblant d'y croire à cause de leurs melons. Mais, en revanche, ceux qui ont absolument besoin d'être trompés s'en vont porter leur argent aux diseuses de bonne aventure dans les foires.

Lorsque je sortis, je trouvai les deux droles qui revenaient de faire un petit tour toutes seules, et il fut question de partir. Bien entendu, je voulus leur faire un bout de conduite, car c'est à peine si, dans cette foule, j'avais pu parler tranquillement à Lina. Pour dire la vérité, cette dévotion ne va pas bien pour les amoureux : on est toujours en vue, dans ce vallon de la Laurence où il n'y a que des prés, et, d'un côté comme de l'autre, des coteaux de vignes, à la réserve de la garenne du château de la Faye. Quoique sans mauvaises intentions, on aime à se cacher un peu. Ah! ce n'est pas comme au pèlerinage de Fonpeyrine, où l'on est au beau milieu des bois.

Nous nous en fûmes donc tous les trois, suivant d'abord le

grand chemin d'Angoulême à Sarlat, qui passe dans la combe, le long des prés de Beaupuy, pour monter ensuite à la Bouyérie et aux Quatre-Bornes. Je tenais Lina par la taille et par une main, marchant tout doucement et lui parlant de choses et d'autres : combien j'étais content de cette journée, tout le plaisir que j'avais eu à la passer avec elle, et aussi comment nous pourrions faire pour nous revoir. Bertrille côtoyait Lina, mais, de temps en temps, la bonne fille faisait semblant de ramasser quelque fleurette sur le bord du chemin, et restait un peu en arrière pour nous mieux laisser causer. Lorsque nous fûmes aux Quatre-Bornes, j'aurais dû les quitter, mais je dis à Lina :

— Je vais aller avec vous autres un peu plus loin.

Et nous voilà suivant le chemin tracé par les charrettes à travers les grands bois châtaigniers. Nous étions si occupés à parler, Lina et moi, que nous fûmes près de l'Orlégie sans nous en être aperçus. Mais la Bertrille, qui, elle, était dépareillée, me dit alors :

— Vous ferez bien de nous laisser là ; il vaut mieux qu'on ne nous voie pas ensemble dans le village.

Ça m'ennuyait bien, mais, comme je sentais que c'était raisonnable, de crainte de faire avoir des reproches à Lina, je les laissai après les avoir embrassées toutes deux, Bertrille la première, et ma bonne amie si longuement que l'autre me dit en riant :

— Vous voulez donc la manger!

Je lâchai Lina sur ces paroles, et elles s'en furent. Pour moi, appuyant sur la gauche, j'allai descendre dans la combe qui vient de dessous Bars, et je suivis le ruisseau de Thonac, qui n'est guère qu'un fossé jusqu'au moulin de la Grandie. A la rencontre de la combe de Valmassingeas, qui rejoint l'autre, et avec elle s'élargit en vallon, je trouvai un homme qui portait sur l'épaule, avec son bâton, quelque chose de rond noué dans son mouchoir, Lorsqu'on rencontre, ce jour-là, quelqu'un portant un melon, on peut dire qu'il vient de la Saint-Rémy.

— Et vous en venez donc aussi ? lui dis-je.

— Eh ! oui, fit-il en tournant un peu la tête vers son melon, comme qui dit : « Vous le voyez ».

Là-dessus, nous cheminâmes en causant. L'homme me

dit qu'il était de la Voulparie, dans la commune de Sergeac, et qu'il venait de se frotter à saint Rémy, pour un mal de tête qui le prenait de temps en temps et le rendait quasi imbécile. Puis il se mit à parler de la fête, et s'en alla remarquer que notre curé n'y était point.

— Aussi bien y étaient-ils assez tout de même, lui répliquai-je, pour manger le fricot du curé d'Auriac !

— Sans doute, fit l'homme, mais avec ça, comme voisin, il aurait dû être à cette dévotion où les gens viennent de si loin ; mais on dit qu'il ne croit pas à grand'chose, et même qu'il ne se conduit pas trop bien.

— Et qui dit ça ?

— On le dit.

— Ceux qui le disent sont des imbéciles !

— En ce cas, il y a beaucoup d'imbéciles devers chez nous, car les gens ne se gênent pas pour le dire.

— Et peut-être vous en êtes, de ceux-là qui le disent?

— Moi, je ne dis que ce que j'ai ouï dire ; et, probablement, tout le monde dans notre paroisse, le curé en tête, ne le dirait pas si ça n'était pas vrai. Lorsqu'un bruit court comme ça, on peut bien croire qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Le rouge m'était monté et je le rabrouai rudement :

— Pour les pauvres sottards qui croient bêtement tout ce que leur dit votre curé, ils sont pardonnables ; mais quant à lui, qui sait aussi bien que personne que le curé Bonal est un brave homme et un digne prêtre, je vous le dis, c'est un pas grand'chose !

Et nous continuions à disputer et noiser en marchant, moi faisant de notre curé tous les éloges qu'il méritait, l'homme répétant tout le mal qu'il en avait entendu raconter, lorsque, à un moment donné, en face de la petite combe de Glaudou, sur une parole qu'il lâcha, touchant la demoiselle Hermine, je le pris au collet et je le secouai fortement :

— Sacré animal ! je vois bien, à cette heure, que saint Rémy est un pauvre saint, car tu as eu beau te frotter la tête, tu es resté plus bête qu'un âne !

Et lui, de son côté, m'ayant attrapé par le col de ma blouse, nous nous saboulions comme à prix fait, tandis que le melon roulait dans le chemin.

L'homme était plus âgé que moi de cinq ou six ans, mais tout de même je le jetai à terre, et je lui bourrai la figure à coups de poing, de manière que je lui fis saigner le nez. Ayant un peu passé ma colère, je le lâchai ; il se releva, ramassa son melon qui s'était quelque peu écrabouillé en tombant, et, sentant qu'il n'était pas le plus fort, continua sa route, non sans me faire des menaces de nous revoir.

— Quand tu voudras, grand essoti ! lui criai-je.

Et, montant dans le coteau rocheux à travers les taillis de chênes clairsemés, je fus bientôt à Fanlac.

Je fis mon possible, en arrivant, pour ne pas rencontrer le curé, mais, justement, je m'en allai me jeter dans ses jambes. Il connut d'abord à ma blouse déchirée que je m'étais battu, et il me demanda à quel sujet. J'étais un peu embarrassé, ne voulant pas mentir, et ne voulant pas lui dire non plus de quoi il s'agissait. Pourtant, pressé de questions, je finis par lui avouer l'affaire :

— Ma foi, monsieur le curé, c'est à cause de vous.

Et je lui racontai tout, excepté qu'on eût parlé de la demoiselle Hermine.

— Mon garçon, me dit-il quand j'eus fini, je te sais gré du sentiment qui t'a porté à prendre ma défense ; mais, une autre fois, il faut être plus patient : allons, va te changer...

La Fantille, à qui je dus aussi expliquer les accrocs de ma blouse, ne fut pas du même avis que le curé ; elle dit que j'avais bien fait de corriger l'homme.

— Je te pétasserai toujours de bon cœur, lorsque tu auras été déchiré en pareille occasion !

— Allons, allons ! Fantille. Il faut être plus doux et savoir supporter les injures et les calomnies.

— Oh ! vous, monsieur le curé, vous vous laisseriez agoniser de sottises sans rien dire.

Le curé sourit un peu, et s'en fut écrire dans sa chambre.

Moi, je me doutais bien que toutes ces méchancetés répandues par les curés, d'après le mot d'ordre des jésuites prêcheurs, n'annonçaient rien de bon. « Sans doute, me disais-je, afin de préparer les gens à une mesure de rigueur contre

CHEMINS DE FER DE L'EST

VOYAGES CIRCULAIRES

et Excursions à Prix réduits

CHAPITRE I

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE SAISON

A — *EN FRANCE*

1° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR de famille, de 1re et 2e classe, valables 30 jours,** délivrés dans toutes les gares du réseau de l'**EST**, pour les stations de : **Bains, Bourbonne-les-Bains, Bussang, Contrexéville, Gérardmer, Givet, Luxeuil-les-Bains, Martigny-les-Bains, Plombières-les-Bains, Sermaize-les-Bains** et **Vittel**, aux familles d'au moins *trois personnes* payant place entière et voyageant ensemble, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres **(aller et retour compris)**, ainsi qu'aux serviteurs attachés à la famille.

Par exception, le billet pour les serviteurs pourra être de 3e classe (*).

Délivrance des billets : du **15 Mai** au **15 Septembre** inclus.

2° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR de Bains de mer valables 33 jours,** délivrés par les gares du Réseau de l'**EST** pour certaines stations balnéaires desservies par les Chemins de fer de l'ÉTAT, d'ORLÉANS, de l'OUEST et du NORD (*). — Délivrance des billets : du **samedi, veille de la Fête des Rameaux** au **31 Octobre** inclus.

3° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR valables 33 jours,** délivrés conjointement avec les billets des Voyages circulaires **Paris-Vosges** (ou **Laon-Vosges**, suivant le cas) par les gares des Chemins de fer de l'ETAT, d'ORLÉANS, de l'OUEST et du NORD (*). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

4° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR** au départ de **Châlons-sur-Marne, Épernay, Sainte-Menehould, Reims, Vouziers, Rethel, Amagne-Lucquy, Mézières-Charleville, Longuyon, Montmédy, Stenay** et **Sedan** pour **Givet** (**). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

(*) Sur les Réseaux de l'Est, de l'Etat, d'Orléans et du Nord, les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place et ont droit au transport gratuit de 20 kilogrammes de Bagages. — Sur le Réseau de l'Ouest, il n'est délivré de demi-billets à prix réduits pour les enfants que lorsqu'ils voyagent au nombre de deux au moins.

(** Les bagages que les voyageurs peuvent prendre avec eux dans les voitures sont seuls admis.

AVIS IMPORTANT. — La durée de validité des billets figurant sous les rubriques 1o, 2o, 3o ci-dessus, peut être prolongée une ou plusieurs fois moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 pour 100 du prix initial du billet

B — *A L'ÉTRANGER*

BILLETS D'ALLER ET RETOUR : 1° De **Paris** à **Berne, Bâle, Rheinfelden, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Ragatz, Landquart, Davos-Platz, Coire** et **Thusis** (via **Belfort-Delle** ou **Belfort-Petit-Croix**) et de **Paris** à **Baden-Baden**, via **Avricourt-Strasbourg.**

PRIX DES BILLETS		1re CL. FR. C.	2me CL. FR. C.	3me CL. FR. C.	DURÉE DE VALIDITÉ
DE PARIS à	BERNE et retour et vice versa (Aller et retour via Delle-Delémont-Bienne ou Aller via Delle-Delémont-Bienne et Retour Bienne-Neuchâtel-Verrières ou v.v.)	101 »	75 »	50 »	60 jours
	BALE et retour et vice versa	96 »	71 »	» »	
	RHEINFELDEN et retour, sans réciprocité	98 90	73 »	» »	
	LUCERNE et retour et vice versa	112 20	83 15	» »	
	ZURICH et retour et vice versa	111 05	82 »	» »	
	EINSIEDELN et retour, sans réciprocité	120 20	88 40	» »	
	RAGATZ et retour, sans réciprocité	127 30	93 45	» »	
	LANDQUART et retour, sans réciprocité	128 50	94 25	» »	
	DAVOS-PLATZ et retour, sans réciprocité	152 50	110 25	» »	
	COIRE et retour, sans réciprocité	130 90	95 90	» »	
	THUSIS et retour, sans réciprocité	139 90	102 65	» »	
	BADEN-BADEN et retour, sans réciprocité	102 80	70 20	» »	

2° De **Reims, Mézières-Charleville, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Nancy, Troyes** et **Chaumont** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Berne** et **Interlaken.** (Pour les prix consulter le livret).

3° De **Dunkerque, Calais** (Maritime), **Calais** (Ville), **Boulogne** (Ville), **Boulogne** (Tintelleries) **Abbeville, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, Arras, Amiens, Saint-Quentin** et **Tergnier** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Berne et Interlaken.** (Pour les prix consulter le livret.)

Les voyageurs munis de billets du § 3° peuvent suivre à leur choix, à l'aller comme au retour, soit l'itinéraire **Laon, Blesme, Chaumont**, soit l'itinéraire **Laon, Nancy, Epinal.**

Durée de validité des billets des §§ 2° et 3° ci-dessus : **60** jours.

Délivrance des billets des §§ 1°, 2° et 3° : du **1er Mai** au **15 Octobre**, sauf ceux de ou pour **Berne** qui sont délivrés à partir du **15 Avril.**

4° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR** de **Bruxelles** (Nord), **Namur et Liège** (Guillemins) à **Nancy**, délivrés conjointement avec les billets des Voyages circulaires indiqués à la page suivante § 2 au départ de **Nancy** pour visiter les **Vosges.**

Durée de validité des billets : **15** jours. — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre.**

CHAPITRE II

VOYAGES CIRCULAIRES ET EXCURSIONS

A — *EN FRANCE*

1° Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES et BELFORT

avec arrêts facultatifs à toutes les stations du parcours

BILLETS INDIVIDUELS(*)

Prix des billets valables pendant **33 Jours :** 1re CL. **85** fr. ; 2e CL. **62** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

A — De PARIS à PARIS

ITINÉRAIRE. — **Paris, Epernay, Pagny-sur-Meuse** (**Pagny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Domrémy-Maxey-sur-Meuse** et retour) (1), **Nancy, Lunéville, Badonviller, Etival-Clairefontaine, Saint-Dié, Fraize, Gérardmer, Remiremont** (ou **Nancy, Epinal, Gérardmer, Fraize, Remiremont**), **Cornimont, Bussang, Epinal, Plombières-les-Bains, Faymont, Aillevillers, Lure, Giromagny, Belfort, Port-d'Atelier-Amance** (ou **Aillevillers, Port-d'Atelier-Amance**), **Vitrey** (**Vitrey, Bourbonne-les-Bains** et retour) (2), **Langres-Marne, Chaumont, Troyes, Paris** ou *vice versa.*

B — De LAON à LAON

ITINÉRAIRE. — **Laon, Reims, Blesme-Haussignemont, Pagny-sur-Meuse** (**Pagny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Domrémy-Maxey-sur-Meuse** et retour) (1), **Nancy, Lunéville, Badonviller, Etival-Clairefontaine, Saint-Dié, Fraize, Gérardmer, Remiremont** (ou **Nancy, Epinal, Gérardmer, Fraize, Remiremont**), **Cornimont, Bussang, Epinal, Plombières-les-Bains, Faymont, Aillevillers, Lure, Giromagny, Belfort, Port-d'Atelier-Amance** (ou **Aillevillers, Port-d'Atelier-Amance**), **Vitrey** (**Vitrey, Bourbonne-les Bains** et retour) (2), **Langres-Marne, Chaumont, Blesme-Haussignemont, Reims, Laon** ou *vice versa.*

CES BILLETS SONT DÉLIVRÉS A TOUTES LES GARES SITUÉES ENTRE PARIS OU LAON ET BAR-LE-DUC INCLUS VIA CHALONS-SUR MARNE, D'UNE PART ET ENTRE PARIS OU LAON ET CHAUMONT INCLUS, D'AUTRE PART

NOTA. — Les voyageurs partis soit de **Paris** soit de **Laon** ou d'un point situé entre **Paris** ou **Laon** et **Bar-le-Duc** par la ligne d'**Avricourt**, peuvent rentrer à leur point de départ par la même ligne, à condition qu'ils n'aient utilisé aucun des coupons valables pour les parcours **Epinal, Plombières-les-Bains, Faymont, Aillevillers, Port-d'Atelier-Amance** (ou **Belfort**), **Paris** ou **Laon**, suivant le cas.

De même, les voyageurs partis soit de **Paris** soit de **Laon** ou d'un point situé entre **Paris** ou **Laon** et **Chaumont** par la ligne de **Belfort**, peuvent rentrer à leur point de départ par la même ligne, à condition qu'ils n'aient utilisé aucun des coupons valables pour les parcours **Plombières-les-Bains, Epinal, Nancy, Pagny-sur-Meuse, Paris** ou **Laon**, suivant le cas. Les voyageurs n'ont droit alors, au retour, à d'autres arrêts que ceux qui résultent des correspondances de trains aux stations intermédiaires.

2° Voyages circulaires pour visiter les VOSGES (*)

avec arrêts facultatifs à toutes les stations du parcours

1er ITINÉRAIRE. — **Nancy, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gérardmer, Fraize, St-Dié, Etival-Clairefontaine, Badonviller, Lunéville, Nancy** ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **10 Jours.** — 1re CL. **24** fr. ; 2e CL. **18** fr. ; 3e CL. **13** fr.

2e ITINÉRAIRE. — **Nancy, Toul, Pagny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Domrémy-Maxey-sur-Meuse, Neufchâteau, Mirecourt, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gérardmer, Fraize, St-Dié, Etival-Clairefontaine, Badonviller, Lunéville, Nancy** ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **15 Jours.** — 1re CL. **33** fr. ; 2e CL. **25** fr. ; 3e CL. **18** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre inclus**, à toutes les gares du parcours.

(*) Les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place et ont droit au transport gratuit de 20 kilogrammes de Bagages.

(1) Les Voyageurs qui désireraient s'arrêter à **Pagny-sur-Meuse**, pour se rendre à **Vaucouleurs** et à **Domrémy-Maxey-sur-Meuse**, auront à payer les suppléments suivants pour l'aller et le retour : 1re classe, **4** fr. **80**. — 2e classe, **3** fr. **65**.

(2) Les Voyageurs qui désireraient s'arrêter à **Vitrey** pour se rendre à **Bourbonne-les-Bains** auront à payer les suppléments suivants pour l'aller et le retour : 1re classe, **2** fr. **80**. — 2e classe, **1** fr. **90**.

AVIS IMPORTANT. — La durée de validité des billets circulaires pour visiter les *Vosges* peut être, à deux reprises, prolongée de *moitié*, moyennant paiement pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 pour 100 du prix initial du billet.

3° Voyages d'excursion pour visiter les VOSGES (*)

avec arrêts facultatifs à toutes les stations du parcours

ITINÉRAIRE. — Epinal, Arches, Gérardmer, Fraize, Saint-Dié et retour par **Arches** ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **5 Jours**. — 1re CL. **11** fr.; 2e CL. **8** fr.; 3e CL. **6** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus, à toutes les gares du parcours.

(*) Voir le Renvoi à la page précédente.

Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES

BILLETS COLLECTIFS (*)

Il est délivré également des billets collectifs aux familles d'au moins 4 personnes payant place entière et voyageant ensemble.

Le prix s'obtient en ajoutant, au prix de 3 billets individuels, la moitié du prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de 3.

Les billets sont collectifs et nominatifs (1).

Les titulaires d'un même billet collectif sont tenus de voyager ensemble. En conséquence, si, pour un motif quelconque, une ou plusieurs personnes dénommées sur le billet collectif ne pouvaient faire le voyage par le même train que les porteurs de ce billet, elles auraient à prendre, pour leur voyage, un billet ordinaire sur le prix duquel il ne serait rien déduit.

(*) Voir le Renvoi à la page précédente.

(1) Ils ne peuvent servir qu'aux personnes d'une même famille, savoir : père, mère, enfant, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère, gendre et belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille. Ces derniers pourront, lorsque la demande en sera faite en même temps que celle du billet, prendre place dans une autre classe de voiture (2° classe pour les deux itinéraires A et B du § 1° et 2° ou 3e classe pour les itinéraires des §§ 2° et 3°) ou même dans un autre train que la famille. Dans ce cas il sera délivré deux billets distincts, l'un pour la famille, l'autre pour les serviteurs, et le prix des deux billets sera établi d'après le nombre total des personnes, en commençant par compter, au tarif plein, les voyageurs faisant partie de la famille et ensuite, s'il y a lieu, pour parfaire le nombre des quatre personnes payant le tarif plein, les serviteurs. Ces billets seront signés, avant usage, par les personnes qui y sont dénommées *(les enfants de 3 à 7 ans exceptés)* et seront présentés à toute réquisition des agents de la Compagnie auxquels les voyageurs sont tenus de donner leur signature chaque fois qu'elle leur est demandée.

B — *A L'ÉTRANGER*

POUR VISITER :

1° La VALLÉE de la MEUSE, HASTIÈRE et DINANT

Prix des billets valables pendant **15 Jours :** 1re CL. **42** fr. **35**; 2me CL. **31** fr. **25**; 3me CL. **23** fr. **20**.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre.**

La durée de validité de ces billets peut être prolongée de 10 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 pour 100 du prix initial du billet.

2° Le GRAND-DUCHÉ de LUXEMBOURG, les GROTTES de HAN et de ROCHEFORT, les BORDS de la MEUSE, les ARDENNES, le CHATEAU de PIERREFONDS et COMPIÈGNE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :**

1er **ITINÉRAIRE** *via* **Luxembourg, Arlon, Marloie :** 1re CL. **77** fr. **20**; 2me CL. **57** fr. **65**.

2me **ITINÉRAIRE** *via* **Luxembourg, Spa, Liège, Marloie :** 1re CL. **87** fr. **70**; 2me CL. **65** fr. **80**.

Délivrance des Billets : du **1er Mai** au **30 Septembre.**

3° Les BORDS du RHIN et la BELGIQUE

A — **Au départ de LONDRES**

1er **ITINÉRAIRE** *via* **Douvres-Calais** ou **Folkestone-Boulogne, Amiens, Paris** (Nord), **Paris** (Est), **Strasbourg, Bords du Rhin** (**Mayence-Cologne** par chemin de fer ou par bateau à vapeur) **Bruxelles** ou **Malines, Ostende, Douvres, Londres** ou *vice versa.*

Prix des billets valables pendant **45 Jours :** 1re CL. **209** fr. **10**; 2e CL. **155** fr. **75** (*)

2me **ITINÉRAIRE** *via* **Douvres-Calais** ou **Folkestone-Boulogne, Amiens, Paris** (Nord), **Paris** (Est), **Strasbourg, Bords du Rhin** (**Mayence-Cologne** par chemin de fer ou par bateau à vapeur) **Bruxelles, Lille, Calais, Douvres, Londres** ou *vice versa.*

Prix des billets valables pendant **45 Jours :** 1re CL. **220** fr. **95**; 2e CL. **164** fr. **45** (*)

B — **Au départ de PARIS par la ligne de l'Est et retour par la ligne du Nord** ou *vice versa.*

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **127** fr. **70**; 2e CL. **95** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **30 Septembre.**

NOTA. — Pour les billets au départ de **Londres**, la traversée de **Paris** n'est pas comprise dans le prix de ces billets, les voyageurs devront se rendre à leurs frais de la gare du Nord à celle de l'Est ou réciproquement.

(*) Il est perçu en sus de ces prix une taxe spéciale de port de **2 fr. 50** par billet au profit de la Chambre de Commerce de Douvres.

B — *A L'ÉTRANGER* (Suite)

4° L'EST de la SUISSE (y compris les GRISONS [HAUTE-ENGADINE]) et le SUD du GRAND-DUCHÉ de BADE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **127** fr. **50**; 2e CL. **91** fr. (*)

5° La SUISSE ORIENTALE, l'ENGADINE, les ALPES (Cols du Splugen, du Bernardin et du Luckmanier) les Lacs de COME, de LUGANO, MAJEUR, des 4 CANTONS et le SAINT-GOTHARD

Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **139** fr. **40**; 2e CL. **102** fr. **30** (*)

6° La SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS, les ALPES et le LAC de GENÈVE

Prix des billets valables pendant { **30 Jours :** 1re CL. **135** fr.; 2e CL. **101** fr. (*)
{ **60 Jours :** 1re CL. **146** fr.; 2e CL. **109** fr. (**)

7° Le JURA BERNOIS, la SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS et les ALPES

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **125** fr.; 2e CL. **94** fr. (*)

8° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **163** fr. **75**; 2e CL. **119** fr. **80** (*)

9° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **242** fr.; 2e CL. **167** fr. **95** (*)

10° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE-HONGRIE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **60 Jours :** 1re CL. **293** fr. **35**; 2e CL. **205** fr. **25** (*)

(*) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **30 Septembre**.
(**) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **31 Août**.

DEMANDES DE BILLETS

Les demandes de billets circulaires aux gares du réseau de l'Est (celles de Paris exceptées) doivent être faites au moins trois jours avant le jour du départ.

ARRÊTS

D'une manière générale, les voyageurs ont le droit de s'arrêter:

En France et à l'Étranger, à toutes les gares du parcours desservies par les trains, à la condition de faire apposer, à l'arrivée, le timbre à date de la gare d'arrêt.

BAGAGES

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages sur les parcours français seulement.

Exceptionnellement, les billets du § 3° (Bords du Rhin au départ de Paris) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur les parcours allemands ci-après : Francfort-sur-Mein, Mayence ou Wiesbaden, Bingerbrück ou Rüdesheim, Coblence ou Ems, Cologne, Aix-la-Chapelle, Herbesthal et Münster-am-Stein, Bingerbrück.— Les billets du § 3° (Bords du Rhin, au départ de Londres) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur tout le parcours.

NOTA. — Pour tous autres renseignements, consulter le Livret des Voyages circulaires et Excursions, que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement sur demande affranchie.

Imp. MAULDE, DOUMENC et Cie, rue de Rivoli, 144, Bc 639

Avril 1899.

CHEMINS DE FER DE L'EST

VOYAGES CIRCULAIRES

et Excursions à Prix réduits

CHAPITRE I

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE SAISON

A — *EN FRANCE*

1° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR de famille, de 1re et 2e classe, valables 30 jours,** délivrés dans toutes les gares du réseau de l'**EST**, pour les stations de : **Bains, Bourbonne-les-Bains, Bussang, Contrexéville, Gérardmer, Givet, Luxeuil-les-Bains, Martigny-les-Bains, Plombières-les-Bains, Sermaize-les-Bains** et **Vittel**, aux familles d'au moins *trois personnes* payant place entière et voyageant ensemble, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres **(aller et retour compris)**, ainsi qu'aux serviteurs attachés à la famille.

Par exception, le billet pour les serviteurs pourra être de 3e classe (*).

Délivrance des billets : du **15 Mai** au **15 Septembre** inclus.

2° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR de Bains de mer valables 33 jours,** délivrés par les gares du Réseau de l'**EST** pour certaines stations balnéaires desservies par les Chemins de fer de l'ÉTAT, d'ORLÉANS, de l'OUEST et du NORD (*). — Délivrance des billets : du **samedi, veille de la Fête des Rameaux** au **31 Octobre** inclus.

3° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR valables 33 jours,** délivrés conjointement avec les billets des Voyages circulaires **Paris-Vosges** (ou **Laon-Vosges**, suivant le cas) par les gares des Chemins de fer de l'ETAT, d'ORLÉANS, de l'OUEST et du NORD (*). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

4° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR** au départ de **Châlons-sur-Marne, Épernay, Sainte-Menehould, Reims, Vouziers, Rethel, Amagne-Lucquy, Mézières-Charleville, Longuyon, Montmédy, Stenay** et **Sedan** pour **Givet** (**). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

(*) Sur les Réseaux de l'Est, de l'Etat, d'Orléans et du Nord, les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place et ont droit au transport gratuit de 20 kilogrammes de Bagages. — Sur le Réseau de l'Ouest, il n'est délivré de demi-billets à prix réduits pour les enfants que lorsqu'ils voyagent au nombre de deux au moins.

(** Les bagages que les voyageurs peuvent prendre avec eux dans les voitures sont seuls admis.

AVIS IMPORTANT. — La durée de validité des billets figurant sous les rubriques 1o, 2o, 3o ci-dessus, peut être prolongée une ou plusieurs fois moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 pour 100 du prix initial du billet

B — *A L'ÉTRANGER*

BILLETS D'ALLER ET RETOUR : 1° De **Paris** à **Berne, Bâle, Rheinfelden, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Ragatz, Landquart, Davos-Platz, Coire** et **Thusis** (via **Belfort-Delle** ou **Belfort-Petit-Croix**) et de **Paris** à **Baden-Baden**, via **Avricourt-Strasbourg.**

PRIX DES BILLETS		1re CL. FR. C.	2me CL. FR. C.	3me CL. FR. C.	DURÉE DE VALIDITÉ
DE PARIS à	BERNE et retour et vice versa (Aller et retour via Delle-Delémont-Bienne ou Aller via Delle-Delémont-Bienne et Retour Bienne-Neuchâtel-Verrières ou v.v.)	101 »	75 »	50 »	60 jours
	BALE et retour et vice versa	96 »	71 »	» »	
	RHEINFELDEN et retour, sans réciprocité	98 90	73 »	» »	
	LUCERNE et retour et vice versa	112 20	83 15	» »	
	ZURICH et retour et vice versa	111 05	82 »	» »	
	EINSIEDELN et retour, sans réciprocité	120 20	88 40	» »	
	RAGATZ et retour, sans réciprocité	127 30	93 45	» »	
	LANDQUART et retour, sans réciprocité	128 50	94 25	» »	
	DAVOS-PLATZ et retour, sans réciprocité	152 50	110 25	» »	
	COIRE et retour, sans réciprocité	130 90	95 90	» »	
	THUSIS et retour, sans réciprocité	139 90	102 65	» »	
	BADEN-BADEN et retour, sans réciprocité	102 80	70 20	» »	

2° De **Reims, Mézières-Charleville, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Nancy, Troyes** et **Chaumont** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Berne** et **Interlaken.** (Pour les prix consulter le livret).

3° De **Dunkerque, Calais** (Maritime), **Calais** (Ville), **Boulogne** (Ville), **Boulogne** (Tintelleries) **Abbeville, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, Arras, Amiens, Saint-Quentin** et **Tergnier** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Berne et Interlaken.** (Pour les prix consulter le livret.)

Les voyageurs munis de billets du § 3° peuvent suivre à leur choix, à l'aller comme au retour, soit l'itinéraire **Laon, Blesme, Chaumont**, soit l'itinéraire **Laon, Nancy, Epinal.**

Durée de validité des billets des §§ 2° et 3° ci-dessus : **60** jours.

Délivrance des billets des §§ 1°, 2° et 3° : du **1er Mai** au **15 Octobre**, sauf ceux de ou pour **Berne** qui sont délivrés à partir du **15 Avril.**

4° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR** de **Bruxelles** (Nord), **Namur** et **Liège** (Guillemins) à **Nancy**, délivrés conjointement avec les billets des Voyages circulaires indiqués à la page suivante § 2 au départ de **Nancy** pour visiter les **Vosges.**

Durée de validité des billets : **15** jours. — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre.**

CHAPITRE II

VOYAGES CIRCULAIRES ET EXCURSIONS

A — *EN FRANCE*

1° Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES et BELFORT

avec arrêts facultatifs à toutes les stations du parcours

BILLETS INDIVIDUELS(*)

Prix des billets valables pendant **33 Jours :** 1re CL. **85** fr. ; 2e CL. **62** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

A — De PARIS à PARIS

ITINÉRAIRE. — **Paris, Epernay, Pagny-sur-Meuse** (**Pagny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Domrémy-Maxey-sur-Meuse** et retour) (1), **Nancy, Lunéville, Badonviller, Etival-Clairefontaine, Saint-Dié, Fraize, Gérardmer, Remiremont** (ou **Nancy, Epinal, Gérardmer, Fraize, Remiremont**), **Cornimont, Bussang, Epinal, Plombières-les-Bains, Faymont, Aillevillers, Lure, Giromagny, Belfort, Port-d'Atelier-Amance** (ou **Aillevillers, Port-d'Atelier-Amance**), **Vitrey** (**Vitrey, Bourbonne-les-Bains** et retour) (2), **Langres-Marne, Chaumont, Troyes, Paris** ou *vice versa.*

B — De LAON à LAON

ITINÉRAIRE. — **Laon, Reims, Blesme-Haussignemont, Pagny-sur-Meuse** (**Pagny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Domrémy-Maxey-sur-Meuse** et retour) (1), **Nancy, Lunéville, Badonviller, Etival-Clairefontaine, Saint-Dié, Fraize, Gérardmer, Remiremont** (ou **Nancy, Epinal, Gérardmer, Fraize, Remiremont**), **Cornimont, Bussang, Epinal, Plombières-les-Bains, Faymont, Aillevillers, Lure, Giromagny, Belfort, Port-d'Atelier-Amance** (ou **Aillevillers, Port-d'Atelier-Amance**), **Vitrey** (**Vitrey, Bourbonne-les Bains** et retour) (2), **Langres-Marne, Chaumont, Blesme-Haussignemont, Reims, Laon** ou *vice versa.*

CES BILLETS SONT DÉLIVRÉS A TOUTES LES GARES SITUÉES ENTRE PARIS OU LAON ET BAR-LE-DUC INCLUS VIA CHALONS-SUR-MARNE, D'UNE PART ET ENTRE PARIS OU LAON ET CHAUMONT INCLUS, D'AUTRE PART

NOTA. — Les voyageurs partis soit de **Paris** soit de **Laon** ou d'un point situé entre **Paris** ou **Laon** et **Bar-le-Duc** par la ligne d'**Avricourt**, peuvent rentrer à leur point de départ par la même ligne, à condition qu'ils n'aient utilisé aucun des coupons valables pour les parcours **Epinal, Plombières-les-Bains, Faymont, Aillevillers, Port-d'Atelier-Amance** (ou **Belfort**), **Paris** ou **Laon**, suivant le cas.

De même, les voyageurs partis soit de **Paris** soit de **Laon** ou d'un point situé entre **Paris** ou **Laon** et **Chaumont** par la ligne de **Belfort**, peuvent rentrer à leur point de départ par la même ligne, à condition qu'ils n'aient utilisé aucun des coupons valables pour les parcours **Plombières-les-Bains, Epinal, Nancy, Pagny-sur-Meuse, Paris** ou **Laon**, suivant le cas. Les voyageurs n'ont droit alors, au retour, à d'autres arrêts que ceux qui résultent des correspondances de trains aux stations intermédiaires.

2° Voyages circulaires pour visiter les VOSGES (*)

avec arrêts facultatifs à toutes les stations du parcours

1er ITINÉRAIRE. — **Nancy, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gérardmer, Fraize, St-Dié, Etival-Clairefontaine, Badonviller, Lunéville, Nancy** ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **10 Jours.** — 1re CL. **24** fr. ; 2e CL. **18** fr. ; 3e CL. **13** fr.

2e ITINÉRAIRE. — **Nancy, Toul, Pagny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Domrémy-Maxey-sur-Meuse, Neufchâteau, Mirecourt, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gérardmer, Fraize, St-Dié, Etival-Clairefontaine, Badonviller, Lunéville, Nancy** ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **15 Jours.** — 1re CL. **33** fr. ; 2e CL. **25** fr. ; 3e CL. **18** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre inclus**, à toutes les gares du parcours.

(*) Les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place et ont droit au transport gratuit de 20 kilogrammes de Bagages.

(1) Les Voyageurs qui désireraient s'arrêter à **Pagny-sur-Meuse**, pour se rendre à **Vaucouleurs** et à **Domrémy-Maxey-sur-Meuse**, auront à payer les suppléments suivants pour l'aller et le retour : 1re classe, **4** fr. **80**. — 2e classe, **3** fr. **65**.

(2) Les Voyageurs qui désireraient s'arrêter à **Vitrey** pour se rendre à **Bourbonne-les-Bains** auront à payer les suppléments suivants pour l'aller et le retour : 1re classe, **2** fr. **80**. — 2e classe, **1** fr. **90**.

AVIS IMPORTANT. — La durée de validité des billets circulaires pour visiter les *Vosges* peut être, à deux reprises, prolongée de *moitié*, moyennant paiement pour chaque prolongation, d'un supplément de **10** pour **100** du prix initial du billet.

3° Voyages d'excursion pour visiter les VOSGES (*)

avec arrêts facultatifs à toutes les stations du parcours

ITINÉRAIRE. — Epinal, Arches, Gérardmer, Fraize, Saint-Dié et retour par **Arches** ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **5 Jours**. — 1re CL. **11** fr.; 2e CL. **8** fr.; 3e CL. **6** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus, à toutes les gares du parcours.

(*) Voir le Renvoi à la page précédente.

Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES

BILLETS COLLECTIFS (*)

Il est délivré également des billets collectifs aux familles d'au moins 4 personnes payant place entière et voyageant ensemble.

Le prix s'obtient en ajoutant, au prix de 3 billets individuels, la moitié du prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de 3.

Les billets sont collectifs et nominatifs (1).

Les titulaires d'un même billet collectif sont tenus de voyager ensemble. En conséquence, si, pour un motif quelconque, une ou plusieurs personnes dénommées sur le billet collectif ne pouvaient faire le voyage par le même train que les porteurs de ce billet, elles auraient à prendre, pour leur voyage, un billet ordinaire sur le prix duquel il ne serait rien déduit.

(*) Voir le Renvoi à la page précédente.

(1) Ils ne peuvent servir qu'aux personnes d'une même famille, savoir : père, mère, enfant, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère, gendre et belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille. Ces derniers pourront, lorsque la demande en sera faite en même temps que celle du billet, prendre place dans une autre classe de voiture (2° classe pour les deux itinéraires A et B du § 1° et 2° ou 3e classe pour les itinéraires des §§ 2° et 3°) ou même dans un autre train que la famille. Dans ce cas il sera délivré deux billets distincts, l'un pour la famille, l'autre pour les serviteurs, et le prix des deux billets sera établi d'après le nombre total des personnes, en commençant par compter, au tarif plein, les voyageurs faisant partie de la famille et ensuite, s'il y a lieu, pour parfaire le nombre des quatre personnes payant le tarif plein, les serviteurs. Ces billets seront signés, avant usage, par les personnes qui y sont dénommées *(les enfants de 3 à 7 ans exceptés)* et seront présentés à toute réquisition des agents de la Compagnie auxquels les voyageurs sont tenus de donner leur signature chaque fois qu'elle leur est demandée.

B — *A L'ÉTRANGER*

POUR VISITER :

1° La VALLÉE de la MEUSE, HASTIÈRE et DINANT

Prix des billets valables pendant **15 Jours :** 1re CL. **42** fr. **35**; 2me CL. **31** fr. **25**; 3me CL. **23** fr. **20**.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre.**

La durée de validité de ces billets peut être prolongée de 10 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 pour 100 du prix initial du billet.

2° Le GRAND-DUCHÉ de LUXEMBOURG, les GROTTES de HAN et de ROCHEFORT, les BORDS de la MEUSE, les ARDENNES, le CHATEAU de PIERREFONDS et COMPIÈGNE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :**

1er ITINÉRAIRE *via* **Luxembourg, Arlon, Marloie :** 1re CL. **77** fr. **20**; 2me CL. **57** fr. **65**.

2me ITINÉRAIRE *via* **Luxembourg, Spa, Liége, Marloie :** 1re CL. **87** fr. **70**; 2me CL. **65** fr. **80**.

Délivrance des Billets : du **1er Mai** au **30 Septembre.**

3° Les BORDS du RHIN et la BELGIQUE

A — **Au départ de LONDRES**

1er ITINÉRAIRE *via* **Douvres-Calais** ou **Folkestone-Boulogne, Amiens, Paris** (Nord), **Paris** (Est), **Strasbourg, Bords du Rhin** (**Mayence-Cologne** par chemin de fer ou par bateau à vapeur) **Bruxelles** ou **Malines**, Ostende, **Douvres, Londres** ou *vice versa.*

Prix des billets valables pendant **45 Jours :** 1re CL. **209** fr. **10**; 2e CL. **155** fr. **75** (*)

2me ITINÉRAIRE *via* **Douvres-Calais** ou **Folkestone-Boulogne, Amiens, Paris** (Nord), **Paris** (Est), **Strasbourg, Bords du Rhin** (**Mayence-Cologne** par chemin de fer ou par bateau à vapeur) **Bruxelles, Lille, Calais, Douvres, Londres** ou *vice versa.*

Prix des billets valables pendant **45 Jours :** 1re CL. **220** fr. **95**; 2e CL. **164** fr. **45** (*)

B — **Au départ de PARIS par la ligne de l'Est et retour par la ligne du Nord** ou *vice versa.*

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **127** fr. **70**; 2e CL. **95** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **30 Septembre.**

NOTA. — Pour les billets au départ de **Londres**, la traversée de **Paris** n'est pas comprise dans le prix de ces billets, les voyageurs devront se rendre à leurs frais de la gare du Nord à celle de l'Est ou réciproquement.

(*) Il est perçu en sus de ces prix une taxe spéciale de port de **2** fr. **50** par billet au profit de la Chambre de Commerce de Douvres.

B — *A L'ÉTRANGER* (Suite)

4° L'EST de la SUISSE (y compris les GRISONS [HAUTE-ENGADINE]) et le SUD du GRAND-DUCHÉ de BADE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **127** fr. **50**; 2e CL. **91** fr. (*)

5° La SUISSE ORIENTALE, l'ENGADINE, les ALPES (Cols du Splugen, du Bernardin et du Luckmanier) les Lacs de COME, de LUGANO, MAJEUR, des 4 CANTONS et le SAINT-GOTHARD

Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **139** fr. **40**; 2e CL. **102** fr. **30** (*)

6° La SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS, les ALPES et le LAC de GENÈVE

Prix des billets valables pendant { **30 Jours :** 1re CL. **135** fr.; 2e CL. **101** fr. (*)
{ **60 Jours :** 1re CL. **146** fr.; 2e CL. **109** fr. (**)

7° Le JURA BERNOIS, la SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS et les ALPES

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **125** fr.; 2e CL. **94** fr. (*)

8° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **163** fr. **75**; 2e CL. **119** fr. **80** (*)

9° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **242** fr.; 2e CL. **167** fr. **95** (*)

10° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE-HONGRIE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **60 Jours :** 1re CL. **293** fr. **35**; 2e CL. **205** fr. **25** (*)

(*) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **30 Septembre.**
(**) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **31 Août.**

DEMANDES DE BILLETS

Les demandes de billets circulaires aux gares du réseau de l'Est (celles de Paris exceptées) doivent être faites au moins trois jours avant le jour du départ.

ARRÊTS

D'une manière générale, les voyageurs ont le droit de s'arrêter:

En France et à l'Étranger, à toutes les gares du parcours desservies par les trains, à la condition de faire apposer, à l'arrivée, le timbre à date de la gare d'arrêt.

BAGAGES

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages sur les parcours français seulement.

Exceptionnellement, les billets du § 3° (Bords du Rhin au départ de Paris) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur les parcours allemands ci-après : Francfort-sur-Mein, Mayence ou Wiesbaden, Bingerbrück ou Rüdesheim, Coblence ou Ems, Cologne, Aix-la-Chapelle, Herbesthal et Münster-am-Stein, Bingerbrück.— Les billets du § 3° (Bords du Rhin, au départ de Londres) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur tout le parcours.

NOTA. — Pour tous autres renseignements, consulter le Livret des Voyages circulaires et Excursions, que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement sur demande affranchie.

Imp. MAULDE, DOUMENC et Cie, rue de Rivoli, 144, Bc 639

Avril 1899.

le curé Bonal, on essaye de le déshonorer à l'avance. » Dans mon idée, on voulait l'ôter de Fanlac, et l'envoyer dans quelque mauvaise petite paroisse au loin, rien ne pouvant lui être plus pénible que de quitter ses chers paroissiens, qui l'aimaient tant... Mais je ne connaissais pas bien ses ennemis et persécuteurs.

Quelques jours après, arriva une autre lettre cachetée de cire violette comme la première. L'ayant lue, le curé, qui était maître de lui, ne broncha pas ; il replia la lettre et s'en fut se promener dans le jardin, tout pensif, et, une heure après, alla trouver le chevalier.

Lui, ne prit pas la chose aussi patiemment que le curé, et il s'écria, aussitôt qu'il sut de quoi il s'agissait, que c'était une infamie, et une ânerie par-dessus le marché ; qu'il fallait que l'évêque eût perdu la tête pour faire une chose pareille, ou qu'on l'eût trompé ; que quant à lui, il ne ficherait plus les pieds à l'église, — dans sa colère, il lâcha le mot, — puisque les tartufes faisaient forclore de l'Église le meilleur curé du diocèse.

Le lendemain se trouvant un dimanche, le curé Bonal monta en chaire, pour la dernière fois. Lorsqu'il annonça à ses paroissiens, que d'après la décision de monseigneur l'évêque, il était interdit et ne dirait plus la messe, même ce présent dimanche, ni n'administrerait plus les sacrements, ce fut dans l'église bondée de monde une explosion de surprise qui se continua en une rumeur sourde que le curé fut un instant impuissant à dominer.

Ayant obtenu le silence, il exposa que c'était un devoir pour tous, paroissiens et curé, de se soumettre à l'autorité de l'évêque, que, pour lui, quoique sa conscience ne lui reprochât rien, car il avait toujours agi, non dans un intérêt personnel, mais pour la paix de l'Eglise, il obéirait sans résistance et sans murmure. Mais il ajouta que cette obéissance lui coûtait beaucoup, parce qu'il les aimait tous comme ses enfants, et qu'il avait espéré leur faire entendre longtemps la parole de Dieu, et finalement reposer dans le petit cimetière où il en avait tant conduit déjà. Il parla ainsi longuement, avec tant de cœur et d'affection que tout le monde en était ému et que les femmes, les yeux mouillés, se mouchaient avec bruit.

Mais, ce moment d'émotion passé, la colère prit le dessus, et, à la sortie de l'église, les gens s'assemblèrent et se dirent entre eux qu'il ne fallait pas laisser partir le curé. Tous, les uns et les autres, se montèrent la tête de manière que plusieurs des plus décidés s'en allèrent trouver le chevalier de Galibert, toujours coléré, quoique ce fût un bon homme. Lui, voyant comme ça tournait, monta sur les marches de la vieille croix, et commença à prêcher les gens. Il leur dit que la conduite de leur curé, sa patience, sa résignation dans cette circonstance, prouvaient combien il était digne de leur affection et de leur respect.

— Mais, nous autres paroissiens, nous avons bien le droit d'agir un peu différemment... Il faut que toute la paroisse adresse une pétition à l'évêque pour lui demander le maintien de notre curé. Mais, — ajouta-t-il, — comme il n'y en a guère que deux ou trois qui sachent signer, nous ferons comme on faisait autrefois, nous appellerons un notaire qui dressera un acte de notre protestation :

Parle papier!

» Voilà, dans la position où nous sommes, ce qu'il y a de mieux à faire. Un chien regarde bien un évêque, nous pouvons donc lui adresser la parole. Êtes-vous de cet avis?

— Oui! oui! crièrent tous les gens qui étaient là.

— Eh bien! donc, je vais envoyer querir le tabellion. Vous autres, revenez à l'heure de vêpres, et soyez là, tous, sans faute; que personne ne reste à la maison: plus nous serons, mieux ça vaudra... Maintenant, je vous dirai que les gens en place, qu'ils aient une robe ou un habit, ne voient pas toujours les choses comme il faut, en sorte que je ne sais pas trop ce qu'il adviendra de notre protestation : peut-être s'en ira-t-elle en eau de boudin, en brouet d'andouilles, nous le verrons bien!

Il ne faut pas laisser de semer pour la crainte des pigeons.

» Pour moi, je l'ai dit d'abord : si on nous ôte notre curé, je ne mets plus les pieds à l'église!

— C'est ça! c'est ça! Ni nous non plus!

— Et si on nous en envoie un autre, il dira sa messe tout seul !

Un chien est fort sur son palier,
Un coq sur son fumier.

Tout le monde applaudit, et, la chose bien convenue, le chevalier m'expédia à Montignac chercher maître Boyer, ou un autre à son défaut.

A trois heures, le notaire était là, et sur la place, noire de monde, à l'ombre du vieux ormeau où l'on avait porté une table, il commença à instrumenter en écrivant son préambule. Puis tous les gens de la paroisse, hommes et femmes, le chevalier en tête, défilèrent devant lui, et, après avoir couché sur son acte leurs noms et surnoms, il continua ainsi :

— « Lesquels, adressant respectueusement mais fermement la parole à monseigneur l'évêque de Périgueux, tout comme s'il était présent, lui ont dit et remontré que, depuis le rétablissement du culte catholique, le sieur curé Bonal a donné dans cette paroisse l'exemple de toutes les vertus ; qu'il l'a édifiée par sa vraie et sincère piété; qu'il a été, depuis bientôt trente ans, la providence des pauvres, et le père et l'ami de ses paroissiens, en sorte que tous, vieux et jeunes, pauvres et riches, désirent ardemment le conserver, tant qu'il plaira à Dieu de le laisser sur cette terre.

» A cette fin, lesdits comparants supplient très instamment mondit seigneur évêque de révoquer les ordres par lui signifiés, et de continuer ledit sieur Bonal dans ses fonctions de curé de ladite paroisse de Fanlac; ajoutant lesdits comparants, que le seul exemple de leur curé a fait de bons chrétiens de tous les habitants de cette paroisse, et que, le bien de la religion s'accordant avec leur vif désir de le conserver, ils espèrent que mondit seigneur évêque prendra la présente demande en considération ;

» Et, sans se départir aucunement du respect dû audit seigneur évêque, lesdits comparants, au cas où leur requête demeurerait sans effet, protestent très fermement contre les inconvénients qui pourront résulter, pour la religion et ses ministres, d'une mesure qui les atteint dans leur piété et leur affection pour leur curé.

» De tout quoi lesdits comparants m'ont requis acte, que je leur ai concédé sous le scel royal, etc. »

Et après avoir fait signer les deux ou trois qui savaient, le notaire signa lui-même avec un paraphe savant, car c'était un notaire de l'ancienne école, comme ça se voit à son acte.

Le surlendemain, le chevalier en emporta une copie superbement moulée, et s'en fut à Périgueux la remettre à l'évêque.

Celui-ci, à ce que connut M. de Galibert, comprit un peu tard qu'on lui avait fait faire une bêtise; mais, comme les gens en place ne reconnaissent pas facilement qu'ils se sont trompés, les évêques moins que les autres, monseigneur persista dans sa décision, malgré tout ce que put lui dire le chevalier, qui plaida chaleureusement la cause de son ami.

— Je vous prédis, monseigneur, fit-il en partant, que vous regretterez votre refus :

Tel maintenant refuse,
Qui par après s'accuse !

L'évêque, passablement offusqué de la liberté que prenait ce laïque, ne répondit rien, et le chevalier s'en alla.

La veille de son retour, le curé qui connaissait bien les gros bonnets du clergé, et savait que la démarche du chevalier serait inutile, m'avait envoyé à La Granval parler au Rey pour venir faire des arrangements. Le Rey vint trois ou quatre jours après, et, comme il n'avait plus qu'une année de ferme à courir, il consentit à résilier le bail, et à se retirer dans le bien qu'il avait à la Boissonnerie, moyennant une petite indemnité. Tout bien convenu, il s'en retourna, et le curé commença à penser à déloger, parce que le refus de l'évêque, bientôt connu de toute la paroisse, échauffait les têtes; et il ne voulait pas être l'occasion de quelque désordre.

Il fut entendu entre le chevalier et lui que je le suivrais à La Granval, comme je le lui avais demandé. Aussi, quelque peine que j'eusse de le voir dans cette passe, je fus un peu consolé par l'idée de le suivre et de lui être utile. Je commençai à emmener le mobilier, qui n'était pas très important. Outre ce que j'en ai dit, il y avait encore dans la chambre du curé un lit tout simple, sans rideaux, une petite table recouverte d'une serviette sur laquelle il y avait une

cuvette et un pot à eau en faïence, une autre table à écrire, plus grande, encombrée de papiers, quelques livres sur une tablette, deux chaises, une grande malle longue recouverte de peau de sanglier, et c'était tout. Malgré ça, avec le lit de la Fantille et le reste, avec quelques provisions, il me fallut trois jours pour emporter toutes les affaires, peu à peu, à cause des mauvais chemins. Je ne faisais qu'un voyage par jour : encore fallait-il coucher à La Granval, car il y avait loin, et les bœufs ne vont pas vite.

Un matin, tandis que je chargeais le buffet sur la charrette avec Cariol, je te vois arriver un grand diable de curé, sec comme un pendu d'été, de poil rouge, torcol, avec de gros yeux ronds et un nez crochu, qui me demanda où était le presbytère.

— Vous y êtes, lui dis-je, voici la porte.

Et, un instant après, je le suivis, pour m'assurer que c'était le nouveau curé. Précisément c'était lui, et, ensuite des civilités d'usage, il s'enquit du jour où il pourrait faire amener ses meubles qui étaient à Montignac.

— Demain nous achèverons de déménager, répondit le curé Bonal, et après-demain le presbytère sera libre.

Et là-dessus, toujours honnête, il offrit à son confrère de se rafraîchir, ce que l'autre accepta, en faisant des façons, comme s'il avait eu peur de se compromettre. Alors le curé appela la Fantille et lui dit de donner le nécessaire pour faire collation. La Fantille, au lieu d'obéir, s'en alla toute colère par les maisons du bourg dire que le remplaçant du curé venait d'arriver, et qu'il avait une de ces figures qu'on n'aimerait pas à trouver au coin d'un bois. Ne la voyant pas paraître, le curé passa dans la cuisine et me dit d'aller tirer à boire, tandis que lui-même prenait le chanteau, dans une nappe, avec des noix. Quand je mis la bouteille sur la table, le nouveau curé était en train de questionner son prédécesseur sur ce que rapportait la cure, combien on payait pour les baptêmes, les mariages, les enterrements, la bénédiction des maisons neuves, celle du lit des nouveaux mariés ; si les paroissiens faisaient beaucoup de cadeaux, et s'il y avait de bonnes maisons pieuses où l'on recevait bien les curés.

« Toi, me pensais-je en m'en allant, si tu en attrapes beaucoup, de cadeaux, ça m'étonnera ! »

Tandis que le curé nouveau faisait collation, les femmes du bourg, mues par la curiosité, une à une, deux par deux, arrivaient sur la petite place, qui filant sa quenouille, qui faisant son bas ou de la tresse de paille pour les chapeaux. Elles furent bientôt là une vingtaine, avec leurs droles pendus à leurs cotillons, et puis quelques vieux érenés, et même La Ramée qui fumait son brûle-gueule.

Au bout d'une demi-heure, ou trois quarts d'heure, que je ne mente, lorsque le nouveau curé traversa la place pour s'en retourner, tout ce monde le regarda de travers.

— Eh bien, mon brave, dit-il en passant à La Ramée, vous fumez votre pipe ?

Et comme le vieux soldat le regardait d'un mauvais œil, sans répondre, il ajouta :

— Vous n'êtes pas bavard !

— Ça dépend.

— Alors, ce serait que je ne vous conviens pas ?

— Il se pourrait.

— Vous n'êtes pas bien gêné !

— Je suis comme ça.

Voyant que La Ramée continuait de tirer des bouffées sans plus dire mot, que les hommes ne le saluaient pas, et que les femmes faisaient semblant de ne pas le voir, le curé, tout étonné, grommela quelque chose entre ses dents et s'en alla.

Pendant qu'il était encore à portée d'entendre, Cariol, de la charrette, cria à La Ramée :

— Comment le trouves-tu, ce levraut ?

— Pas mal, pour ce que je veux en faire !

Le lendemain, le curé Bonal suivit toutes les maisons de la commune pour faire ses adieux à chacun, entrant dans les terres pour parler aux gens qui étaient au travail, et n'oubliant personne, riches ou pauvres. Le soir, il rentra fatigué, regarda tristement le presbytère vide, et s'en fut souper et coucher chez le chevalier.

A ce que me raconta la Toinette, ce fut un triste souper, aucun des trois n'étant de goût de manger.

— Ce qui me console dans ce malheur, disait le curé, c'est

que je sais que mes pauvres n'en pâtiront pas, mon bon chevalier, et que vous et mademoiselle Hermine me remplacerez dignement.

— Mon pauvre curé, oui, je tâcherai de vous remplacer en ce qui regarde la charité matérielle; mais pour ce qui est des consolations morales, de ces bonnes paroles qui aident les malheureux à porter patiemment leurs peines, de ces exhortations charitables aux fins de relever les faibles... qui vous remplacera? Moi, je sens bien ce qu'il faudrait dire, mais je ne sais pas trouver les paroles...

— Alors, dit le curé, je suis sûr que mademoiselle Hermine me remplacera à cet égard.

— Certes, fit-elle, je ferai de bonne volonté tout ce que je pourrai...

Et ils restèrent silencieux, les braves cœurs.

Le lendemain après le déjeuner, le curé Bonal prit son bâton et, accompagné de ses hôtes, s'achemina vers La Granval. Tous trois marchaient lentement comme pour retarder le moment de la séparation, échangeant de temps en temps quelques paroles. Arrivés à la cafourche où une croix de pierre est plantée depuis les temps anciens, le curé s'arrêta et ils se firent leurs derniers adieux. Le chevalier, moins résigné que ses compagnons, récriminait contre la décision de l'évêque, cependant que la demoiselle Hermine, ayant tiré son mouchoir, s'essuyait les yeux, et que le curé regardait la terre en tapant de petits coups de son bâton.

— Mes amis, dit-il en relevant la tête, nous ne serions pas de bons chrétiens si nous ne savions pas supporter l'injustice. Ce saint emblème, ajouta-t-il en montrant la croix, nous enseigne la résignation : que la volonté de Dieu soit faite!

Et, s'étant fraternellement embrassés, le curé commença à descendre la combe raide. Les pierres du chemin roulaient sous ses pieds et il s'appuyait sur son bâton pour se retenir. Peu à peu sa haute taille diminuait dans le lointain et enfin il disparut dans les fonds boisés. Alors le chevalier et sa sœur, qui l'avaient suivi des yeux, rentrèrent tristement chez eux.

Sur les cinq heures du soir, le curé arriva à La Granval,

où, aidé de la Fantille, j'avais mis tout à peu près en ordre. L'ancienne maison était grande assez; il y avait une vaste cuisine, une belle chambre où l'on aurait pu mettre quatre lits, et deux petites. Le curé jeta un coup d'œil sur l'installation, et sembla retrouver sous le vieux toit de famille les souvenirs de son enfance, car il resta longtemps pensif devant le feu.

L'heure du souper approchant, la Fantille mit une nappe au haut bout de la table, et y plaça le couvert du curé, puis elle trempa la soupe.

— Dorénavant, dit-il en la voyant faire, nous mangerons tous ensemble. Il n'y a plus ici de curé, obligé par état de garder certaines convenances; il n'y a plus que Pierre Bonal, fils de paysan, redevenu paysan. Demain Virelou viendra pour me faire d'autres habillements.

— Comment! s'écria la Fantille en joignant les mains; vous allez poser la soutane, monsieur le curé!

— Sans doute, puisque je ne suis plus curé, et qu'il m'est défendu de la porter... Allons, mets des assiettes sur la table pour toi et Jacquou.

La Fantille hésitait, ne sachant plus où elle en était, mais elle finit par obéir.

Alors le curé, se levant, s'approcha de la table, fit le signe de la croix et récita le *Benedicite*.

Ayant fini, il s'assit, prit la grande cuiller et nous servit, à Fantille et à moi, chacun une pleine assiette de soupe; après quoi, il se servit lui-même moins copieusement.

Après souper, nous parlâmes de la manière qu'il convenait de gouverner le domaine, et je fis connaître au curé mes idées là-dessus. Je l'assurai que j'étais capable de faire le travail tout seul, et bien; mais il me répliqua qu'il n'entendait pas rester oisif, et que, nonobstant ses soixante ans passés, il était robuste et comptait m'aider. Sur les huit heures, je fus donner aux bœufs, car le Rey avait laissé le cheptel, comme c'est la coutume, en ayant pris en entrant; après quoi, chacun alla se coucher.

Je pensai longtemps avant de m'endormir à la manière de conduire les affaires la plus profitable pour la maison. Je comprenais qu'il fallait charrier droit et travailler ferme, car

la propriété n'était pas grande, valant une douzaine de mille francs au plus, et le pays, juste au beau milieu de la forêt, n'était pas des meilleurs. Mais le courage ne me manquait pas, et je me sentais tout fier et heureux d'être utile au curé et de lui témoigner ma reconnaissance. Puis, il faut que je le dise, quoique je fusse bien marri de ce qui lui arrivait, le contentement de me sentir plus près de Lina me donnait du cœur. Certes, si la chose eût dépendu de moi, je serais retourné à la cure de Fanlac avec lui, très heureux de le voir heureux. Mais comme cela ne se pouvait, je m'en consolais en pensant au voisinage de ma bonne amie. L'homme a un fond égoïste ; tout ce qu'il peut faire, c'est de se vaincre lorsque le devoir le commande.

Virelou vint le lendemain ; quatre jours après, le curé était habillé comme un bon paysan, de grosse étoffe brune avec un chapeau périgordin à calotte ronde et à larges bords.

C'était un dimanche : il nous engagea à aller tous deux, Fantille et moi, à la première messe à Fossemagne, disant qu'il garderait la maison de ce temps-là, d'autant qu'il craignait que sa présence à l'église ne fît du scandale.

— Mais la soupe ! fit la Fantille, qui n'en revenait pas de le voir ainsi habillé.

— J'attiserai le feu sous la marmite, ne crains rien.

Elle joignit les mains et leva les yeux aux poutres comme qui dit :

— Que verrons-nous de plus, grand Dieu !

Nous étions à peine de retour de la messe, la Fantille et moi, lorsqu'à l'orée du défrichement dans la direction de la Mazière, nous vîmes le chevalier déboucher du bois sur sa jument, qu'il poussa au grand trot. Un moment après, il mettait pied à terre dans la cour et serrait avec chaleur les deux mains du curé.

— Je viens manger la soupe avec vous, dit-il.

— Soyez le très bien venu, mon vieil ami !

Et tandis que j'emmenais la jument à l'étable, ils se promenèrent aux alentours de la maison.

— Heureusement qu'il y a une poule dans la soupe ! disait la Fantille tout affairée lorsque je revins.

En déjeunant tous deux, le chevalier raconta à son ami ce qui s'était passé à l'arrivée du nouveau curé, et la mauvaise impression qu'il avait faite sur les gens :

— Je crois bien, dit-il, qu'il n'aura pas eu grand monde à sa messe, ce matin.

— C'est tant pis, repartit le curé. Je suis bien reconnaissant à toute la paroisse de l'affection qu'elle m'a marquée dans cette circonstance ; mais il ne faudrait pas que, pour des préférences de personnes, la religion en souffrît.

Oyant cela, tout en vaquant à ses affaires, la Fantille hochait la tête en signe de désapprobation.

Le chevalier était bon convive et fit honneur à la poule au pot, à la farce dont elle était garnie, et à l'omelette qui la suivit. Il égaya un peu le repas en lâchant quelques-uns de ses dictons familiers. Ainsi, le curé, qui ne buvait pas de vin pur, lui ayant offert de l'eau, par distraction ou habitude, avant de se servir lui-même, il le remercia ainsi :

— L'eau gâte moult le vin,
Une charrette le chemin,
Le carême le corps humain.

Ils restèrent longtemps à deviser à table. Le chevalier faisait tourner sa tabatière et prenait de fréquentes prises ; le curé, son couteau à la main, traçait de vagues figures géométriques sur la nappe. Tous deux goûtaient les plaisirs de l'amitié à leur manière. Le chevalier, heureux du moment présent, n'oubliait pourtant pas ses griefs, et s'exprimait assez librement sur le compte de l'évêque qui avait frappé son ami et son curé ; quant au successeur de celui-ci, il n'était pas bon à jeter aux chiens.

Le curé Bonal, qui avait peut-être ressenti plus vivement le coup de cette séparation de tout ce qu'il affectionnait, avait pourtant plus de résignation, et tâchait, dans l'intérêt de la religion, d'apaiser le chevalier.

— Mon ami, disait-il, avant tout il faut connaître votre nouveau curé. Il n'y a pas huit jours qu'il est à Fanlac, vous l'avez vu deux fois : comment pouvez-vous l'apprécier ? Vous dites qu'il a une mauvaise figure ; mais il se peut qu'il soit un bon prêtre malgré cela ! Vous savez, comme moi,

qu'il ne faut pas juger les gens sur la mine : les apparences sont souvent trompeuses.

— Oui, dit le chevalier :

Ne crois pas ribaud pour jurer,
Ni jamais femme pour pleurer,
Car ribaud toujours jurer peut,
Femme pleurer quand elle veut.

Le ci-devant curé sourit un peu, et le chevalier continua :

— Avec ça, je ne me trompe guère. Lorsque vous vîntes à Fanlac, malgré votre figure noire et votre air un peu rude, je dis de suite : « Voilà un brave homme de curé. » Me suis-je trompé ?

— Mon bon ami ! dit Bonal en prenant à travers la table la main du chevalier.

A la vesprée, après avoir passé quelques bonnes heures à La Granval, M. de Galibert se mit en selle pour retourner à Fanlac, chargé de souhaits de bon voyage et puis de bons souvenirs pour sa sœur.

Il ne s'était pas mépris au sujet de la messe du nouveau curé. Un homme de l'Escourtaudie, que je rencontrai quelques jours après à Thenon, où j'avais été acheter quelques brebis, me dit qu'il n'y avait pas eu un chat, par manière de parler. Mais ça, ce n'était rien ; à peu de temps de là, on vit bien autre chose. Un homme de la Galube étant mort subitement, les parents, n'osant se passer de prêtre, s'en furent, bien qu'à contre-cœur, parler au nouveau curé pour l'enterrement. L'autre leur dit que ce serait quinze francs, et vingt s'il allait faire la levée du corps à la maison. Les fils du mort et son gendre trouvaient que c'était cher, d'autant plus que, de longues années, la coutume de payer s'était perdue avec le curé Bonal. Ils marchandèrent donc afin de faire rabattre quelque chose au curé. Mais lui protestait que c'était le tarif, et qu'il n'avait pas le droit de faire de rabais.

— Pourtant, dit l'un des fils, puisque le curé Bonal rabattait le tout, vous auriez bien le droit d'en rabattre la moitié ?

Cette raison mit le curé de mauvaise humeur.

— Je ne sais pas comment agissait mon prédécesseur,

répliqua-t-il sèchement, mais c'est comme je vous ai dit : à prendre ou à laisser.

Enfin, après avoir bien débattu, avoir apporté de part et d'autre toutes les raisons d'usage entre gens qui font un marché ; après être sortis pour se consulter, les autres rentrèrent et acceptèrent, moyennant que le curé leur couperait cent sous sur son prix. Seulement, et c'est là que l'affaire se gâta, il leur dit qu'il fallait le payer comptant, car il avait perdu beaucoup d'argent dans son ancienne paroisse, parce que souvent, les honneurs rendus, le mort enterré, les héritiers se faisaient tirer l'oreille pour payer ; tellement qu'il y en avait qu'il fallait assigner devant le juge de paix et faire condamner.

« Diable ! pensaient les parents du défunt, il n'est pas cassé, ce curé-là ! »

S'ils avaient eu l'argent, quoique pas contents, ils l'auraient donné, tenant beaucoup, comme tous les paysans, à ce que le curé fît les honneurs à leur vieux ; mais ils ne l'avaient pas. Force leur fut donc de s'en retourner en disant au curé que, les choses étant ainsi, ils étaient obligés de se passer du service mortuaire.

Mais, quelques heures après, une dizaine de jeunes gens vinrent pour sonner le glas, et trouvant les cordes remontées et la porte intérieure du clocher fermée, furent demander la clef au marguillier, qui répondit que le curé lui avait défendu de la donner. Là-dessus, eux, enfoncent la porte du clocher avec des haches, et se mettent à sonner les deux cloches. Le curé vint pour les faire sortir, mais il fut obligé de s'en revenir plus vite que le pas et de se fermer chez lui. Cependant, au son des cloches, les gens des villages accouraient de tous côtés, et bientôt, dans le mauvais chemin qui montait au bourg, on vit au loin un cercueil recouvert d'un drap blanc se mouvoir sur les épaules de quatre hommes qui se relayaient souvent, car la montée était rude, et il faisait chaud. En s'en allant, le curé avait donné deux tours de clef à la grande porte de l'église, de manière que ceux qui sonnaient s'y trouvaient pris. Lorsque le mort arriva, on le posa devant le portail sur des chaises prêtées par les voisins, puis on fut chez le curé pour avoir la clef ; mais la maison

curiale était close, et personne ne répondit. Pourtant il aurait fallu être sourd pour ne pas entendre, car, après avoir cogné avec les poings, avec des bâtons, les gens finirent par jeter des pierres à la porte et dans les fenêtres. La colère montait les têtes de tout le monde ; des exclamations à peine contenues par la présence du corps s'entendaient au milieu d'une rumeur sourde. Sur les rudes visages de ces paysans on voyait l'indignation que leur causait le refus de ce qu'ils appelaient les honneurs, fait à l'un d'eux. Déjà, les plus hardis parlaient d'entrer de force au presbytère et d'amener le curé, lorsque ceux qui étaient enfermés dans l'église finirent par faire sauter la serrure, et ouvrirent à deux battants. Le cercueil fut alors apporté devant le chœur, à la place ordinaire ; des cierges furent allumés autour, selon la coutume, et le marguillier, qu'on avait été chercher et amené malgré lui, revêtu d'une chape, chanta en tremblant de peur l'office des morts. On l'obligea ensuite à oncenser et asperger le défunt comme eût fait le curé lui-même, et, tout étant fini à l'église, on partit pour le cimetière, où le pauvre marguillier, qui se croyait sacrilège, fut encore obligé de parachever les dernières cérémonies, jusqu'à la pelletée de terre finale sur le cercueil descendu dans la fosse.

Pendant que tout ceci se passait, le chevalier, qui était tenace, avait été à Périgueux faire une dernière démarche près de l'évêque et lui représentait le tort que sa décision faisait à la religion, le curé disant sa messe le dimanche devant les bancs vides.

— Il est à craindre, ajouta-t-il, qu'à la première occasion il ne se produise un désordre, tant tous les paroissiens sont outrés du départ du curé Bonal, et mal disposés pour son successeur, qui semble prendre à tâche de le faire encore plus regretter !

Mais le pauvre chevalier eut beau plaider et patrociner la cause de la religion et celle de son ami, l'évêque lui fit entendre que, quelque considération qu'eût l'Église pour les laïques pieux, elle ne pouvait se gouverner par leurs avis.

— Je regrette personnellement, comme gentilhomme, de ne pouvoir accéder à votre demande, monsieur le chevalier ; mais ce que j'ai décidé dans la plénitude de mon autorité épiscopale est irrévocable.

A la suite de cet enterrement, les gendarmes vinrent à Fanlac et s'enquérirent. Puis les gens du roi s'y transportèrent et interrogèrent une masse de monde. Beaucoup d'arrestations furent faites, et finalement il y eut une dizaine de condamnations de six mois à cinq ans de prison.

Le curé Bonal eut grande peine de cette méchante affaire. A chaque occasion, il ne manquait pas de dire et de faire dire à ses anciens paroissiens de prendre patience, de ne pas se buter à l'impossible ; mais c'était inutile, et les condamnations achevèrent de les mutiner. Le nouveau curé voyant ça, dépité de ce que son église était toujours vide, et ne se croyant pas trop en sûreté, depuis qu'un soir il avait failli recevoir un coup de pierre par la tête, finit par demander à s'en aller, ce qui lui fut accordé, et la paroisse resta sans curé, à la confusion de quelques-uns, les meneurs de cette affaire.

Ainsi se vérifiait la prédiction un peu obscure du chevalier qui avait dit :

— *Il viendra un temps où les renards auront besoin de leur queue.*

VI

Cependant, nous autres étions bien tranquilles à La Granval. Cette vie étroitement attachée à la terre me convenait ; j'aimais à pousser mes bons bœufs limousins dans le champ que déchirait l'araire, enfonçant mes sabots dans la terre fraîche, et suivi de toutes nos poules qui venaient manger les vers dans la glèbe retournée. Les travaux pénibles de la saison estivale même me riaient, comme les fauchaisons et les métives. Ça me faisait du bien d'employer ma force, et quand le matin, ayant fauché un journal de pré, je voyais l'herbe humide de rosée, coupée régulièrement et bien ras, j'étais content. Alors je prenais ma pierre à repasser, et j'aiguisais ma faux en sifflant un air de chanson. Le soir, dans le temps des moissons, lorsque après avoir chargé la dernière gerbe sur la charrette, je voyais tout ce blé qui devait faire un bon pain bis et savoureux, j'avais comme un petit mouvement de fierté, en songeant que c'était moi qui avais fait

tout cela, ou quasiment tout. Pourtant Bonal m'aidait bien autant qu'il pouvait, mais ça n'est pas à son âge qu'on se met à ces travaux pénibles. Il menait la charrette, il aidait à faner, à lier les gerbes, il taillait la vigne, et autres choses comme ça. A Fanlac, il avait toujours aimé à cultiver le jardin, et il mit en ordre celui de La Granval, qui était mal en train, comme c'est l'ordinaire dans nos campagnes, où l'on est tellement pressé qu'on court au plus essentiel.

Nous vivions donc tranquilles, ne voyant guère personne, les plus proches voisins étant encore loin et séparés de nous par des bois, de manière que leurs poules ne nous gênaient point, ni les nôtres eux, ce qui est une bonne condition pour être en paix, car on sait que dans les villages les trois quarts des brouilles commencent à propos des poules qui vont gratter dans les jardins. Cela ne nous ennuyait pas, au surplus, d'être isolés : lorsqu'on est occupé du lever au coucher du soleil, on ne sent pas le besoin de fréquenter des étrangers. Avec ça, Jean le charbonnier, devenu trop vieux pour passer les nuits à surveiller les fourneaux dans les bois, s'était retiré dans sa maison des Maurezies après avoir gagné quelques sous, et il venait nous voir quelquefois. C'était un brave homme, serviable, comme il l'avait montré dans l'affaire de mon père, et qui depuis cette époque s'était intéressé à moi. Il me donnait des conseils pour l'exploitation du bien, ce qui n'était pas de refus : quoique je susse bien faire tous les travaux que requiert un domaine, je n'avais pas d'expérience assez pour les diriger sûrement en toute occasion, et ce brave homme me fut d'un bon secours pour cette raison. Le curé l'aima tout de suite aussi et l'entretenait en patois, car Jean était sans instruction aucune, ne sachant même pas parler le français, comme d'ailleurs presque tous les gens de par chez nous. Mais, ayant tant vécu seul au milieu des bois, il s'était habitué à penser et à réfléchir plus qu'à parler, de manière que le peu de paroles qu'il disait avaient un grand sens. Le curé n'était pas bavard non plus, mais tout ce qu'il disait était plein de substance : aussi s'entendaient-ils bien. Jean, toutefois, lui portait respect, comme ça se comprend, et l'appelait toujours, ainsi que nous autres : « Monsieur le curé. »

Mais lui, à ce propos, nous dit un jour qu'il nous fallait corriger cette façon de parler, attendu qu'il n'était plus curé, ni en droit ni de fait, et que par conséquent nous ne devions plus le nommer ainsi.

— Sainte bonne Vierge! s'écria la Fantille, il y a vingt ans que je vous appelle comme ça, je ne saurai jamais vous parler autrement!

— Tu t'y habitueras! Appelez-moi tous de mon nom : Bonal.

— Ça je ne le pourrai pas! répliqua la Fantille; non, monsieur le... écoutez, puisque vous ne voulez plus qu'on vous y appelle, je dirai : « Notre Monsieur! »

— C'est ça! fit-il en souriant un peu. Et vous autres, dit-il en se tournant vers Jean et moi, si vous voulez me faire plaisir, appelez-moi Bonal.

Et depuis ce temps, selon sa volonté, nous l'appelions ainsi. La langue me fourchait bien quelquefois par l'effet de l'habitude, mais je me reprenais vitement, connaissant que ça lui renouvelait ses peines de s'entendre dire : monsieur le curé.

On pense que, dans tous ces changements, je n'avais pas oublié Lina. Le second dimanche après notre venue à La Granval, je m'en fus à la messe à Bars. Le curé en était à l'évangile lorsque j'arrivai et je restai au fond de l'église, jetant mes regards partout pour voir ma bonne amie. En cherchant bien, je finis par l'apercevoir au droit de la chaire à prêcher, mais elle n'était pas seule, sa mère était avec elle. Tant que dura la messe, pour dire vrai, je ne suivis guère les cérémonies du curé, occupé que j'étais à regarder le cou rond de ma Lina, un peu hâlé comme celui des filles des champs, et les petits frisons à reflets cuivrés qui sortaient de sous sa coiffe des dimanches. A la sortie, je me plantai devant le portail et j'attendis. Les gens se répandaient sur la place, faisant de petits groupes et se mettant, après le portage et les compliments, à deviser : les hommes, du temps, de l'apparence des récoltes, du prix des bestiaux au dernier marché de Thenon; les femmes, de leur lessive, de la réussite de leur chaponnage, et les filles de leurs galants.

Tout d'un coup Lina, sortant, me vit et fit un mouvement;

mais sa mère ne me reconnut point, ce qui n'était pas étonnant, ne m'ayant plus vu depuis que je gardais les oies avec sa fille. Elles s'arrêtèrent pour causer, comme les autres, la mère avec une autre femme, et Lina avec la Bertrille, qui, à un moment donné, se tourna pour me regarder, ce qui me fit connaître qu'il était question de moi. Un moment après, sans avoir l'air de rien, la Bertrille s'en vint de mon côté et, en passant près de moi qui me promenais, faisant le badaud et regardant le coq du clocher, elle me dit à demi-voix :

— Aux vêpres, sa mère n'y sera pas.

— Bien!

Et je m'en fus voir jouer aux quilles, coulant mon regard vers Lina de temps en temps.

Les vêpres finies, les deux droles restèrent un bon moment à causer, pour laisser aller devant les gens de leur renvers ; puis elles s'en furent doucement, et moi, peu après, faisant un détour par un autre chemin, je les rattrapai.

Et ce fut des rires, des serrements de mains, des amitonnements à n'en plus finir. Puis, comme elles étaient pressées de savoir comment je me trouvais là, il fallut leur raconter tout ce qui était arrivé au curé Bonal, et leur expliquer que nous étions venus demeurer dans son bien à La Granval. Elles n'en revenaient pas qu'un curé pût n'être plus curé et posât sa soutane. Quant à leur faire entendre que c'était parce qu'il avait prêté serment à l'époque de la Révolution, et ce qu'était ce serment, ça n'était pas facile, et je leur dis en gros que c'était d'autres curés appelés jésuites, grands ennemis des anciens curés patriotes, qui l'avaient fait casser.

Des jésuites ! elles n'en avaient jamais ouï parler :

— Et qu'est-ce donc que ces jésuites ? demandaient-elles.

— D'après ce que dit M. le chevalier de Galibert, c'est, parmi les curés, comme qui dirait des renards...

Elles se mirent à rire, et je leur parlai de choses plus aimables. Je fis entendre à Lina que maintenant, étant voisins à une heure et demie de chemin, nous pourrions nous voir plus souvent, et combien j'en étais content. Cela lui faisait bien plaisir aussi, mais elle craignait que sa mère ne s'aperçût de notre entente, et qu'elle lui défendît de me parler.

— Nous tâcherons qu'elle ne se doute de rien, lui dis-je ;

et puis, après tout, peut-être ne se fâchera-t-elle point, sachant à coup sûr que c'est chose impossible d'empêcher un garçon et une fille qui s'aiment, de se voir ; mais, si ça arrive qu'elle le trouve mauvais, il sera toujours temps d'aviser : ainsi, n'aie point de craintes.

Et nous nous en allions tous trois, devisant dans le chemin pierreux bordé de mauvaises haies où s'entremêlaient les buissons et les ronces ; moi, au milieu d'elles, les tenant pardessous le bras, et, pour dire la vérité, serrant un peu plus fort du côté de Lina. Lorsque le chemin traversait quelque boqueteau de chênes, je prenais ma bonne amie par la taille et, la serrant tout doucement contre moi, je l'embrassais sur sa joue brunie par le soleil et duvetée comme une belle pêche de vigne. Le temps ne nous durait pas, de manière que nous fûmes près de Puypautier sans nous en donner garde; mais la Bertrille, toujours avisée, nous en avertit, et il fallut se quitter après bien des adieux, des embrassements et des regards amoureux. Afin de ne pas me montrer, je pris sur la gauche à travers un taillis, et j'allai passer à la Grimaudie, pour de là gagner La Granval.

Cela dura quelque temps ainsi, sans point de destourbier. Toutes les fois que je le pouvais, j'allais à Bars le dimanche et je faisais la conduite aux deux filles. La pauvre Bertrille, elle, était dépareillée comme je l'ai dit, son bon ami étant au régiment; mais elle prenait patience, de même que les dames de Périgueux lorsque la garnison est en campagne. Comme elle ne nous quittait jamais, on ne pouvait pas dire de mal de nos rencontres. Mais il y a des mauvaises langues partout, même à Bars. Quelqu'un s'étant aperçu de notre manège le dit à la mère de Lina, en sorte qu'un dimanche, à la sortie de la messe, je m'avisai qu'elle me regardait fort. Pourtant, elle ne se fâcha pas pour lors après sa fille; elle lui demanda seulement qui j'étais, où je demeurais et ce que je faisais.

Lina ayant tout raconté sans détour, sa mère lui dit qu'elle ne trouvait pas mauvais que je lui parle, en ce qu'elle entendait que ce fût toujours honnêtement. Et là-dessus, elle ajouta qu'il leur faudrait bien chez eux un domestique grand et fort comme j'étais, pour faire valoir leur bien, maintenant que Géral se faisait vieux.

Moi, je m'apercevais qu'au sortir de la messe, la bonne femme me regardait toujours d'un air engageant, ce qui n'était pas difficile à connaître, car d'habitude elle n'était pas aimable. Aussi, dans ma bêtise, je venais à penser que, quoique nous ne fussions pas en âge d'être mariés, elle ne trouvait pas à redire que je parle à sa fille en attendant. Et un dimanche, je me crus sûr de la chose, lorsque, passant à l'exprès devant moi, avec Lina et Bertrille, elle me dit :

— Puisque tu leur fais la conduite les autres dimanches, tu peux bien venir aujourd'hui : ça n'est pas moi qui te fais peur?

— Que non, Mathive! alors, avec votre permission, nous cheminerons ensemble.

Tout en marchant, tandis que les deux droles allaient devant, la mère de Lina me parla de ses affaires, et combien la conduite de leur domaine était lourde pour elle, depuis que Géral ne quittait guère plus le coin du feu. Elle prenait des journaliers, mais ce n'était plus pareil : il lui faudrait un jeune homme fort dans mon genre; et, en même temps, elle me regardait comme pour me dire que je ferais bien l'affaire. Moi ne répondant pas à ça, après d'autres propos, elle me demanda si je ne serais pas bien aise de venir chez eux, me laissant entendre que puisque nous nous aimions tous deux, dans quelque temps nous pourrions nous marier. Et, tout en disant ça, elle me dévisageait d'une manière un peu trop hardie, à ce que je trouvais, comme si elle eût parlé pour elle.

Lors je lui dis, un peu fatigué de ses grimaces :

— Écoutez, Mathive, j'aime la Lina plus que je ne puis dire! Je serais donc bien content de venir chez vous, et de travailler de toutes mes forces et de tout mon savoir, pour faire profiter votre bien; mais pour le moment, je fais besoin à La Granval, et, cela étant, je serais une canaille d'abandonner le curé Bonal qui m'a retiré de l'aumône, maintenant que je lui suis nécessaire.

— Tu as raison, me dit-elle.

Et on parla d'autre chose.

Les affaires marchèrent longtemps ainsi. Presque tous les dimanches, j'allais à Bars, et je rencontrais Lina et sa mère, souvent. Ça ne me plaisait guère que la Mathive fût toujours

là, mais je patientais, aimant mieux voir ma mie devant sa mère que de ne la voir point du tout. Celle-ci, d'ailleurs, continuait d'être bien pour moi, me disant à l'occasion quelque mot pour me faire entendre qu'elle me voyait avec plaisir; mettant sa fille en avant, toutefois, en paroles, — mais à ses mines, à ses airs amiteux, je finis par comprendre que cette femme, sur le tard, était prise de la folie des jeunes garçons. Pour ne pas me brouiller avec elle, je faisais le nesci, celui qui ne comprend pas, et j'avais l'air de ne pas me donner garde que des fois elle se serrait un peu contre moi en marchant, comme si le chemin eût été trop étroit. Tout cela était cause que souvent, au lieu de les accompagner, je m'en retournais à La Granval, sous quelque prétexte, après avoir dit un mot à Lina tandis que sa mère achetait un tortillon pour faire une trempette au vieux Géral.

Chez nous, tout allait bien. Moi, je travaillais comme un nègre, me levant à la pointe du jour et me couchant le dernier. La Fantille, solide encore, élevait la poulaille, nourrissait les cochons, et faisait tous les ouvrages qui, dans une maison, reviennent de droit aux femmes. Notre ci-devant curé Bonal, lui, faisait tout son possible pour m'aider, soignant les bœufs, gardant les brebis, s'apprenant aux ouvrages de terre et ne s'épargnant pas la peine.

A propos de brebis, ça me faisait dépit de le voir aller toucher les quinze ou vingt que nous avions, et faire l'office d'une simple bergerette : je le lui dis un jour.

— Et pourquoi? fit-il presque gaiement, c'est mon métier! — faisant allusion, comme je pense, à son ancien état de curé.

Il avait absolument voulu apprendre à labourer et il y était arrivé assez vite. Quelquefois, lorsqu'il avait fait passablement quelques sillons, afin de le distraire un peu, sans manquer au respect qui lui était dû, je lui disais :

— C'est bien ouvré! on dirait que vous n'avez jamais fait que ça!

— Jacquou, mon garçon, tu es un flatteur!

Et il ajoutait :

— Quand on fait tout ce qu'on peut, on fait tout ce qu'on doit.

Lorsque je le voyais s'attraper à quelque chose d'un peu pénible, je lui disais :

— Laissez ça, allez, c'est trop dur pour vous qui ne l'avez pas d'habitude.

Mais il me répondait qu'il était solide encore et que le travail lui faisait du bien, lui rendait la paix de l'âme.

— Vois-tu, Jacquou, disait-il, l'homme est né pour travailler, c'est une loi de nature ; et, cela étant, de tous les travaux, il n'en est pas de plus sains, de plus moralisants que ceux de la terre. Plus on est en rapport avec elle, et plus on a de sujet de s'en applaudir, tant au point de vue de la santé du corps que de celle de l'esprit.

Et de là il continuait, me disant de belles choses sur ce sujet, me montrant qu'une des conditions du bonheur était de vivre libre sur son domaine, du fruit de son travail :

— Comme dit le chevalier, « liberté et pain cuit, sont les premiers des biens ». Manger le pain pétri par sa ménagère, et fait avec le blé qu'on a semé ; goûter le fruit de l'arbre qu'on a greffé, boire le vin de la vigne qu'on a plantée ; vivre au milieu de la nature qui nous rappelle sans cesse au calme et à la modération des désirs, loin des villes où ce qu'on appelle le bonheur est artificiel, — le sage n'en demande pas plus...

Et quelquefois ayant ainsi parlé, il restait longtemps rêveur, comme s'il eût eu des regrets.

Le dimanche, ainsi que je l'ai dit, Bonal n'allait pas à l'église, pour éviter le trouble que sa présence aurait pu causer. Il se promenait le long d'une ancienne allée de châtaigniers, qui partait de la cour de la maison et aboutissait à l'extrémité du défrichement de La Granval, où elle était fermée par un gros marronnier planté par le milieu. A l'ombre de cet arbre, il se reposait sur un banc qu'il avait dressé, et méditait. Son esprit rasséréné songeait à l'iniquité dont il avait été victime, non plus avec les soubresauts douloureux de la première heure, mais avec cette philosophie sereine qui accepte sans récriminer les accidents humains. Mais s'il se résignait en ce qui le touchait seul, lorsqu'il pensait à ses vieux amis, le chevalier et sa sœur, à ses paroissiens qui l'aimaient, aux pauvres dont il était la consolation et la providence, le chagrin lui serrait le cœur, et il lui fallait des efforts pour le surmonter.

Il aurait bien voulu revoir tout son monde de là-bas, mais il n'y allait pas, par raison: les gens ne l'auraient pas laissé revenir. Aussi était-il bien heureux, lorsque le chevalier venait déjeuner à La Granval et lui apportait des nouvelles de son ancienne paroisse. Quoiqu'il ne fût guère parleur, c'était alors des questions à n'en plus finir sur un tel, une telle : « Que devenait celui-ci ? cette vieille était-elle encore en vie ? la drole de chez cet autre était-elle mariée ? » Et, sa sollicitude satisfaite, tous deux parlaient des choses d'autrefois, et échangeaient de vieux souvenirs. Quand le chevalier remontait sur sa jument, chargé de bonnes paroles pour tout le monde, et emportant du tabac pour La Ramée, le pauvre ancien curé était plus tranquille.

Presque tous les dimanches, Jean venait passer la journée à La Granval et tenir compagnie à Bonal. Ça le distrayait un peu, car Jean, étant ancien, lui rappelait des choses du temps de sa jeunesse, et à un mot, à un nom quelquefois, des faits oubliés depuis longtemps se réveillaient dans sa mémoire. Ces jours-là, Jean restait à souper, et le soir, à table, Bonal nous entretenait de choses et d'autres, et nous intéressait par des récits curieux, et des remarques que jamais nous n'aurions songé à faire de nous-mêmes.

Par exemple, il nous disait la signification des noms de villages des alentours, celle des noms d'hommes, et nous faisait voir la ressemblance de certains mots de notre patois avec le langage breton. Il nous parlait des Gaulois, nos ancêtres, de leur religion, de leurs coutumes ; nous racontait les soulèvements des Croquants du Périgord, sous Henri IV et Louis XIII, et puis aussi toutes les vieilles histoires de la Forêt-Barade qu'il connaissait à fond.

Ainsi se passaient honnêtement les moments de loisir à La Granval, lorsque Bonal commença à s'habituer à sa nouvelle vie.

Dans les premiers temps, la tristesse le tenait fort, et il ne parlait guère ; mais peu à peu sa peine s'amortit, et, en le mettant tout doucement sur le sujet, il se laissait aller à nous entretenir principalement de choses du passé. Et puis il était si bon que, pour nous obliger, il l'aurait fait tout de même, quoique n'en ayant pas grande envie. Moi, voyant

comme tout ça tournait passablement, je travaillais sans souci, content d'être plus près de Lina, sans penser que je m'étais aussi rapproché du comte de Nansac, ou plutôt sans être inquiet de ce rapprochement.

Quelquefois on entendait au loin dans la forêt le cor du piqueur appuyant les chiens, et alors tous mes malheurs me revenaient en mémoire, et ma haine se réveillait, toujours chaude, toujours violente, malgré toutes les exhortations que m'avait faites jadis le ci-devant curé. C'est le seul point qu'il n'a pu gagner sur moi, tant il me semblait qu'en pardonnant j'aurais été un mauvais fils. Je ne craignais rien, d'ailleurs, car je me sentais, comme un jeune coq bien crêté, de force à me défendre.

Je ne tardai pas beaucoup à en faire l'épreuve. Un soir d'hiver, je revenais de couper de la bruyère pour faire la paillade à nos bestiaux. Le jour commençait à baisser, et, dans les bois qui bordaient le chemin que je suivais, l'ombre descendait lentement. Je cheminais sans bruit, ma pioche sur l'épaule, pensant à ma Lina, lorsque tout d'un coup presque, je viens à entendre derrière moi le pas pressé d'un cheval.

L'idée me vint aussitôt que c'était le comte de Nansac, mais je continuai de marcher sans me retourner. Je ne m'étais pas trompé ; arrivé à quelques toises de moi il me cria insolemment :

— Holà ! maraud, te rangeras-tu !

Le sang me monta à la tête comme par un coup de pompe, mais je fis semblant de n'avoir pas ouï ; seulement, lorsque je sentis sur mon cou le souffle des naseaux du cheval, je me retournai tout d'un coup, et, attrapant la bride de la main gauche, de l'autre je levai ma pioche :

— Est-ce donc que tu veux écraser le fils après avoir fait crever le père aux galères ? dis, mauvais Crozat !

De ma vie je n'ai vu un homme aussi étonné. D'habitude, les paysans se hâtaient de se garer de lui lorsqu'il passait, de crainte d'être jetés à terre ou, pour le moins, d'attraper quelque coup de fouet : aussi était-il tout abasourdi. Mais ce qui l'estomaquait le plus, c'était ce nom de Crozat, si soigneusement caché, ce nom de son grand-père le maltôtier

véreux, que le le fils du *croquant* lui jetait à la face en lui rendant son tutoiement insolent.

Il mit son fouet dans sa botte et tira son couteau de chasse.

Le cheval, une bête nerveuse, grattait la terre et secouait la tête.

— Lâche la bride de mon cheval, méchant goujat !

La colère me secouait :

— Pas avant de t'avoir craché encore une fois à la figure, misérable ! le nom de ton grand-père, Crozat le voleur !

Et lâchant la bride du cheval qui se cabrait, je fis un saut en arrière et je me trouvai dans le taillis, tenant toujours ma pioche levée.

Il resta là un moment, pâle de rage froide, les yeux venimeux, pinçant les lèvres et cherchant à foncer sur moi. Mais le cheval, quoique rudement éperonné, à la vue de la pioche levée reculait effrayé. Alors, voyant qu'il ne pouvait m'aborder de face, et que le bois épais me défendait, le comte rengaina son couteau de chasse, et s'en alla en me jetant ces mots :

— Tu paieras cela cher, vermine !

— Je me moque de toi, Crozat !

Encore ce nom qui l'affolait : il piqua son cheval et disparut.

Lorsque je racontai la chose à la maison, Bonal en fut fort ennuyé, prévoyant bien que cet homme si orgueilleux, si méchant, chercherait à se venger cruellement du pauvre paysan qui l'avait fait bouquer.

— Il faut te tenir sur tes gardes, me dit-il, ne pas t'aventurer du côté de l'Herm, et surtout ne pas passer sur ses terres, ni dans ses bois.

La première fois que vint le chevalier après cette affaire, Bonal la lui raconta tout du long. Ayant ouï, lui, dit en manière de résumé :

— Ça ne m'étonne pas :

Grands seigneurs, grands chemins,
Sont très mauvais voisins.

« Je sais bien que ce Nansac est un grand seigneur de contre-bande, mais ceux-là ne sont pas les meilleurs !

» On dirait, continua-t-il, que ça tient au château ; les seigneurs de l'Herm ont toujours été plus ou moins tyranneaux : témoin celui de la *Main de cire*.

— Ah ! oui... C'est une vraie légende de Tour du Nord, dit Bonal, mais encore que ce ne soit sans doute qu'un conte, j'en suis pour ce que j'ai dit à Jacquou déjà : qu'il prenne garde à lui.

— C'est aussi mon avis, fit le chevalier. D'ailleurs, je ne suis pas inquiet pour lui, il est de taille à se défendre. Le comte a sans doute quelques avantages, comme d'être mieux armé, mais :

A vaillant homme, courte épée!

Suivant ces conseils, et aussi mon idée, de là en après, je pris quelques précautions, lorsque j'allais dans les parages où je risquais de rencontrer le comte de Nansac. J'emportais un bon billou, qui est autant à dire comme une bonne trique, ou bien un vieux fusil à pierre qui venait de l'aïeul de Bonal, mais dont lui ne s'était jamais servi, n'ayant de sa vie, ainsi qu'il disait, tué aucune créature vivante. Au reste, que je fusse loin ou près de la maison, j'avais toujours dans ma poche le couteau de mon père dont la lame mesurait dans les six pouces, et avec lequel j'avais fait reculer Mascret, encore que je ne fusse alors qu'un enfant. Ainsi précautionné, je fus six ou huit mois sans revoir le comte, si ce n'est une fois au loin. De temps à autre, j'apercevais bien Mascret ou l'autre garde qui avaient l'air de m'épier à distance, mais de ceux-là, je ne me souciais guère, et puis j'avais autre chose en tête qui me distrayait d'eux.

Lorsqu'on est amoureux, toutes les idées se tournent du côté de la bonne amie, et les pas font comme les idées : aussi je ne perdais aucune occasion de voir Lina. Sa mère essayait toujours de m'amadouer, et pour ce faire elle s'attifait tant mieux qu'elle pouvait, et n'en était que plus laide, ce dont je riais en moi-même, pensant au dicton du chevalier :

A vieille mule, frein doré.

Quelquefois le dimanche, suivant toujours sa pensée, elle me

faisait entrer chez eux en revenant de la messe, et même, des fois, me conviait à manger la soupe. Moi, je connaissais bien son manège, mais je ne refusais pas, pour être plus longtemps avec Lina. Après déjeuner, la vieille me promenait dans le bien, sous couleur de voir comment le revenu se comportait. En faisant notre tour, tandis que Lina vaquait au ménage, elle trouvait toujours moyen de me faire entendre que je lui convenais, et qu'elle voudrait bien que je fusse chez eux. Elle m'indiquait une terre restée en friche ou une vigne qu'on n'avait pas eu le temps de biner, faute d'un homme à la maison.

— C'est malheureux, disait-elle, que ça se trouve comme ça, que tu ne puisses pas sortir de La Granval. Tu vois, nous avons un grand bien, qui donnerait le double de revenu s'il y avait chez nous un jeune homme vaillant comme toi. Et puis enfin, en travaillant pour nous autres, tu travaillerais pour toi, puisque la Lina te trouve à son goût et que nous n'avons qu'elle de famille.

Et ce n'était pas seulement le bien qu'elle me montrait, mais les étables, le grenier garni de blé, le cellier où il y avait une quarantaine de charges ou demi-barriques de vin, vieux en partie, car Géral avait toujours eu cette coutume d'en garder de chaque récolte pour le faire vieillir. Jusqu'aux lingères bondées de linge, jusqu'aux cabinets pleins d'affaires elle me montrait; et même, un jour, ouvrant une tirette de la grande armoire dont la clef ne la quittait jamais, elle me fit voir un petit sac de cuir, plein de louis qu'elle étala comme pour me décider :

— Tout ça serait à toi plus tard, mon ami !

Quand le diable tient les femmes sur l'âge, comme ça, il leur fait perdre la tête. Il le faut bien, car la Mathive, qui avait dans les quarante-sept ou quarante-huit ans, qui n'était pas belle, il s'en faut, étant brèche-dents, ayant le nez pointu et les yeux rouges, se figurait qu'en me montrant qu'elle était riche, ça me rendrait aveugle et canaille en même temps.

Lorsque je me trouvais seul avec Lina, je lui contais tout ce que faisait sa mère pour m'attirer chez eux, sans lui expliquer, ça se comprend, le pourquoi de tant d'amitiés. Et lors, la pauvre drole me disait :

— Vois-tu, Jacquou, je t'aime bien, et tu penses si je serais contente que tu demeures avec nous autres, en attendant que nous nous mariions ; mais si tu faisais une chose comme ça, si tu abandonnais un homme comme le curé Bonal qui t'a sauvé de la misère, qui t'a appris tout ce que tu sais, jamais plus je ne te parlerais.

— Sois tranquille, ma Lina, je me couperais un doigt plutôt que de faire une telle coquinerie.

Et pourtant, combien j'aurais été heureux de vivre à ses côtés et de travailler pour elle ! Toujours avec ses mêmes intentions, la Mathive me demandait, des fois, pour leur aider à faire les foins, ou à fouir les vignes, ou pour quelque autre travail pressé. Et moi, content tout de même de leur rendre service, et surtout joyeux d'être près de Lina, j'y allais, avec le congé de Bonal. Et lorsque j'étais venu faire des labours d'hiver, le soir, à la veillée, j'aidais à peler les châtaignes, et je m'en allais tard, car jamais la Lina n'aurait mis les tisons debout dans la cheminée, comme font les filles qui veulent congédier leur galant.

EUGÈNE LE ROY

(A suivre.)

L'ANGLETERRE

PROTECTIONNISTE

I

Tous les renseignements tendent à prouver d'une indéniable façon le déplacement graduel du commerce aux dépens de l'Angleterre et au profit de l'étranger. Le phénomène, à l'heure actuelle, est déjà si intense qu'il pourra surprendre bien des gens : on le croirait même difficilement possible, si tant d'incontestables autorités ne nous en prouvaient l'existence.

(Chambre de commerce anglaise de la Trinité, *Blue Book*, C-8449, p. 183.)

De Birmingham à Liverpool, cent cinquante kilomètres de pays ondulé conduisent de la houillère centrale à la plage marécageuse. C'est d'abord l'horreur du Pays Noir, de ses gangues, de ses mares, de sa boue charbonneuse et de son ciel enténébré. Au long des canaux tout fumants de buées, les lignes de rails se décuplent et, sur les ponts de fer trépidants, sur les remblais de scories, s'enfoncent à travers chevalements de mines et cheminées. Jusqu'à Wolverhampton, une chaîne d'usines et de hauts fourneaux rive par couples les cités ouvrières, West-Bromwich et Wednesbury, Bilston et Willenhall. Les hideux faubourgs se soudent, par des champs de gravats, aux faubourgs de la ville prochaine. Une humanité rabougrie, déjetée par la servitude des machines; une nature étiolée, étouffée sous les déjections de la mine et de la fournaise : nulle part au monde n'apparaît comme ici

l'effroyable avilissement des êtres et des choses que semble avoir coûté notre civilisation nouvelle. Puis la houillère cesse brusquement, et l'on rentre en un vert pays d'arbres et de haies, de vergers et de prairies, de coteaux inclinés vers la plaine maritime. On sent déjà la mer voisine. Ses brises viennent chasser des poumons les vapeurs de la houille. Sous la calme brume irisée de soleil, parmi la verdure des champs gorgés d'eau, les troupeaux de moutons, les vaches sommeillantes, les filles sarclant un coin de potager, ou, derrière sa charrue, le laboureur poussant un lourd attelage, toutes ces visions champêtres chassent de l'esprit les visions de servage et de mort. On peut songer à la vie tranquille, indépendante, humaine, que durant des siècles jadis connut la « vieille joyeuse Angleterre », aux jours déjà lointains où, pour être la maîtresse du monde, elle ne s'était pas faite encore la servante de l'humanité.

Dans la plaine, à mi-chemin des coteaux anglais et des montagnes galloises, une vieille ville, Chester, s'était assise. Entre les peupliers de sa rivière, au milieu de la prairie, elle s'était remparée de hautes tours et dentelée d'églises, de pignons aigus et de rues en arcades : l'anneau de ses murs éboulés garde encore ses maisons de bois et sa cathédrale de grès rose. Elle vivait de ses troupeaux et de ses champs, sans regarder la mer, veillant seulement aux pillards gallois qui parfois lui tombaient des montagnes, forteresse et ville paysanne, ville religieuse aussi, dont les moines partaient à la conquête du pays gallois. Près d'elle, deux longues et larges rades enfoncées au cœur du pays n'avaient pu attirer son ambition. Contente de son petit port fluvial, où bateaux de pêche et marées remontent lentement, elle laissait à d'autres, aux gens de Bristol, les périls et les gains de la traite. Elle n'exploitait de ses rades que les pêcheries et les marais salants du pourtour. Elle ne leur demandait que du poisson pour ses jours de jeûne et du sel pour ses jambons et ses fromages. Les deux rades s'envasaient sous la poussée des petits fleuves de la côte. La rade du nord surtout, étranglée par une étroite passe, était bordée de vastes marécages, de *pools* verdoyants, que peuplaient seulement les troupes de *livers* ou *levers*, d'oiseaux marins.

Émergeant de ce marais, au bord de la passe, une butte

rocheuse porta de bonne heure une forteresse, qui défendit contre les gens du large pêcheries et marais salants. C'était le château de Liverpool, entouré bientôt d'un pauvre village de pêcheurs : en 1313, il fournissait une barque et six hommes pour sa contribution à la flotte du royaume. Les Irlandais se mirent à le fréquenter. Ils y venaient charger du sel. Ils y apportaient leurs fils de chanvre ou de lin, que travaillaient les paysans de la plaine, sur les bords de la Weaver, la Rivière des Tisseurs. Ils amenèrent peu à peu d'autres clients, d'abord les pêcheurs de l'île de Man, puis les pêcheurs aux harengs de la mer du Nord, qui vinrent aussi s'approvisionner de sel. A la fin du XVe siècle, le bourg enrichi par ce commerce eut son église à l'ombre du château royal ; le comte de Derby y eut sa maison de pierre ; douze barques formaient la flotte ; Liverpool alors se croyait prospère. A la fin du XVIe, elle se plaignait de sa décadence et invoquait la bienveillance du roi en faveur de « sa pauvre ville déchue de Liverpool ». Puis cent années de révolutions et de guerres civiles s'écoulent, et, quand avec les Stuarts disparaît l'Angleterre moyen-âgeuse, Liverpool s'éveille avec l'Angleterre moderne : chaque progrès de cette Angleterre de liberté marquera un progrès de la ville commerçante.

En 1709, elle a 84 bateaux avec un tonnage de 6 000 tonnes. Elle vient de creuser son premier *dock*, son premier bassin entouré de quais et d'entrepôts. Bristol est encore le grand port du royaume, le fournisseur de denrées coloniales et de marchandises étrangères. Pendant le XVIIIe siècle, Bristol demeure le Nantes de l'Angleterre, le vieux port des nègres et des épices. Liverpool s'essaie timidement aux mêmes trafics : chargeant les poteries du Stafford, les couteaux, les outils et la verroterie des Midlands ou les lainages du Yorkshire, elle va sur la côte d'Afrique les troquer contre des nègres, qu'elle troque aux Indes Occidentales contre du sucre et du rhum. Mais, obéissant déjà à certains scrupules, elle s'est tournée plutôt vers les nouveaux commerces du Canada et de l'Amérique. Car elle a fait appel ou accueil aux idées nouvelles ; les dissidents, quakers, anabaptistes, catholiques et juifs, sont venus l'habiter : elle commence à flétrir la traite, comme un métier indigne d'honnêtes gens. Elle a mis

en vente les produits nouveaux, thé, tabac, indigo, etc. Elle a trouvé surtout la marchandise nouvelle qui va fonder sa fortune en même temps que la fortune des alentours : au lin de l'Irlande, elle a substitué le coton de l'Amérique ; dans la plaine voisine, les paysans tisseurs se sont groupés en villes ouvrières; Manchester commence à grandir. Quand l'abolition de la traite (1807) tuera, pour un demi-siècle, sa rivale Bristol, Liverpool deviendra, par le coton, le premier port anglais.

A partir du XVIIIe siècle, Liverpool et le coton américain vont être solidaires. A mesure que le coton conquiert le royaume, puis le monde, Liverpool conquiert le monopole commercial du royaume, puis de l'univers. A mesure que Liverpool creuse ses *docks*, le coton élève de nouvelles usines dans le Lancashire. Les premières balles arrivent vers 1760 : Liverpool, en 1770, se vante déjà d'être le premier des ports anglais, ou du moins de n'être inférieur à aucun autre. Le coton est d'exploitation difficile et son importation progresse lentement, tant que là-bas, aux pays producteurs, il faut, pour l'égrener, recourir à la main des nègres : la population de Liverpool ne dépasse guère 50 à 60 000 habitants. Mais, en 1792, E. Whitney invente la machine à égrener, et l'importation du coton en Angleterre décuple aussitôt : 100 000 balles en 1801, 326 000 en 1811, 490 000 en 1821, 900 000 en 1831, 1 344 000 en 1841, 1 900 000 en 1851, 3 035 000 en 1861, 4 405 000 en 1871. L'importation du coton en Angleterre monte constamment jusqu'à cette année 1871, qui marque un maximum avec ses 1 800 millions de livres. Puis, dix années durant, une période de recul ou de stagnation ramène en 1882 à ce même chiffre de 1 800 millions. Puis une autre période de recul et de reprise conduit en 1889-1891 à près de deux milliards. Et, depuis, une nouvelle stagnation revient en oscillant vers ce chiffre de 1 800 millions qui semble le maximum définitif. Suivant une marche pareille, la population de Liverpool a monté, puis stationné ou décru : 77 000 habitants vers 1800, 205 000 en 1831, 225 000 en 1841, 376 000 en 1851, 444 000 en 1861, 494 000 en 1871. La progression jusque-là est continue. Elle dure quelques années encore, et le recensement de 1881 accuse 553 000 habitants. Mais celui de 1891 accuse une baisse annuelle de 6 p. 100 sur

ce dernier chiffre : Liverpool n'a alors plus que 517 000 âmes. On ne veut pas avouer cette décadence. On crie bien haut que la population a émigré vers les cottages de la périphérie et qu'il faut englober les villages voisins pour faire une « plus grande » Liverpool, comme on a fait une plus grande Londres, comme on fera une « plus grande » Bretagne. Et l'on annexe les villages de la plaine, Walton, West Derby, Wavertree, Toxteth, etc. Depuis 1895, la plus grande Liverpool a 630 ou 635 000 âmes, et le comte de Derby a été son premier lord-maire, car les maires de Londres et d'York ne sont plus les seuls à porter le titre de lords : en passant au camp unioniste, industriels et commerçants ont voulu que l'on donnât du lord aux maires de leurs bonnes villes, Birmingham, Glasgow, Manchester, Liverpool, etc...

Le coton, qui créa Liverpool et Manchester, influa rapidement sur tout le royaume. De proche en proche, il transforma l'Angleterre et ses conditions de vie matérielle et morale : en politique, il fit le radicalisme ; en affaires, il fit le libre-échange. Exigeant une main d'œuvre de plus en plus nombreuse, il peupla de villes, autour du marécage, la plaine occidentale qui jadis était presque déserte, et, donnant ainsi des millions de partisans aux idées nouvelles, il amena le triomphe des gens de l'Ouest, de l'Angleterre radicale. Exigeant, d'autre part, une main-d'œuvre de plus en plus économique, — « dès que 5 pour 100 du capital mis en œuvre nous est assuré, nous construisons de nouvelles usines », disent aujourd'hui les gens de Manchester[1], — il réclama pour ses travailleurs la vie à bon marché. Il voulut que les matières premières de travail ou de subsistance lui arrivassent dégrevées de tous droits. L'agriculture anglaise lui fournissait le blé à 40 ou 45 shellings l'*imperial quarter*, le double hectolitre, dans les bonnes années (1822 et 1835), à 85 ou 95 shellings dans les mauvaises (1816-17 et 18), et, en temps de guerre, les prix montaient à 120 ou 125 shellings (1801 et 1812)[2] ; pour arrêter la concurrence étrangère, les lords, maîtres de l'agriculture et de la politique, avaient ceinturé le royaume

1. *Blue Book*, C. — 8963, p. 24.

2. *Board of Agriculture*. — *Agricultural return for 1898*, p. 120 et suiv. L'« imperial quarter » vaut environ 2 hect. 10, et le shelling 1 fr. 25.

de hautes barrières protectrices. Le premier soin du coton fut de jeter par terre ces « lois des blés » et d'ouvrir les ports aux arrivages. Dès 1842, il eut gain de cause. Du monde entier, grâce au libre-échange, les provisions affluèrent. Par millions de quintaux, le Continent, la Russie, l'Amérique, l'Inde et l'Argentine fournirent le blé et les farines : 12 millions de quintaux en 1851, 37 millions de quintaux en 1861, 44 millions en 1871, 70 millions en 1881, 90 millions en 1891, 107 millions en 1895, 88 millions en 1897[1]. Les autres subsistances, céréales, viande, beurre, lait, œufs, etc., arrivent de France, d'Allemagne, de Danemark et d'Amérique. Par millions de livres sterling (25 millions de francs), l'Angleterre achète sa nourriture dans l'univers entier.

L'ouvrier vécut abondamment et à bas prix. Mais l'agriculteur ne trouva plus le salaire de ses peines. L'*imperial quarter* de blé tombant à 30 et même à 22 shellings (1894), — 11 francs l'hectolitre, — on abandonna la culture des céréales. La population de la Grande-Bretagne allait sans cesse en augmentant : de 28 millions d'hommes en 1857, elle montait à 30 en 1867, à 33 1/2 en 1877, à 37 en 1887, à 39 en 1897. La superficie exploitée ou occupée s'étendait en proportion. L'œuvre humaine, autrefois, ne s'exerçait que sur la moitié de la superficie totale, sur 30 millions d'acres à peine, alors que l'île en compte 56 millions ; les marais, la montagne et la pâture inutile prenaient le reste. Aujourd'hui, sur ces terres rebelles, l'homme s'est asservi trois nouveaux millions d'acres. Mais la culture n'a rien gagné à cette extension. Depuis trente ans surtout (fin de la guerre de Sécession), les céréales ont chaque année perdu du terrain, — 9.5 millions d'acres en 1867 ; à peine 7.5 millions en 1897. — Partout les champs cultivés ont reculé devant les pâturages — 11 millions d'acres en 1867 ; 16.5 millions en 1897 —, les terrains de chasse ou de jeux, les parcs et les cottages, les villes et leurs faubourgs. Seule l'extrême Angleterre de l'est, entre les golfes du Wash et de la Tamise, dans les vieux comtés féodaux autour de Londres, s'obstine à faire du blé et se ruine de jour en jour[2].

Partie des rives de la mer occidentale, l'industrie a conquis

1. Pour tous ces chiffres et les suivants, *Statistical Abstract*. C. — 8604.
2. *Blue Book*, C. — 8540 : Report into... the Agricultural Depression.

le terrain pied à pied et refoulé la culture jusqu'à la mer du Nord. Sauf la bande côtière qui lui reste entre York et Londres, l'Angleterre agricole a partout cédé la place aux usines et à leurs dépendances. La verte Anglie, la grasse terre des moutons et des gentilhommes campagnards, n'est plus aujourd'hui qu'une cité industrielle et commerçante, ne tirant plus du sol que le charbon et les minerais, et demandant au monde extérieur tout ce qu'il lui faut pour la nourriture de son peuple et de ses machines.

A mesure que le développement de la population et l'abandon de la culture décuplaient le nombre des bras disponibles, il a fallu créer, au dedans, des industries nouvelles et trouver, au dehors, tout à la fois de nouvelles sources de matières premières et de nouveaux débouchés pour les produits. Le monde entier est devenu comme la campagne suburbaine chargée de nourrir cette ville énorme et d'en consommer, en retour, les produits manufacturés. De front, pendant un quart de siècle, entre 1847 et 1872, les importations et les exportations ont monté par bonds :

	1857	1862	1867	1872
Importations. . .	187	225	275	354
Exportations . . .	146	166	225	314

Millions de livres sterling.

Puis il y eut comme une rupture de cet accord et, tandis que les importations montaient toujours, le chiffre des exportations alla diminuant ou demeura stationnaire :

	1872	1877	1882	1887	1892	1897
Importations. .	354	394	413	362	423	451
Exportations. .	314	252	306	281	291	294

Millions de livres sterling.

La marche du phénomène apparaît encore plus clairement quand on le note dans ses rapports avec les chiffres de la population. Par tête d'habitant, importations et exportations ont suivi la même marche ascendante jusqu'en 1872 :

	1856	1860	1864	1868	1872
Importations. .	6.3	7.7	9.5	9.12	11.2
Exportations. .	4.2	4.14	5.8	5.17	8

Livres et shellings.

En 1872 cet accord est rompu : les importations continuent quelque temps leur marche ascendante, puis oscillent autour de ce maximum ; les exportations baissent ou stationnent :

	1872	1876	1880	1884	1888	1892	1896
Importations.	11.2	11.6	11.17	10.16	10.10	11.2	11.3
Exportations.	8	6	6.8	6.9	6.7	5.19	6.1

Livres et shellings.

Et dans ce chiffre des exportations, ne figurent encore que les produits anglais. La baisse serait plus visible si l'on y joignait les produits coloniaux et étrangers, qui jadis venaient en Angleterre pour être transbordés vers tous les marchés du monde. Car, non contente d'importer pour elle-même et d'exporter ses propres produits, l'Angleterre peu à peu s'était faite l'intermédiaire de tous les peuples. Au seuil du monde atlantique, quand l'Atlantique était devenu le théâtre du commerce nouveau, elle était devenue le point d'attache ou de départ de toutes les transactions entre l'Europe et le reste du monde. C'est vers elle que de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Asie convergeaient tous les convois de matières premières ; elle se chargeait de les distribuer aux peuples européens. C'est vers elle que convergeaient aussi tous les produits ouvrés de l'Europe ; elle se chargeait de les convoyer aux différents marchés de l'univers. Reine du charbon, elle avait conquis le monopole du commerce après le monopole de l'industrie. Jusqu'en 1872, son rôle de courtier maritime prit la même extension que son progrès industriel ; par millions de livres sterling, elle réexporta au dehors les marchandises et produits coloniaux ou étrangers :

	1856	1860	1864	1868	1872
Exportations totales :	139	164	212	227	314

Millions de livres sterling.

Mais il semble qu'ici encore l'année 1872 ait marqué un maximum et que la baisse ou la stagnation ait succédé. Sauf deux années exceptionnelles (1889 et 1890 avec 315 et 328 millions : l'Exposition universelle de Paris en est peut-être la cause), le chiffre de 1872 ne fut plus jamais atteint ou dépassé :

	1872	1876	1880	1884	1888	1892	1896
Exportations totales :	314	256	286	295	298	291	296

Millions de livres sterling.

Quand donc l'industrie et le commerce anglais se plaignent de malaise, quand ils se tournent avec regret vers ces années bénies qui suivirent la guerre franco-allemande, 1871 et 1872, il ne semble pas que leurs plaintes soient mal fondées ni peut-être exagérées. En 1872, l'Angleterre était la maîtresse absolue du commerce universel. Il lui faut aujourd'hui compter avec des rivaux qui, jadis ses clients, se sont d'abord affranchis, puis lentement élevés, et qui menacent à présent de la prendre entre deux feux : en face de la grande maison anglaise, une concurrence s'est installée sur le continent d'Europe, et une autre s'installe sur le continent d'Amérique. L'Allemagne est entrée en scène depuis 1880 environ. Le canon de Cuba et des Philippines n'est peut-être que le signal d'entrée en scène du nouveau géant yankee. Depuis quinze ans, l'Allemagne et les États-Unis ont suivi la même route. Tributaires jadis de l'Angleterre et de la France, ils se sont d'abord outillés pour se suffire à eux-mêmes : derrière une barrière de tarifs protecteurs, ils ont fondé leur industrie. Puis, quand la force ainsi endiguée eut atteint le niveau de l'écluse, on la vit tomber brusquement sur le monde, et, tandis que les exportations de produits anglais et français diminuaient ou restaient stationnaires, les produits allemands et américains se taillaient une large place au soleil[1] :

Exportations de produits ouvrés (millions de livres sterling).

	Grande-Bretagne	France	Allemagne	États-Unis
1881	234	75	88	24
1885	213	65	90	31
1889	248	77	105	29
1891	247	77	102	35
1893	218	70	100	33
1895	225	76	109	38

1. Chiffres empruntés au *Blue Book*, C. — 8332 : Memorandum on the comparative statistics, etc.

Et si l'on veut une moyenne, on arrive au tableau suivant:

Moyenne annuelle par cinq années (millions de livres sterling).

	1880-1884	1891-1895	Accroissement total	Accroissement pour cent
	—	—	—	—
Grande-Bretagne. .	236	226	— 10	— 4.40
France.	73	73	»	»
Allemagne	93	101	+ 8	+ 8.6
États-Unis	26	35	+ 9	+ 34.6

Pour le transport et l'exportation de ces produits, Allemands et Américains ont d'abord employé le courtier anglais. L'Angleterre n'était plus le seul fournisseur du monde ; mais elle resta quelques années encore son seul agent d'affaires. Puis l'Allemagne voulut créer son commerce, comme elle avait créé son industrie. A l'abri des mêmes droits protecteurs, elle a commencé la besogne, et déjà les résultats s'en font sentir. Les statistiques nous montrent, jusqu'en 1872, la hausse continue des marchandises importées d'Allemagne en Angleterre et transbordées dans les ports anglais à destination de l'univers, puis la baisse continue de ces marchandises à partir de 1872 :

Valeur des marchandises transbordées (milliers de livres sterling).

Pays de provenance :	Allemagne	Belgique	Hollande	France	États-Unis
	—	—	—	—	—
1857	203	244	319	3 007	42
1862	495	630	695	2 269	79
1867	945	787	950	2 847	70
1872	2 379	1 203	1 688	5 366	374
1877	1 675	604	701	3 895	682
1882	1 870	576	756	4 663	491
1887	1 636	581	514	2 971	1 105
1892	1 024	357	560	4 282	808
1897	768	551	842	3 829	981

On voit avec quelle régularité vont en décroissant les chiffres qui concernent l'Allemagne et ses deux annexes commerciales, la Belgique et la Hollande. Sur l'ensemble, d'ailleurs, le courtage maritime anglais est en baisse : 1872 accusait environ 14 millions de livres (350 millions de francs) ; 1897 n'a plus que 10 ou 11 millions (250 millions de francs).

Pour le commerce, comme pour l'industrie, il semble donc que l'Angleterre ait connu en 1872 le maximum de sa fortune : pendant ce dernier quart de siècle, elle n'a fait que déchoir. Les Anglais sont les premiers à reconnaître cette décadence. Mais, de ce côté du détroit, on nous prêche toujours leur invincible supériorité. Éperdus d'admiration et de bonne volonté, certains voudraient nous imposer les méthodes anglaises, à l'heure même où l'Angleterre pensante s'efforce à les abandonner.

II

L'ouverture du canal de Suez a diminué nos profits, et changé tout notre commerce. Elle nous a enlevé la situation d'entrepositaires que nous avions jadis. Je pense que le monde aurait été plus heureux et meilleur sans ce canal. Je sais bien que je vais paraître très réactionnaire. Mais sûrement nos intérêts maritimes s'en trouveraient mieux aujourd'hui... Le commerce direct s'est établi entre tous les peuples, et nous avons à lutter contre les flottes de l'Allemagne, de la Belgique et de la France.

(Enquête parlementaire sur la *Depression of Trade* [1886] : *Blue Book*, C. — 4797, pp. 106 et 123).

Quel caprice ou quelles raisons profondes ont pu détourner les nations étrangères de leur ancien chemin vers le bazar anglais? On avait tout fait cependant pour les attirer et pour les retenir. On s'était ingénié à leur aplanir la route, à leur ouvrir toutes les portes : sur toutes les avenues, on avait affiché en grandes lettres *Entrée libre*. C'était encore le coton qui avait imposé cette politique commerciale et installé le régime d'absolue liberté, liberté des marchandises et liberté des personnes. Étrangères ou anglaises, les marchandises trouvaient le même accueil. Sauf quelques articles sans grande importance, — alcools, vins, café, chocolat, thé, tabac et vaisselle plate, — on ne taxait rien à l'entrée et rien à la sortie. « Laissez tout passer », avaient dit les gens de Manchester, et l'Angleterre entière obéissait à ce mot d'ordre : sans regarder la provenance, on ne se guidait pour les achats que sur les prix et sur la qualité. De même, étrangers ou anglais, tous les hommes jouissaient des mêmes droits et de la même tolérance.

Ayant renversé toutes les barrières matérielles et morales, on avait encore arrangé toutes choses pour la plus grande commodité des gens du dehors. A l'entrée de la grande cité industrielle, on avait bâti ces deux portes de l'Orient et du Couchant, ouvertes l'une sur l'Europe et l'autre sur l'univers, le port de Londres et le port de Liverpool. A Londres, la nature avait fait la moitié de la besogne par le large et profond estuaire de la Tamise. Mais Liverpool fut entièrement une création de l'homme. La nature en cet endroit n'avait donné qu'un marais presque fluent et une passe encombrée de bas-fonds. L'homme, après avoir creusé la passe, soutint pendant des kilomètres la rive boueuse de ses quais de granit et, dans le marais, coula, pour servir de bassins, de gigantesques cuves de pierres. Sans relâche, pendant un siècle, il a perfectionné cette création. Le commerce anglais du dernier siècle s'était contenté de deux ou trois *docks* fort étroits, que l'arrivée du coton avait encombrés aussitôt. Pour loger le nouveau maître, deux grands bassins, le Dock du Roi et le Dock de la Reine, furent creusés (1788–1796). Puis, chaque fois qu'à la suite du souverain vint se joindre quelque domestique ou quelque comparse, bois, blé, tabac, charbon, laine, etc., matière première ou produit ouvré, on lui prépara (1823–1873) son logis dans quelque *dock* nouveau.

Les deux rives de la passe furent bordées de ces refuges énormes, tous semblables par la disposition générale, par leur bassin fermé, ceinturé de quais et d'entrepôts, mais différents les uns des autres par leur taille et par leur profondeur toujours croissantes. A Birkenhead, sur la rive gauche, comme à Liverpool, sur la rive droite, pendant dix kilomètres, ils s'échelonnent en une interminable ligne de granit. La surface d'eau calme et profonde, qu'à n'importe quelle heure de la marée ils offrent aux navires, couvrirait près de deux cent trente hectares, et cinquante à soixante kilomètres de quais offrent à chaque denrée la demeure qui lui convient et les serviteurs qu'il lui faut. Tout autour du *Canada Dock*, sur 1 300 yards de quais, d'immenses esplanades et d'innombrables grues à vapeur attendent les bois du Canada et de la Norvège (3 260 000 livres sterling en 1897). Le bétail des deux Amériques (5 500 000 livres sterling) a ses

planches de débarquement, ses « couloirs de la mort » et ses abattoirs autour de *Wallasey* et de l'*Alfred Dock*. Viandes salées ou gelées, lards, poissons, beurres, fromages, sucres, s'entassent un peu partout, pêle-mêle avec les fruits et les drogues exotiques, oranges, tabacs, caoutchoucs, huiles de palme, riz, pétroles, minerais, nattes et tissus de jute, laines et peaux. Ce sont des montagnes d'épiceries, des amas d'approvisionnements, capables de nourrir quelques millions d'hommes. Des machines diligentes empilent ou dispersent ces amas, les tirent du fond des cales ou les versent aux wagons. Le *Prince's Dock* semble un gigantesque comptoir où des milliers de fourmis humaines s'épuisent à vider, brin par brin, les carcasses de grands monstres en fer...

A l'écart de cette promiscuité, le blé, grand seigneur et personne délicate, a exigé des palais spéciaux, aux murs de ciment, aux plafonds et aux planchers de ciment ; il craint les parasites. Tout autour du *Wellington Dock*, ses palais à six ou sept étages dressent sur leurs arches de granit leurs douze acres (5 hectares) de planchers cimentés : par millions de boisseaux, le blé y peut attendre l'appel des villes. Mais le coton est toujours le maître, l'hôte choyé entre tous et respecté. Dans l'air, où il flotte en brume presque impalpable, sur la mer, où sa bourre se confond à l'écume du flot, sur les quais et sur les entrepôts, qu'il recouvre en toute saison de sa neige volante, il règne. Il a son domaine réservé dans les *George's* et *Prince's Docks*. Les autres bassins ont aussi pour lui quelques reposoirs, et les quais se doublent pour lui de plusieurs rues de magasins terrestres. Partout, il prend les coins restés vacants. Partout, ses balles circulent aux plates-formes des wagons ou des chariots, aux cordes des poulies et aux planches des chalands. Il remplit deux quartiers de son odeur fade et de sa bourre; le vieux *Back Goree* n'est plein que de ses entrepôts.

Et pour guider jusqu'ici l'afflux du monde entier, les fils électriques dans l'air et sous les océans, les lignes de rails sur terre, les lignes de navires sur les mers ont été décuplés au cours de ce demi-siècle. Nulle ville du monde ne semblait pouvoir rivaliser jamais avec un pareil outillage. Six Compagnies de chemins de fer, distribuant les provisions et les

matières premières à travers tout le royaume et, de partout, rabattant les produits ouvrés sur ces quais, ont emmaillé leurs réseaux et poussé leurs rails jusqu'à la rive. C'est Liverpool qui, la première, utilisa la vapeur et le rail et bouleversa toutes les habitudes du commerce terrestre. Aux diligences, qui mettaient deux grandes journées pour atteindre Londres, aux chariots qui s'embourbaient sur la route de Manchester, elle substitua, dès 1830, la locomotive et le wagon. Malgré les cris des gens d'Église, qui menaçaient de leurs foudres cette criminelle aventure de vies humaines, malgré les gardes-chasse des aristocrates et les fourches des paysans, ses ingénieurs construisirent vers Manchester le premier *railway* à locomotives, car la ligne de Stockton n'avait été qu'un *tramway* à chevaux. La fortune de Liverpool sort de cette initiative révolutionnairement féconde, qui profita à tout le royaume, à toute l'humanité, mais qui surtout, pendant un demi-siècle, profita justement à son auteur. Sur le pays entier, Liverpool étendit ses énormes tentacules de fer... Chaque rue, chaque ruelle de ce double port est une ligne ferrée ; un tunnel sous-marin en unit les deux rives ; un chemin aérien longe le front des *docks* et permet à toute heure d'en faire la revue rapide, d'en embrasser tout l'étalage... Des houillères du Yorkshire et du Lancashire, les files de wagons accourent aux *Wellington* et *Nelson Docks*. Au bord du quai, les grues énormes les guettent et, un par un, les saisissent et, dans un ricanement de chaînes, les culbutent au fond des cales béantes : les beaux contes qu'Ulysse aurait pu faire s'il avait connu de pareils Cyclopes et de pareils Pygmées ! Cotonnades, savons et produits chimiques du Lancashire, alcalis, sels et soudes du Cheshire, lainages du Yorkshire, poteries de Stoke, quincaillerie, outils, machines, carrosserie, sellerie, coutellerie, poutrelles, mobiliers, verres et cristaux des Midlands, les convois se hâtent et se poussent pour combler incessamment par des produits ouvrés les vides, que d'autres convois viennent de faire en enlevant les matières premières.

La plus merveilleuse flotte marchande que l'univers ait encore connue travaille sur toutes les mers du monde à la même œuvre de rabattage et de distribution. Liverpool, initiatrice encore en ces transports, avait, la première, mis la

vapeur au service de la navigation et, la première, construit les grands navires de bois et de fer. Dès 1815, sa Mersey porta des barques à vapeur; dès 1820, ses petits *steamboats* firent le service de l'Irlande; puis l'exemple de son *Great Western* entraîna les vapeurs à travers l'océan, et le premier grand transatlantique sortit de ses docks en 1838... Liverpool a sans cesse agrandi les dimensions de ces monstres : aujourd'hui le Royaume-Uni possède quarante-cinq navires de plus de quatre mille tonneaux; trente-trois appartiennent à la seule Liverpool[1]. Sa flotte dépasse deux mille unités (2 108) et son tonnage deux millions de tonneaux (2 074 928). D'autres ports anglais peuvent en apparence avoir une flotte aussi nombreuse et un tonnage presque égal : Londres accuse 2 735 navires et plus de 1 600 000 tonneaux. Mais il faut de ces chiffres déduire les petits bateaux et caboteurs de la Tamise, près de six cents (571) barques à voile et plus de quatre cents (427) barques à vapeur de moins de cinquante tonneaux; Liverpool n'a qu'une centaine des unes et des autres (105 et 110). Pour la grande navigation transocéanique, l'armement de Liverpool reste unique au monde :

Vaisseaux à voiles et à vapeur	Liverpool	Londres
—	—	—
De moins de 100 tonneaux	815	1 374
De 100 à 1 000 — . . .	493	649
De 1 000 à 2 000 —	439	480
De 2 000 à 4 000 —	338	172
De 4 000 et au-dessus.	33	»

Liverpool semblait donc ne pouvoir être dépassée. Elle se vantait d'être « le plus grand port de l'Angleterre, et, par conséquent, du monde ». Par ses efforts constants, elle avait conquis et mérité cette première place. Bien qu'inféodée politiquement au « vieux stupide parti », — elle a toujours eu des députés *tories*, — elle s'était montrée et maintenue fidèle servante du progrès, zélatrice du travail démocratique et des idées nouvelles. Elle avait tout fait, semble-t-il, pour rester à jamais la capitale de ce monde commercial de l'Atlantique qui désormais paraissait, à son tour, devoir rester le

1. Chiffres empruntés au *Blue Book* C-8884 : *Annual Statement of the Navigation.*

centre du monde civilisé... Et pourtant Liverpool, depuis vingt ans, semble pencher peu à peu vers la décadence... Depuis dix ans surtout, elle commence à pressentir le danger. Déjà, en 1885-1886, lors de la grande enquête sur la crise commerciale, devant la Commission parlementaire, certains de ses délégués n'avaient pas caché leurs craintes :

Depuis 1875, disait un ancien président de sa Chambre de navigation, nous traversons une période de crise. Il est bien certain que le développement des ports continentaux nous a enlevé une grosse part du commerce : nous avons perdu une quantité de transports qui, jadis, nous étaient réservés. Le tendance naturelle des choses a été de plus en plus vers la suppression de notre courtage et vers les relations directes entre toutes les parties du monde. L'ouverture du canal de Suez a développé ces relations dans une mesure extraordinaire. L'Angleterre n'est plus l'entrepôt qu'elle était autrefois, *England is not the entrepot she was before*. Nos transports ont cessé de croître, comme ils l'avaient fait au cours des vingt dernières années. En même temps, l'industrie continentale se développait et d'Australie, de l'Inde, arrivaient aux usines du continent de larges commandes de rails, par exemple, que les Belges ou les Allemands livraient à meilleur marché et plus rapidement que nos usines. Ce sont nos vaisseaux qui transportent encore ces marchandises ; mais nous devons aller les prendre au port d'origine, et, pour lutter contre les frets des marines locales, nous devons les porter à destination par la voie la plus courte, sans toucher à nos quais.

Pour ce nouveau commerce, quantité de petites compagnies, formées chez nous sous le régime de la *Limited Liability*, ont ruiné les prix d'abord, leurs actionnaires ensuite. Les frets sont tombés à rien, à mesure que ces compagnies se lançaient à l'aveuglette dans les constructions et les spéculations. Notre tonnage a bientôt dépassé toute mesure et toute demande. Notre port est encombré de bateaux sans emploi. Je suis membre du Conseil des Docks et chaque mois nous dressons la liste du tonnage inoccupé. Il y a trois semaines environ (2 avril 1886), un tiers du tonnage total dans notre port était sans client. Il faut dire que deux ou trois de nos grands transatlantiques, *City of Rome, America, Etruria*, étaient là pour leur hivernage habituel, car ils rentrent tout l'hiver.

Les nations continentales nous ont porté un nouveau préjudice par le système de primes à la marine marchande, que la France a inauguré, que l'Italie a copié et que l'Allemagne est sur le point d'adopter. En France, il ne semble pas que ces primes aient fait la fortune des *Messageries* et des *Transatlantiques* : je crois que nous battrons toujours les Compagnies françaises. Mais l'Allemagne vient

de voter des subsides à deux lignes vers la Chine et l'Australie et vers l'Amérique. Or, depuis quelques années, il n'est pas douteux que les produits de l'industrie allemande aient remplacé sur bien des marchés nos produits anglais. Nos exportations sont en baisse. Il est à craindre que les progrès de l'industrie allemande n'entraînent aussi les progrès de leur commerce[1].

Mais, en 1885, tout le monde, à Liverpool, ne partageait pas ces craintes : beaucoup se plaignaient de la crise qui la croyaient encore passagère :

Il est bien certain, répondait la Chambre de commerce aux mêmes enquêteurs, que de 1870 à 1875 notre commerce a été généralement plus prospère que de 1880 à 1885. Mais il est possible que deux causes aient surtout agi, les mauvaises récoltes qui dans tout l'univers ont marqué ces années dernières, et l'excès de constructions qui a mis à flot trop de navires; car les compagnies *limited* ont eu pour effet d'amener une énorme spéculation sur notre marché... Nous ne croyons pas à la prolongation de la crise, qui d'ailleurs a été beaucoup exagérée par les cris du public. De 1865 à 1870 et de 1871 à 1875, nous avons eu des années très profitables. De 1875 à 1880, nous avons touché un peu plus que l'intérêt de nos capitaux. De 1881 à 1885, nous n'avons touché que cet intérêt. Mais, de 1875 à 1885, on ne peut pas dire que, dans l'ensemble, nous ayons subi de grosses pertes ni que nos capitaux aient eu réellement une grosse diminution de revenus. La crise a commencé avec les étés pluvieux de 1875 et 1876. Elle a atteint son maximum avec les épizooties de 1883 et 1884. Le paysan ruiné a fermé sa poche... Mais ces causes ne dureront pas éternellement[2].

Ces espérances trop optimistes ont été déçues. En 1896, le *Liverpool Daily Post* faisait le bilan des vingt années dernières. La chute lui paraissait indéniable. En 1871, Liverpool était sans conteste le premier port de l'Angleterre et du monde. Son mouvement dépassait huit millions de tonneaux. Londres venait assez loin derrière avec sept millions et demi. Les autres ports anglais avaient peut-être certains trafics, Cardiff et Swansea à cause des minerais et des charbons à vapeur, Sunderland, Newcastle et les Shields à cause des houilles à gaz. Mais, si Londres, pour les importations, avait

1. *Blue Book*, C. — 4797, p. 155 et suiv.

2. *Blue Book*, C. — 4621, p. 91 et suiv.

une sensible supériorité, Liverpool gardait le monopole de l'exportation : tous les produits ouvrés du royaume venaient à elle. Depuis 1871, le tonnage de Liverpool n'a point décru. Il semble, tout au contraire, à prendre les chiffres bruts, qu'il ait presque continuement augmenté :

Liverpool	1876	1886	1890	1893	1896	1897	
Entrées.	4 494	5 017	5 782	5 251	5 643	5 845	Milliers de tonneaux.
Sorties.	4 454	4 714	5 159	4 588	5 239	5 415	
TOTAUX.	8 948	9 731	10 941	9 839	10 881	11 230	

Mais ce sont là des chiffres bruts, où vaisseaux pleins et cales en lest sont comptés également. A prendre ces chiffres même, Liverpool, aujourd'hui, est bien loin derrière Londres, que jadis elle éclipsait :

Londres	1876	1886	1890	1893	1896	1897	
Entrées.	5 288	6 810	7 708	7 782	8 893	9 110	Milliers de tonneaux.
Sorties.	4 264	5 215	5 772	5 635	6 588	6 686	
TOTAUX.	9 552	12 025	13 480	13 417	15 581	15 796	

et sur toutes les côtes de l'Angleterre, à l'est surtout et au sud, d'autres ports se sont ouverts ou développés, qui jadis ne comptaient presque pas. Sans parler des énormes ports charbonniers ou miniers de la Severn (Cardiff, Swansea, Newport : 16 millions de tonneaux) et de la Tyne (Newcastle, Sunderland, les Shields : 11 millions de tonneaux), qui sont toujours allés en grandissant, de vieux débarcadères, Gloucester, Bristol, etc., ont repris leur place, et surtout de nouveaux entrepôts, Southampton, Hull, etc., ont été créés pour satisfaire aux besoins du nouveau commerce, tel que l'ont fait, en ce dernier quart de siècle, deux grandes révolutions commerciales.

*
* *

Depuis vingt ans, en effet, deux grandes révolutions ont bouleversé le commerce du monde : ce fut d'abord le percement de l'isthme de Suez et ce fut ensuite l'éveil de l'Allemagne.

Avant que l'isthme tranché ouvrît la route directe des Indes asiatiques, chinoises et australiennes, le commerce était entièrement transatlantique. L'Atlantique étant la seule voie

entre l'Europe et le reste du monde, le *landing stage* de Liverpool, au bord de l'Atlantique, était, pour le commerce universel, le ponton d'embarquement ou de débarquement : l'Angleterre avait le monopole des affaires. L'isthme tranché créa ou ressuscita un commerce méditerranéen, qui n'était plus forcé d'avoir l'Angleterre pour entrepôt. Dans la Méditerranée même, ce commerce pouvait charger ou décharger ses marchandises à Odessa, Trieste, Gênes, Marseille ou Barcelone :

C'est grâce au Canal, disaient les armateurs de Liverpool aux enquêteurs parlementaires en 1885-86 [1], que nous avons vu s'établir directement, entre la Chine ou nos possessions de l'Inde et les ports de la Méditerranée, certains trafics qui jadis passaient par nos mains. Prenez, pour exemple, le thé. Autrefois nous avions d'énormes connaissements de thé chargé en Chine, amené en Angleterre et réexporté vers la Russie, vers Saint-Pétersbourg. Depuis quelques années déjà, je n'ai pas vu un seul de ces connaissements. Mais je sais que des chargements énormes arrivent directement de Ceylan ou de la Chine à Odessa. Prenez encore l'exemple de la soie. J'avais autrefois des relations importantes et fréquentes avec les marchés de l'Inde, avec Burhampoure surtout. La soie brute venait en Angleterre. Londres était le grand marché des soies, qui ensuite étaient réexportées vers le continent, vers Lyon surtout et vers Milan. Dans ces trois ou quatre dernières années, les soies ne sont plus arrivées jusqu'à nous : elles ont débarqué à Venise ou à Marseille, et ces deux ports sont devenus les distributeurs pour le continent... Voulez-vous encore l'exemple du coton? Liverpool, autrefois, recevait le coton brut pour toutes les usines de l'Europe, de toutes les cotonnières du monde. Aujourd'hui les industries russe, turque, italienne et espagnole se fournissent dans l'Inde, grâce au Canal, sans passer par notre intermédiaire...

— Alors, vous considérez que l'ouverture du Canal a grandement nui aux intérêts maritimes de ce pays?

— Assurément. La route du Cap était toute à notre avantage. La traversée, étant très longue, exigeait de nombreux et solides bateaux, que seuls nous possédions. Aujourd'hui, la moindre Compagnie française ou autrichienne peut nous faire concurrence avec une flotte peu nombreuse et médiocre. Nous avions le monopole. Le Canal a rendu la concurrence possible. Puis les primes à la navigation, établies par les gouvernements italien et français, ont favorisé cette concurrence et les Compagnies étrangères se sont mieux outillées...

1. *Blue Book*, C-4797, pp. 104 et suiv.

Ainsi parlaient, dès 1885, les plus avisés ou les pessimistes. Néanmoins, grâce au charbon qu'elle a toujours en plus grande abondance et à meilleur marché, grâce à son outillage incontestablement supérieur et sans cesse perfectionné, grâce aussi aux habitudes acquises, aux relations établies, aux préjugés et aux nécessités de chacun, l'Angleterre gardait encore la plus grosse part de ce nouveau trafic transméditerranéen. Mais ce n'était plus Liverpool qui, nécessairement, en profitait : Londres et son avant-port sur la Manche, Southampton, étaient plus proches, plus commodes d'accès, mieux situés aussi pour la distribution des marchandises importées, soit qu'elles restassent dans le royaume, soit qu'elles allassent plus loin, vers les demandes de l'étranger. Liverpool demeurait donc le grand port transatlantique; mais Londres et Southampton devenaient les grands ports transméditerranéens. Dès 1875, il y eut partage. Les deux Amériques sont encore aujourd'hui le domaine de Liverpool[1] :

	Liverpool		Londres		Royaume-Uni	
Commerce avec	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
Le Canada	556	498	414	168	2 061	1 631
Les États-Unis	2 943	2 450	1 352	1 021	7 162	6 143
L'Amérique Centrale .	47	204	5	31	89	436
L'Amérique du Sud. .	296	410	67	68	594	1 517

(Sauf l'Argentine). Milliers de tonneaux.

Londres et Southampton ont, par la Méditerranée, le monde asiatique et océanien :

	Londres et Southampton		Liverpool		Royaume-Uni	
Commerce avec	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
Les Indes	850	360	122	266	1145	1531
L'Australie . . .	771	629	8	76	816	887
La Chine . . .	74	39	1	1	75	74
Le Japon	90	70	1	12	100	80

Milliers de tonneaux.

1. Chiffres empruntés au *Blue Book* C. — 8884 : *Annual statement of the navigation.*

Les deux domaines ne sont pas absolument distincts. L'Argentine transatlantique préfère le port de Londres, où elle apporte ses 446 000 tonneaux d'importations, où elle prend 18 000 tonneaux d'exportations; Liverpool ne reçoit d'elle que 220 000 tonneaux d'importations, mais lui fournit 135 000 tonneaux d'exportations. Inversement, l'Égypte méditerranéenne fréquente plus volontiers Liverpool, où elle entre 142 214 tonneaux, d'où elle en sort 108 396, alors que ses chiffres à Londres montent seulement à 51 939 et 18 092 tonneaux. Bien d'autres contrées méditerranéennes partagent presque également leur trafic entre les deux ports. Mais, en général, on peut dire que les importations vont de plus en plus vers Londres et que les importations transatlantiques elles-mêmes apprennent ce chemin : les chiffres pour le Canada tendent de part et d'autre à s'égaliser. Londres fait donc à Liverpool une concurrence de plus en plus grande. Le *Liverpool Daily Post* dressait en 1896 le tableau suivant[1] :

		Royaume-Uni	Liverpool	
		Millions de livres sterling		
1875 :	Importations. .	373	105	soit 28,1 p. 100.
	Exportations . .	223	79	— 33,5 —
	TOTAL. . .	597	185	soit 31 p. 100.
1895 :	Importations. .	416	95	soit 22,9 p. 100.
	Exportations. .	225	78	— 34,5 —
	TOTAL. . .	641	173	soit 26,9 p 100.

En 1875, 31 p. 100 du commerce de l'Angleterre passait par Liverpool ; en 1895, 27 p. 100 à peine, soit une perte nette de 4,1 p. 100, qui, chiffrée par les statistiques de 1895, donnerait une perte annuelle de 26 millions de livres, soit 650 millions de francs. Cette perte est surtout causée par la baisse des importations, qui tombent de 5,2 p. 100, alors que les exportations tombent à peine de 1 p. 100. Et que l'on ne regarde pas ces années 1875 et 1895 comme exceptionnelles. C'est par une baisse continue que depuis vingt ans les importations de Liverpool ont passé.

1. *Liverpool and its trade, a series of articles reprinted*, 1896.

IMPORTATIONS (en millions de livres sterling):

	Royaume-Uni	Liverpool		
1875-1879.	375	98	soit 26,17	p. 100.
1880-1885.	401	107	— 26,67	—
1886-1889.	381	97	— 25,72	—
1890-1892.	426	110	— 25,97	—

C'est une baisse continûment pareille qui a été la règle des exportations. Liverpool est en décadence avérée. Elle tombe lentement, mais sans relâche, à mesure que tous les ports du royaume grandissent. Car Londres n'a pas été la seule à profiter de cette décadence : tous les autres groupes de ports ont pris part à la curée. On peut diviser, en effet, les ports du royaume en un certain nombre de groupes naturels : Liverpool, Manchester, Barrow et Fleetwood forment le groupe de Liverpool ou de la Mersey ; Bristol, Gloucester, Newport, Cardiff et Swansea, le groupe de la Severn ; Southampton, Newhaven, Folkestone, Douvres et Harwich relèvent en réalité de Londres ; et tous les embarcadères aux embouchures de l'Humber, de la Wear, des Tees et de la Tyne, forment le groupe de l'Est. En adoptant cette division, les chiffres vont nous montrer que la seule Mersey a subi de grosses pertes pour les importations :

	1875	1889	1892	1895		
Mersey	105	112	111	101	millions de livres sterling.	
Severn.	12	16	17	16	—	—
Londres	171	197	196	203	—	—
Groupe de l'Est.	33	49	56	47	—	—
Autres ports . . .	49	51	42	47	—	—

Mais pour les exportations depuis 1889, la perte s'est sensiblement partagée entre tous les ports. C'est le royaume entier qui voit baisser le nombre de ses acheteurs et le chiffre de leurs commandes :

	1875	1889	1892	1895		
Mersey	80	102	90	87	millions de livres sterling.	
Severn.	5	13	14	12	—	—
Londres	74	65	59	62	—	—
Groupe de l'Est.	45	41	37	39	—	—
Autres ports . .	18	26	25	24	—	—

Baisse des exportations pour tout le royaume, développement des importations surtout dans les ports de l'Est, — car c'est Londres, Hull et les entrepôts de la mer du Nord qui se sont le plus développés, — le commerce anglais pense que ces deux phénomènes ont eu la même cause principale : le réveil de

l'industrie et du commerce allemands. Dans le monde, ce sont les articles allemands qui accaparent l'ancienne clientèle anglaise; en Angleterre, ce sont les bateaux ou les produits allemands qui augmentent de jour en jour le tonnage des ports orientaux. C'est l'Allemagne qui a appauvri l'industrie anglaise et c'est l'Allemagne qui a forcé le commerce anglais à faire, depuis vingt ans, une véritable volte-face. Car l'Angleterre d'autrefois, servant de façade commerciale à une Europe agricole, regardait l'Atlantique. L'Angleterre aujourd'hui a dû se retourner vers la mer du Nord, pour faire front à une Europe, et surtout à une Allemagne, qui, jadis sa cliente, ose maintenant la défier dans le champ clos du commerce et de l'industrie. Sur le pourtour continental de cette mer du Nord, en effet, à toutes les embouchures des fleuves, de l'Escaut à l'Elbe, quatre grands ports allemands, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg, se sont ouverts, qui, battant pavillon belge, hollandais ou hanséatique, sont tous, en réalité, des embarcadères et des débarcadères germaniques. Grâce aux fleuves qui les prolongent jusqu'au centre du continent, ces ports ont attiré tous les produits de l'Europe orientale et centrale, et reçu toutes les provisions exotiques pour les peuples et pour les industries de cette Europe. Entre cette Europe et le reste du monde, ils ont peu à peu supprimé l'intermédiaire du bazar anglais. Importations et exportations enfilent maintenant la route des mers, par le canal de la Manche, sans toucher aux quais de l'Angleterre. L'Allemagne et la Belgique subissent, depuis vingt ans, la même évolution profonde qui, de 1830 à 1850, transforma l'Angleterre agricole en une cité industrielle et commerçante. L'Allemagne surtout, autrefois puissance continentale, s'est prise d'un beau zèle pour les choses maritimes. Le 20 décembre 1897, l'attaché commercial anglais envoyait de Berlin un long rapport sur *les Intérêts maritimes de l'Empire allemand*[1].

L'Allemagne, depuis vingt six ans, a fait dans toutes les directions des efforts gigantesques. L'établissement d'industries productives a donné du travail à une population toujours grandissante, qui, de 1872 à 1897 a augmenté de 30 p. 100 : partie de 41 millions

1. Foreign-Office, *Miscellaneous Series*, n° 443.

d'âmes en 1872, elle dépasse aujourd'hui 53 millions. L'établissement d'un commerce florissant a doté cette population d'une vie de plus en plus confortable. Ce commerce a grandi de 60 p. 100 dans les vingt années dernières. Les statistiques de la navigation nous montrent le trafic des ports allemands augmenté de 124 p. 100 dans son ensemble, et ce chiffre moyen n'est rien encore. Car le trafic avec l'Angleterre et avec la Méditerranée n'a guère augmenté que de 60 p. 100, parce qu'il était très important déjà. Mais, dans certaines mers jadis non fréquentées par lui, le commerce allemand a monté de 128 p. 100 avec l'Amérique du Nord, de 475 p. 100 avec l'Australie, de 480 p. 100 avec les Indes-Orientales et Occidentales. Hambourg est le centre. Il suffit de donner les chiffres moyens des vingt dernières années, en millions de marks (1 fr. 25) :

	1871-1880	1881-1890	1891-1895	1896
	—	—	—	—
Importations . .	874	1 045	1 559	1 713
Exportations . .	597	981	1 267	1 439

Mais tous les autres ports ont, de loin, suivi la même route et leur mouvement total, en millions de tonneaux, est passé de 12,7 pour la période 1873-75, à 14,3 pour la période 1876-80, à 18,3 pour 1881-85, à 23,2 pour 1886-90, à 29,7 pour 1891-95, à 31 pour 1896-97. Dans ce tonnage, la part du pavillon allemand s'est élargie d'année en année :

		Vaisseaux de toutes sortes		Vapeurs seulement	
		Nombre en milliers	Tonnage en millions	Nombre en milliers	Tonnage en millions
		—	—	—	—
1873	Allemands . .	60,3	6,0	7,6	2,6
—	Étrangers . .	34,3	6,4	9,5	3,8
1884	Allemands . .	89,4	10,1	26,4	7,0
—	Étrangers . .	31,1	10,3	15,8	8,4
1895	Allemands . .	97,4	15,9	49,4	13,3
—	Étrangers . .	36,5	14,5	21,0	12,8

Hambourg[1] a tourné vers le commerce d'outre-mer des millions et des millions de marks. La Compagnie Hambourgeoise-Américaine avait été fondée en 1847, au capital de 23 250 livres sterling ; en 1858, le *Nord-Deutscher Lloyd* ; en 1870, la Compagnie Hambourgeoise-Sud-Américaine. Mais c'est à partir de 1885 que les capitaux ont afflué et que les compagnies nouvelles ont grandi : aujourd'hui, neuf compagnies au capital de 4 800 000 livres sterling

1. Cf. *Annual Series*, nos 1934 et 2104 : *Trade of Hamburg*.

environ (120 millions de francs) exploitent tous les Océans. Le tonnage des entrées à Hambourg a décuplé depuis un demi-siècle :

	Tonneaux		Tonneaux
	—		—
1850. . .	547 947	1890. . .	8 202 825
1870. . .	1 389 789	1894. . .	6 228 821
1880. . .	2 766 806	1897. . .	6 708 070

Pour l'Allemagne, pour les pays scandinaves et danois, et pour la Russie, Hambourg, à l'entrée du lac Baltique, devient le grand entrepôt de matières premières et le grand fournisseur de produits ouvrés, le Liverpool de l'Europe septentrionale.

C'est un port de la laine et du coton. La navigation fluviale de l'Elbe, qui le prolonge, le met aux portes des cités cotonnières et lainières de la Silésie et de la Saxe. Jadis, l'Allemagne dépendait de Londres et de Liverpool pour les matières premières ou demi-travaillées et pour les produits ouvrés de ces deux industries textiles : Hambourg importait d'Angleterre laine brute, coton brut, fils et tissus, en abondance. Chaque année, elle va se libérant de cette dépendance.

En 1897, écrit le consul anglais, les importations totales de matières textiles ont un peu faibli ; mais la part de la Grande-Bretagne surtout a grandement diminué. Sur 11 000 000 de livres sterling environ, en 1897, au lieu de 12 000 000 en 1896, nous n'avons plus eu que 1 800 000 livres sterling environ, au lieu de 2 500 000 en 1896. Pour les fils de toute espèce, nous avons conservé notre monopole. Mais l'Allemagne réduit ses demandes et se fournit elle même : au lieu de 4 500 000 de livres sterling en 1896, Hambourg ne nous a pris, en 1897, que pour 4 000 000 de fils. Nos tissus perdent aussi ce marché et sont remplacés par les tissus indigènes. Nos draps et nos cotonnades ne comptent plus que pour 2 500 000 livres sterling dans les importations de Hambourg, qui exporte aujourd'hui pour 8 000 000 de tissu écru, laine, coton, soie, lin[1].

C'est un port de ravitaillement. Toutes les subsistances y affluent, grains d'Europe, viandes d'Amérique et épiceries coloniales. Il fournit de tabac la moitié des pays germaniques et de café les deux tiers de l'Europe. Pour le cacao : en 1895, 14 mil-

1. *Miscellaneous Series*, n° 482 : *Trade of Hamburg in yarns and tissues.*

lions ; en 1896, 16 millions ; en 1897, 19 millions de kilos. Le lard américain et le blé russe s'y arrêtent avant d'atteindre les marchés de la Baltique ou de la mer du Nord. Mais non contente, comme Liverpool, d'appeler les provisions du monde, Hambourg peut renvoyer à tout l'univers certains produits agricoles de la grande plaine allemande. Car cette Allemagne merveilleuse a su garder ses champs et développer ses cultures, tout en construisant ses usines et en décuplant ses cités. Les milliers d'hectares de betteraves et de pommes de terre, qui couvrent la Saxe, le Mecklembourg et le royaume de Prusse, ont fait de Hambourg le port de l'alcool et des sucres[1]. L'alcool pour les nègres a conduit son commerce vers toutes les barbaries africaines et malaises. Le sucre l'a conduit chez tous les peuples civilisés. Neuf grandes Compagnies de navigation, ayant leur siège à Hambourg, se sont partagé le monde, trois pour l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, deux pour les côtes occidentale et orientale de l'Afrique, une pour le Levant, une pour l'Australie, une pour l'Inde, la dernière pour la Chine. Leurs capitaux additionnés représentent plus de 120 millions de francs et toutes ont distribué en 1897 un fort dividende à leurs actionnaires. La plus grande de toutes, la Compagnie Hambourgeoise-Américaine, au capital de 70 millions, a payé 6 p. 100 net ; d'autres ont donné 6,50 et 7,50 p. 100 ; quelques-unes, 12 p. 100. La seule Compagnie Hambourg-Calcutta s'est plainte des affaires, à la suite des mauvaises récoltes et des épidémies de l'Inde[2].

Outre le sucre et l'alcool, d'autres industries agricoles fournissent à Hambourg des frets d'exportation : le beurre, le fromage et les œufs pour l'Angleterre, la bière pour le reste du monde. Le *pale ale* anglais régnait autrefois sur les ports des deux hémisphères. Tous les rapports de consuls anglais signalent depuis dix ans sa disparition. Partout, au Chili comme en Chine, dans la Méditerranée comme dans les mers australiennes, il a fait place aux *lager beers* allemandes, aux *Pilsener* que Hambourg tire de Bohême ou fabrique elle-même pour l'ex-

1. *Miscellaneous Series*, n° 452 : *Agriculture in Germany*.

2. *Annual Series*, n° 2104.

portation. Quinze brasseries au capital de 25 millions de francs se sont installées sur ses quais et produisent annuellement quelques cent millions de litres. L'exportation étrangère en emporta près de vingt-cinq millions en 1889. Si les chiffres, depuis, ont baissé, ce n'est pas que le *pale ale* ait pris sa revanche. Mais certains clients, tels que la France, ont fermé leurs ports ou se sont outillés pour la production. Ailleurs, aux États-Unis par exemple, l'exportation a grandi : 2 millions de litres en 1895, 2 700 000 en 1896, 3 millions en 1897[1].

Hambourg, il est vrai, trop éloignée des houillères et des centres métallurgiques, n'est pas encore un débarcadère de minerais ni un embarcadère de fers et de charbons. Mais elle deviendra l'un et l'autre. Un grand système de canaux intérieurs est déjà projeté ou commencé, qui doit la mettre en contact, grâce à l'intense navigation fluviale, avec les champs houillers de la Silésie d'une part, avec le Pays Noir westphalien de l'autre, pour le service des futurs Midlands allemands. Ce que fit en Angleterre la construction des lignes ferrées, la construction des canaux le fera en Allemagne : l'industrie couvrira bientôt les terres centrales. Berlin et Meissen sont déjà pour le verre et la porcelaine des concurrents redoutables de Birmingham et des *Potteries*. L'exportation du verre, sous toutes ses formes, verre creux, verre en plaques, bouteilles et récipients, a doublé durant ces dix années dernières. Celle des porcelaines en vingt ans a presque quadruplé... Un jour viendra où, du Rhin à la Vistule, des flottilles de batellerie rabattront sur les quais de Hambourg les produits de l'industrie grandissante et de l'agriculture sans cesse perfectionnée. Du fond de la Pologne, de la Bohême et de la Thuringe, tout descendra vers Hambourg, et même, franchissant les lignes de partage, les canaux iront chercher la clientèle jusque sur les fleuves méditerranéens, sur le Danube et sur la Theiss : quelque jour la batellerie, à travers le continent d'Europe, s'en ira jusqu'à la mer Noire. De la Baltique et de la mer du Nord à la Méditerranée, Hambourg, centre du monde germanique, deviendra le grand port de l'Europe centrale, la Venise

1. *Miscellaneous Series*, n° 485 : *Beer at Hamburg*.

du Nord : que seront alors les entrepôts délaissés de Londres ou de Liverpool[1] ?

En attendant ce jour que déjà l'on prévoit, l'Allemagne a créé pour ses fers et pour ses charbons un autre grand emporium fluvial en face de l'Angleterre. Le Rhin, avec ses centaines de kilomètres navigables, est devenu de Mannheim à Rotterdam un gigantesque port, une ligne presque ininterrompue de docks et de quais. Grâce à cette navigation rhénane, l'Allemagne entière commence à secouer la clientèle où les charbons et les fers anglais la tenaient presque en servage. Jadis c'étaient les charbons de Cardiff et de Newcastle, tout voisins de la mer, qui débarquaient dans les ports de l'Empire pour les chaudières à vapeur et pour les cornues à gaz. La Westphalie ne fournissait que les usines du voisinage. Aujourd'hui les charbons westphaliens viennent sur la place même de Londres faire concurrence aux charbons de Newcastle, et peu à peu ils s'emmagasinent dans les grands ports de la mer du Nord et de la Baltique[2]. A Hambourg, Lübeck, Wismar, Kiel, ils chassent les houilles anglaises. La production westphalienne a décuplé depuis quarante ans :

1860 . .	4 490 066	tonnes.	1892 . .	36 853 502	tonnes.
1870 . .	11 570 556	—	1894 . .	40 613 073	—
1880 . .	22 495 204	—	1896 . .	44 893 304	—
1890 . .	35 469 290	—	1897 . .	48 423 987	—

A Hambourg, elle a, depuis quinze ans, quadruplé ses fournitures et, depuis deux ans, dépassé les fournitures anglaises :

Hambourg.	Charbons anglais.	Charbons westphaliens
1880.	1 025 550 tonnes.	338 910 tonnes.
1884.	1 025 500 —	548 730 —
1888.	1 365 000 —	627 890 —
1892.	1 615 600 —	903 185 —
1896.	1 410 809 —	1 796 776 —

Et le charbon brut n'est rien : il fait beaucoup de volume et peu d'argent. L'Allemagne savante du Rhin a su le transformer en produits précieux qui, sous un faible poids, représentent de grands prix. C'est elle qui, la première, a su tirer de

1. *Miscellaneous Series*, n° 345 : *Inland water ways of Germany.*

2. *Miscellaneous Series*, n° 454 : *Coal of the Rhenish provinces.*

la houille la pharmacie, la droguerie et la teinturerie nouvelles. Drogues et couleurs, anilines, alizarines, antipyrines, acide phénique, lizols, etc., sont devenus une spécialité du commerce allemand : l'exportation, en 1897, se chiffre par 151 millions de marks (190 millions de francs). Jadis la France avait, même en Allemagne, le monopole de ces produits.

De même, les fers anglais tenaient jadis la clientèle allemande. C'étaient les Midlands anglais qui fournissaient l'Allemagne d'objets manufacturés, machines, instruments, outils, quincaillerie, etc. C'étaient les districts côtiers du Yorkshire, du Cumberland ou du Northumberland qui envoyaient le métal brut, fer, acier ou fonte. Grâce au Rhin, le Pays Noir wesphalien se trouve aujourd'hui plus proche de la mer et des marchés indigènes ou exotiques, que le Pays Noir anglais. Birmingham et Sheffield, centres des Midlands, sont en plein continent, à la merci des chemins de fer. Dusseldorf, Essen, Barmen, Elberfeld sont à quai, sur le passage des bateaux. Et l'on sait quelle différence de prix énorme met pour ces lourds produits, encombrants et peu coûteux, la différence de fret par terre ou par eau. Favorisés en outre par les tarifs protecteurs, les fers allemands ont d'abord tenu tête aux fers anglais sur les places de l'Empire, puis ils ont débordé sur le monde. Les menus objets surtout de quincaillerie et de bimbeloterie, où l'Allemand a mis son ingéniosité scientifique et sa patience artistique, ont peu à peu conquis tous les marchés. Les rapports consulaires anglais nous ont montré cette conquête à travers l'Europe et jusque dans l'Amérique du Sud et dans les colonies anglaises[1]. Les Midlands en ont été à demi ruinés. L'Angleterre pourtant, grâce à l'abondance de ses houilles et de ses minerais, continue à détenir le monopole européen des fers bruts ; de même, grâce aux chantiers de la Clyde, le monopole des constructions maritimes semble pour longtemps encore réserver à ses usines une énorme consommation de fers. Mais qui sait combien d'années ce monopole durera ? Le gouvernement allemand s'est mis en tête de le renverser. L'Allemagne aujourd'hui se tourne vers les constructions na-

1. Voir la *Revue* du 15 janvier.

vales, comme elle s'est tournée il y a vingt ans vers les autres industries, comme elle s'est tournée depuis dix ans vers le commerce maritime. Elle entreprend la conquête de cette nouvelle province industrielle, avec les mêmes méthodes qui lui ont réussi déjà pour l'annexion des autres profits. Car c'est une méthode nouvelle qu'en ces choses l'Allemand semble avoir introduite ou ressuscitée. « Laissez passer, laissez faire », répétaient les Anglais, disciples de Manchester. « Faites passer, faites faire » semble dire aujourd'hui l'État allemand façonné à la prusienne, et le peuple allemand accepte ou provoque, semble-t-il, l'intervention de l'État dans toutes ses affaires publiques et privées.

III

La dépêche de M. Chamberlain aux gouverneurs des colonies marque une date importante dans l'histoire économique de ce pays. C'est le premier abandon officiel de la doctrine du *laisser faire*. C'est aussi la première preuve officielle que le danger de la concurrence étrangère est pris en sérieuse considération par le gouvernement de Sa Majesté.

(Journal des Chambres de Commerce : *Blue Book*, C.-8432, p. 1.)

Quand on regarde de haut et de loin cette lutte à mort, il semble que, sur tous les marchés du monde, ce n'est pas seulement le commerce et l'industrie germaniques qui sont aux prises avec l'industrie et le commerce de l'Angleterre. Mais, en présence, apparaissent deux systèmes de vie, deux évangiles économiques, dont l'un avait été la loi des temps barbares, et dont l'autre semblait devenu la loi des temps nouveaux : d'un côté, la liberté de Manchester, de l'autre le militarisme des Hohenzollern.

Car ce n'est pas le simple jeu des forces naturelles qui semble avoir créé cette Allemagne nouvelle. On dirait qu'une volonté consciente a successivement préparé et assorti toutes les pierres de l'édifice. Cette volonté d'abord a, par l'éducation, transformé ce peuple de philosophes, de juristes et de pédants en ouvriers et en calculateurs. Sur toute la surface du terri-

toire, elle a organisé des écoles et un enseignement utilitaires, écoles techniques et écoles commerciales, laboratoires et champs d'expériences. Ce peuple en *us*, qui passait sa vie à gratter des textes, a dû se pencher sur les cornues et se brûler ou se salir les doigts aux acides et aux teintures. Il aimait le grec, l'hébreu, le sanscrit, les belles vieilles langues inutiles : on lui a fait apprendre toutes les langues et tous les patois modernes. Il vivait dans le passé : on l'a plongé dans le présent. Il rêvait à travers la fumée de ses pipes : on lui a ordonné d'agir et, successivement, on lui a imposé tous les modes d'action. De tout temps, il avait été soldat et laboureur : on le dressa d'abord aux nouvelles méthodes de l'agriculture scientifique et de la guerre savante et, par ces méthodes, on décupla sa force et ses revenus. Mais jadis, entre deux moissons ou deux campagnes, il pendait son sabre au crochet et hivernait tranquille auprès de sa charrue retournée : « Toute l'année, tu travailleras », a dit la voix du Maître. Et pour obliger son peuple au travail, le Maître a usé de tous les moyens, la douceur et les coups..

Par un système douanier, écartant les produits du dehors, il l'a forcé de se suffire à lui-même et de transformer lui-même ses matières premières en produits ouvrés : « Tu ne souilleras plus ta langue avec les mots ni avec les vins des nations, a dit encore le Maître, et tu ne porteras ni leurs habits ni leurs instruments. » Et le peuple dut forger, tisser, fondre, coudre, tourner le bois et le fer, creuser les mines, allumer les fournaises, plier le cou sous le joug des machines. Le Maître lui-même, pour donner l'exemple, s'astreignit à n'user que de produits nationaux. Comme la guerre alors était sa grande occupation et son grand souci, comme il avait un insatiable besoin d'armes, d'équipements et de provisions pour ses hommes, de selleries, de harnais et d'attelages pour ses chevaux, il dressa son peuple aux industries de la guerre. L'Allemagne devint une gigantesque maison de fournitures militaires qui exécuta d'abord les commandes du Maître, et que le Maître mit ensuite à la solde de l'étranger. Car ce fut avec la permission et même sous les ordres du Maître que l'Allemagne arma la moitié de l'Europe : en une expérience décisive, le Maître s'était chargé lui-même de

prouver à l'univers la supériorité de ses usines et de ses produits; la Westphalie de Krupp, par la guerre de 1870, devint l'arsenal du monde.

Puis l'Empire fut la paix : le Maître se tourna vers les conquêtes pacifiques. D'un mot, il sembla qu'il y tournait aussi tout son peuple, et, sitôt le demi-tour exécuté, au même pas de parade que précédemment, la lourde Allemagne se remit en branle. Le Maître décida que l'on organiserait d'abord le pays. Pour cette nouvelle entreprise, il lui fallait des chemins de fer, des routes, des canaux : l'Allemagne en quelques années s'outilla d'hommes et de machines, coula ou étira les rails, fabriqua rivets, boulons et traverses, construisit wagons et locomotives. Partout les longues lignes de fers jumeaux s'élancèrent vers tous les coins du pays. Dans les jets de vapeur et les cliquetis de chaînes, un afflux de vie, un regain de jeunesse sembla ressusciter ce vieux corps germanique. Cette bonne vieille Allemagne, qui vivait, sans grands besoins, de pain noir et de bière, et dont un festin de lard et de pommes de terre marquait les jours de fête, sentit monter en elle des appétits de vie plus large. Comme elle était pressée de les satisfaire et comme elle était pauvre encore, elle dut inventer les moyens les plus rapides et les plus économiques. Elle fit en quelques années, pour l'usage de son peuple, une civilisation de camelote, qui, peut-être, n'avait pas la solidité ni la qualité des vieilles civilisations anglaise ou française, mais qui en avait le vernis et les apparences...

Et quand le peuple eut à peu près contenté ses plus pressants désirs, le Maître s'aperçut que bien des nations au monde sont travaillées des mêmes appétits et que cette civilisation de camelote trouverait, avec un peu d'efforts, une nombreuse clientèle. Il lança l'Allemagne sur les marchés des nations. Il ne se contenta pas de l'encourager de la voix et du geste. Il la conduisit lui-même aux pays exotiques. Il l'installa lui-même sur les terres sauvages ou dépeuplées. Pour le service du commerce, il fit des conquêtes coloniales, et il fit des enquêtes consulaires. Il imposa aux nègres de l'Afrique l'alcool de Hambourg, et il glissa la carte allemande aux doigts des nations civilisées. Profitant même de sa force réelle et de son prestige un peu grandi par la crainte, il imposa ses

marchandises à ses amis et à ses protégés, aux vieux empires timorés et aux jeunes nations encore faibles. La politique étrangère de l'Angleterre s'était inspirée du principe de la « porte ouverte », de la liberté de concurrence imposée ou maintenue. Il sembla parfois que l'Allemagne inclinait aux pratiques de la « carte forcée ». A l'intérieur, le Maître prit en main les voies ferrées et, sur ses chemins d'État, il organisa les transports pour réduire les frets à presque rien. Il favorisa l'éclosion de grands syndicats et il se fit entre eux l'intermédiaire et l'arbitre, pour les amener aux concessions et même aux sacrifices réciproques. Non content d'écarter la concurrence étrangère par ses tarifs de douanes, il prit l'habitude de récompenser le travail national par des primes à l'industrie, à la navigation, à toutes les entreprises nouvelles. Bref, il eut sa part de l'œuvre, il travailla de ses mains, il paya sans relâche, de ses peines et de sa poche. Jamais il ne resta simple spectateur. Jamais il n'accepta le rôle de roi fainéant, que les doctrines anglaises lui avaient imposé. Dans le domaine économique comme en politique, comme à la guerre, il parut être le souverain. En paix comme en campagne, l'État allemand sembla commander : l'État anglais se contentait de régner.

C'est ainsi du moins qu'au dehors les choses apparaissent. C'est ainsi que la majorité des Anglais les aperçoivent aujourd'hui. Et devant ce spectacle, l'Angleterre est prise d'inquiétudes : quel démenti à tout ce que l'on croyait depuis un demi-siècle être la vérité et la loi ! cinquante ans de succès avaient démontré pourtant la vertu des doctrines de Manchester ! Dans le sentier de la guerre, il est indiscutable que tout le peuple doit suivre aveuglément son chef et que l'obéissance de chacun est la condition première du salut de tous ; mais en serait-il de même dans les chemins de la paix?...

Dès 1885, l'Angleterre se posa le problème et, pour l'étudier, fit une grande enquête sur la baisse de son commerce et de son industrie[1]. Un parti se forma aussitôt proclamant que l'exemple de l'Allemagne était décisif et que les théories abstraites ne peuvent tenir contre le témoignage des

1 *Blue Books, Depression of Trade*, C-4621, 4715, 4797, 4893.

faits. « La lutte commerciale, disaient les quincaillers des Midlands, n'est plus possible, si l'on ne veut pas renoncer aux préjugés de Manchester et prendre les armes du voisin. C'est la fédération impériale et c'est le Zollverein protectionniste qui ont fait la grandeur de l'Allemagne actuelle. Il nous faut un empire anglo-saxon et un tarif protecteur. Groupons toutes nos colonies, comme ils ont groupé tous leurs petits États : bâtissons une plus grande Bretagne, comme ils ont bâti une plus grande Germanie. Puis favorisons au dedans et au dehors le travail anglais : que l'Anglais ne consomme que du blé, du coton, de la laine, et surtout du fer anglo-saxons ! Le *Free Trade* international nous ruine : établissons un régime de bon et franc commerce national et protectionniste, le *Fair Trade* anglo-saxon : paix et libre-échange entre tous les Anglais du monde ; lutte et protection contre les étrangers ! »

Cette doctrine impérialiste, formulée par l'industrie des Midlands, ne trouva d'abord que peu d'adeptes dans le reste du royaume. Pourtant, dès 1885, le commerce de la côte orientale, qui avait surtout à faire aux Allemands, inclinait aux mêmes théories. Hull réclamait, comme Sheffield et comme Birmingham, un empire et un tarif : « Il faut, disaient les courtiers et les armateurs de Hull, il faut par les traités de commerce et par une série de mesures législatives mettre l'industriel anglais en bonnes conditions de concurrence, *on fair terms ;* il faut conclure aussi des arrangements spéciaux avec nos colonies et possessions, de façon à installer un Zollverein britannique. » Ces *fair terms* de Hull pouvaient aller avec le *fair trade* des Midlands. Néanmoins l'accord ne se fit pas. La foi de Manchester était encore trop profondément ancrée dans les cœurs. La Chambre du Commerce américain de Liverpool se faisait l'interprète de la majorité en répondant aux enquêteurs de 1885 : « Toute question commerciale doit être traitée par la liberté. Les mesures législatives, visant à exciter ou à améliorer le commerce, ne méritent aucune confiance. Toute restriction, toute pression est désastreuse. C'est un bonheur pour nous que la non-intervention de l'État. Laissez le commerce à lui-même et donnez-lui seulement la sécurité et la paix. » L'Association des Armateurs tenait le même

langage : « Nous n'avons aucune confiance dans l'efficacité des lois pour améliorer nos affaires. Nous craindrions au contraire, les effets d'une pareille législation, si elle venait à être entreprise par des politiciens ignorant notre métier[1]. » Les enquêteurs de 1885, dans leur rapport final, restèrent fidèles, eux aussi, à ces principes[2]. Ils ne réclamèrent aucun changement radical dans les rapports du commerce et de l'État. Ils conseillèrent seulement aux particuliers de modifier leurs méthodes, d'abaisser leurs prix, de redoubler de réclame et de zèle, d'améliorer leur instruction et celle de leurs employés, de se plier aux fantaisies du client, bref de mieux faire leur métier. Ils déconseillèrent à l'État de devenir, par le canal de ses consuls ou de ses gouverneurs coloniaux, promoteur de commerce et conseiller d'affaires.

Mais les Midlands ne perdirent pas courage, et ils cherchèrent ailleurs les alliés que le commerce et l'industrie leur refusaient. En France, à la même époque, certaines industries malades, surtout celle du coton, désertaient la cause du libre-échange et s'alliaient aux agriculteurs pour renflouer les vieux principes d'autorité et de protection et pour déchaîner cette bourrasque de chauvinisme démagogique et d'hypocrisie mystique qu'ironiquement sans doute ils nommaient « l'esprit nouveau ». En Angleterre, on pouvait risquer pareille aventure : l'agriculture anglaise, opprimée depuis un demi-siècle par les décrets de Manchester, ne demandait aussi qu'à secouer le joug. ...Birmingham se prit de tendresse pour le sort des malheureux paysans. J. Chamberlain et son fidèle Jesse Collins se mirent à déplorer, avec des larmes patriotiques, la disparition ou la ruine de ces vaillants *yeomen*, de ces hobereaux au noble cœur, dont la force et le courage avaient été la pierre angulaire de la puissance anglaise. Il fallait sauver à tout prix cette classe menacée. Il fallait rendre à la terre ses justes profits, pour que la terre pût toujours donner à l'État de vaillants citoyens. L'unionisme — c'est-à-dire l'alliance entre le nouveau radicalisme des Midlands et le nouveau torysme des comtés agricoles, entre les industriels du

1. *Blue Book*, C—4715, pp. 389 et 410.

2. *Blue Book*, C-4893, p. XXIV et XXV.

fer, qui se ruinaient, et les propriétaires fonciers qui voulaient s'enrichir — se fit donc sans peine, pour assurer, aux dépens de l'État, la fortune des uns et des autres, et pour jeter « l'Angleterre nouvelle » dans les voies de l'impérialisme et de la protection.

Les alliés scellèrent leur entente dans le sang de l'Irlande. Unis par cette communauté de crime, ils marchèrent, la main dans la main, à la conquête du pouvoir. Il leur fallut dix ans d'efforts, de 1885 à 1895, pour le conquérir. Durant dix années, la vieille Angleterre libérale se défendit. Le commerce lui restait fidèle. Le seul mot de *Free Trade* suffisait encore à enlever les suffrages de la masse... Mais bientôt la crise prolongée sapa lentement les convictions d'autrefois. Dès 1890, plus d'un commençait à tenir le langage qu'en 1885 certaines Chambres de navigation avaient balbutié : « Le libre échange est désirable, sans doute : c'est le meilleur régime, à condition qu'il soit effectif et que nos voisins ne cherchent pas, après l'avoir supprimé chez eux, à le vicier encore chez nous. Il ne faut pas le supprimer, à coup sûr ; mais il faut l'améliorer : il faut en assurer le jeu normal en Angleterre même. Puisque la France et l'Allemagne établissent des primes à la navigation et à l'exportation de certains produits, l'Angleterre doit annuler l'effet de ces primes en frappant de droits équivalents les marines et les produits qui les perçoivent[1]. »

C'est, comme on voit, une sorte de compromis entre le *Fair Trade* de Birmingham et le *Free Trade* de Manchester : c'est la doctrine du libre-échange amélioré et compensé, du « Plus Libre » Échange, *Freer Trade*. A partir de 1890, les Chambres de commerce s'y rallient une à une, et leur Association générale s'y convertit. Pour en assurer le triomphe, le puissant comité de cette Association vient installer ses bureaux derrière Westminster, en face du Parlement qu'il contrôle et qu'il veut influencer. Dans ses *meetings* annuels à Londres et ses congrès à travers les grandes villes du royaume, l'Association réclame pour le commerce l'appui de l'État. Il n'est question d'abord que d'un appui diplomatique

1. *Blue Book*, C—4797, pp. 229 et suiv.

au sujet de tarifs étrangers et coloniaux. Puis l'impérialisme la pénètre peu à peu. A chaque élection générale, de 1885 à 1895, les villes commerciales élisent avec de plus fortes majorités des candidats unionistes. L'Association se tourne vers le prophète de Birmingham, vers ce grand Joe Chamberlain, dont les Midlands attendent le salut. Elle réclame du gouvernement soit une Fédération Impériale en vue des intérêts commerciaux de l'Empire[1], soit l'Union commerciale entre les colonies et la métropole[2]: l'Empire ou le Zollverein. Elle-même, dans la mesure de ses forces, veut commencer cette Fédération, et elle réunit en congrès périodiques les délégués des Chambres de commerce de tout l'Empire.

Dans le premier de ces congrès, dès 1886, la Chambre de Londres avait montré le but: elle proposait de voter « une requête pour que les gouvernements coloniaux fussent immédiatement consultés sur les meilleurs plans de Fédération Impériale »; mais le congrès resta indifférent : le *Free Trade* triomphait. Au second congrès, en 1892, nouvel effort; mais « les vieux préjugés de libre-échange contre protection et l'amour des mots semblaient encore faire perdre de vue les besoins d'union. Lord Farrer alla jusqu'à dire qu'il était immoral de remettre en discussion les principes libre-échangistes. Néanmoins, en gens pratiques, qui devaient vivre non avec des principes et des mots, mais avec le monde réel[3] », le congrès finit par proclamer qu'une union commerciale sur la base du *Freer Trade* assurerait la prospérité de l'Empire. Le troisième congrès, en 1896, a vu le triomphe du *Fair Trade* et de « l'Angleterre nouvelle ». Les unionistes, maîtres de la politique depuis les élections de 1895, le présidaient dans la personne de J. Chamberlain. Et il a promis au commerce que l'Empire allait être établi et aménagé pour ses besoins: « l'Empire, c'est le commerce, *le Bon Commerce.* »

Pour ce *Fair Trade*, on construira donc un Empire fédéré sur le modèle de l'Empire allemand. Par malheur, les procédés

1. Meetings de Londres et de Hull, mars et septembre 1889.

2. Meetings de Londres et de Newport, mars et septembre 1892.

3. Meeting de Middlesborough, septembre 1897, discours de M. Boulton.

rapides et brutaux, que la Prusse mit en usage, ne sauraient être de mise. On ne peut songer aux annexions violentes. Il faut du temps, de la patience, de la douceur : il faut amener les colonies à une fédération consentie. Il faut aussi des mesures préparatoires. Avant la grande Fédération Impériale, il faut une série de sous-fédérations régionales qui, de la poussière coloniale actuelle, constitueront quelques grands organismes. Déjà la fédération canadienne a groupé dans un *dominion* toutes les colonies nord-américaines; il faut constituer un *dominion* africain et un *dominion* océanien par la fédération des colonies sud-africaines et australiennes... Et ceci demande de longues négociations. En attendant, on va courir au plus pressé, car le commerce baisse toujours et les Chambres se lamentent de plus en plus. A défaut du grand remède, qui exige quelques années encore, M. Chamberlain veut appliquer dès aujourd'hui quelques spécifiques, allemands eux aussi, dont il fait grand éloge.

Il remet le commerce britannique entre les mains des consuls et des gouverneurs coloniaux. Il leur recommande de le soigner avec le zèle et le dévouement que les consuls et les gouverneurs du grand Kaiser témoignent au commerce germanique : « Renseignez-nous sur les conditions, les us et coutumes, les besoins et les désirs de vos contrées. Envoyez-nous de longs rapports pour nos journaux et de nombreux échantillons pour nos musées commerciaux. Adressez au Ministère du Commerce tous les renseignements et tous les matériaux que vous pourrez obtenir. » Et se tournant vers le commerce, il l'incite à se grouper autour de l'*Imperial Institute*, sorte d'agence fédérale, qui doit centraliser à Londres les réclamations et les demandes, et devenir pour tout l'Empire le bureau-conseil du trafic et de l'industrie. Si cet établissement privé ne suffit pas, on organisera au Ministère du Commerce un service officiel, qui tiendra à la disposition du public ses livres de renseignements et ses vitrines d'échantillons. Une commission d'enquête parlementaire est nommée « qui cherchera les meilleurs moyens de porter à la connaissance du commerce national les informations de nos consuls, attachés commerciaux et autres fonctionnaires dans l'Empire ou à l'étranger, et d'autres moyens encore pour lui fournir toutes les occa-

sions de développement et de profit[1] ». Et l'enquête se fait. Et à l'intérieur du royaume, toutes les Chambres de commerce applaudissent. Voilà donc un ministre enfin qui vit dans la réalité d'aujourd'hui, qui ne s'embarrasse pas des vieux dogmes et des préjugés du *laisser faire*, et qui va forcer les fonctionnaires à travailler utilement ! L'Association des Chambres de Commerce célèbre la gloire de Joe ; l'opinion salue en lui le véritable chef de l'Angleterre nouveau jeu. Un à un, les délégués des Midlands et des autres industries, devant la Commission d'enquête, se réjouissent par avance des résultats heureux que ne peut manquer d'avoir une telle initiative. Mais quand arrivent les gens de Manchester, le langage change brusquement :

Tous ces prétendus remèdes ne sont que folies. L'entreprise privée ne saurait être remplacée par une organisation de commune ou d'État. Les fonctionnaires ne peuvent nous donner que des renseignements vagues et des conseils sans portée pratique. C'est à nous, industriels, à étudier les besoins de notre clientèle. Je suis bien sûr que tous les rapports consulaires du monde ne feront pas élever une seule usine dans le Lancashire. Un consul ne peut avoir qu'une médiocre expérience en fait de commerce, et ses conseils ne peuvent causer que des déboires à ceux qui les suivraient. Le commerce anglais s'est élevé par l'entreprise individuelle, par la seule entreprise individuelle, sans l'aide gouvernementale. Aussi la Chambre de Manchester s'est-elle tenue en dehors de l'Association. Elle n'a pas refusé son concours occasionnel. Mais elle pense que chacun doit appliquer ses efforts à améliorer ses propres affaires, à perfectionner ses propres méthodes, à diminuer ses frais et à augmenter sa clientèle, et non pas s'occuper des affaires d'autrui, copier aveuglément les méthodes étrangères, et augmenter les charges de tous en augmentant le nombre des fonctionnaires et le rôle de l'État[2].

Ce langage de Manchester trouve un écho dans le royaume, et surtout au dehors ; car les consuls anglais font aussi leur enquête à l'étranger, auprès des résidents britanniques, et le consul général de Rio-de-Janeiro écrit au ministre des Affaires étrangères :

Ému par les plaintes générales sur la décadence de notre commerce, j'ai demandé à notre colonie de marchands et commission-

1. *Blue Book*, C—8963 (1898).

2. *Blue Book*, C—8963, pp. 19 et suiv.

naires anglais si, dans leur opinion, l'adjonction à mon consulat d'un bureau de renseignements pourrait développer nos affaires avec le Brésil. Ils m'ont répondu : « Nous vous remercions beaucoup de l'intérêt que vous prenez aux affaires. Mais le développement du commerce anglais — vous accepterez notre opinion pour ce qu'elle vaut — est une question qu'il faut étudier en Angleterre et non pas ici. Nous autres marchands, nous allons aux maisons qui nous servent le mieux, le plus vite et le moins cher. Le développement du commerce anglais ne dépend que de l'inclination et de l'aptitude qu'auront nos industriels et leurs courtiers à remplir ces trois conditions et à devancer leurs concurrents. Nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'une enquête minutieuse en Angleterre même ferait découvrir les remèdes efficaces. Si l'on veut développer le commerce, la réforme ne doit pas être entreprise de ce bout-ci, au dehors, mais de l'autre bout, en Angleterre : *to develop British trade, the change must commence at the other end, — in England.* »

Sage parole, que les *promoters* de l'Angleterre nouvelle devraient méditer un peu ! Ce qu'il faut à l'Angleterre, en effet, ce n'est peut-être pas un Empire : l'exemple de l'Allemagne est peut-être mal compris par eux, et l'exemple de l'Espagne montre éloquemment ce qu'il advient d'un empire colonial, édifié et exploité pour le bénéfice de la métropole. Car c'est l'exploitation à l'espagnole qui se cache derrière les mots de *Fair Trade* et de *Commercial Union :* déjà les sauniers du Cheshire demandent que l'on interdise au gouvernement de l'Inde de fabriquer du sel[1]. Ce qu'il faut à l'Angleterre comme à quelques autres pays, c'est une réforme interne, réforme de la politique et surtout des mœurs, réforme des idées et surtout des habitudes... Mais, en ces matières, les unionistes et Joe, leur chef, alliés du « vieux stupide parti », sont peut-être de moins bons juges, et c'est à d'autres qu'il nous faut demander le plan de ces réformes nécessaires.

VICTOR BÉRARD

1. *Blue Book*, C—4621, p. 109.

POÉSIES

I

PROMENADE D'AUTOMNE

J'ai marché longuement à travers la campagne,
Sous le soleil, rêveur que son ombre accompagne
Comme la forme pâle, à terre, de son rêve.
L'étang brillait ; je suis descendu sur la grève.
De beaux cygnes nageaient sous les derniers feuillages ;
Ils traînaient derrière eux, calmes, de blancs sillages
Qui ridaient en s'élargissant l'eau solitaire
Et semblaient des liens d'argent avec la terre.
J'ai regardé longtemps, assis sous les vieux charmes,
Près du pont, me sentant monter aux yeux les larmes
Que fait venir l'aspect de la beauté parfaite.
Parfois passait, dans l'or du bel automne en fête,
Odeur de la Toussaint funèbre, attristant l'heure
Du tendre souvenir lointain des morts qu'on pleure,
Un monotone et doux parfum de chrysanthème.
— Et soudain j'ai songé que je mourrais moi-même...
Et j'ai dit à l'automne, aux longs rayons obliques,
Au vent, au ciel, aux eaux, aux fleurs mélancoliques :

« Je ne vous verrai plus, un jour, beauté du monde !
Tu ne couleras plus en moi, douceur profonde
Qui, tous les soirs, des bois pleins d'ombres colossales
Que le couchant allonge aux prés lointains, t'exhales
Et coules lentement dans ma jeune poitrine !
Un jour, tu ne viendras plus enfler ma narine,
Je ne sentirai plus à mon front ta caresse,
Vent odorant, léger, qui cours avec paresse
Sur les fleurs que le soir n'a pas encor fermées ;
Et vous, fleurs tristes, fleurs pâlement parfumées,
Un jour, vous couvrirez ma tombe, chrysanthèmes !
Mais j'accueille ton nom, ô mort, sans anathèmes
Parmi la vaste paix de ce couchant d'automne ;
Rien, ce soir, dans ma chair ne tremble et ne s'étonne,
Et la grande pensée en moi n'est pas amère ;
Et je m'endormirais comme aux bras de ma mère,
S'il fallait m'endormir par ce soir pacifique,
Remerciant la vie étrange et magnifique
D'avoir mêlé ses maux de délices sans nombre,
Souriant au soleil, n'ayant point peur de l'ombre,
Espérant dans la mort d'un espoir invincible :
Car tout ne trompe pas, car il n'est pas possible
Que mes pleurs devant ce beau soir n'aient pas de cause
Et ne répondent pas ailleurs à quelque chose,
Que cette ample beauté si douce et si sereine
Ne couvre pas un peu de bonté souterraine ;
Et que mon âme enfin, douloureuse ou joyeuse,
Mais qui reste pour moi toujours mystérieuse,
Ne cache pas, peut-être au plus secret en elle,
Un mystère de plus qui la fasse éternelle ! »

II

CONVALESCENCE

Vais-je guérir ? Vous seul, mon Dieu, vous le savez !
Mais le ciel est si doux à mes regards levés

Que je refais, devant la nouveauté de vivre,
Le grand songe naïf dont l'enfance s'enivre.
Que serai-je ici-bas? Quel sort sera mon sort?
Verrai-je, avant la proche ou la lointaine mort,
Mes rêves, des pays nuageux du mystère
Descendre, et devenir les hôtes de la terre?
Aurai-je un peu d'amour ou bien de gloire, un peu?
Serai-je heureux?... Dieu seul le sait, — s'il est un Dieu!
Mais le monde infini, magnifique, sordide,
Étrange, éblouissant, ténébreux, fou, splendide,
M'attire, — Éden de joie ou fabuleux décor,
N'importe, je m'y jette!... Et je veux vivre encor!

III

LE SOIR TOMBE...

Le soir tombe parfois comme un caillou dans l'eau:
Le ciel lointain en est éclaboussé d'étoiles;
Le soir tombe parfois comme, avec un sanglot,
Sur mer, un oiseau las s'abat au haut des voiles.

Le soir tombe parfois ainsi qu'un grand vent tombe,
En laissant dans l'air vague une douce stupeur;
Le soir tombe comme la pierre d'une tombe,
Sur un silence plein de frissons et de peur.

Le soir faible et charmant tombe, comme une femme
Qui dans les bras aimés glisse en fermant les yeux;
Le soir désespéré tombe, pareil à l'âme
Qui ne peut plus gravir les durs sentiers des cieux.

Le soir tombe ainsi qu'une plume de colombe,
Léger, en tournoyant lentement dans l'azur;
Le soir tombe, le soir tombe, le grand soir tombe,
Précipité du ciel comme un archange obscur!

IV

MATIN D'ÉTÉ

Beau jour d'été qui nais dans l'azur et les roses,
Tu ne m'apportes rien pour consoler ma peine :
Mon âme ne croit plus à l'amitié des choses,
Et s'est faite étrangère afin d'être sereine.

Beau jour bleu de juillet que la chaleur fait pâle,
C'est en vain que ta joie au ciel éclate et chante.
Que me fait la douceur de ton immense opale ?
Je sais trop que la vie est menteuse et méchante.

Beau jour, tu me seras sans douceur et sans joie :
Pour qu'un peu de vent frais qui passe l'en délivre,
Mon âme depuis trop longtemps sous l'ennui ploie,
Trop ancien dans ma vie est le chagrin de vivre...

Verse à d'autres ton vent fleuri qui les enivre !

V

SOIR DE GRANDE VILLE

Le vent d'avril est frais à ma bouche entr'ouverte ;
Le crépuscule touche au faîte des maisons ;
Les enfants jouent sous les tilleuls dans l'ombre verte,
Et l'on sent le paisible échange des saisons.

Le peuple des faubourgs rentre dans ses demeures,
Pareil à mon chagrin, désespéré mais doux.
Après les durs travaux voici les bonnes heures ;
Il passe près de moi des Christs aux cheveux roux.

Soudaine étrangeté des choses coutumières,
Vertige qui saisit mon esprit inquiet...

Pauvres gens, soir, saisons, solitude, lumières,
Un frisson d'infini sort de tout ce qui est...

Mon cœur est plein de rêve et de mélancolie;
Dans le soir palpitant où j'erre çà et là,
Mon cœur est plein d'amour et de bonne folie,
Et doucement je fonds en pleurs, de tout cela...

VI

SURSAUT

Arrière, ennuis, chagrins, anxiétés, douleurs,
Doutes surtout, arrière!
Je veux suivre au hasard mon âme aventurière,
Qui marche devant moi blanche, en cueillant des fleurs!
Et j'irai jusqu'au bout de la route inconnue
Que m'indique sa main,
Sur le pont chancelant de brouillard et de nue
Qu'hier jette à demain.

Il ne sera pas dit que le sort m'ait vaincu!
Je relève la tête,
Je cours vers le combat comme vers une fête.
Qu'on dise, si je meurs : « Qu'importe, il a vécu! »
Mystérieux Destin, tu n'es pas le plus fort;
Debout, je te défie :
Tout homme, s'il le veut, est maître de son sort,
Et chacun fait sa vie!

VII

PRINTEMPS

Avril est revenu, portant dans ses mains frêles
Des branches de lilas avec des tourterelles;

Des nids chantent cachés sous les aristoloches,
Il passe dans l'azur des ailes et des cloches.

Les femmes qui s'en vont le long des sentes vertes
Laissent tomber les fleurs de leurs mains entr'ouvertes,

Pour suivre au fond du ciel, les yeux vagues, sans trêves,
Le vol entrecroisé des oiseaux et des rêves.

Les bois profonds sont pleins de couples solitaires :
Ils marchent, souriant à de tendres mystères,

Ou s'arrêtent, les yeux mi-clos de somnolence,
Pour écouter au loin bourdonner le silence.

Leurs doigts distraitement effeuillent des corolles,
Leur gorge où bat leur cœur arrête leurs paroles ;

Ils ont soif à leur tour des antiques délices...
Les bois sont pleins d'amants sous les branches complices !

VIII

NUIT D'AVRIL

Des ifs au murmure innombrable
S'exhale un parfum doux-amer;
Et le vent d'avril, d'arbre en arbre,
Fait le bruit divin de la mer.

Les étoiles sont vacillantes :
Le vent monte-t-il jusqu'aux cieux?
On croit ouïr dans les silences
Tomber des pétales soyeux.

Nuit pâle et claire comme une aube,
Où sous les astres familiers,
Sans fin, d'un bout du monde à l'autre,
Les baisers chantent par milliers !

Mais je suis seul... Elle, dort-elle?
Pourquoi mes yeux se mouillent-ils?
D'où vient cette larme légère
Qui roule du bord de mes cils?

Quelle est cette caresse douce
Qui passe sur moi dans la nuit?
Qu'est-ce qui glisse sur ma bouche,
Baiser d'une bouche qui fuit?

IX

SAGESSE

Tout trompe, ambition, amour; et l'âme vraie
Va et vient, au milieu de tous ces bonheurs faux,
Ainsi qu'un moissonneur qui, du clair de la faux,
Coupe un peu de froment parmi des champs d'ivraie.

Tout trompe... Et si demain, pourtant, quelque enfant douce
Me promet du regard un facile bonheur,
Je jetterai la faux du grave moissonneur
Pour la suivre dans l'ombre aux taillis pleins de mousse.

Tout trompe... Et si demain, pourtant, la gloire frôle
Mon front, vers les épis courbés, de son vol clair,
Pour la voir peu à peu s'évanouir dans l'air
Je tournerai longtemps la tête sur l'épaule...

X

AU VENT D'AUTOMNE

Passe dans les rameaux desséchés, vent d'automne,
Dans l'ombre enivre-toi de leur parfum amer;
Berce entre les ifs noirs la lune monotone,
Fais murmurer sans fin la nuit, comme une mer;

Avive dans le ciel les étoiles tremblantes,
Disperse follement la poudre du chemin,
Fais onduler sur les coteaux les herbes lentes,
Comme un grand dos soyeux que caresse la main ;

Tonne, gémis, décrois, expire, — gronde encore
Au loin avec ta voix mystérieuse ; meurs,
Renais, déferle ainsi qu'une vague sonore,
Remplis enfin la nuit d'éternelles rumeurs :

Tu ne rempliras pas toute mon âme avide
De ta tristesse éparse aux douloureux frissons,
Tu ne combleras pas en elle ce grand vide
En y soufflant le deuil de tous les horizons !

Mon âme peut tenir une mélancolie
Immense, auprès de qui, novembre, ton grand vent
Est un souffle léger qui passe et qu'on oublie,
Doux comme le soupir du chagrin d'un enfant.

Tu peux m'envelopper de tes souffles, sans peine,
Et me rouler ainsi qu'une feuille : ici-bas,
Rien n'est plus triste encor que ma tristesse humaine ;
Elle est perdue en toi, — tu ne l'égales pas.

XI

ADIEU

Un soleil pâle hésite au bord de l'horizon ;
Le vol des mouettes fuit avec des cris et plonge ;
L'ombre des monts lointains déjà, le soir, s'allonge ;
Et voici la douceur de l'arrière-saison.

Je rêve d'un amour tout de mélancolie,
En ces jours défaillants où se meurent les roses ;
D'un doux amour un peu souffrant et qui me lie
Par des fils douloureux au cœur même des choses.

Je rêve d'un amour aux baisers trop profonds,
Lourds d'être lents, cruels d'être délicieux,
Pareils à ces frissons d'automne au bas des cieux
Qui sans bruit en un jour ont effeuillé les monts.

Vous me l'eussiez donné, cet amour plein de fièvres,
Je le sens... Mais qui sait où nous serons demain?
Le désir des baisers montera sur nos lèvres
Que déjà votre main aura quitté ma main.

XII

MÉDITATION

Il est tard, je suis seul, je suis las; et pourtant
Je rêve dans la nuit sans fin, calme, content.
Pourquoi? Qu'est-ce que j'ai sur la terre? Qui donc
Hormis celle au doux cœur qui de soi m'a fait don,
Qui donc, lorsque je souffre, en ces jours soucieux
Où vivre fait monter les larmes à mes yeux,
Penche vers ma souffrance un fraternel souci?
Quel est le sens de tout ceci? Que fais-je ici
Plutôt qu'ailleurs, ce jour plutôt qu'hier? Pourquoi
Ne suis-je point un autre, et plus heureux que moi?
Pourquoi ne suis-je pas resté le calme enfant
Qui rêvait en silence un destin triomphant?
Pourquoi la vie enfin qui n'est pas le bonheur?...
A mon tour, après tant d'autres, humble glaneur,
J'ai glané dans les champs de l'Art et de l'Amour,
Grands déserts: je suis pauvre ainsi qu'au premier jour.
J'ai glané des baisers, j'ai glané de l'orgueil,
Mais peu de joie, hélas! mêlée à plus de deuil
Qu'au départ, où j'avais du moins l'espoir encor!
Et pourtant je ne maudis pas l'antique sort,
Vieux joug, doux d'être usé, sous quoi nous nous courbons,
Ni les hommes, trop douloureux pour être bons,
Ni Dieu même, le seul vrai coupable, s'il est...
Pourquoi? — Parce que tout, en me blessant, me plaît

Étrangement, absurdement, infiniment;
Que j'aime ma tristesse avec un cœur d'amant,
Que le regret pour moi vaut mieux que le désir,
Que je m'étourdis mieux de pleurs que de plaisir,
Que j'ai perdu l'antique instinct de l'animal,
Que tout m'enivre enfin, même en me faisant mal!
Parce que d'un amour où se mêle un remord,
Au lieu de détourner mon âme de la mort,
J'aime jusqu'à ces maux dont je voudrais guérir,
Jusqu'à l'idée, hélas! que j'en pourrais mourir,
Jusqu'au splendide effroi que donne le tombeau;
— Et que bon ou mauvais, n'importe! vivre est beau!

XIII

FRISSON DE NOVEMBRE

Le soleil, au-dessus des coteaux, dans la brume,
Rougeoie ainsi qu'un bloc de métal sur l'enclume.

Parfois son sombre éclat se ranime par gerbes;
Mais la nuit vient. Le vent avive les feux d'herbes.

C'est l'heure frissonnante et que j'aime entre toutes,
Où le serein aux fleurs verse ses fraîches gouttes,

Quand, dans la profondeur de l'air où tout recule,
On sent l'hiver descendre avec le crépuscule.

XIV

RENOUVEAU

Paris à l'horizon fait sa grande rumeur...
Je viens de frôler l'heure indicible où l'on meurt.

Mais suave est le vent qui coule entre les branches :
Renais, bois le vent doux, pauvre homme aux mains trop [blanches,
Bois-le comme un bon lait aérien, revis!
Tu faisais, souviens-toi, de beaux songes ravis,
Des songes de bonheur sans fin... Et puis dans l'ombre
Tout est tombé... Vois devant toi des jours sans nombre,
Tant de jours à fleurir de tant de joie! Espoir!
L'azur t'éblouit; viens sous les branches t'asseoir.
Regarde : par-dessous les ramures sont bleues...
La bise a dû passer sur d'innombrables lieues
De champs en fleurs, avant d'arriver jusqu'à toi...,
Un ramier amoureux roucoule au bord du toit.
Printemps, soleil, azur, allégresse des choses!
L'air léger a l'odeur de la terre et des roses.
Comme la grande ville étincelle au soleil!
Chaque toit au lointain semble un miroir vermeil.
Les églises, les tours illustres sont dressées,
Claires, graves, ainsi que de hautes pensées,
Parmi le jeune azur encor pâle d'avril :
Dresse ainsi tes désirs dans ton cœur puéril!
Va, malgré la tristesse où ton âme se noie,
Le dernier mot de vivre est encore à la joie!
Enivre-toi du vent, enivre-toi du jour,
Plonge dans cet azur comme dans un amour!

XV

DOUTE

Il meurt sur les plus hautes branches
Un dernier rayon de soleil;
Le couchant sème d'ors étranges
Le feuillage vert et vermeil.

Au ciel pâle d'où le soir tombe,
Dans l'azur gris couleur des eaux,
Glissent comme des éclairs d'ombre
Les ailes vives des oiseaux.

Il sort un profond et doux charme
De toutes ces choses, sans fin ;
Tout est joyeux, apaisé, calme :
C'est la vie, où tout est divin.

Les bruits de la ville lointaine
Par bouffée arrivent vers moi...
Pourquoi soudain mon âme est-elle
Prise d'un indicible émoi ?

Mon Dieu ! comme devant les choses
On est ébloui du destin !
Comme on est pareil à des pauvres
Devant un splendide festin !

Comme on t'adore d'un cœur simple,
Comme on te retrouve ici bas
Partout, dans la vie ample et sainte,
Mon Dieu, qui n'es peut-être pas !

XVI

RETOURS

O retours ! bruit des pas sonores sur les dalles
Qui fait se réveiller dans les lointaines salles,
Par les grands corridors pleins de miroirs ternis,
La palpitation des échos infinis !
Silences murmurants des chambres longtemps cleses,
Bouquets oubliés là jadis, touffes de roses
Dont la lente agonie invisible a jonché
Le parquet d'un vol bleu de feuilles, et penché
Vers les pétales morts aux odorants vestiges,
Sèche au bord du vieux vase, une gerbe de tiges...
O poussières dormant un vagabond sommeil
Qui gravitent sans fin dans les rais du soleil !

15 Avril 1899.

O joie, avant d'ouvrir les volets dans le lierre,
De heurter au passage en l'ombre familière
Les meubles de naguère à la place d'antan,
De reconnaître encor tous les bruits qu'on entend,
De se sentir parmi d'humbles choses qu'on aime !
O doux étonnement de trouver tout le même,
De songer que pendant l'absence, au gré des jours,
Rien ne s'est passé là, que le temps... O retours !
Retours, départs, instants profonds, étranges heures.
Changements infinis, saisons de nos demeures !
O douceurs, je défaille à vous sentir ce soir,
Près de l'âtre où la nuit proche m'a fait asseoir,
Où le feu de l'hiver croule en rouges décombres,
Flotter, m'envelopper vaguement dans les ombres !
Et comme la poussière aux remous abondants
Qui m'entre dans la bouche et craque sous mes dents,
Comme l'amer parfum de ces roses en touffe,
Tout le passé me prend à la gorge, et m'étouffe !

XVII

IL EST DES NUITS...

Il est des nuits de pleurs vagues où l'on s'accoude
Sous la lumière étroite et pâle de la lampe,
Où, le front dans la main, longuement on écoute
La musique du sang bourdonner dans la tempe.

On pèse son destin comme un riche son or ;
Et l'on se sent comblé de joie — et sans espoir.
Et longtemps dans la nuit on pleure, sans savoir
Si c'est de trop de peine ou de trop de bonheur.

Il est d'étranges nuits où je souffre de vivre,
Où je ne trouve plus de plaisir qu'à pleurer,
Où l'infini n'emplirait pas mon âme avide,
Où pourtant je ne sais quoi même désirer...

Ces nuits-là, je mourrais d'une immense douceur
Si dans l'ombre, à pas doux, quelque femme inconnue
Venait, et me fermant les yeux de sa main nue,
Appuyait sur ma bouche un long baiser, un seul...

XVIII

AMOUR

L'azur d'avril n'est doux et ne rit dans les cieux,
Femme, qu'en imitant la couleur de tes yeux;
Tu donnes aux beaux monts la ligne de tes hanches,
Et ce sont tes seins blancs qui font leurs neiges blanches.
Ta bouche a la saveur humide d'un fruit mûr,
Et le parfum qui sort de tes lèvres est pur
Comme un vent du matin qui passe sur des roses.
Ta chair résume en soi le mystère des choses,
Ta chair fleurit, frissonne et vibre, ondoie et luit;
Ton corps universel et profond mêle en lui
A la couleur d'un lys les formes d'une lyre,
Et toute la douceur sourit dans ton sourire!
Viens! c'est le monde entier dont tu m'enivreras,
Femme, ô femme, infini qui tiens dans mes deux bras!

XIX

VEILLÉE

Que de nuits, que de nuits déjà tu as passées,
Songeur, à t'enivrer sans fin de tes pensées,
A tracer au hasard des mots, des mots, des mots!
Hélas! que ne dors-tu pour t'éveiller dispos
Demain, fort et joyeux, sans fatigue et sans fièvres,
Pour sentir, abondante et fraîche sur tes lèvres,

La vie entre tes dents fondre comme un beau fruit !
Mais quoi ! tu vas rêver encore dans la nuit,
Demi-nu, frissonnant, sans voir que l'heure passe,
Et demain ta journée en sera toute lasse...

Poètes ! sous ce nom de gloire au bruit altier,
Un grand instinct nous force à nous sacrifier ;
Mais ne nous plaignons pas de nos tâches sublimes :
Nous sommes des élus et non pas des victimes !
Dût le labeur trop tôt nous conduire à la mort,
N'accusons pas, si dur qu'il semble, notre sort :
Il est grand de mourir inconnu, solitaire,
Pour laisser un peu plus de beauté sur la terre.
Qui d'ailleurs a percé les secrets d'ici-bas ?
Mourir ?... Qu'en savons-nous ? Non, nous ne mourrons pas !
Car après nous, sans fin, les choses éternelles
Que nous chantions vivront encore, et nous en elles,
Et nous serons des morts, mais non pas des absents ;
Et peut-être qu'un soir de juillet, des passants,
Dans vingt siècles, cueillant des fleurs fraîches écloses,
Respireront notre âme en un bouquet de roses,
Et qu'une belle enfant amoureuse, en pâmant,
Baisera notre bouche aux lèvres de l'amant.
Comme nos corps mêlés à la terre profonde,
Nos âmes revivront éparses par le monde,
Dans les flots de la mer, dans les bois, dans les vents,
Et morts, nous serons plus vivants que les vivants !

FERNAND GREGH

L'ASSISTANCE MATERNELLE

Le sort de l'enfance misérable excite à bon droit la compassion publique : aujourd'hui que le patriote mesure avec terreur l'abaissement de natalité de la population française, aucun problème n'est plus digne de l'attention passionnée des philanthropes et des sociologues. Il ne comporte pas assurément de solution simpliste, et sa complexité redoutable fait la tâche énorme ; mais, lorsqu'il s'agit de protéger l'enfance malheureuse, de préserver de fragiles existences, aucune tentative n'est vaine, et l'intervention n'est pas seulement fructueuse, elle est noble et généreuse entre toutes. C'est surtout au profit des faibles, des petits, des abandonnés, que la solidarité sociale, cette vertu des peuples, doit énergiquement se manifester. Plus l'être humain est en péril et en état de faiblesse, plus il a droit à être secouru sans délai, sans réserves, sans conditions.

*
* *

L'idée charitable, si tardivement éclose, de recueillir les enfants trouvés, a ses racines dans le plus haut sentiment de sociabilité qui existe ; elle a mis des siècles avant de se cristalliser. La cité antique ne l'a pas connue : les abus monstrueux

de la puissance paternelle et conjugale sont un déshonneur pour la merveilleuse civilisation grecque et romaine.

La condition de l'enfant est d'ailleurs en harmonie avec celle de la mère elle-même. Bebel n'a pas exagéré en disant que la femme est le premier être humain qui ait eu à éprouver la servitude. Le meurtre des filles nouveau-nées ouvre dans les sociétés barbares la répugnante série des crimes contre l'enfance. Longtemps cette communauté d'infortune entre la mère et l'enfant resta inaperçue, même insoupçonnée, Toute la pitié allait à l'enfant, et les mères malheureuses n'avaient pas leur saint Vincent de Paul. Les Italiens inventèrent le tour, ingénieux réceptacle, pour remplacer la coquille de marbre des églises et le trou de la porte, la fenêtre spéciale des hôpitaux.

Qu'était le tour au point de vue moral et qu'est-il dans les pays où il fonctionne encore, en Espagne, par exemple? Un instrument d'hospitalité secrète approprié aux mœurs de l'époque. Une fois le *bambino* déposé dans le tour napolitain, la *ruota*, il était légitimé par le fait, et l'heure où avait tinté la cloche annonçant le dépôt du nouvel arrivant marquait, en même temps, la date de la naissance de l'*enfant de la Madone*. Entre le monde extérieur et l'enfant ainsi recueilli, le lien familial était définitivement rompu, sans espoir de retour. Nul ne s'inquiétait de la mère, de ses souffrances, de ses tortures physiques e morales.

L'importation des tours en France n'a pas eu pour cause, ainsi qu'on pourrait le croire, un élan de sensibilité. C'est pour amoindrir le nombre et la dépense des enfants trouvés que les bureaux du ministère de l'Intérieur préparèrent le décret de 1811; la circulaire du comte de Montalivet, en 1810, porte la trace de ces préoccupations restrictives.

Il est, certes, du plus haut intérêt de faciliter aux mères clandestines l'abandon secret du témoin gênant de leur faute, mais ce serait une erreur de croire que l'abandon des enfants est exclusivement déterminé par des raisons d'ordre moral, par la crainte du déshonneur. Un autre facteur intervient dans la genèse de ces séparations cruelles : la misère. Le législateur français du tour n'a pas arrêté sa pensée sur cette source fréquente d'abandons; il a voulu terroriser les mères pauvres

en stipulant qu'à l'âge de douze ans tous les enfants mâles en état de servir, confiés à l'Assistance publique, seraient mis à la disposition du ministre de la Marine ; il y a même ajouté cette clause aggravante qu'en cas de restitution aux parents, à partir de leur dixième année, les enfants abandonnés n'en resteraient pas moins sous le coup de la première réquisition qui pourrait en être faite pour le service de la marine ou pour celui de la guerre. En même temps, par une dure inconséquence, les secours aux filles-mères, institués par la Révolution française, étaient brutalement, totalement supprimés. Cette politique draconnienne et imprévoyante, poussée jusqu'au déplacement d'office des enfants d'hospice, des enfants confiés aux familles nourricières de la campagne, s'est déroulée jusqu'à la protestation éloquente de Lamartine, jusqu'à la belle circulaire de M. de Gasparin, en 1837.

A mesure que s'est développée l'assistance à domicile aux filles-mères, le tour a perdu de son crédit. Deux cent trente-cinq tours avaient été établis en France par approbation du décret du 19 janvier 1811 ; leur nombre se réduisait à cent cinquante et un en 1837 : il était descendu à vingt-cinq en 1860. Encore, sur ces vingt-cinq tours, treize étaient-ils surveillés. Les abus du tour mécanique, du tour aveugle et muet dont Lamartine a célébré les mérites en un magnifique langage, étaient tels que ses défenseurs avaient été contraints de n'en conserver que le simulacre. Lors de l'enquête générale de 1861 sur le service des enfants assistés en France, les commissaires avaient constaté que, dans plusieurs villes, à Paris, à Évreux, le tour, au lieu d'être mobile, était retenu par un crochet intérieur. Dans la Marne et en Saône-et-Loire, des agents de police étaient en permanence dans un bureau attenant au tour ; à Laval, une information détaillée suivait le dépôt. Dans leur rapport au ministre de l'Intérieur, les commissaires enquêteurs relevaient, d'un mot timide, *ce défaut de sincérité*. Le tour surveillé, il faut bien le dire, était l'hypocrisie légale de la bienfaisance ; c'est une honte qu'il ait été inventé, comme un piège tendu à la crédulité maternelle. Si le tour ne fonctionne pas dans sa réalité loyale, il n'a plus sa raison d'être, et inversement le fait de mettre la cloche ou la sonnerie électrique (comme en Espa-

gne) à la disposition du premier passant venu, ouvre la porte à tous les scandales.

Qu'il y ait une part d'exagération dans les diatribes classiques contre le tour, traité de *boîte aux infanticides*, de *machine à dépopulation*, il est permis de le penser; l'ardeur d'une polémique aussi grave excite les passions les plus nobles, et les controverses anciennes, vues à distance et jugées de sang-froid, ont souvent dépassé la mesure. L'infériorité réelle des tours n'en ressort pas moins des faits les plus authenthiques, des observations les plus sûres. Sous ce régime les trafiquants d'abandon avaient beau jeu. Des industriels sans scrupules, des matrones suspectes avaient pour métier de grouper et de conduire à l'hospice dépositaire le plus voisin les enfants dont les parents supportaient impatiemment le fardeau. Un convoi, tristement connu sous le nom de *Bourriche de Pithiviers*, partait à jour fixe du Loiret pour Paris, recueillant sur sa route des enfants destinés à être déposés au tour; ces pauvres petits étaient entassés pêle-mêle dans un panier et ainsi transportés, par les rudes nuits d'hiver ou les dangereuses journées d'été, comme des colis de petite vitesse. D'autres courtiers cheminaient, portant sur le dos une caisse matelassée dans laquelle trois nourrissons étaient empaquetés et ficelés, la tête seule émergeant de cette hotte médiocrement hospitalière. On devine ce que les *Purgatoires* (ainsi nommait-on ces véhicules primitifs) et la *Bourriche de Pithiviers* faisaient de leurs frêles pensionnaires; trop souvent le tour se changeait en morgue. Aussi les chiffres de mortalité dans la première année de la vie des enfants assistés étaient-ils effrayants. De 1846 à 1848, le tour de Blois accusait une mortalité de 80 p. 100. En 1858, le tour de Rouen payait une dîme mortuaire de 97 p. 100! Et ce qui prouve l'influence du mode d'admission, c'est que pour l'hospice de Rouen, dans les années qui ont suivi la suppression des tours, la mortalité est tombée à 45 p. 100.

Si le tour en soi n'exerce pas cette influence malfaisante, il porte à juste titre la responsabilité des conditions d'abandon qui dérivent de lui. Le dépôt mystérieux dans une boîte cylindrique engendre le colportage immoral des *purgatoires* et des *bourriches*; il laisse toutes facilités aux sages-femmes

malhonnêtes d'accomplir un acte honteux. L'enquête officielle de 1861 avait abouti à cette constatation désolante que l'auxiliaire du tour était le plus souvent une sage-femme. « L'enquête, écrivaient les commissaires parmi lesquels le baron de Watteville et M. Durangel, a constaté avec dégoût les odieuses suggestions de ces matrones, qui, non contentes d'attirer chez elles de pauvres filles séduites et de les dépouiller de leurs épargnes, ne leur montrent d'autre issue qu'une faute plus grave, dont elles se font l'instrument avide à prix d'argent, ou, s'il le faut, en exigeant de la malheureuse mère les derniers haillons qui la couvrent. » Dans une ville de l'ouest, une sage-femme, par la voie du journal local, rappelait à *sa nombreuse clientèle qu'elle se chargeait d'effectuer les abandons des enfants sans aucun renseignement.* Un colporteur de la Lozère, mari d'une accoucheuse, fut poursuivi, en 1860, pour vingt-sept faits d'exposition. Il y avait manifestement, par le fait du tour, encouragement au trafic des expositions, suggestion aux mères légitimes et naturelles d'abandonner leur enfant.

*
* *

Le tour, suivant la poétique définition de Lamartine, a des mains pour recevoir : il n'a point d'yeux pour voir, point de bouche pour révéler ; sa structure, qui lui confère tant d'avantages, décèle sa faiblesse. Comparé au système d'admission après enquête administrative, préalable ou consécutive, le tour italien, espagnol, mérite tous les panégyriques : il personnifie le mystère, il est à la fois l'instrument et le symbole de l'hospitalité secrète accordée sans conditions aux nouveau-nés, d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient.

Le mécanisme de l'abandon importe peu dans l'espèce. Ce qui vaut, ce qui doit être retenu, c'est le résultat lui-même. A quoi répond la revendication du tour, dans la pensée de ses auteurs? A l'admission secrète des nouveau-nés qui doivent à tout prix disparaître, menacés d'infanticide dans le coup de folle d'une délivrance anxieuse, si les mères n'ont pas l'assurance qu'elles pourront en toute sécurité les confier comme un dépôt anonyme à une administration charitable.

La nécessité d'un instrument d'abandon secret, qui préserve de l'infanticide et de l'avortement des petits êtres en danger de mort, est évidente et absolue. Reste à savoir par quel procédé ce besoin si impérieux est le mieux satisfait, par le tour ou par le bureau secret d'admission. Les partisans de l'ancien tour ont la partie belle dans leurs controverses avec les adversaires de l'abandon mystérieux, et leur argumentation ne tire pas sa force de la forme du tour, mais de l'idée qu'elle incarne. Le tour est un des moyens de réaliser cette idée; il n'est pas le seul, il n'est pas le meilleur.

Il convient tout d'abord, pour éviter les malentendus, d'affirmer cette nécessité, reconnue par un grand nombre d'adversaires du tour, non moins hautement que par ses défenseurs, d'une hospitalité secrète accordée, toutes les fois qu'il en est besoin, aux enfants du mystère.

Quel est aujourd'hui le régime légal de la France? Bien que le décret de 1811 soit encore debout, il a été abrogé en fait; le dernier tour, celui de Paris, a disparu en 1863; l'Algérie possède seule un de ces appareils à l'hôpital de Mustapha, dans la banlieue d'Alger.

Dans tous les départements, Paris excepté, l'admission d'un enfant à l'hospice dépositaire est prononcée par le préfet, c'est-à-dire en réalité par l'inspecteur des enfants assistés, légitimement investi de la confiance du préfet. D'après le règlement-modèle de 1862, toute personne sage-femme ou autre, qui désire faire admettre un enfant abandonné ou orphelin, est tenue de se faire connaître et de répondre verbalement ou par écrit aux questions qui lui sont faites. S'il s'agit d'un enfant né hors mariage, elle doit produire : 1° l'acte de naissance; 2° un certificat du maire constatant qu'en raison de son indigence, d'infirmités régulièrement constatées ou d'autres circonstances spéciales, la mère ne pourrait, même avec un secours temporaire, élever cet enfant.

Il s'en faut que la règle soit partout la même; les formalités varient de département à département, suivant l'esprit du Conseil général et de l'inspecteur des enfants assistés. Dans tel hospice dépositaire, l'enfant n'est admis qu'après enquête; dans tel autre, il est reçu à titre provisoire sous bénéfice d'information. Un département repousse l'intermé-

diaire des sages-femmes, un autre l'admet. Sur plusieurs points, les demandes d'admission doivent être adressées par écrit avec la signature des mères, voire même avec la recommandation des autorités locales.

Les requêtes les plus justifiées ne sont pas toujours suivies d'effet. Certaines administrations départementales, dépassant la mesure et outrepassant une propagande des plus louables, n'accordent exclusivement que des secours à domicile : elles écartent systématiquement du seuil de l'hospice des enfants de naissance irrégulière que la mère est dans l'impossibilité matérielle ou morale de conserver auprès d'elle. Tout est mis en œuvre pour détourner de l'abandon, au delà des bornes permises, au delà de ce que l'intérêt concordant de la mère et de l'enfant commande. L'économie à tout prix devient dès lors la dominante du service. L'institution dévie ; l'hospice dépositaire n'a plus qu'une existence nominale.

Ce mode d'admission administrative, étayé sur l'enquête, était en harmonie avec la législation du domicile de secours. Chaque département d'origine a eu jusqu'à ces derniers temps la charge des enfants abandonnés et immatriculés sur n'importe quel point du territoire, la filiation départementale s'établissant par la résidence habituelle de la mère. Celle-ci acquérait son domicile de secours par le séjour d'une année dans une commune; elle le perdait par une absence d'égale durée. Entre les départements s'élevaient chaque jour des contestations de la nature la plus délicate sur cet objet : le département dépositaire de l'enfant a non seulement le droit de réclamer le remboursement des frais de séjour à l'hospice, mais encore celui de rapatrier son petit pensionnaire sur le département du domicile de secours.

Cette recherche du domicile de secours, à laquelle le Conseil général de la Seine a tenu de longue date à échapper à ses risques et périls en n'y recourant jamais sans le consentement de la mère, aboutit nécessairement à la divulgation de la faute, à la violation du secret. Une correspondance s'échange de département à département, de préfecture à préfecture ; elle relate que tel jour, à telle heure, une fille-mère dénommée a déposé son enfant à l'hospice dépositaire de Besançon, où elle était venue faire ses couches. Cette

fille-mère, domestique dans une localité de la Haute-Saône, avait quitté son village du Jura un an et un jour avant ses couches. La préfecture du Doubs réclame le rapatriement au département de la Haute-Saône ; celui-ci rejette la responsabilité sur le département du Jura. Après une longue discussion, le différend sur l'attribution du domicile de secours prend fin ; l'enfant est rapatrié sur la Haute-Saône. Il n'y aurait pas grand mal, si tout s'était passé en paperasseries inutiles ; mais le litige a entraîné des mesures d'instruction, une correspondance de la préfecture de la Haute-Saône avec le maire de la localité où était placée la mère, un échange de lettres entre le préfet du Jura et le maire de la commune d'origine. Le péril d'indiscrétions redoutables n'est pas imaginaire, il n'est malheureusement que trop réel ; le secret de la fille-mère est ébruité au lieu même où il était le plus rigoureusement indispensable.

Combien de drames ont surgi de cette divulgation administrative d'une faute cachée ! Le docteur Thulié a cité jadis quelques exemples saisissants de ces indiscrétions officielles avant que l'Assistance publique de Paris eût renoncé à user de son droit strict, dans tous les cas douteux, au point de vue du remboursement des dépenses mises indûment à sa charge. Un rapatriement d'enfant avait été demandé par le département de la Seine sur le département de l'Aisne. La réclamation avait été transmise par le préfet de l'Aisne au maire de la commune avec la recommandation suivante : « M. le maire de *** est prié de nous faire connaître les renseignements qu'il aura recueillis, *avec prudence et discrétion*, sur la nommée X..., que l'on croit être la mère de l'enfant qui fait l'objet de la lettre communiquée de M. le préfet de la Seine. » Le maire convoqua pour l'interroger le père de la jeune fille et le pria de l'aider dans sa recherche !

Cette procédure maladroite et inhumaine compte à son actif plus d'un crime ; elle n'avait peut-être plus dans ces derniers temps, grâce au tact des inspecteurs départementaux d'enfants assistés, des suites aussi tragiques ; elle n'en demeure pas moins comme la survivance d'une époque de barbarie administrative.

Un récent arrêt du Conseil d'État (12 février 1897) a, dans une certaine mesure et pour une catégorie d'enfants, simplifié la recherche du domicile de secours. La nouvelle jurisprudence, très défavorable aux grandes villes et particulièrement à Paris, a fait application à tous les services d'assistance des dispositions de l'article 6 de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale et gratuite. Dorénavant, le domicile de secours de tous les enfants abandonnés ne se trouve plus uniformément dans le lieu de la résidence habituelle de la mère à l'époque de son accouchement : il ne subsiste tel que pour les enfants naturels reconnus ou légitimes. Au contraire, l'enfant naturel non reconnu, c'est-à-dire, en somme, le plus intéressant, le plus exposé, a son domicile de secours au lieu de sa naissance. Les charges des grandes villes en seront accrues notablement; toutefois une partie des inconvénients résultant de la loi du 24 vendémiaire an II disparaît.

Une refonte totale de la loi sur les enfants assistés n'en est que plus nécessaire pour équilibrer les charges et surtout pour rendre les hospices dépositaires de province à leur destination primitive. Actuellement, cet asile, avec l'obligation absolue du certificat de naissance, avec l'admission après enquête, avec la recherche, même atténuée, du domicile de secours, est aux antipodes du tour : il n'accorde qu'une hospitalité restrictive, conditionnelle, parfois aventureuse, aux nouveau-nés clandestins ; il n'est pas une barrière suffisante contre la morti-natalité, contre l'avortement, contre l'infanticide ; il reste à coup sûr un refuge pour les enfants de mères misérables, il n'atteint pas complètement le but pour lequel il a été créé : il n'est plus qu'un organisme mutilé en regard de la loi fondamentale elle-même des enfants trouvés.

*
* *

Quel est l'objet à atteindre pour inspirer confiance aux mères clandestines, pour les soustraire à l'obsession maladive de l'infanticide, pour éviter l'exposition sur la voie publique de petits êtres débiles dont le moindre accident compromet les minimes chances de survie? Il suffit d'assurer la réalité du secret à toutes celles des mères qui le réclament expressément.

Le Conseil général de la Seine, qui inclinait dès 1871 vers cette solution libérale et s'y acheminait par degrés, a créé, à partir du 1er janvier 1887, le bureau d'admission ouvert et secret; il invita, par sa délibération du 24 décembre 1886, le directeur de l'Assistance publique à recevoir à bureau ouvert à l'hospice dépositaire, sous la garantie du secret et sans l'obligation du bulletin de naissance, tous les enfants pour lesquels il en sera fait la demande. En conformité de ce vote, l'avis suivant a été affiché dans la salle d'attente du bureau d'admission de l'hospice de la rue Denfert-Rochereau : « Toute personne qui présentera un enfant en vue de l'abandon est avertie que des questions vont lui être posées dans l'intérêt de l'enfant, mais qu'il lui est loisible de ne pas répondre ou de ne fournir qu'une partie des renseignements demandés. La production du bulletin de naissance ne sera pas non plus obligatoire. »

Les facilités d'abandon ne sauraient être plus grandes. Non seulement les enfants d'origine mystérieuse peuvent être inscrits sur les registres de l'état civil comme nés de père et mère non dénommés, mais encore ils sont accueillis à Paris sans bulletin de naissance, sans interrogatoire d'aucune sorte. Le sauvetage de l'enfance prime toutes les autres considérations ; le Conseil général de la Seine, très conscient de son œuvre, a mis au-dessus du souci des finances départementales le salut d'une existence d'enfant, parisien ou provincial, français ou étranger, quels que puissent être les inconvénients d'une hospitalité sans limites. A toute heure de jour et de nuit, la petite porte de l'hospice dépositaire des Enfants-Assistés est accessible aux visiteurs ; à toute heure de jour et de nuit, le bureau d'admission est ouvert ; une dame déléguée, dont le tact et le dévouement sont éprouvés, reçoit sans témoins les déposants.

Le bureau secret possède tous les avantages du tour sans avoir aucun de ses défauts ; il ne se prête pas à la remise de cadavres, il n'expose pas la vie d'enfants chétifs. En revanche, il a sur le tour une supériorité marquée, éclatante, indiscutable. Un coup de désespoir amène souvent à l'hospice dépositaire des parents qui sont hors d'état d'élever un nouveau venu ; la misère est le générateur le plus puissant

d'abandon. A la place d'un instrument passif, sans yeux pour voir et sans bouche pour révéler, la mère prend contact avec une personne humaine, avec une femme compatissante : elle n'hésite pas à parler, à dire le motif de sa résolution navrante. Une parole de sympathie l'émeut, une promesse de concours la réconforte et lui rend le courage évanoui. Si cette malheureuse reçoit l'assurance que, pendant un an, dix-huit mois, pendant la période la plus difficile de l'élevage, un secours mensuel lui sera délivré, l'horrible hantise l'abandonne, l'amour maternel l'emporte. Un secours d'urgence, accordé sur place et sur l'heure, est un gage décisif de ces promesses d'appui bienfaisant. Le bureau d'admission parlant remplit cet office de détourner du sacrifice, au dernier moment, les mères hésitantes : il est comme l'organe de triage entre les deux facteurs d'abandon, la *misère* et le *secret*.

Toutes les fois que le secret n'est pas réclamé comme une condition *sine qua non*, si l'interrogatoire se poursuit librement, sans contrainte, la confidente administrative a pour mandat et pour devoir d'adjurer la mère ou son mandataire, de lui adresser un appel suprême qui réveille sa conscience et amollit sa volonté. Le bureau secret d'admission, le bureau mystérieux et vivant, est le dramatique confessionnal où se donnent rendez-vous toutes les misères et toutes les hontes ; il n'est ni aveugle ni muet comme le tour, et il garde une dernière ressource d'assistance maternelle. C'est qu'en effet l'intervention tutélaire de la société ne doit pas s'exercer sous une forme unique, et, si des facilités absolues d'abandon sont offertes pour les cas extrêmes, il s'en faut de beaucoup que l'Assistance publique n'ait d'autre obligation que celle-là. La solution radicale et désespérée de l'abandon n'est qu'un pis-aller ; elle n'est licite et légitime qu'à la condition d'être indispensable au salut de l'enfant. Plus les portes de l'hospice s'ouvrent facilement au premier appel, et plus les voies d'accès ont besoin d'être surveillées en vue de l'emploi des moyens d'assistance préventive. En même temps que l'abandon peut être consommé sans la moindre difficulté, toutes les mesures susceptibles de prévenir cet abandon s'imposent. Lorsque le sauvetage de l'enfant exige impérieusement la

remise à l'Assistance publique, l'abandon définitif, aucun obstacle ne doit être apporté à cette résolution inébranlable.

En dehors de circonstances majeures qui nécessitent l'éloignement d'un intrus, le délaissement d'un enfant est un événement lamentable. L'élevage par la mère est le plus sûr préservatif des chétives existences de nouveau-nés, et, si maternelle que puisse être la nourrice campagnarde du petit être abandonné, l'abandon n'en fait pas moins courir au nourrisson fragile les plus terribles dangers. Au point de vue moral et social, la rupture des liens de famille est un véritable désastre, tout au moins dans l'immense généralité des cas. Il est sans doute des espèces où l'éducation morale d'un enfant assisté, confié à une famille d'adoption irréprochable, vaut mieux pour lui que son maintien dans un milieu corrompu sous l'autorité de parents indignes ; sauf cette éventualité exceptionnelle, le foyer familial ne se remplace pas ; la vraie mère n'a pas de suppléante.

En général, et sauf les natures dépravées, les mères qui n'ont pas une faute à cacher ne se résignent pas sans y être contraintes à se séparer pour toujours de leurs enfants ; elles ne s'y résolvent que sous la pression de la misère, dans l'impuissance où elles sont d'assumer à elles seules une charge trop lourde, parce que le père légitime ou naturel se dérobe et s'est enfui lâchement. Sans la détresse accidentelle qui les accable, le plus souvent par la faute de leur complice honteux, ces mères douloureuses n'auraient jamais été assaillies par la tentative de faillir à leur devoir maternel ; la funeste pensée n'aurait pas pénétré dans leur cerveau fiévreux. Il suffit donc, pour écarter un pareil dessein, de leur accorder un appui matériel, un secours d'argent, grâce auquel les inconvénients de la solitude et du délaissement soient le plus possible atténués. Ce n'est pas seulement le dénûment immédiat qui les incite à cette banqueroute de maternité; l'inquiétude du lendemain exaspère encore leur découragement.

Les secours temporaires, les secours d'allaitement, administrativement dénommés « secours pour prévenir les abandons », ont cette vertu de faciliter aux mères défaillantes par misère l'accomplissement de leur fonction maternelle et nourricière.

Le principe en a été promulgué en 1793 par la Convention, où se firent jour, sous la plume de Maignet et de Barère, les vues les plus ingénieuses, les propositions les plus prévoyantes, sur l'organisation et le développement de l'assistance préventive : « *C'est à prévenir le crime et non à le punir*, écrivait Maignet dans son rapport présenté au nom du Comité des secours publics, que le législateur doit s'attacher ; il faut prendre ce malheureux enfant jusque dans le sein de sa mère ; la société doit offrir à cette infortunée des soins et des secours tels que son état les sollicite. » Aucun des points obscurs de ce difficile problème n'était laissé dans l'ombre, et les conventionnels, mettant en pratique, plus fidèlement que le maître, les théories de Jean-Jacques, avaient aperçu du premier coup, avec une perspicacité admirable, la série de mesures concordantes et efficaces dont la réalisation pratique devait être, à plus d'un siècle de distance, le programme d'action des philanthropes les plus hardis.

M. de Gasparin, ministre de la monarchie de Juillet, a le premier, en 1837, repris et suivi la tradition révolutionnaire ; il a le grand mérite d'avoir restauré le secours aux filles-mères que des moralistes intransigeants s'obstinaient à dénoncer comme une prime à l'inconduite.

Le secours d'allaitement, distribué par une administration publique ou par une société particulière, fait coup double : il aide la jeune mère à vivre, il sauvegarde la santé de l'enfant. Le conventionnel Maignet a dit justement du secours temporaire à domicile qu'il était le plus moral et le plus consolant, le plus utile et le moins *dispendieux*. L'expérience a confirmé ce jugement magistral. L'enquête de 1860, qui portait il est vrai sur une année mauvaise au point de vue sanitaire, a révélé que, si les enfants des hospices avaient été décimés dans la proportion de 56,99 p. 100, la mortalité maximum des enfants secourus n'avait pas dépassé 26,56 p. 100. En s'en référant à des statistiques plus récentes on constate, pour le département de la Seine, que la mortalité des enfants assistés placés en nourrice à la campagne dépasse de plus de 11 p. 100 celle des petits secourus, même de ceux qui sont élevés dans les plus médiocres conditions de milieu. Le profit d'argent, assurément secondaire, n'est pas

moindre. A Paris, tandis que les frais d'entretien d'un enfant assisté s'élèvent à la somme de 3 500 francs (en chiffres ronds), la dépense pour les enfants secourus atteint à peine 1 400 francs.

M. de Gasparin avait excellemment déclaré, dans son rapport au roi, qu'il convenait « de payer à la mère les mois de nourrice qu'on paye actuellement à une nourrice étrangère ». Les Conseils généraux ne suivent qu'imparfaitement ce conseil ; ils n'allouent aux mères secourues que de faibles subsides. Le taux du secours, qui pour Paris varie de vingt à quarante francs, s'abaisse dans plusieurs départements à sept, six et cinq francs. La durée de ce secours est le plus souvent trop courte. Ainsi réduite et écourtée, l'assistance maternelle ne porte pas tous ses fruits ; au lieu d'être abandonnés à la naissance, les enfants le sont au troisième ou au quatrième mois en raison de l'insuffisance, au treizième ou au quatorzième par suite de la cessation du secours.

Cette politique de demi-mesures des administrations départementales, si peu satisfaisante qu'elle soit, laisse encore loin derrière elle notre organisation de bienfaisance communale. La fille-mère, dont le sort est si triste et la condition si peu enviable, a l'avantage, au point de vue des secours publics, sur la femme mariée ; elle est tant bien que mal aidée, secourue, pendant la première année tout au moins, parfois plus longtemps. La mère légitime nécessiteuse est, en fait sinon en droit, moins favorisée ; elle peut à la rigueur et par extension bénéficier des secours temporaires destinés à prévenir ou à faire cesser l'abandon, tels qu'ils sont prévus par la loi du 5 mai 1869 sur les dépenses du service des enfants assistés. Dans la pratique et d'une manière à peu près constante, les ménages réguliers sont tributaires des bureaux de bienfaisance, et les services départementaux d'enfants secourus et assistés considèrent que leur mission finit où l'officier de l'état civil a passé. C'est la commune qui a la charge des familles nombreuses, des enfants pauvres, et, malheureusement, dans l'immense majorité des cas, elle ne dispose pas d'un budget suffisant pour suffire à sa tâche ; secourue par le bureau de bienfaisance, la mère légitime nécessiteuse touche des miettes de secours ; elle n'est pas soumise à un

traitement de faveur, même dans les grandes villes qui, comme Paris, ne se désintéressent pas de l'assurance communale des enfants en bas âge.

A détresse égale, la mère légitime ne reçoit pas de la commune le secours alloué par le département à la fille-mère. Cette inégalité d'assistance, tout en reposant sur une idée exacte, celle du moindre danger d'abandon des enfants de ménages réguliers, froisse profondément le sentiment de justice distributive. Il est tout à fait pénible et choquant de rencontrer, sur le même palier d'une maison faubourienne, deux mères aussi malheureuses l'une que l'autre, toutes deux réduites au dénûment le plus absolu. Pendant que l'une, lâchement trahie et délaissée, porte seule le poids de sa maternité, l'autre, mère de famille d'enfants en bas âge, a la charge d'un mari malade ; son infortune ne le cède à nulle autre. La première, à Paris, sera bénéficiaire d'un secours d'allaitement de trente-cinq francs par mois ; la seconde, en dépit des efforts tentés par le Conseil général de la Seine pour égaliser les taux de secours de même nature, devra se contenter le plus habituellement d'une aide mensuelle de sept ou huit francs.

Dans la plupart des communes rurales, sauf dans les départements qui ont commencé à porter leur sollicitude sur les enfants légitimes, la femme mariée, la femme délaissée par son mari, la femme divorcée ou séparée de corps, la mère d'une famille nombreuse, l'épouse-mère d'un mari infirme ou malade, ne sont assistées sous aucune forme ; toutes ces mères en détresse ne reçoivent aucune aide officielle ; leur cri de souffrance n'est pas écouté, leur appel déchirant et désespéré n'est pas entendu.

Cette cohorte misérable de mères doublement délaissées n'échappe pas, tant s'en faut, aux suggestions d'abandon, lorsque la mort n'a pas fait le vide dans ces humbles berceaux, si mal protégés contre les maladies évitables. Après avoir lutté de toutes leurs forces, à bout de courage, ces pauvres femmes finissent par se résigner à l'atroce séparation ; elles ne le font pas sans esprit de retour, et la remise à l'assistance publique équivaut dans leur esprit à un placement temporaire. Les statistiques de l'hospice des Enfants-Assistés de

la Seine, dont le rayonnement est si considérable, ne laissent aucun doute à cet égard. A mesure que le bureau secret d'admission a été plus connu, il a vu s'accroître chaque jour sa jeune et pitoyable clientèle, et la multiplicité croissante des demandes de retrait des enfants par leurs parents accuse l'exiguité des moyens d'assistance préventive. On sait qu'aux termes de la loi, les parents défaillants peuvent être admis à reconnaître et à reprendre les enfants trouvés et les enfants abandonnés, à charge pour eux, s'ils en ont les moyens, de rembourser toutes les dépenses faites par l'administration publique ou par les hospices. L'administration parisienne, dans son libéralisme traditionnel, accueille largement les demandes des familles : elle ne les repousse que pour des motifs sérieux, le manque absolu de ressources, l'inconduite des parents, le refus formel des élèves de quitter leur placement, etc. Depuis 1888, le nombre des remises effectuées a augmenté régulièrement, sans discontinuité : il s'est élevé de 235 par an à 728 (chiffre de l'année 1897). Sur ces 728 enfants remis à leurs parents sur remboursement total ou partiel ou à titre gracieux, 154 étaient abandonnés depuis moins d'un an, 175 depuis un an. Il est donc certain que, pour ces 329 enfants, l'abandon temporaire n'aurait pas été consommé, si les parents n'avaient pas traversé une crise de détresse absolue. Un secours à domicile efficace y eût remédié, ou bien l'admission de ces petits êtres dans une maison hospitalière, dans un abri momentané.

En consultant l'âge des enfants assistés au moment de leur admission, il est facile de voir que la proportion la plus forte est celle des enfants de huit à quinze jours. C'est la période critique des abandons, celle qui nécessite le maximum d'efforts pour discerner la part de la misère dans ces dépôts vivants, pour mettre en mouvement l'assistance préventive. Une analyse minutieuse met à nu les infirmités du corps social, les lacunes des services de secours et d'hospitalité, la pauvreté de nos moyens de défense contre la maladie, les accidents, le chômage.

Dans le prolétariat actuel, masculin et féminin, la naissance d'un enfant est, hélas ! le plus souvent un désastre domestique, et, si la mutualité, les assurances, et, à leur

défaut, l'assistance ne jouent pas immédiatement, la crise s'aggrave aux dépens du nouveau-né sur qui retombe, avec une malfaisance imméritée, tout le poids de notre imprévoyance sociale. La belle affaire d'ouvrir toutes grandes les portes d'un hospice, de restaurer le tour sous sa forme moderne et humaine ! Il y a plus et mieux à faire, soit pour accourir au secours des mères clandestines, soit pour tendre la main aux mères misérables.

***

Au double point de vue du secret à sauvegarder, de la misère à soulager, les mesures d'assistance et de protection, pour être pleinement efficaces, doivent précéder et non pas seulement suivre l'accouchement.

La nécessité du mystère n'éclate pas brusquement à la naissance de l'enfant naturel ou adultérin ; elle se fait sentir, non moins terrible et non moins angoissante, avant ce dénouement. Pendant les premières semaines, l'inquiétude, le remords, l'appréhension des conséquences de la faute déterminent un état moral qui va peu à peu jusqu'à l'affolement, dès que la grossesse devient apparente. Les conseils funestes ont le champ libre dans cette période d'attente anxieuse ; ils ne tardent pas à être suivis dans l'ombre des officines louches, dans l'intérieur des ateliers d'avortement. C'est à cette heure d'anxiété folle que la maternité clandestine a le plus besoin de protection et d'aide. La jeune fille séduite ne sera sans doute pas embarrassée pour se déplacer ; elle recherchera de préférence une grande ville dont le séjour lui procure une sécurité presque absolue. Mais où ira-t-elle, comment vivra-t-elle, si elle est dénuée de ressources ? Errante, misérable, de jour en jour plus épuisée, comment atteindra-t-elle le dernier terme de son épreuve ? Et, si elle a pu végéter, la laissera-t-on livrée, à la minute suprême, aux suggestions du désespoir, au coup de folie de l'accouchement solitaire qu'a si bien décrit le professeur Brouardel ? Les dangers d'infanticide succèdent aux risques d'avortement ; la société prendra-t-elle son parti de ces accidents criminels

sans rien faire, autrement que par la voie répressive, pour les éviter et les prévenir ?

Si l'on considère, d'autre part, que, même en dehors de l'obligation du secret, les filles séduites, les domestiques, servantes de ferme, ouvrières, les unes renvoyées de leur place, les autres sans travail à cause de leur état, domiciliées ou déracinées, vivent d'une existence misérable, la nécessité de venir en aide aux femmes enceintes n'est pas moins éclatante.

La mère de demain, quelle qu'elle soit, a droit pour elle-même à une sollicitude attendrie ; elle est faible, elle a été délaissée, elle souffre d'une faute dont le complice se dérobe. Comment n'être pas apitoyé au spectacle d'une telle souffrance ? Mais, dût le sort de la femme ne pas émouvoir les rigoristes, un autre intérêt solliciterait impérieusement leur pitié, celui des petits êtres innocents dont la misère maternelle compromet gravement la vitalité si souvent atteinte à ses sources. Les hygiénistes et les accoucheurs ont dénoncé l'influence homicide de la misère physiologique sur la natalité ; s'ils n'ont pas découvert la genèse de tous les accouchements prématurés, ils en ont assez vu pour mettre en cause, dans un grand nombre de cas, l'affaiblissement de la mère, occasionné par le dénuement, aggravé par l'angoisse.

L'assistance aux femmes enceintes, nécessitée par le secret et par la misère, est la tâche essentielle, préservatrice par excellence ; elle revêt des formes multiples, suivant la nature de l'infortune.

La plus simple de toutes ces formes est sans contredit celle du secours à domicile ; elle est pourtant la moins répandue, la plus récente, la plus inédite même, comme si, de toutes les misères, celle de la grossesse des pauvres femmes n'était pas la plus touchante ! Il ne suffit pas, suivant la pratique habituelle des bureaux de bienfaisance, de secourir les mères de demain au même titre que des nécessiteux ordinaires, c'est-à-dire dans les conditions du droit commun. La femme enceinte n'a pas seulement droit, ainsi que l'a proclamé le Conseil supérieur de l'Assistance publique, au secours médical, elle a besoin d'être secourue en argent, elle mérite d'être aidée et soutenue, en raison de son état, d'une manière spéciale et efficace. Le Conseil municipal de Paris a eu l'hon-

neur d'instituer le premier le *secours de grossesse*, dont l'utilité préventive ne saurait trop être mise en relief. En cas de délaissement par le mari ou par l'amant, cette aide opportune permet à la mère de famille de rester le plus tard possible au milieu de ses enfants ; si le mari ne gagne qu'un salaire insuffisant, le secours relève un peu le taux des ressources du ménage. Plus l'époque de la délivrance est proche, et plus le secours acquiert de valeur et d'urgence.

Il va de soi que cette forme d'assistance n'exclut pas, tant s'en faut, le système des enquêtes. Le secours de grossesse ne doit être accordé qu'à bon escient, pour des causes définies, aux mères pauvres ; mieux il sera distribué en connaissance de cause, et plus la quotité de l'allocation s'élevera pour les cas intéressants. Le secours de grossesse n'est pas applicable à toutes les espèces ; il est parfaitement compatible avec une enquête, et, loin d'être contradictoire avec l'institution des refuges, il en est au contraire le complément utile. Au lieu d'être délivré uniquement à Paris, il doit entrer dans la pratique de la bienfaisance communale de toute la France.

De même que le bureau de bienfaisance et l'hospice ne s'excluent pas, mais se complètent, le secours de grossesse et le refuge-ouvroir répondent à des besoins différents.

En raison même du caractère de la maternité nécessiteuse et de son milieu, l'asile satisfait à une nécessité plus forte. Les nouveau-nés illégitimes sont le plus exposés, avant et après leur naissance ; ils provoquent la crise de grossesse et d'accouchement la plus périlleuse. Les jeunes filles séduites ne peuvent pas, en général, être assistées à leur domicile : ou bien elles se voient dans l'obligation de dissimuler leur faute, ou bien elles n'ont pas de logis. Les bonnes et les domestiques forment le principal contingent des mères irrégulières et délaissées ; elles perdent leur place, elle n'osent ou ne peuvent rentrer dans leur famille, et, si une porte hospitalière ne s'ouvre pas devant elles, le plus lamentable vagabondage est leur lot, pendant de longues et affreuses semaines, jusqu'au jour où l'hôpital les accueillera dans un lit d'accouchement. En quel état elles y entraient, à Paris, avant l'ouverture des refuges-ouvroirs pour femmes enceintes, les accoucheurs le savent. Comment s'étonner, dans de telles conditions, de la

fréquence des accouchements prématurés, de l'abondance des tares congénitales qui marquent d'avance et inexorablement le nouvel arrivant à la vie pour un bref destin? Le délabrement de la mère a eu son retentissement intérieur, et la misère accomplit, tôt ou tard, son œuvre homicide.

Une hospitalité ordinaire, dans des refuges de nuit, dans des abris de passage, ne convient pas à une situation aussi délicate. Les hôpitaux eux-mêmes, avec leurs dortoirs de femmes enceintes, sont destinés aux cas pathologiques. C'est un asile spécial, tout à fait distinct, qui s'impose pour recueillir pendant les derniers mois de leur grossesse les femmes enceintes dénuées de ressources et dépourvues de domicile, et les filles séduites, qui veulent échapper à tout regard indiscret.

Par la force même des choses, les grandes villes, et surtout Paris, sont le refuge préféré de ces intéressantes vagabondes. Au moyen âge, le vieil Hôtel-Dieu réservait un certain nombre de ses grands lits aux malheureuses mères dans le dernier mois de la grossesse, et l'hôpital de Sainte-Catherine leur donnait asile pendant trois jours et trois nuits. Sous le règne de Louis XIV, l'hôpital Sainte-Marthe, qui devint plus tard la maison Scipion (la boulangerie centrale des hôpitaux), eut pendant un temps trop court cette affectation exclusive. La Convention nationale, avec une merveilleuse divination, vota la résolution suivante sur le rapport du clairvoyant représentant Maignet : « Il sera établi dans chaque district une maison où la fille enceinte pourra se retirer pour y faire ses couches ; *elle pourra y entrer à telle époque de sa grossesse qu'elle voudra.* » Il a fallu près d'un siècle, malgré les plaidoyers des docteurs Dutouquet, Lagneau et Drouineau, pour qu'un projet de si prévoyante philanthropie reçût sa première application. Le Conseil municipal de Paris a eu cette belle initiative par son vote de principe du mois de mars 1890.

Déjà la Société philanthropique, avec sa générosité habituelle, avait eu l'heureuse inspiration d'aménager un dortoir séparé de femmes enceintes dans son asile de nuit de la rue Saint-Jacques ; le refuge-ouvroir municipal de la rue Fessart, l'Hospitalité par le travail d'Auteuil, comptaient dans leur clientèle passagère un gros contingent de futures mères désempa-

rées. Pour remplir son office et donner toutes garanties, l'asile devait se spécialiser. Une femme de cœur, madame Béquet, de Vienne, l'a compris après le Conseil municipal, et, d'accord avec lui, avec l'aide du professeur Pinard, fonda le premier asile privé, le refuge-ouvroir de l'avenue du Maine.

La Ville de Paris a édifié et plus tard agrandi un important établissement, l'asile Michelet, le premier asile public pour femmes enceintes, construit par M. Bouvard sur les conseils du professeur Pierre Budin. L'asile Michelet, que les étrangers visitent comme un type d'institution tout à fait remarquable, sert à deux fins, comme le refuge-ouvroir de la Société d'allaitement maternel : il reçoit à la fois les mères misérables et les mères clandestines. Dans les deux maisons, les réfugiées ont le droit de garder l'*incognito*; leurs déclarations ne sont pas contrôlées. Aux termes de l'article 3 du règlement de l'asile Michelet, les femmes admises sont prévenues qu'elles ne sont pas obligées de fournir des renseignements et que, toutefois, l'administration prend note de ceux qu'elles consentent à donner. Les pensionnaires mystérieuses sont inscrites sous un nom d'emprunt, celui de Marie Lambert; elles sont visiblement en minorité. Il est vrai que la majeure partie de ces réfugiées est d'origine provinciale ou étrangère. En 1897, sur 1994 hospitalisées, 1641 étaient célibataires, 259 mariées, 82 veuves, 12 divorcées; la quotité de provinciales était de 1521, et, au point de vue professionnel, les domestiques étaient au nombre de 1248.

Le refuge-ouvroir donne à ses pensionnaires l'hospitalité la plus sûre, la plus reposante, jusqu'à leur transport dans un service d'accouchement; elles sont l'objet d'une surveillance médicale et obstétricale dont elles ont trop souvent un pressant besoin; elles ne sont astreintes à aucun travail manuel, en dehors de l'entretien des vêtements de l'asile et du nettoyage; elles ont toute liberté de préparer leur layette, et ce travail modéré leur est facilité par le don de morceaux d'étoffe. Peu à peu, le calme renait en elles, les menaces d'albuminurie disparaissent, leur santé morale et physique se rétablit. Ce n'est pas peu de chose de leur rendre ainsi la sécurité, la confiance et l'espoir. Les hideuses pensées dont

la misère et la solitude avaient été les mauvaises conseillères s'évanouissent. Affermie, réconfortée, la désespérée d'hier s'accoutume à l'idée de la charge redoutée ; elle ne prépare pas pièce à pièce une brassière, elle ne bâtit pas un bonnet sans évoquer l'image de ce destinataire inconnu, de cet intrus innocent, dont elle a souhaité criminellement la disparition, dont elle a médité et préparé l'abandon. Et quelle n'est pas l'influence de ce séjour paisible et réparateur sur le développement et la terminaison de la grossesse ! Les observations de M. le professeur Pinard sur la puériculture ont confirmé les prévisions théoriques. Non seulement les enfants sont sauvés de la mort par inanition qui les menaçait avant leur naissance, mais encore ils viennent au monde affranchis des tares auxquelles ils auraient été infailliblement condamnés, plus forts et plus résistants, avec les meilleures chances de survie et de santé.

Ce tour maternel protège puissamment les nouveau-nés illégitimes, les pauvres comme les mystérieux ; il les préserve de l'avortement, de la morti-natalité, de l'infanticide, de l'abandon même. La jeune femme recueillie au refuge-ouvroir, pour peu que la directrice et les surveillantes y mettent du dévouement, envisage l'avenir avec un moindre effroi ; elle sait que désormais elle ne sera plus seule, que l'aide la plus généreuse lui sera ménagée pour l'élevage du nouvel arrivant. L'asile pour femmes enceintes doit être à la fois un vestibule des maternités et un foyer réconfortant ; il n'est pas moins un patronage qu'un hospice.

Les moralistes intransigeants pourraient prendre ombrage de tant de sollicitude, si les mères légitimes n'avaient point leur part dans ces mesures de sauvegarde. Le philanthrope n'a pas à connaître les distinctions d'état civil, il n'aperçoit devant lui que l'infortune, et il secourt toutes les victimes. « Oubliez le péché, disait justement Maxime Du Camp aux femmes du monde, ne considérez que le désastre. » Alexandre Dumas fils, qui a rédigé de si admirables plaidoyers pour la justice et la pitié, m'écrivait il y a quelques années : « Vous avez pleinement raison. Le secours préventif est indispensable, bien qu'il doive être flétri par quelques-uns du nom de prime offerte à la débauche. *Il faut que tous ceux qui veulent vivre*

naissent, il faut que tous ceux qui naissent vivent, sauf les accidents auxquels tout ce qui est mortel est soumis. Voilà le fond des choses. » La raison du cœur est la meilleure, et nous n'avons qu'à lui obéir pour être assurés de remplir notre devoir envers l'humanité, envers la patrie. Le sauvetage des êtres vivants en péril est impersonnel et anonyme ; il ne permet aucune exception, aucune réserve mentale. Il y a longtemps que saint Vincent de Paul, payant d'exemple, a prononcé cette belle parole : « La charité ouvre les bras et ferme les yeux. » Au moraliste de poursuivre, par les moyens appropriés, la préservation des jeunes filles, le relèvement et l'indépendance de la femme, la consolidation de la famille. L'œuvre d'éducation et de moralité n'exclut pas, bien au contraire, la compassion pour les faibles et les souffrants, la sympathie pour d'innocentes victimes.

A aucun moment, dans l'examen auquel nous nous livrons, la femme n'apparaît seule ; réduite à elle-même, elle a déjà quelque droit à l'indulgence de la société. Les derniers restes de rigueur s'effacent à la pensée du chétif compagnon, dont la prochaine venue est comme la rançon de la faute, et qui doit être protégé dans sa fleur avec un soin extrême, si l'on ne veut pas qu'il périsse prématurément ou qu'il naisse infirme et débile.

*
* *

Le salut de l'enfant est la règle maîtresse, la loi fondamentale de l'assistance préventive, de l'assistance maternelle. La distribution de secours de grossesse, l'hospitalité des refuges-ouvroirs ont un double but : assister la mère et protéger le futur petit être. La femme mariée et la fille-mère — puisqu'il faut employer ce mauvais vocable — participent aux mêmes secours, bénéficient du même régime. Il va de soi, néanmoins, qu'en raison même du plus grand risque couru par l'enfant naturel, la mère clandestine, sans être aucunement privilégiée, réclame un surcroît de vigilance et de protection. Le refuge-ouvroir, libéralement ouvert sans enquête, n'atteindrait pas complètement son but, s'il était sans lendemain ; il doit avoir pour institution correspondante et complémentaire la maternité secrète.

Dès le XVIe siècle, le vieil Hôtel-Dieu de Paris a servi de refuge et de retraite inviolable aux filles séduites. En plus d'une circonstance, au XVIIe siècle notamment, ses administrateurs opposèrent la plus honorable résistance à tous ceux qui tentaient d'y découvrir un secret; ils ont délibérément voulu réserver à la salle des accouchées la sécurité d'un *asile contre le déshonneur*, suivant l'expression du Bureau de l'Hôtel-Dieu. A la fin du XVIIIe siècle, un registre secret a existé à la Maternité. Toute nouvelle admise avait le choix entre le bureau public d'admission et le bureau secret. Cette innovation ne tarda pas malheureusement à tomber dans l'oubli; elle ne survécut qu'en partie par la renonciation à toute enquête dans les cas de ce genre.

La garantie, pour être réelle, n'était qu'insuffisante. Le nom était inscrit sur le registre ordinaire des entrées; le mot *secret*, inscrit en marge, était la seule barrière contre les indiscrétions. La fiche transmise à l'administration ne portait qu'un numéro d'ordre correspondant au nom inscrit à son rang sur le registre administratif. Pour que le service d'accouchement inspire une absolue confiance aux femmes qui veulent à tout prix passer inaperçues et ignorées, des précautions nombreuses doivent être prises. Le *registre noir* de l'hôpital de la Charité de Lyon, exclusivement réservé aux filles-mères, n'assure qu'une sécurité relative; il est confié à un employé, il risque d'être compulsé, d'être pour ainsi dire violé. La seule procédure qui ne laisse place à aucun doute, à aucun soupçon, est celle des maternités payantes de Prague et de Vienne. Les pensionnaires, qui ne veulent pas se faire connaître, déposent à leur entrée une enveloppe cachetée qui leur est remise intacte à leur sortie; l'enveloppe n'est ouverte qu'en cas de décès. Cette pratique administrative a été introduite récemment à la Maternité de Paris, à Rouen et au Havre. Le registre d'entrée ne contient qu'un numéro; le pli cacheté seul renferme les déclarations d'état civil. Sans ces conditions rigoureuses, le secret de l'accouchement n'est pas absolu; il exige même, surtout dans les maternités départementales, l'existence de chambres d'isolement où la claustration soit aussi complète que possible.

Il s'en faut de beaucoup que ces facilités d'accouchement

mystérieux — indispensables pour abolir la suggestion criminelle d'infanticide — soient réalisées dans les établissements hospitaliers de France. La recherche du domicile de secours, très légitime dans le fonctionnement normal des services d'assistance médicale, est en contradiction choquante et en opposition manifeste avec l'hospitalité secrète, voire même discrète. Les hôpitaux refusent d'admettre dans leurs services d'accouchement une inconnue ; ils exigent impérativement le nom, les pièces d'identité, afin de pouvoir vérifier si la malade a droit au secours ou si une autre commune n'est pas responsable de la dépense. Il en est même qui vont plus loin et qui ferment impitoyablement leurs portes aux filles-mères. Les malheureuses n'ont d'autre refuge que les grandes villes qui reçoivent ainsi, aux dépens des campagnes, un trop-plein de population et de nouveau-nés illégitimes. La situation de celles qui ne peuvent se déplacer est critique et lamentable.

L'assistance obstétricale, soit à domicile par les soins d'une sage-femme, soit dans un service hospitalier, résulte de la loi sur l'assistance médicale gratuite. Les femmes en couches sont assimilées à des malades ; leur droit d'admission à titre gratuit n'est pas douteux ; seulement la commune, le département ou l'État peuvent toujours exercer leur recours, s'il y a lieu, soit l'un contre l'autre, soit contre toute personne, sociétés ou corporations tenues à l'assistance médicale envers la malade, notamment contre certains membres de la famille de l'assistée. La recherche du domicile de secours apparaît de nouveau, comme pour les nouveau-nés, avec ses inconvénients habituels.

Pour que l'accouchement secret soit une réalité, il faut que l'État, de compte à demi avec les départements, prenne à sa charge toutes les dépenses d'hospitalisation des accouchées clandestines. Les administrations hospitalières ne mettront plus, dès lors, obstacle à l'admission des mères irrégulières ; elles n'auront aucun intérêt à s'opposer à l'anonymat des parturientes obligées de taire leur nom. Le moyen pratique consiste à conférer le domicile de secours national aux mères clandestines ainsi qu'aux enfants nés de père et mère non dénommés ou déposés sans bulletin de naissance.

L'assistance maternelle est tout entière à créer sur le territoire de la République ; insuffisante et défectueuse où elle existe, elle fait à peu près totalement défaut dans l'immense majorité des communes. Beaucoup de maternités de province ne sont encore, suivant la description qu'en a faite M. le docteur Napias, que de tristes *gésines* où éclate la fièvre puerpérale, où sévit l'ophtalmie purulente des nouveau-nés. Le Conseil supérieur de l'Assistance publique de France a judicieusement voté ce principe, sur l'initiative et le rapport de M. le docteur Drouineau, que chaque département soit tenu de pourvoir à l'hospitalisation des femmes enceintes dénuées de ressources, soit dans les maternités hospitalières, soit dans les asiles-ouvroirs, soit dans les maternités secrètes.

L'asile-ouvroir et la maternité secrète se complètent; l'une ne va pas sans l'autre. Chaque région doit être pourvue de ces deux organismes indispensables ; leur place est à coup sûr à la ville, dans les conditions les plus propres d'ambiance et de milieu. Il faut qu'à l'asile-ouvroir et à la maternité secrète les postulantes aient uniquement à justifier de leur état, sans enquête et sans interrogatoire d'aucune sorte, avec la seule obligation de remettre à l'entrée un pli cacheté qu'elles reprendront à leur sortie de l'établissement. C'est ainsi seulement, par cette intervention opportune, que les crimes contre l'enfance seront évités, des existences fragiles préservées, les risques d'abandon amoindris.

Après la délivrance, le bureau secret reste toujours à la disposition des mères qui sont dans l'impossibilité de conserver leur enfant. Au lieu d'être tardif, le tour complet, trilogique, se déroule en trois étapes : le refuge-ouvroir, la maternité secrète, le bureau secret d'admission. Aucune solution de continuité : l'assistance préventive et préservatrice des nouveau-nés menacés d'avortement et d'infanticide ne s'interrompt pas ; elle a toute son ampleur et toute son efficacité. Et, dès le refuge-ouvroir, l'action préventive d'abandon s'exerce pour s'étendre au delà de la convalescence, jusqu'à la fin de la période d'élevage des nourrissons.

Un trop bref séjour à l'hôpital, chez la sage-femme, inquiète à bon droit les accoucheurs et les hygiénistes; il

n'est pas moins regrettable au point de vue moral. La sortie prématurée des nouvelles accouchées compromet leur santé, atteint leur fécondité, en même temps qu'elle facilite l'abandon de l'enfant. Dans les huit à dix jours qui suivent ses couches, la jeune mère n'est pas toujours en état d'allaiter ; elle s'en remet de cette tâche à une nourrice mercenaire, et elle ne fait pas son apprentissage de nourrice. Si, au contraire, un asile de convalescence l'abrite jusqu'à son complet rétablissement, elle acquiert assez de forces pour nourrir elle-même, ne fût-ce qu'à titre provisoire. L'allaitement maternel accomplit son œuvre ; il n'infuse pas seulement dans le corps du nourrisson un incomparable breuvage, il fait éclore dans le cœur de la mère un sentiment irrésistible. L'enfant est sauvé physiquement, la mère moralement. « Changement plus profond, a écrit Michelet : la mère est tout à ce berceau : le monde a disparu pour elle ; il doit en être ainsi, et c'est le salut de l'enfant. »

La mère ravie constate de ses yeux, par le témoignage de la balance, par la vue de la courbe, l'effet salutaire de son rôle nourricier ; elle voit le petit être si frêle augmenter de poids, en bonne voie de croissance et de développement. Les vilaines pensées d'abandon, de séparation définitive, se sont envolées ; le projet d'envoi en exil, de remise à une gardeuse de village, lui est chaque jour plus pénible, plus insupportable. Si même les duretés de l'existence contraignent la convalescente à confier l'enfant à une nourrice mercenaire, la période de repos lui aura permis, pendant les premières semaines, de le fortifier un peu, de lui donner des prémices de santé.

Une prolongation de convalescence et de repos fait partie des mesures d'assistance préventive qui, dans leur variété harmonique, concourent toutes au même but : le rapprochement de la mère et de l'enfant, la propagation de l'allaitement maternel, la conservation du lien de famille.

*
* *

Plus l'assistance publique augmente et diversifie les instruments d'hospitalité secrète des mères et des enfants, et plus

elle a le devoir corrélatif de multiplier et de renforcer les moyens d'assistance préventive.

La halte d'accouchement, dans les semaines qui précèdent et au moins dans le mois qui suit la délivrance, n'est pas moins efficace que la station d'attente au refuge-ouvroir ; elle a son utilité physiologique et son action sociale. En vain les administrations et les sociétés de bienfaisance redoubleraient-elles d'efforts pour prolonger la durée de séjour des accouchées à l'hôpital ou à l'asile de convalescence, tel que l'asile Ledru-Rollin, fondé spécialement par la Ville de Paris, si les mères n'étaient pas momentanément libérées du souci de gagner leur vie ou de fournir leur part contributive au budget du ménage. Les mères de famille ont hâte de rentrer au logis, de reprendre leur place à l'atelier, parce que leur concours est impatiemment attendu et qu'en leur absence la gêne apparaît menaçante. Il n'y a qu'un moyen de prolonger leur convalescence réparatrice, soit à l'hôpital, soit à l'asile, soit à domicile, et ce moyen n'est autre que l'interdiction légale de travail facilitée et sanctionnée par une indemnité de repos.

La conférence internationale, qui s'est tenue à Berlin en 1890, a voté le vœu unanime que les femmes accouchées ne soient admises au travail que quatre semaines après leur accouchement. La législation industrielle, par des dispositions plus ou moins suivies d'effet, et pour des durées inégales, a introduit ce chômage forcé dans les nations suivantes : Suisse, Allemagne, Autriche-Hongrie, Norvège, Belgique, Angleterre, Pays-Bas, Portugal. Les caisses d'assurances contre la maladie en Allemagne et en Autriche-Hongrie s'appliquent aux femmes en couches, qui bénéficient ainsi sans dommage de leur repos légal.

Jusqu'à ce jour, la loi française a gardé le silence sur le travail industriel des nouvelles accouchées, en dépit des efforts de MM. Jules Simon, Émile Brousse et Dron, de Mun, Lafargue et Jules Guesde. Des sociétés de *Mutualité maternelle*, créées sur le modèle de l'association des femmes en couches de Mulhouse, ont été seulement fondées à Paris pour les ouvrières à l'aiguille, à Lille, à Vienne (Isère), à Dammarie-les-Lys, afin d'allouer aux sociétaires en couches une indem-

nité suffisante pour qu'elles s'abstiennent de travail pendant quatre semaines et qu'elles élèvent leur enfant à ses débuts si difficiles dans la vie.

Quel que soit le système employé, l'interdiction légale de travail industriel entraîne comme conséquence compensatrice l'allocation d'une prime ou d'une indemnité de convalescence et de repos ; l'assistance a pour corollaire et pour couronnement l'assurance maternelle, soit autonome et spéciale dans le genre des *Mutualités* françaises, soit rattachée à l'assurance contre la maladie d'après le type allemand. La convalescence prolongée, assurée par des secours ou, ce qui vaut mieux, par des indemnités, aura pour résultat de sauvegarder la santé des femmes et de leur faciliter l'exercice et l'apprentissage de leur fonction maternelle et nourricière. Double profit pour le nourrisson, mieux armé et comme cuirassé contre les maladies évitables, rattaché à la mère et plus tard retenu au foyer, grâce aux crèches et aux secours d'allaitement, par un lien de plus en plus solide et bientôt indestructible.

Quel gain de natalité, quel profit social et aussi national ! M. Louis Frank, apôtre convaincu de l'assurance maternelle, n'a pas manqué de reproduire en épigraphe cette déclaration de l'empereur Guillaume à la conférence internationale de Berlin : « L'interdiction du travail pour les femmes en couches est étroitement liée à la restauration de la race. *Aussi, pour une pareille cause, l'argent ne compte pas.* » Les utilitaires feront bien de méditer l'aphorisme et de le retenir pour l'application des mesures convergentes de prévoyance philanthropique. L'heure des controverses académiques est passée ; les plus hautes autorités, l'Académie de médecine, le Conseil supérieur de l'Assistance publique, ont formulé leur avis ; la voie est toute tracée, les Assemblées délibérantes n'ont plus qu'à la parcourir en toute confiance. Dans sa complexité redoutable, le problème de la protection de la première enfance malheureuse est éclairé de toutes parts, et les solutions apparaissent en pleine lumière, simples, faciles et pratiques.

Le rétablissement des tours est une formule incomplète et surannée, et les champions de l'abandon secret ont mieux à faire qu'à se diviser sur un détail de procédure. Une idée maîtresse les rapproche, celle de la facilité absolue d'aban-

don mise à la disposition de toutes les mères qui ne voient pas d'autre issue que le dépôt d'un intrus à l'hospice.

Le système parisien du bureau secret a pris place dans le projet de réforme de la loi des Enfants assistés préparé par le Conseil supérieur de l'Assistance publique et soumis par le gouvernement à l'examen du Sénat; il est tout entier contenu dans ce modeste paragraphe : « Si l'enfant paraît âgé de moins de sept mois et si la personne qui le présente refuse de faire connaître le nom, le lieu de la naissance, la date de la naissance de l'enfant, ou de fournir l'une de ces trois indications, acte est pris de ce refus, et l'admission est prononcée. Dans ce cas, aucune enquête administrative ne sera faite. » Cette disposition suffit à donner satisfaction aux partisans du tour. Les mères clandestines ont en outre la ressource de faire inscrire l'enfant à l'état civil comme né de père et de mère non dénommés; elles n'ont plus, à Paris tout au moins, aucune excuse à invoquer lorsqu'elles commettent un de ces épouvantables forfaits qui révoltent la conscience publique.

La généralisation du bureau secret d'admission n'aura pas seulement pour résultat de décharger Paris d'un apport provincial et étranger dont il porte le poids, mais de doter les chefs-lieux de départements d'un organe essentiel d'assistance préventive, sans que, d'ailleurs, les mesures destinées à prévenir les abandons perdent de leur intensité.

Il convient d'avoir constamment sous les yeux ce double objectif d'apparence antinomique : ouvrir à deux battants la porte de l'hospice dépositaire, et réduire le plus possible le nombre des bénéficiaires. Les facilités absolues d'abandon acquièrent leur raison d'être et leur légitimité à la condition de coexister avec une assistance préventive portée à son maximum de puissance La seconde préoccupation dominante doit être de poursuivre cette double politique *le plus tôt possible* avant l'accouchement et *le plus tard possible* après la naissance de l'enfant, en l'adaptant aux deux générateurs d'avortement, d'infanticide et d'abandon, la *misère* et la *séduction*.

L'œuvre n'est pas celle du moraliste et du réformateur qui ont pour devoir de remonter aux sources du mal et de les tarir, si possible, par une hygiène et une police sociales plus profondément et plus radicalement préventives que les humbles

palliatifs d'assistance. Le remède philanthropique, plus superficiel et plus contingent, n'en reste pas moins, dans ses modalités passagères, une tâche impérieusement urgente à laquelle les gouvernements prévoyants sont tenus de consacrer plus de souci et d'argent. L'assurance maternelle remplacera, dans l'avenir, l'assistance maternelle, et toutes les mères, à partir du cinquième ou du sixième mois de la grossesse, auront droit à une indemnité croissante jusqu'au lendemain de leurs relevailles ou, pour mieux dire, jusqu'au sevrage du nouveau-né.

A défaut d'une organisation mutuelle, et tant que la prévoyance sociale n'aura pas été réalisée, l'État, les départements, les communes ont l'obligation d'assurer la conservation de tous les êtres qui naissent.

La famille communale a la première responsabilité, la plus immédiate, vis-à-vis de la misère. Elle n'est pas moins tenue d'aider les femmes enceintes nécessiteuses, de les secourir à domicile, que de leur accorder au terme de la gestation l'assistance proprement dite. L'allocation d'un secours de grossesse est une prime de survie pour celui qui va naître.

Les grandes villes ont de plus le devoir de fonder des refuges-ouvroirs à double clientèle, avec l'exemption d'enquête, l'isolement et le secret pour celles des pensionnaires, en très petit nombre, dont la situation réclamerait cette hospitalité exceptionnelle. La dépense d'entretien de ces réfugiées anonymes incomberait à l'État, comme celle des enfants trouvés, tant à la Maternité qu'au refuge-ouvroir. Les services d'accouchement des hôpitaux-hospices seraient aménagés en vue de réserver une ou plusieurs chambres d'isolement aux accouchées mystérieuses, admises sans enquête et sur le seul dépôt d'une enveloppe cachetée.

Au refuge-ouvroir, comme à la Maternité secrète, aucune restriction n'est admissible ; le Travail réparateur de Nantes, la Samaritaine de Lyon, la *Heimstätte in Berlin*, qui excluent les filles-mères récidivistes, ne sont que des abris incomplets, des institutions restreintes. L'assistance maternelle a besoin, pour être vraiment efficace, de toute son ampleur généreuse.

Les administrations du refuge-ouvroir et des maternités hospitalières, ouvertes ou fermées, tout en respectant le secret

de leurs pensionnaires, ont une mission de tact et de dévouement à remplir : elles doivent discrètement préparer et accoutumer les futures mères à leur rôle maternel et nourricier, combattre les hantises d'abandon, offrir le secours opportun.

L'extension de convalescence et la sécurité du repos, à l'hôpital, à l'asile ou à domicile, sont d'une efficacité certaine comme moyen préventif d'abandon. Le secours de convalescence, libéralement octroyé aux relevailles, le secours d'allaitement, délivré au taux le plus élevé et pour la durée la plus longue, aux mères légitimes comme aux irrégulières, constituent la meilleure forme d'assistance, la plus morale, la plus profitable à l'enfant, la moins coûteuse. L'assistance publique a tout bénéfice à remettre, pendant deux ou trois ans (*a fortiori* jusqu'au sevrage), les salaires de la nourrice de l'enfant abandonné à la mère elle-même ; l'économie d'argent se double d'une victoire sur la mortalité infantile, d'un gain de population considérable.

Les secours ou les indemnités d'allaitement, fournis par la bienfaisance publique ou par les caisses d'assurance mutuelle, sont un placement rémunérateur, constituent une dépense productive au premier chef.

La révolution pastorienne a transformé les méthodes d'élevage de la première enfance. Le domaine des affections évitables s'agrandit chaque jour ; la défense contre la maladie, dont M. Duclaux décrivait ici même les émouvantes péripéties, a été merveilleusement facilitée par la découverte de la stérilisation du lait. L'action des crèches et des dispensaires, des consultations de nourrissons et des distributions de lait stérilisé, des pouponnières et des asiles temporaires d'enfants sevrés, est faite pour accroître la force des moyens préventifs, des instruments de préservation des mères délaissées et des enfants malheureux.

Ce large programme d'assistance maternelle ne sera réalisé dans toutes ses parties que par la coopération persistante des particuliers et de la collectivité : telle mesure est de la compétence de l'État, de l'autorité départementale ou communale, telle autre incombe à la bienfaisance privée. L'initiative importe peu, pourvu qu'elle concorde avec un plan d'ensemble

ingénieusement combiné pour apporter à l'heure opportune, à chacune des étapes du drame maternel, l'aide appropriée, le secours efficace en vue du sauvetage des mères douloureuses et des enfants en péril de mort. En prenant sous son égide les mères pauvres et les enfants chétifs, la nation acquitte une dette sacrée et se protège elle-même ; en même temps qu'elle suit une impulsion fraternelle et désintéressée, elle conforme sa conduite aux avertissements sans cesse plus inquiétants de la statistique et de la démographie. L'accord de l'intérêt national et du sentiment humanitaire est assez éclatant pour stimuler les énergies et engendrer les initiatives. Comment le Gouvernement de la République pourrait-il hésiter en face d'un tel devoir et avec la perspective d'un si grand profit ? La tradition de saint Vincent de Paul et celle de la Révolution française, plus large encore, se confondent pour inspirer cette politique du cœur et de la raison, la meilleure et la plus noble, parce qu'elle a pour objet ces deux faiblesses associées dans une communauté tragique de misère et de péril : la mère et l'enfant.

PAUL STRAUSS

COMMENT VINT LA CRAINTE[1]

La Loi de la Jungle — qui est de beaucoup la plus vieille loi du monde — a prévu presque tous les accidents qui peuvent arriver au Peuple de la Jungle; et maintenant son code est aussi parfait qu'ont pu le rendre le temps et la pratique. Si vous avez lu l'histoire de Mowgli, le « petit d'homme » nourri par une louve, dans le clan de Seeonee[2], vous devez vous rappeler qu'il passa chez ses frères adoptifs une bonne partie de sa vie, apprenant la Loi que lui enseignait l'ours brun, Baloo. C'est Baloo qui lui dit, quand le garçon devint rétif au commandement, que la Loi est comme la Liane Géante : elle tombe sur le dos de chacun et nul ne lui échappe.

— Quand tu auras vécu aussi longtemps que moi, petit frère, tu t'apercevras que toute la Jungle obéit au moins à une Loi... Et, ce jour-là, ce ne sera pas tout plaisir! ajouta Baloo.

Pareil discours entrait par une oreille et sortait par l'autre : un gamin qui, dans la vie, n'a rien à faire que manger et

1. « Une admirable création de mythe tout à fait primitif et ancestral est le conte intitulé : *How Fear came.* » — André Chevrillon; *Rudyard Kipling* (*Revue* du 1er avril 1899).

2. Voir, dans *la Revue* du 15 septembre 1898, *le Frère des Loups*, et, dans celle du 1er février 1899, *l'Enlèvement de Mowgli*.

dormir, ne se tourmente guère des événements jusqu'à l'heure où il faut se toiser avec eux, face à face. Mais, une année, les paroles de Baloo se vérifièrent, et Mowgli vit toute la Jungle agir sous une même Loi.

Cela commença quand les pluies d'hiver vinrent à manquer presque entièrement ; Sahi, le porc-épic, rencontrant Mowgli dans un fourré de bambous, lui dit que les ignames sauvages se desséchaient. Tout le monde sait, il est vrai, que Sahi est ridiculement difficile dans le choix de sa nourriture : il aimera mieux ne rien manger que de ne pas avoir ce qu'il y a de meilleur et de plus à point. Aussi Mowgli se mit-il à rire, en disant :

— Qu'est-ce que cela me fait ?

— Pas grand'chose maintenant, — répliqua l'autre en faisant sonner ses piquants avec raideur et malaise, mais, plus tard, nous verrons... Est-ce qu'il n'est plus possible de plonger dans le trou de roche, au-dessous de la Roche aux Abeilles, Petit Frère ?

— Non, cette eau stupide est en train de s'en aller toute, et je n'ai pas envie de me fendre la tête ! — fit Mowgli parfaitement sûr d'en savoir autant à lui seul que cinq autres pris au hasard dans le Peuple de la Jungle.

— C'est là ton erreur... Une petite fente pourrait y laisser entrer un peu de sagesse !

Sahi fila bien vite dans le fourré pour éviter que Mowgli ne lui arrachât les piquants du nez, et Mowgli alla répéter à Baloo ce que lui avait dit Sahi. Baloo devint grave et grogna, se parlant presque à lui-même :

— Si j'étais seul, je changerais sur l'heure de terrains de chasse, avant que les autres commencent à réfléchir... Et pourtant... chasser parmi des étrangers, cela finit toujours par des batailles... et puis, ils pourraient faire du mal à mon petit d'homme. Il vaut mieux attendre, et voir comment fleurit le *mohwa*.

Ce printemps-là, le *mohwa*, cet arbre que Baloo aimait tant, ne parvint pas à fleurir. Les fleurs de cire couleur crème, un peu verdâtres, furent tuées par la chaleur avant même de naître : à peine s'il tomba quelques rares pétales,

répandant une mauvaise odeur, quand, debout sur ses pattes de derrière, Baloo se mit à secouer l'arbre. Alors, petit à petit, la chaleur que n'avaient pas tempérée les pluies, s'insinua jusqu'au cœur de la Jungle, et la fit tourner au jaune, puis au brun, et enfin au noir.

La verdure, aux flancs des ravins, fut grillée si bien qu'il n'en resta que les fils brisés et les pellicules recroquevillées d'une végétation morte; les mares cachées se vidèrent et se cuirent, gardant sur leurs bords la dernière et la moindre empreinte de patte, comme si on l'eût moulée dans du fer; les lianes à sève perpétuelle tombèrent des arbres qu'elles embrassaient et moururent à leurs pieds; les bambous dépérirent, cliquetant lorsque soufflaient les vents de feu, et la mousse pela sur les rochers au fond de la Jungle : à la fin, ils devinrent aussi nus et brûlants que les galets bleus qui tremblaient dans le lit du torrent.

Les oiseaux et le Peuple Singe, dès le commencement de l'année, avaient remonté vers le nord : ils savaient bien ce qui arrivait; le daim et le sanglier se jetèrent au loin dans les champs dévastés des villages, mourant parfois sous les yeux des hommes trop affaiblis pour les tuer. Quant à Chil, le vautour, il resta et devint gras, car il y eut grande provision de charogne, et, chaque soir, il apportait les nouvelles aux bêtes trop épuisées pour se traîner jusqu'à de frais terrains de chasse : — le soleil tuait la Jungle, disait-il, sur trois jours de vol à la ronde.

Mowgli, qui n'avait jamais connu la vraie faim, dut se rabattre sur du miel rance, vieux de trois années, qu'il râcla sur des rochers ayant servi de ruches, maintenant abandonnés, — du miel aussi noir que la prunelle des bois, et couvert de sucre sec en poussière. Il fit aussi la chasse aux vermisseaux profondément incrustés sous l'écorce des arbres et vola aux guêpes leurs nouvelles couvées. Tout le gibier, dans la Jungle, n'avait plus que la peau et les os, et Bagheera pouvait bien tuer trois fois dans une nuit pour faire à peine un bon repas. Mais le pire, c'était le manque d'eau : si le Peuple de la Jungle boit rarement, il lui faut boire à pleines gorgées.

Et la chaleur continuait, continuait toujours, et pompait toute humidité, au point que cette large rivière, la Waingunga,

fut bientôt le seul cours d'eau à courir encore, en filet mince, entre ses rives mortes; et lorsque Hathi, l'éléphant sauvage, qui vit cent années et plus, aperçut une longue et maigre échine de rochers bleus, qui se montrait à sec au centre même du courant, il reconnut le Roc de la Paix, et, sur-le-champ, il leva sa trompe et proclama la Trêve de l'Eau, comme son père avant lui l'avait proclamée cinquante ans plus tôt. Le cerf, le sanglier et le buffle reprirent le cri d'un ton rauque; et Chil, le vautour, vola en grands cercles, au loin, dans l'étendue, sifflant cet avis d'une voix stridente.

De par la Loi de la Jungle, est puni de mort celui qui se permet de tuer aux endroits où l'on boit, une fois la Trêve de l'Eau déclarée. La raison en est que la soif passe avant la faim. Chacun, dans la Jungle, s'il arrive seulement que le gibier soit rare, peut chercher sa proie de façon ou d'autre, n'importe; mais l'eau, c'est l'eau, et s'il n'y a plus qu'une source de réserve, toute chasse est arrêtée tandis que le Peuple de la Jungle y va suivant ses besoins. Dans les bonnes saisons, quand l'eau était abondante, ceux qui descendaient à la Waingunga pour boire, — ou ailleurs dans le même dessein, — le faisaient au péril de leur vie, et ce risque même entrait pour une grande part dans l'attrait des démarches nocturnes. Se mouvoir jusqu'en bas si habilement que pas une feuille ne bougeait; avancer, dans l'eau jusqu'aux genoux, sur les hauts-fonds où le grondement rapide couvrait et emportait tous les bruits; boire en regardant par-dessus son épaule, chaque muscle prêt au premier bond désespéré de terreur; se rouler sur la berge sablonneuse et revenir, le museau mouillé et le ventre bien gonflé, à la harde qui vous admire, — tout cela pour les jeunes daims aux cornes luisantes était un délice, justement parce qu'à chaque instant, ils le savaient, Bagheera, la panthère noire, ou Shere Khan, le tigre, pouvait sauter sur eux et les jeter à bas. Mais maintenant, c'en était fini de ce jeu de vie et de mort, et le Peuple de la Jungle s'avançait, mourant de faim et sans force, jusqu'à la rivière rétrécie, — tigre, ours, cerf, buffle et sanglier ensemble, — et tous, ayant bu à l'eau bourbeuse, laissaient pendre la tête au-dessus, trop exténués pour s'éloigner.

Le cerf et le sanglier avaient rôdé tout le jour, en quête de

quelque chose de meilleur que de l'écorce sèche et des feuilles flétries. Les buffles n'avaient trouvé ni fondrières pour s'y vautrer au frais, ni récoltes vertes à voler. Les serpents avaient quitté la Jungle pour descendre à la rivière, dans l'espoir d'attraper quelque grenouille échouée ; ils se lovaient autour des pierres humides et ne cherchaient pas à piquer si, par hasard, le groin d'un sanglier, en fouillant, venait à les déloger. Les tortues de rivière, depuis longtemps, avaient été tuées par Bagheera, d'une adresse incomparable à cette chasse, et les poissons s'étaient enterrés au plus profond de la vase craquelée. Seul, le Roc de la Paix reposait, au milieu de la mince couche d'eau, comme un long serpent, et les petites rides, toutes lasses, venaient siffler en s'évaporant sur ses flancs brûlants.

C'était là que Mowgli venait la nuit chercher quelque fraîcheur et de la compagnie. Les plus affamés de ses ennemis se seraient à peine souciés du garçon, maintenant. Sa peau nue le faisait paraître plus maigre et plus misérable qu'aucun de ses camarades. Sa chevelure avait tourné au blanc de l'étoupe sous l'ardeur du soleil ; ses côtes ressortaient comme celles d'un panier, et la grosseur de ses genoux et de ses coudes, sur lesquels tous quatre il avait pris l'habitude de se traîner, donnait à ses membres réduits l'apparence de longues herbes nouées. Mais son œil, sous ses cheveux mêlés, restait clair et tranquille, car Bagheera, sa conseillère en ce temps de trouble, lui recommandait de ne se remuer qu'avec précaution, de chasser doucement, et de ne jamais, sous aucun prétexte, perdre son sang-froid.

— C'est un mauvais moment, — dit la panthère noire, un soir qu'il faisait une chaleur de fournaise, — mais il passera, pourvu que nous vivions jusqu'au bout!... Ton estomac est-il garni, petit d'homme?

— Il y a quelque chose dedans, mais cela ne me profite guère... Penses-tu, Bagheera, que les pluies nous ont oubliés et ne reviendront jamais?

— Non, je ne le pense pas. Nous verrons fleurir encore le *mohwa*, et les petits faons devenir tout gras d'herbe tendre. Descendons au Roc de la Paix, pour savoir les nouvelles... Sur mon dos, petit frère!

— Ce n'est pas le moment de se charger. Je peux encore me tenir debout tout seul. Mais... vraiment, nous ne sommes pas des bœufs à l'engrais, nous deux!

Bagheera jeta un regard sur ses flancs mous comme des chiffes et poudreux; et elle murmura :

— La nuit dernière, j'ai tué un bœuf sous le joug. Je me sentais si bas que je n'aurais jamais, je crois, osé sauter dessus s'il avait été détaché... *Wou!*

Mowgli se mit à rire :

— Oui, nous sommes de jolis chasseurs, à l'heure qu'il est! Je n'ai peur de rien... quand il s'agit de vermisseaux.

Et tous deux descendirent ensemble à travers les broussailles crépitantes, jusqu'au bord de la rivière, jusqu'à la dentelle de sable qui la festonnait dans tous les sens.

— L'eau ne peut durer longtemps, — fit Baloo en les rejoignant; — regardez de l'autre côté : les pistes ressemblent maintenant aux routes des hommes!

Sur la surface horizontale du banc de sable qui était plus loin, l'herbe de jungle, très drue, était morte debout, et, en mourant, s'était momifiée. Les pistes battues du cerf et du sanglier, toutes convergeant à la rivière, avaient rayé cette surface décolorée de ravins poudreux, tracés à travers une herbe de dix pieds de haut, et, à cette heure, chacune de ces longues avenues était remplie des premiers arrivants qui se hâtaient vers l'eau. On pouvait entendre les daines et leurs faons tousser dans la poussière comme dans du tabac à priser.

En amont, au coude qui fournit une espèce d'étang paresseux autour du Roc de la Paix, se tenait le Gardien de la Trêve, Hathi, l'éléphant sauvage, avec ses fils, décharnés et tout gris dans le clair de lune, se balançant de ci, de là, sans cesse. Au-dessous de lui, se tenait l'avant-garde des cerfs; au-dessous encore, venaient le sanglier et le buffle sauvage; sur la rive opposée, où les grands arbres descendaient jusqu'au bord de l'eau, c'était la place réservée aux Mangeurs de chair : le tigre, les loups, la panthère, l'ours et les autres.

— Nous voilà, pour le coup, sous le joug d'une seule Loi! dit Bagheera.

Ce disant, elle marchait dans l'eau et promenait son

regard sur les lignes de cornes cliquetantes et d'yeux effarés où le cerf et le sanglier se poussaient de côté et d'autre. Et, se couchant tout de son long, un flanc hors de l'eau, elle ajouta :

— Bonne chasse, vous tous de mon sang!...

Puis, entre ses dents :

— N'était la Loi, cela ferait, ma foi, oui! une très bonne chasse.

Les oreilles vite dressées des cerfs saisirent la fin de la phrase, et un murmure de frayeur courut le long de leurs rangs:

— La Trêve! Rappelez-vous la Trêve!

— Paix là!... paix! gargouilla Hathi, l'éléphant sauvage. La Trêve est déclarée, Bagheera. Ce n'est pas le moment de parler de chasse.

— Qui le saurait mieux que moi? — répondit Bagheera, en roulant ses yeux jaunes vers l'amont. — Je suis une mangeuse de tortues... une pêcheuse de grenouilles... *Ngaayah!*... Je voudrais profiter en ne mâchant que des branches?

— Et nous, donc! nous te le souhaitons, de tout cœur! — bêla un jeune faon, né ce printemps même, et qui ne l'aimait pas du tout.

Si abattu que fût le Peuple de la Jungle, Hathi lui-même ne put s'empêcher de rire aux éclats; cependant Mowgli, appuyé sur ses coudes dans l'eau chaude, s'esclaffa, lui aussi, et fit sauter l'écume avec ses pieds.

— Bien parlé, petite corne en bouton! ronronna la panthère noire. Quand la Trêve prendra fin, on s'en souviendra en ta faveur.

Et elle darda sur lui son regard à travers l'obscurité, pour être sûre de reconnaître le faon.

Petit à petit la conversation s'étendait, en amont, en aval, à toutes les places où l'on buvait. On pouvait entendre le sanglier chamailleur et grognard réclamer plus d'espace; les buffles bougonner entre eux en zigzaguant à travers les bancs de sable; les cerfs raconter les histoires pitoyables de leurs longues courses harassantes à la recherche de leur pâture. De temps en temps, ils adressaient, par-dessus la rivière, une questions aux Mangeurs de chair, mais toutes les nouvelles

étaient mauvaises, et le vent de feu arrivait en grondant et passait, entre les roches et les branches craquetantes, laissant l'eau couverte de brindilles et de poussière.

— Le peuple des hommes aussi, ils meurent à côté de leurs charrues, dit un jeune *sambhur*. J'en ai dépassé trois entre le coucher du soleil et la nuit. Ils sont étendus bien tranquilles, et leurs bœufs avec eux. Nous aussi, nous serons étendus bien tranquilles, dans peu de temps !

— La rivière a baissé depuis la nuit dernière, fit Baloo. O Hathi, as-tu jamais vu pareille sécheresse?

— Cela passera !... cela passera ! répondit Hathi, en seringuant de l'eau le long de son dos et de ses flancs.

— Nous en avons un, ici, qui ne pourra pas résister longtemps, dit Baloo.

Et il lança un coup d'œil sur le jeune garçon qu'il aimait.

— Moi ? — fit Mowgli tout indigné, en se mettant sur son séant, dans l'eau. — Je n'ai pas de fourrure à longs poils pour cacher mes os, mais... mais si on t'enlevait ta peau, Baloo...

Hathi fut secoué tout entier d'un frisson à cette idée, et Baloo dit sévèrement :

— Petit d'homme, ce n'est pas une chose à dire au Docteur de la Loi. Jamais, jamais, on ne m'a vu sans ma peau.

— Non, je n'avais pas de mauvaise intention, Baloo ; seulement, je voulais dire que tu es... pour ainsi parler... comme la noix de coco dans son écale, et que moi, je suis la même noix de coco toute nue. Pour le moment, ton écale brune...

Mowgli était assis les jambes croisées, et s'expliquait en montrant du doigt les choses, suivant son habitude, quand Bagheera, levant une patte de velours, le fit tomber à la renverse dans l'eau.

— De mal en pis ! — dit la panthère noire, tandis que le gars se relevait en crachant. — D'abord, Baloo est à écorcher... maintenant, il est une noix de coco !... Prends garde qu'il ne fasse comme les noix de coco mûres...

— Et quoi donc? — demanda Mowgli, hors de garde pour l'instant, bien que ce fût là une des plus vieilles attrapes de la Jungle.

— Prends garde qu'il ne te casse la tête ! fit Bagheera tranquillement, en le renversant de nouveau.

— Ce n'est pas bien de tourner ton professeur en ridicule ! dit l'ours, quand Mowgli eut fait le plongeon pour la troisième fois.

— Pas bien ! Que voudriez-vous de mieux ? Ce petit nu, toujours en mouvement, ne fait que tourner en ridicule, par ses singeries, des gens qui furent jadis de bons chasseurs, et tirer les moustaches, en manière de jeu, aux meilleurs d'entre nous !

C'était Shere Khan, le tigre boiteux, qui descendait vers l'eau en clopinant. Il attendit un instant, pour jouir de la sensation qu'il faisait parmi les cerfs, sur la rive opposée ; puis il laissa tomber sa tête carrée, avec sa fraise de fourrure, et se mit à laper, en grognant :

— La Jungle est devenue maintenant un terrain à mettre bas des petits tout nus... Regarde-moi, petit d'homme !

Mowgli leva les yeux, et fixa son regard aussi insolemment qu'il savait le faire ; et au bout d'une minute, Shere Khan se détourna d'un air gêné.

— Petit d'homme... petit d'homme... — gronda-t-il, en se remettant à boire — on a beau dire, ce n'est ni un homme ni un petit : autrement, il aurait eu peur. La saison prochaine, il faudra que je lui demande la permission de boire... *Aurgh !*

— Cela pourrait bien se faire, — dit Bagheera, en le regardant avec assurance entre les deux yeux. — Cela pourrait bien se faire... *Faugh*, Shere Khan ! Quelle nouvelle infamie nous as-tu apportée ?

Le tigre boiteux avait trempé dans l'eau son menton et son jabot, et de longues traînées sombres et huileuses en partaient pour flotter sur le courant et descendre avec lui.

— C'est de l'homme ! — dit Shere Khan froidement ; — j'ai tué, il y a une heure.

Il continua de ronronner et de gronder en lui-même.

La ligne des bêtes frissonna et ondula de droite et de gauche, et un murmure s'éleva, qui grandit jusqu'au cri :

— L'homme !... L'homme !... Il a tué l'homme !

Alors, tous les regards se portèrent sur Hathi, l'éléphant sauvage ; mais il semblait n'avoir pas entendu.

Hathi ne fait jamais les choses qu'en leur temps, et c'est une des raisons pour lesquelles sa vie est si longue.

— Dans un pareil moment, tuer l'homme! N'y avait-il pas d'autre gibier sur pied? — dit avec mépris Bagheera qui s'éloigna de l'eau souillée, en secouant chacune de ses pattes, à la manière des chats.

— Je l'ai tué par goût... non par besoin.

Le murmure d'horreur parcourut de nouveau les rangs, et le petit œil blanc et attentif de Hathi se releva dans la direction de Shere Khan.

— Par goût! — répéta Shere Khan, d'une voix traînante. — Et maintenant je viens boire et me nettoyer. Y a-t-il quelqu'un pour m'en empêcher?

Le dos de Bagheera commença à s'arrondir comme un bambou sous un coup de vent, mais Hathi leva sa trompe et dit tranquillement :

— C'est par goût que tu as tué?

Lorsque Hathi pose une question, le mieux est de lui répondre.

— Mais oui. C'était mon droit, et ma nuit. Tu sais, ô Hathi!

Le ton de Shere Khan était devenu presque courtois.

— Oui, je sais, répliqua Hathi.

Et, après un court silence :

— As-tu bu tout ton saoul?

— Pour cette nuit, oui.

— Va-t'en, alors. La rivière est là pour ceux qui ont soif, et non pour être souillée. Personne autre que le tigre boiteux ne se serait vanté de son droit dans un temps pareil, quand... quand nous souffrons ensemble... homme et Peuple de la Jungle... l'un comme l'autre. Propre ou non, retourne à ton repaire, Shere Khan!

Les derniers mots sonnèrent comme des trompettes d'argent, et les trois fils de Hathi roulèrent en avant, d'un demi-pas, bien qu'il n'y en eût pas besoin. Shere Khan s'esquiva, sans même oser gronder, car il savait — ce que chacun sait — qu'en dernier ressort Hathi est le Maître de la Jungle.

— Quel est ce droit dont parle Shere Khan? — chuchota Mowgli dans l'oreille de Bagheera. — Tuer l'homme est tou-

jours, en tous temps, une honte. La Loi le dit. Et pourtant, Hathi avoue...

— Demande-le-lui. Je ne sais pas, petit frère. Droit ou pas, si Hathi n'avait parlé, j'aurais donné à ce boucher boiteux la leçon qu'il mérite. Venir au Roc de la Paix, tout frais encore du meurtre d'un homme... et s'en vanter! C'est le fait d'un chacal. En outre, il a infecté la bonne eau.

Mowgli attendit une minute pour prendre courage, car personne ne se souciait de s'adresser directement à Hathi; puis il cria :

— Quel est ce droit de Shere Khan, ô Hathi?

Les deux rives firent écho à sa demande, car tout le Peuple de la Jungle est singulièrement curieux, et l'on venait d'assister à quelque chose que personne, sauf Baloo qui paraissait très pensif, ne semblait comprendre.

— C'est une vieille histoire, dit Hathi; une histoire plus vieille que la Jungle. Gardez le silence le long des rives, et je vais vous la conter.

Il y eut une ou deux minutes de poussées et d'épaulées parmi les sangliers et les buffles; puis les chefs des troupeaux grognèrent l'un après l'autre :

— Nous attendons.

Et Hathi s'avança dans la rivière, à grandes enjambées, jusqu'à ce que l'eau touchât presque ses genoux, devant le Roc de la Paix. Quelque maigre et ridé qu'il fût, avec des défenses jaunies, il paraissait bien ce que la Jungle estimait qu'il était : leur maître à tous.

— Vous savez, mes enfants, commença-t-il, que, de tous les êtres, le plus à craindre pour vous, c'est l'homme.

Il y eut un murmure d'assentiment.

— Cette histoire te concerne, petit frère, dit Bagheera à Mowgli.

— Moi?... Je suis du clan... un des chasseurs du Peuple Libre, répondit Mowgli. Qu'ai-je à faire avec l'homme?

— Et vous ne savez pas pourquoi vous craignez l'homme? continua Hathi. En voici la raison. Au commencement de la Jungle, et personne ne sait quand c'était, nous autres de la Jungle marchions de compagnie, sans aucune crainte l'un de

l'autre. En ce temps-là, il n'y avait pas de sécheresses, et feuilles, fleurs et fruits poussaient sur le même arbre, et nous ne mangions rien autre que des feuilles, des fleurs, de l'herbe, des fruits et de l'écorce.

— Je suis bien contente de ne pas être née dans ce temps-là! dit Bagheera. L'écorce n'est bonne qu'à se faire les griffes.

— ... Et le Seigneur de la Jungle était Tha, le premier éléphant. Il tira la Jungle des eaux profondes à l'aide de sa trompe, et, où ses défenses creusaient des sillons dans le sol, les rivières se mettaient à couler; où il frappait du pied, naissaient aussitôt des étangs d'eau excellente; et, quand il soufflait à travers sa trompe... comme ceci... les arbres en tombaient. C'est ainsi que la Jungle fut créée par Tha; et c'est ainsi que l'histoire m'a été racontée.

— Il n'a pas perdu sa graisse à la raconter! chuchota Bagheera.

Et Mowgli se mit à rire derrière sa main.

— ... En ce temps-là, il n'y avait ni blé, ni melons, ni poivre, ni cannes à sucre; il n'y avait pas non plus de petites huttes comme celles que vous avez tous vues; et le Peuple de la Jungle ne connaissait rien de l'homme, et vivait en commun dans la Jungle, ne formant qu'un seul peuple. Mais bientôt on commença à se quereller à propos de la nourriture, bien qu'il y eût pour tous de la pâture en suffisance. On était paresseux. Chacun voulait manger où il était couché, comme parfois il nous arrive de le faire quand les pluies de printemps sont bonnes. Tha, le premier éléphant, était occupé à créer de nouvelles jungles et à conduire les rivières dans leurs lits. Il ne pouvait aller partout: aussi fit-il du premier tigre le Maître et le Juge de la Jungle, à qui le Peuple de la Jungle devrait soumettre ses querelles. En ce temps-là, le premier tigre mangeait des fruits et de l'herbe avec tout le monde. Il était aussi grand que je le suis, et très beau, tout entier de la même couleur que la fleur de la liane jaune. Il n'y avait sur sa peau ni taches ni rayures, en ces jours de bonheur où la Jungle était nouvelle. Tout le Peuple de la Jungle venait à lui sans crainte, et sa parole servait de Loi. Nous ne formions alors, souvenez-vous-en, qu'un seul peuple. Cependant, une nuit, deux chevreuils se prirent de querelle,

— une querelle à propos de pacage, comme vous en videz maintenant à coups de tête et à coups de pieds, — et, comme les deux adversaires s'expliquaient devant le premier tigre couché parmi les fleurs, on raconte qu'un des chevreuils le poussa de ses cornes : et le premier tigre, oubliant qu'il était le Maître et le Juge de la Jungle, sauta sur le chevreuil, et lui brisa le cou.

» Jusqu'à cette nuit-là, jamais personne de nous n'était mort : aussi le premier tigre, voyant ce qu'il avait fait, et affolé par l'odeur du sang, se réfugia dans les marais du Nord, et nous autres de la Jungle, restés sans juge, nous tombâmes en de continuelles disputes et batailles. Tha en entendit le bruit et revint. Et les uns lui dirent une chose, les autres une autre ; mais il aperçut le chevreuil mort parmi les fleurs, et demanda qui l'avait tué. Personne ne voulait le lui dire, parce que l'odeur du sang les avait tous affolés, absolument comme cette même odeur nous affole aujourd'hui. On courait de tous côtés en cercle, cabriolant, criant, et secouant la tête. Alors, parlant aux arbres dont les branches étaient basses et aux lianes traînantes de la Jungle, Tha leur commanda de marquer le meurtrier du chevreuil, afin qu'il pût le reconnaître ; et il s'écria : « Qui, sera maintenant le Maître de la Jungle ? » Et le singe gris, qui vit dans les branches, sauta, et dit : « C'est moi qui serai maintenant le Maître de la Jungle. » Et Tha se mit à rire et dit : « Qu'il en soit ainsi ! » Puis il s'en alla fort mécontent.

» Enfants, vous connaissez le singe gris. Il était alors ce qu'il est maintenant. Il commença par se composer pour lui-même une figure de sage, mais, au bout d'un instant, il se mit à se gratter et à sauter de haut en bas et de bas en haut ; et, lorsque Tha revint, il trouva le singe gris pendu, la tête en bas, à une grosse branche, et occupé de faire des grimaces à ceux qui se tenaient au-dessous ; et eux lui rendaient ses grimaces. Et ainsi, il n'y avait plus de règle dans la Jungle ; plus rien que bavardage ridicule et mots absurdes.

» Là-dessus, Tha nous appela tous autour de lui, et nous dit : « Le premier de vos maîtres a introduit la Mort dans la Jungle, et le second la Honte. Il est temps d'avoir enfin une

Loi, et une Loi que vous ne puissiez pas enfreindre. Dorénavant, vous connaîtrez la Crainte, et, lorsque vous aurez pris contact avec elle, vous connaîtrez qu'elle est votre maître, et le reste suivra. » Alors, nous autres de la Jungle, nous demandâmes : « Qu'est-ce que la Crainte? » Et Tha répondit : « Cherchez jusqu'à ce que vous trouviez. » Et c'est ainsi que nous allions du haut en bas de la Jungle, cherchant la Crainte, quand tout à coup les buffles...

— *Ugh !* dit Mysa, le chef des buffles, sans bouger du banc de sable où ils se tenaient.

— Oui, Mysa, ce furent les buffles. Ils venaient apporter la nouvelle que, dans une grotte de la Jungle, était assise la Crainte, qu'elle n'avait pas de poil, et qu'elle marchait sur ses jambes de derrière. Alors, nous tous de la Jungle, suivîmes le troupeau jusqu'à la grotte ; et, à l'entrée de cette grotte, se tenait la Crainte ; et elle était sans poil, comme les buffles nous l'avaient dit, et elle marchait sur ses jambes de derrière. En nous voyant, elle poussa un cri, et sa voix nous remplit de cette crainte que nous connaissons maintenant ; et nous nous enfuîmes, en nous piétinant les uns les autres et nous entre-déchirant, parce que nous avions peur. Cette nuit-là, m'a-t-on dit, nous autres de la Jungle, ne reposâmes pas ensemble, comme c'était notre coutume, mais chaque tribu se retira de son côté, — le sanglier avec le sanglier, le cerf avec le cerf, corne à corne, sabot contre sabot, — les semblables se tenant rigoureusement avec leurs semblables, et ainsi, tout frissonnants, se couchèrent-ils dans la Jungle.

» Seul, le premier tigre n'était pas avec nous, car il se cachait encore dans les marais du Nord, et lorsqu'on lui parla de l'Être que nous avions vu dans la grotte, il dit aussitôt : « J'irai trouver cet Être, et je lui romprai le cou. » Ainsi courut-il toute la nuit, jusqu'à ce qu'il arrivât devant la grotte ; mais, à son passage, les arbres et les lianes, se souvenant de l'ordre qu'ils avaient reçu de Tha, abaissaient leurs branches et le marquaient tandis qu'il courait, traînant leurs doigts sur son dos, ses flancs, son front et son jabot. Partout où ils le touchaient, une marque et une rayure restaient sur sa peau jaune. *Et ce sont ces rayures que portent ses enfants aujourd'hui !* Lorsqu'il arriva devant la grotte, la

Crainte, l'Être sans poil, tendit vers lui sa main, et l'appela « le Rayé qui vient la nuit » ; et le premier tigre, ayant peur de l'Être sans poil, se sauva vers ses marais en rugissant.

Ici, Mowgli éclata de rire, tranquillement, le menton dans l'eau.

— ... Et le premier tigre hurlait si haut que Tha l'entendit et demanda : « Quel malheur est-il arrivé ? » Et lui, alors, levant son mufle vers le ciel nouvellement créé, si vieux maintenant, s'écria : « Rends-moi mon pouvoir, ô Tha ! Je suis humilié devant toute la Jungle, et j'ai fui un Être sans poil qui m'a donné un nom déshonorant. — Et pourquoi ? dit Tha. — Parce que je suis souillé de la boue des marais, dit le premier tigre. — Baigne-toi, alors, et roule-toi dans l'herbe humide, et si c'est de la boue, l'eau l'enlèvera sûrement », dit Tha; et le premier tigre se baigna, se roula et se roula encore, jusqu'à ce que la Jungle tournât, tournât devant ses yeux ; mais pas une seule petite raie, sur sa peau, n'était partie, et Tha, qui le guettait, se mit à rire. Et le premier tigre dit : « Qu'ai-je donc fait pour que pareille chose m'arrive ? » Tha lui répondit : « Tu as tué le chevreuil, et tu as lâché la Mort dans la Jungle, et, avec la Mort, est venue la Crainte, de telle sorte que maintenant, chez le Peuple de la Jungle, on a peur les uns des autres, comme tu as peur de l'Être sans poil. » Le premier tigre dit : « Ils n'auront pas peur de moi, puisque je les connais depuis le commencement. » Tha répondit : « Va voir. » Et le premier tigre courut çà et là, appelant à voix haute le cerf, le sanglier, le *sambhur*, le porc-épic, tout le Peuple de la Jungle ; mais, tous, ils se sauvaient de lui qui avait été leur Juge, parce qu'ils avaient peur.

» Alors, le premier tigre revint, son orgueil brisé en lui-même ; et, se frappant la tête contre le sol, il déchira la terre avec ses griffes, et dit : « Souviens-toi que j'ai été le Maître de la Jungle ! Ne m'oublie pas, ô Tha. Laisse mes descendants se rappeler que je fus jadis sans reproche et sans peur ! » Et Tha lui répondit : « Pour cela, j'y consens volontiers, parce que toi et moi ensemble avons vu naître la Jungle. Une nuit, chaque année, il en sera comme il en était avant que le chevreuil fût tué ; il en sera ainsi pour toi et tes descendants.

En cette nuit unique, si vous rencontrez l'Être sans poil, — et son nom est l'homme, — vous n'aurez pas peur de lui, mais il aura peur de vous, comme si vous étiez les juges de la Jungle et les maîtres de toutes choses. Use de miséricorde envers lui, en cette nuit de sa crainte, car tu sais maintenant ce que c'est que la crainte. »

» Alors, le premier tigre répondit : « Je suis content. » Mais, la première fois qu'il alla boire, il vit les raies noires qui marquaient ses flancs et ses côtes, il se souvint du nom que lui avait donné l'Être sans poil, et il fut pris de colère.

» Pendant une année, il vécut dans les marais, attendant que Tha remplît sa promesse. Et, un soir que le Chacal de la Lune (l'Etoile du Berger) se dégageait de la Jungle, il sentit que sa nuit était venue, et il se rendit à la grotte pour rencontrer l'Être sans poil. Alors arriva ce que Tha avait promis : l'Être sans poil tomba devant lui et resta étendu sur le sol. Mais le premier tigre le frappa, et lui brisa les reins : car il pensait qu'il n'y avait dans toute la Jungle qu'un seul être semblable, et qu'il avait tué la Crainte. Et tandis qu'il flairait sa victime, il entendit Tha descendre des forêts du Nord, et tout à coup, la voix du premier éléphant, la même voix que nous entendons là...

Le tonnerre, en effet, roulait du haut en bas des montagnes desséchées et fendues, sans apporter la pluie, — rien que des éclairs de chaleur qui vacillaient derrière les cimes, — et Hathi continua :

— Voilà bien la voix qu'il entendit, et elle disait : « Est-ce là ta miséricorde ? » Le premier tigre se lécha les lèvres, et répondit : « Qu'importe ? J'ai tué la Crainte. » Et Tha s'écria : « O aveugle et sot ! Tu as délié les pieds à la Mort, et elle va te suivre à la piste jusqu'à ce que tu meures. Toi-même, tu as appris à l'homme à tuer ! »

» Le premier tigre, la patte fortement posée sur sa victime, dit : « Il est comme le chevreuil. La Crainte n'existe plus. Je serai encore une fois le juge des peuples de la Jungle. » Et Tha lui répondit : « Jamais plus les peuples de la Jungle ne viendront à toi. Ils éviteront de croiser ta piste, et de dormir dans ton voisinage, et de marcher sur tes pas, et de brouter près de ton repaire. Seule, la Crainte te suivra,

et, par des coups que tu ne peux prévoir, te tiendra à sa merci. Elle forcera le sol à s'ouvrir sous tes pas, et la liane à se tordre à ton cou, et les troncs d'arbres à monter en cercle autour de toi plus haut que tu ne peux sauter, et, à la fin, elle prendra ta peau pour en envelopper ses petits lorsqu'ils ont froid. Tu t'es montré sans pitié pour elle, elle se montrera sans pitié pour toi. »

» Le premier tigre était plein de hardiesse, car sa nuit durait encore, et il dit : « La promesse de Tha est la promesse de Tha. Il ne me reprendra pas ma nuit ? » Tha lui répondit : « Ta nuit t'appartient, comme je l'ai dit, mais il est des choses qui se paient. Tu as appris à l'homme à tuer, et c'est un élève prompt à comprendre. — Il est là sous ma patte, les reins brisés ! déclara le premier tigre. Fais savoir à la Jungle que j'ai tué la Crainte. »

» Alors Tha se mit à rire : « Pour un que tu as tué, il en reste beaucoup. Mais va toi-même le dire à la Jungle... car ta nuit est finie ! »

» C'est ainsi que le jour arriva ; et, de la grotte, en effet, sortit un autre Être sans poil ; il vit le mort dans le sentier, et le premier tigre dessus ; il prit un bâton pointu...

— Ils lancent maintenant une chose qui coupe ! — dit Sahi, en descendant de son banc de sable avec un cliquetis.

Car Sahi était considéré par les Gonds comme un manger extraordinairement exquis, — ils l'appellent *ho-igoo*, — et il savait quelque chose de la méchante petite hache gondienne qui vibre à travers une clairière comme la libellule.

— ... C'était un bâton pointu comme ceux qu'ils plantent au fond des trappes, dit Hathi ; et, en le lançant, il atteignit le premier tigre au flanc, profondément. Ainsi tout se passa comme Tha l'avait : dit car le premier tigre courut du haut en bas de la Jungle, en hurlant, jusqu'à ce qu'il eût arraché le bâton, et toute la Jungle sut que l'Être sans poil pouvait frapper de loin, et plus que jamais ils le craignirent.

» Voilà comment il advint que le premier tigre apprit à tuer à l'Être sans poil... et vous savez quel mal il en est résulté depuis pour nos peuples... et par tant de moyens : les nœuds coulants, les trappes, les pièges, et les bâtons volants, et cette mouche piquante qui sort d'une fumée blanche

(Hathi voulai dire la balle de fusil), et la fleur rouge (le feu) qui nous fait sortir de la jungle dans la plaine. Cependant, une nuit, chaque année, suivant la promesse de Tha, l'Être sans poil a peur du tigre, et jamais le tigre ne lui a donné sujet de se rassurer. N'importe où il le trouve, il le tue sur place, en se rappelant la honte du premier tigre. Le reste du temps, la Crainte circule du haut en bas de la Jungle, jour et nuit.

— *Ahi! Aoo!* dit le cerf, en pensant à tout ce que cela signifiait pour lui et ses compagnons.

— ... Et c'est seulement lorsqu'une même grande Crainte pèse sur tous, comme en ce moment, que nous pouvons, nous autres de la Jungle, mettre de côté nos petites craintes, et nous réunir dans le même lieu, comme nous le faisons maintenant.

— L'homme ne craint-il le tigre qu'une seule nuit, vraiment? demanda Mowgli.

— Une seule nuit, répliqua Hathi.

— Mais je... mais nous... mais toute la Jungle sait que Shere Khan tue l'homme deux et trois fois par lune!

— Oui! mais alors il le surprend par derrière, et tourne la tête de côté en le frappant, car il est rempli de crainte. Si l'homme le regardait, il prendrait la fuite. Lors de sa nuit, au contraire, il descend ouvertement au village. Il marche entre les maisons et passe sa tête par les portes, et les hommes tombent la face contre terre, et il tue... il tue une seule fois cette nuit-là.

— Oh! se dit Mowgli, en roulant sur lui-même dans l'eau. Maintenant, je vois pourquoi Shere Khan m'a invité à le regarder. Cela ne lui a pas profité, car il n'a pas pu assurer son regard, et... et moi, certes, je ne suis pas tombé à ses pieds. Mais aussi, je ne suis pas un homme, étant du Peuple Libre!

— Hum! fit Bagheera rengorgée dans sa fourrure. Est-ce que le tigre sait quelle est sa nuit?

— Pas avant que le Chacal de la Lune sorte des brouillards du soir. Parfois, elle tombe pendant les sécheresses d'été, parfois au temps des pluies, cette nuit unique du tigre... Mais, sans le premier tigre, tout cela ne serait jamais arrivé, et aucun de nous n'aurait connu la crainte.

Le cerf gémit avec tristesse, et les lèvres de Bagheera se retroussèrent dans un malicieux sourire.

— Les hommes connaissent-ils cette histoire ? dit-elle.

— Personne ne la connaît que les tigres, et nous, les éléphants... les Enfants de Tha ! Maintenant, vous avez entendu, vous tous au bord de la rivière, et j'ai dit.

Hathi plongea sa trompe dans l'eau, pour signifier qu'il ne voulait plus parler.

— Mais... mais... mais — dit Mowgli, en se tournant du côté de Baloo — pourquoi le premier tigre ne continua-t-il pas à se nourrir d'herbe, de feuilles et d'arbustes ? Il ne fit que rompre le cou au chevreuil. Il ne le mangea pas. Qu'est-ce qui l'amena donc à goûter de la chair fraîche ?

— Les arbres et les lianes l'avaient marqué, petit frère, et avaient fait de lui la bête rayée que nous voyons. Jamais plus il ne voulut manger de leurs fruits ; mais, à partir de ce jour, il se vengea sur le cerf et les autres, les mangeurs d'herbe, dit Baloo.

— Alors, toi, tu connais l'histoire, hein ? Pourquoi ne me l'as-tu jamais dite ?

— Parce que la Jungle est pleine de ces histoires-là. Si j'avais commencé, je n'en aurais jamais fini... Lâche mon oreille, petit frère !

RUDYARD KIPLING

Traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières.

LES PREMIÈRES FÊTES

DE

VERSAILLES

Le majestueux Versailles, qui fut le décor splendide d'un grand règne, n'a pas été fait en une fois tel que nous l'admirons encore dans son abandon mélancolique. Il y a eu plusieurs Versailles successifs, fort différents les uns des autres, et que révèlent quelques estampes et de vieux tableaux oubliés. Ce sont comme les ébauches ou les essais de l'œuvre définitive, qui suivent les progrès de la grandeur royale, et dont les proportions s'augmentent, à mesure que le soleil du Grand Roi monte dans un éclat plus resplendissant.

Les diverses parties du Château et des jardins ont été plusieurs fois détruites, mais pour se relever plus belles, suivant un rêve toujours plus ambitieux du maître. C'est la restitution de ces anciens états disparus qui fait la véritable histoire de Versailles. Il est permis d'en regretter quelques-uns, qui furent tout à fait délicieux, par exemple le premier Versailles de Louis XIV, qui précéda les grandes œuvres de Le Vau et de Mansart. La maison n'était alors à vrai dire qu'un château français de la Renaissance, mais l'un des plus complets qu'ait produits la tradition charmante de cette époque. C'est celui que mademoiselle de Scudéry a décrit en y consacrant tout un livre, sachant qu'il n'y avait pas de meilleure façon de faire sa cour au jeune Roi. C'est celui qu'ont visité, un

jour de l'automne de 1668, quatre écrivains, unis par l'amitié et par le goût commun des belles choses. La Fontaine, Boileau, Racine et Molière s'y promenèrent ensemble, et y louèrent « l'intelligence qui est l'âme de ces merveilles ». L'un d'eux a raconté cette journée mémorable de notre histoire littéraire dans le prologue des *Amours de Psyché;* et ce n'est pas une des moindres gloires de cet ancien Versailles que d'avoir inspiré vers et prose à Jean de la Fontaine.

Louis XIV a assisté, en 1661, aux grandes fêtes données par Fouquet pour l'achèvement du château de Vaux-le-Vicomte, et la somptuosité de son ministre l'a blessé d'une jalousie cruelle. Il a senti alors, selon toute apparence, le désir d'avoir à son tour une maison créée par lui et qui racontât sa gloire. Il a vu, chez le surintendant, quels succès remportent les Mécènes de l'art, et il a compris, suivant un mot de Colbert, que « rien ne marque davantage la grandeur et l'esprit des princes que les bastimens ». Le modeste rendez-vous de chasse bâti jadis par son père, au milieu des bois, et où lui-même a chassé dès son enfance, lui semble se prêter à son désir, et il y jette, en quelques années, des sommes énormes. Colbert lui-même ne peut s'empêcher de les regretter. La reprise des travaux du Louvre est, en effet, une pensée du ministre : la transformation de Versailles, destinée à devenir un séjour de fêtes, n'est qu'une idée personnelle au jeune souverain. En quelques années, le « petit château de cartes » de Louis XIII — le mot est de Saint-Simon et est parfaitement justifié — se trouve agrandi, décoré, embelli, et le goût de Le Vau le rend méconnaissable.

Un palais de féerie se dresse maintenant sur la butte encore étroite, avec son architecture toute de couleur joyeuse, ses façades de brique rouge, ses balcons de fer ouvragé, ses hautes cheminées blanches, les pinacles et les plombs dorés de ses combles aigus. Il n'y a, il est vrai, autour de la nouvelle maison royale, ni larges degrés, ni fontaines abondantes, ni figures de marbre, et l'espace où s'étendra la noble perspective du grand Canal n'est encore qu'une plaine marécageuse. Mais André Le Nôtre a déjà tracé les lignes premières des jardins à venir. La plupart des bosquets sont découpés dans les taillis de l'ancien parc de chasse; de grands

bassins, creusés dans les parties basses, attendent qu'on y conduise les eaux jaillissantes; des termes de pierre sont rangés le long des buis taillés; un « parterre de broderies » d'un dessin nouveau s'étend devant l'habitation et, vers le midi, une petite orangerie remplie des orangers de Vaux complète de ce côté, par l'aspect pittoresque de Versailles, les briques mêlées de pierre de ses arcades. Cet ensemble, plus gracieux que grandiose, est conservé par des tableaux de Patel et de Van der Meulen et quelques estampes d'Israël Silvestre. C'est l'œuvre de jeunesse de Louis XIV, point encore aussi belle que le domaine de Fouquet, mais d'une somptuosité assez neuve et assez différente pour supporter la comparaison. Il s'agit maintenant d'effacer d'importuns souvenirs par des fêtes éclatantes et le déploiement d'une magnificence sans égale; et Versailles, tout d'abord, ne semble conçu que pour y servir de cadre.

*
* *

Ce sont, en effet, les divertissements royaux qui font la première histoire de cette maison. Au milieu même des travaux qui s'y accomplissent, Louis XIV aime à conduire à Versailles, du Louvre ou de Saint-Germain, la brillante cour qui entoure sa jeunesse. Il y a souvent de somptueuses collations après la chasse, des comédies, des bals dans le château ou dans les jardins. La *Gazette de France* est pleine de tels récits. Une grande fête, qui dure du 7 au 9 mai 1664, est comme l'inauguration de Versailles. Le Roi a vingt-cinq ans alors, et se trouve au plus fort de sa passion pour mademoiselle de La Vallière. Beaucoup de gens savent, malgré la présence des reines Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, que c'est à la jeune maîtresse que la fête est offerte, et le succès qui y est ménagé à son frère, le marquis de La Vallière, vainqueur de la course de bagues, peut l'apprendre à tout le monde. Le choix de Versailles s'explique par la beauté déjà fort goûtée du petit château : « Quoiqu'il n'ait pas, dit l'un des auteurs qui nous renseignent, cette grande étendue qui se remarque en quelques autres palais de Sa Majesté, il charme de toutes les manières, tout y rit dehors et dedans, l'or et le marbre y disputent de beauté et d'éclat... Sa symétrie, la richesse de ses meubles,

la beauté de ses promenades et le nombre infini de ses fleurs, comme de ses orangers, rendent les environs de ce lieu dignes de sa rareté singulière. » La Cour y séjourne, avant et après la fête, du 5 au 14 mai, et le Roi y traite plus de six cents personnes, outre le personnel de la danse, de la comédie, et les artisans de toutes sortes venus de Paris, « si bien que cela paraissait une petite armée ». Les détails ont été inventés par Vigarani, « gentilhomme modénois », fort habile aux décors et aux machines, et qui va être, sous le titre modeste d'ingénieur du Roi, le metteur en scène des fêtes de Versailles.

Le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la Chambre en fonctions, a été chargé par le Roi de trouver un lien entre les divertissements ; il s'est adjoint M. de Benserade et le président de Périgny, qui s'entendent aux plans de ballet et aux vers de circonstance, et il a été décidé qu'on reproduirait un des épisodes les plus connus du *Roland furieux*. Le Roi y joue le premier rôle, celui de Roger retenu avec les braves chevaliers, ses compagnons, dans l'île de l'enchanteresse Alcine, jusqu'au moment où la bague d'Angélique, mise au doigt de Roger, vient le délivrer des sortilèges qui l'ont fait captif des plaisirs. Tel est le sujet des trois journées, dont Israël Silvestre dessinera et gravera les principaux moments et dont la relation officielle sera imprimée, par l'ordre de Sa Majesté, sous le titre des *Plaisirs de l'Ile enchantée*. L'Allée royale, moins large alors que le Tapis-Vert actuel, a été réservée aux diverses parties de la fête. On reconnaît les trois points où elle fut donnée, grâce au récit d'un témoin, M. de Marigny, qui parle ainsi du premier emplacement préparé pour la course de bagues : « On arrive, par la grande allée qui est au bout du parterre, dans un rond fort spacieux coupé par une autre allée de même largeur. Ce lieu, qui est à cinq ou six cents pas du Château, fut choisi pour le plus propre à faire paraître les premiers divertissements du palais enchanté d'Alcine. » C'était à peu près le milieu de l'Allée Royale, qui s'y élargissait en rond-point. La représentation de la *Princesse d'Élide*, dans la seconde journée, eut lieu tout en bas de l'allée : « On avait dressé un grand théâtre, environ cent pas au-dessous du rond où les chevaliers avaient couru la bague. » Enfin, pour

le troisième jour, le palais d'Alcine, qui fut embrasé par un feu d'artifice, avait été construit sur le grand rondeau « dont l'étendue et la forme, dit la relation officielle, sont extraordinaires » ; c'était la belle pièce d'eau du bas du parc, le futur bassin d'Apollon, qui avait déjà ses proportions actuelles, mais qu'aucun groupe ni jet d'eau n'embellissait encore.

Le 7 mai, sur les six heures du soir, la Cour se rendit au lieu aménagé pour la première fête : « On avait élevé, dans les quatre avenues du rond, de grands portiques ornés au dehors et au dedans des armes et des chiffres de Sa Majesté. On avait mis le haut dais justement à l'entrée du rond, et derrière, en remontant dans l'allée, on avait arrangé des bancs en forme d'amphithéâtre pour placer deux cents personnes. De grandes machines, entrelacées dans les arbres du rond, soutenaient des chandeliers [lustres] garnis d'un nombre infini de flambeaux, pour faire, s'il était possible, une lumière égale à celle du soleil, lorsqu'il aurait fait place à la nuit. » Dans le champ clos, les chevaliers de l'Arioste défilèrent d'abord devant les dames, entourés d'un somptueux cortège de pages, trompettes et timbaliers; après eux venait un gigantesque char d'Apollon, à quatre chevaux, mené par le sieur Millet, cocher du Roi, portant les attributs du Temps, et entouré des douze Heures du jour et des douze Signes du Zodiaque allant à pied. Des vers furent récités par les acteurs et actrices de la troupe de Molière, qui figuraient les Siècles d'or, d'argent, d'airain et de fer. et le dieu Apollon. Puis le jeu d'adresse, qui était la course de bagues, commença. C'était un prétexte à montrer de beaux habits et de beaux jeunes hommes : « Le Roi, représentant Roger, montait un des plus beaux chevaux du monde, dont le harnois couleur de feu éclatait d'or, d'argent et de pierreries. Sa Majesté était armée à la façon des Grecs, comme tous ceux de sa quadrille, et portait une cuirasse à lame d'argent, couverte d'une riche broderie d'or et de diamants. Son port et toute son action étaient dignes de son rang; son casque, tout couvert de plumes couleur de feu, avait une grâce incomparable; et jamais un air plus libre, ni plus guerrier, n'a mis un mortel au-dessus des autres hommes. » Après s'être fait admirer en plusieurs courses, le Roi laissa la victoire se décider entre les

autres chevaliers : « Le duc de Guise, les marquis de Soyecourt et de La Vallière demeurèrent à la dispute, dont ce dernier emporta le prix, qui fut une épée d'or enrichie de diamants, avec des boucles de baudrier de valeur, que donna la Reine-mère et dont elle l'honora de sa main. »

La nuit survenue, « le camp fut éclairé de lumières, et, tous les chevaliers s'étant retirés, on vit entrer l'Orphée de nos jours, vous entendez bien que je veux dire Lully, à la tête d'une grande troupe de concertants, qui, s'étant approchés au petit pas et à la cadence de leurs instruments, se séparèrent en deux bandes, à droite et à gauche du haut dais, en bordant les palissades du rond ». Les violons jouèrent pendant l'entrée des quatre Saisons, dont les montures étaient un cheval d'Espagne, pour le Printemps, et pour les autres, un éléphant, un chameau et un ours. Quarante-huit personnages, habillés suivant la saison qu'ils accompagnaient, avaient sur la tête des bassins remplis de mets et de fruits pour la collation. Pan et Diane, portés sur un petit rocher planté d'arbres, parurent aussi, avec une suite qui offrit « des viandes de la ménagerie de Pan et de la chasse de Diane ». Pan était représenté par Molière. De nouveaux vers furent récités aux Reines, puis le Roi, Monsieur, les Reines et les dames s'assirent à une grande table toute fleurie, en forme de croissant, ce qui fit un beau spectacle. « Dans la nuit, auprès de la verdeur de ces hautes palissades, un nombre infini de chandeliers peints de vert et d'argent, portant chacun vingt-quatre bougies et deux cents flambeaux de cire blanche, tenus par autant de personnes vêtues en masques, rendaient une clarté presque aussi grande et plus agréable que celle du jour. Tous les chevaliers, avec leurs casques couverts de plumes de différentes couleurs et leurs habits de la course, étaient appuyés sur la barrière ; et ce grand nombre d'officiers richement vêtus, qui servaient, en augmentaient encore la beauté et rendaient ce rond une chose enchantée ; duquel, après la collation, Leurs Majestés et toute la Cour sortirent par le portique opposé à la barrière et, dans un grand nombre de calèches fort ajustées, reprirent le chemin du Château. »

Le lendemain, la nuit étant tombée, on fut à la salle de théâtre, dressée aussi en rond de verdure. Le dessein de cette

seconde fête était que Roger et ses chevaliers, « après avoir fait des merveilles aux courses que, par l'ordre de la belle Magicienne, ils avaient faites en faveur de la Reine, continuaient en ce même dessein pour le divertissement suivant; et que, l'île flottante n'ayant point éloigné le rivage de la France, ils donnaient à Sa Majesté le plaisir d'une comédie dont la scène était en Élide ». Grâce à cette fiction, la troupe de Molière représenta une comédie, imitée de l'espagnol, en cinq actes, dont le premier seul était en vers, et qui comportait six intermèdes. Le personnage de la princesse d'Élide était tenu par mademoiselle de Molière; son mari y joua un rôle bouffon assez important, celui du « plaisant » de la princesse, et le premier intermède, où sa poltronnerie eut à se défendre contre un ours, donna fort à rire à la compagnie. L'intermède qui termina la pièce fut un admirable ballet de faunes, de bergers et de « bergères héroïques », « et toute cette scène, nous dit-on, fut si grande, si remplie et si agréable, qu'il ne s'était encore rien vu de plus beau en ballet ».

La soirée du 9 mai fut réservée aux plus singuliers artifices des machines de Vigarani. Au milieu du rondeau, s'élevait le château de l'Enchanteresse, sur une île rocheuse, devant laquelle s'avançaient deux lignes de rochers illuminés, où des tapisseries fixées par des mâts faisaient les deux côtés d'une sorte de scène sur l'eau. Les musiciens y prirent place, quand la Cour se fut assise auprès du bord. « Mais ce qui surprit davantage fut de voir sortir Alcine de derrière le rocher, portée par un monstre marin d'une grandeur prodigieuse. Deux des nymphes de sa suite, sous les noms de Célie et de Dircé, partirent au même temps et, se mettant à ses côtés sur de grandes baleines, elles s'approchèrent du bord du rondeau, et Alcine — c'était mademoiselle du Parc — commença des vers, auxquels ses compagnes répondirent, et qui furent à la louange de la Reine, mère du Roi. » Deux actrices excellentes, mademoiselle de Brie et la femme de Molière, représentaient les nymphes d'Alcine. Quand elles eurent récité, les monstres les ramenèrent « du côte de l'Ile enchantée, où était le château qui, s'ouvrant à leur arrivée, surprit agréablement les yeux par les beautés d'une architecture si merveilleuse, que l'on eût cru que c'était de l'invention de

Vigarani, si l'on n'eût été prévenu que c'était un enchantement d'Alcine. Alors les concertants redoublèrent les accords, et l'on vit [à l'intérieur du palais] des géants d'une prodigieuse grandeur qui firent la première entrée du ballet. » Il y eut six entrées, dont la dernière fit paraître Roger recevant l'anneau libérateur. Au même instant, un coup de tonnerre suivi d'éclairs marqua la fin des enchantements ; et le palais d'Alcine s'abîma dans un très beau feu d'artifice, dont l'effet fut doublé par l'eau qui reflétait les fusées et les échos qui répétaient le bruit des boîtes.

Les plaisirs de l'Ile enchantée étaient finis. Le Roi les prolongea quelques jours encore par des divertissements. Le 10 mai, il voulut courre les têtes à l'allemande, jeu de cavaliers, qui consistait à emporter à toute bride et successivement, avec la lance, la javeline et l'épée, une tête de Turc, de Maure et de Méduse. Le jeu eut lieu dans les fossés sans eau du petit château de Louis XIII. « Toute la Cour s'était placée sur une balustrade de fer doré, qui régnait autour de l'agréable maison de Versailles, et qui regarde le fossé dans lequel on avait dressé la lice avec des barrières. » Le Roi remporta le prix de deux courses, mais sur-le-champ il redonna à courre celui qu'offrait la Reine aux chevaliers qui avaient été de sa quadrille : c'était un diamant, et le marquis de Coislin, qui le gagna, le reçut des mains de la Reine. Le lendemain, il y eut promenade à la Ménagerie, où le Roi fit admirer les nouveaux bâtiments qu'il venait d'y faire et un grand nombre d'oiseaux rares. « Le soir, Sa Majesté fit représenter sur l'un de ces théâtres doubles de son salon, que son esprit universel a lui-même inventés, la comédie des *Fâcheux* faite par le sieur de Molière, mêlée d'entrées de ballet et fort ingénieuse. » Le jour suivant, après avoir dîné, le Roi fit tirer aux dames une loterie, de « pierreries, ameublements, argenterie et autres choses semblables ; et, quoique le sort ait accoutumé de décider de ces présents, il s'accorda sans doute avec le désir de Sa Majesté, quand il fit tomber le gros lot entre les mains de la Reine ». Puis, on fut assister au défi échangé par deux des nobles figurants de la première journée, le marquis de Soyecourt et le duc de Saint-Aignan. Ils coururent les têtes dans leurs costumes et provoquèrent,

entre leurs partisans, de nombreuses gageures d'argent. M. de Saint-Aignan gagna le défi. « Le soir, Sa Majesté fit jouer une comédie nommée *Tartufe*, que le sieur de Molière avait faite contre les hypocrites... » C'étaient les trois premiers actes seulement d'une pièce encore inconnue, qui allait faire quelque bruit dans le monde[1]. Le 12 mai, le Roi voulut encore courre les têtes, et on joua la comédie du *Mariage forcé*; le 14, la Cour partit pour Fontainebleau.

Cette série de divertissements n'avait pas encore sa pareille dans les fastes de la Cour de France; mais le petit Versailles ne se prêtait aucunement au séjour des grandes foules de cour, et le Roi avait fait, avec des heureux, des mécontents. On le sait par le premier témoignage, indirect il est vrai, de madame de Sévigné sur Versailles. Olivier d'Ormesson, racontant dans ses Mémoires le procès de Fouquet, s'interrompt pour noter : « Madame de Sévigné nous conta les divertissements de Versailles, qui avaient duré depuis le mercredi jusqu'au dimanche, en courses de bagues, ballets, comédies, feux d'artifice et autres inventions fort belles; que tous les courtisans étaient enragés, car le Roi ne prenait soin d'aucun d'eux, et MM. de Guise, d'Elbeuf n'avaient pas quasi un trou pour se mettre à couvert. » Le village de Versailles, avec ses auberges de rouliers, offrait, en effet, peu de ressources aux courtisans qui suivaient le Roi. Qui aurait pu penser que, vingt ans plus tard, on y trouverait une ville?

Quelques parties de cette fête de 1664 se répétèrent les années suivantes, qui furent les plus brillantes de la jeune Cour. En 1665, où il y eut de nombreux séjours du Roi à Versailles, avec chasses, spectacles, bals et régals, on donna, le 13 juin, la comédie suivie de bal sur un vaste salon de verdure élevé par Vigarani sur l'Allée royale et éclairé de cent lustres de cristal. Au mois de juillet, la reine d'Angleterre, venue en France pour les couches de Madame, sa fille, visita Versailles et y demeura cinq jours avec sa maison,

1. Je peux fixer, en passant, pour les « Moliéristes », l'emplacement où le poète a joué ses comédies à Versailles, et où a eu lieu notamment la première représentation partielle du *Tartufe*. C'est dans le vestibule qui est au fond de la petite cour de marbre, et que les cloisons mobiles des pièces voisines permettaient de transformer en salle de spectacle pour les besoins de la Cour.

magnifiquement traitée par le Roi. En septembre, la Cour y fit la fête de la Saint-Hubert, qui dura quatre journées ; il y eut une grande chasse, où parurent en amazones la Reine, Madame, Mademoiselle, mademoiselle d'Alençon et les autres dames, et une comédie entremêlée de ballet, qui fut la première représentation de l'*Amour médecin*. Les gazetiers beaux esprits y trouvèrent comme toujours matière à rimes, et Robinet en tira sa Lettre hebdomadaire à Madame :

Dimanche, où le ciel tout exprès
Se para de tous ses attraits,
Notre Cour courut à Versailles
Pour y rire et faire godailles...
L'admirable et plaisant Molière...
Illec avec sa compagnie
Fit admirer son gai génie.
Son jeu fut mêlé d'un ballet
Qui fut trouvé drôle et follet.

En 1666, le deuil pour Anne d'Autriche, morte le 19 janvier, suspendit les fêtes, mais n'interrompit point les petits séjours à Versailles. En 1667, les divertissements de la fin du carnaval s'y passèrent, et l'on revit, à cette occasion, les courses de têtes et le défilé des brillants cavaliers dans ces riches costumes de fantaisie que Louis XIV aimait à revêtir. Le jour de ce carrousel, une partie des beautés de la Cour étaient à cheval, « toutes admirablement équipées, conduites par Madame, avec une veste des plus superbes et sur un cheval blanc houssé de brocart, semé de perles et de pierreries, ainsi que son habit. Le Roi marchait après, ne se faisant pas moins connaître à cette haute mine qui lui est particulière qu'à son riche vêtement à la hongroise, couvert d'or et de pierreries, avec un casque de même, ondoyé de plumes, et à la fierté de son cheval, qui semblait plus superbe de porter un si grand monarque que de la magnificence de son caparaçon et de sa housse pareillement couverte de pierreries. » Monsieur, en Turc, et le duc d'Enghien, en Indien, chevauchaient auprès du Roi, et les seigneurs suivaient en dix quadrilles. On fit le tour du camp, établi devant la petite orangerie de briques de Le Vau, et, après avoir salué la Reine et les prin-

cesses, elles aussi toutes galamment déguisées, le Roi courut la première course et après lui tous les chevaliers. « Ce divertissement fut vu d'un nombre infini d'étrangers, entre lesquels il y avait quantité de seigneurs allemands placés sur de grandes balustrades et terrasses, qui semblaient avoir été préparées à cet effet, quoique ce soient les ornements naturels de ce beau lieu. »

Il était naturel, après de telles journées, que Versailles se présentât aux imaginations comme le lieu par excellence des fêtes de Louis XIV. Le caractère que cette maison avait alors est bien marqué par un témoignage du temps : « C'est assurément une belle et agréable chose de voir le Roi en ce beau désert, lorsqu'il y fait de petites fêtes galantes ou de celles qui étonnent par leur magnificence, par leur nouveauté, par leur pompe, par la multitude des divertissements éclatants, par les musiques différentes, par les eaux, par les feux d'artifice, par l'abondance de toutes choses et surtout par des palais de verdure, qu'on peut nommer des lieux enchantés dont jamais la nature et l'art joints ensemble ne s'étaient avisés... Mais quiconque a vu le Roi pendant la campagne de Flandre l'admirera encore mille fois plus parmi les plaisirs, que ne font ceux qui ne l'ont point vu à la guerre... étonner les premiers capitaines de l'univers par sa capacité, charmer tout le monde, jusques aux simples soldats, par une familiarité héroïque, aller à la tranchée avec une fermeté intrépide, résister à la fatigue, aux veilles et à tout ce que la guerre a de plus pénible, — et faire tout cela avec la même facilité et la même gaieté qu'il ordonne les fêtes de Versailles ! » C'est l'auteur du *Grand Cyrus* qui tient ce langage, fidèle écho d'une opinion publique encore entièrement favorable au jeune Roi.

***

Versailles a vu en 1668 la plus grande fête de Louis XIV, la plus somptueuse qu'il ait jamais donnée et celle qui est, par excellence, dans les anciens récits, la « fête de Versailles ». Elle ne dura qu'un jour, ou plutôt qu'une nuit, celle du 18 juillet, et coûta environ cent mille livres. Il en existe plusieurs relations, sans parler du programme du

spectacle *le Grand Divertissement royal de Versailles*, imprimé avant la fête et distribué aux spectateurs. Dix ans plus tard, cinq grandes estampes gravées par Le Pautre vinrent remettre sous les yeux du public les principaux épisodes de la fête. Elle resta longtemps, on le voit, dans les mémoires, et elle marque, en effet, le moment le plus brillant de la jeunesse de Louis XIV. C'était deux mois et demi après la paix d'Aix-la-Chapelle. Le Roi voulait rendre à la Cour les plaisirs du carnaval, que la guerre avait empêchés. Il désirait en même temps paraître aux yeux de madame de Montespan dans tout le rayonnement dont l'avaient entouré les victoires de Condé et de Luxembourg. Louise de La Vallière était encore à la Cour et maîtresse déclarée, comme on disait alors ; mais ce n'était déjà plus pour lui plaire que se donnaient les fêtes de Versailles.

Le Roi choisit lui-même les emplacements des jardins qu'on devait disposer et décida les divertissements, dont les eaux récemment amenées à grands frais allaient être le principal intérêt. Ces belles eaux avaient contribué plus que toute autre création à renouveler le décor de Versailles ; et c'était une occasion excellente de les montrer, jaillissant de partout dans ces beaux jardins où, dix ans plus tôt, on ne voyait que des marécages. Les divers organisateurs reçurent leurs rôles. Le duc de Créqui, premier gentilhomme de la Chambre, fut chargé de ce qui regardait la comédie ; le maréchal de Bellefond, premier maître d'hôtel du Roi, prit soin de la collation et du souper, et Colbert, comme surintendant des Bâtiments du Roi, des constructions et du feu d'artifice. Il distribua la besogne entre Vigarani, qui dressa la salle de comédie ; Henri Gissey, dessinateur des plaisirs du Roi, qui accommoda celle du souper, et Le Vau, qui fit la plus importante, celle du bal. Le sieur Jolly eut à diriger les effets d'eau ; Gissey, les illuminations ; et il est à penser, sans qu'il soit expressément nommé, que Le Brun donna des idées à tout le monde.

Au jour fixé, le roi vient de Saint-Germain dîner à Versailles avec la Reine, le Dauphin, Monsieur, frère du Roi, et Madame [Henriette d'Angleterre]. Le reste de la Cour arrive dans l'après-midi, et les officiers du Roi offrent à

chacun des rafraîchissements dans les salles du rez-de-chaussée ; les principales dames sont conduites dans des chambres particulières où elles peuvent se reposer. Vers six heures, le Roi, la Reine et toute la Cour sortent sur le Grand Parterre. Cette agréable multitude de belles personnes extraordinairement parées », se répandent « en un instant dans tous les jardins, à peu près comme un grand amas d'eaux retenues et resserrées, qui s'épanchent tout d'un coup et qui inondent une grande étendue de pays ». Madeleine de Scudéry fait partie de ce brillant cortège, et ces galantes images sont de sa plume. Le Roi, cependant, passe devant la Grotte de Théthys, cette merveille de rocailles et de jeux d'eaux qui s'achève à peine ; il descend le long du parterre de gazon et va au rondeau du Dragon, faire admirer les figures de plomb doré qu'on vient d'y mettre.

Puis, par les jeunes bosquets qui donnent déjà une ombre assez épaisse, on se rassemble dans une espèce de labyrinthe dont le centre est un cabinet de verdure, à l'aboutissement de cinq allées. Le bassin qui s'y trouve est couvert par cinq buffets adossés au jet de la fontaine et dont chacun offre un aspect inattendu : l'un est une montagne dont les cavernes sont remplies de diverses viandes froides ; un autre, un palais bâti de massepains et de pâtes sucrées ; ces buffets sont séparés par des vases renfermant des arbustes, dont les fruits sont des fruits confits. Les fruits naturels ne manquent pas non plus : ils sont encore sur leurs arbres, rangés le long des cinq allées en charmille ; on y peut cueillir, dans l'une, des poires de toute espèce ; dans l'autre, des groseilles de Hollande ; la troisième présente des abricots et des pêches ; la quatrième, des bigarreaux et des cerises, et la cinquième est toute bordée d'orangers de Portugal. Il y en a pour les goûts les plus divers, et les yeux, au bout de chaque allée, sont charmés par une disposition de niches fleuries au chiffre du Roi, abritant la figure dorée d'une divinité sylvestre, d'un effet vif sur le fond vert des palissades.

« Après que Leurs Majestés eurent été quelque temps dans cet endroit si charmant, et que les dames eurent fait collation, le Roi abandonna les tables au pillage des gens qui suivaient, et la destruction d'un arrangement si beau servit encore d'un

divertissement agréable à toute la Cour, par l'empressement et la confusion de ceux qui démolissaient ces châteaux de massepains et ces montagnes de confitures. » Le Roi monte ensuite en calèche, la Reine dans sa chaise, la Cour dans les carrosses particuliers, entrés par faveur spéciale, et l'on va faire « le tour du bassin de la fontaine des Cygnes, qui termine l'Allée royale vis-à-vis du château ». Il y a maintenant, en attendant le groupe du Char d'Apollon, une haute gerbe d'eau formée d'un grand nombre de jets. Continuant l'allée de tilleuls qui borde le petit parc, et remontant par celle qui sera l'allée de Saturne, on arrive à un carrefour d'allées où Vigarani a élevé le théâtre. La salle peut contenir près de trois mille spectateurs. Au dehors, elle est toute en feuillage; le dedans est tendu des plus belles tapisseries de la Couronne et éclairé de trente-deux lustres de cristal. De chaque côté de l'ouverture de la scène, deux statues, la Victoire et la Paix, rendent hommage à l'heureux conquérant de la Flandre et de la Franche-Comté : « La première face [décor] du théâtre fut un superbe jardin orné de canaux, de cascades, de la vue d'un palais et d'un lointain au delà. Une seconde collation fut offerte au bord du théâtre... Ensuite une agréable comédie de Molière fut représentée ; le théâtre changea plusieurs fois très agréablement, et la comédie fut entremêlée d'une symphonie la plus surprenante et la plus merveilleuse qui fut jamais, de quelques scènes chantées par les plus belles voix du monde et de diverses entrées de ballets très divertissantes... La dernière surtout fut admirable par une prodigieuse quantité de personnages et de figures différentes, dont la foule régulière, s'il est permis de parler ainsi, occupa tour à tour toutes les places du théâtre avec tant d'ordre et de justesse qu'on n'a jamais rien vu de pareil. » Ce dernier ballet, où plus de cent personnes évoluèrent à la fois sur la scène, ce qui ne s'était, paraît-il, jamais vu, représentait le Triomphe de Bacchus et fut le triomphe de Lulli. Molière avait compté sur les conventions théâtrales du temps, pour entremêler les bergeries du ballet et la scène mythologique finale aux deux actes d'une comédie bourgeoise assez joyeuse. Elle traitait des malheurs « d'un riche paysan marié à la fille d'un gentilhomme de campagne », et les couplets, si bien tournés

qu'ils fussent, ne valait point cette prose, qui n'était autre que *Georges Dandin*.

Au sortir du spectacle, la Cour se dirigea vers un autre rond-point du parc, où l'on aperçut de loin l'illumination d'un salon octogone de feuillée, couvert en dôme et orné de figures dorées, de trophées et de bas-reliefs. L'intérieur fut un enchantement. Les effets d'eau et de lumière s'y multipliaient. Au milieu du salon, un grand rocher, surmonté d'un Pégase et parsemé des figures d'argent d'Apollon et des Muses, représentait le Parnasse ; d'abondantes cascades jaillissant du sommet formaient quatre petits fleuves et allaient se répandre sur des pelouses. Toute l'architecture était de feuillage, sauf les huit pilastres d'angle, qui supportaient des coquilles de marbre superposées et se renvoyant des nappes d'eau. La corniche soutenait des vases de porcelaine garnis de fleurs alternant avec de grandes boules de cristal, et des guirlandes de fleurs y étaient suspendues par des écharpes de gaze d'argent. En face de l'entrée, le principal buffet, dans un cabinet assez profond, présentait la plus belle vaisselle du Roi et vingt-quatre énormes bassins d'argent ciselé, « séparés les uns des autres par autant de grands vases, de cassolettes et de girandoles d'argent d'une pareille beauté ». On y avait mis aussi de hauts guéridons d'argent récemment faits aux Gobelins, sur lesquels posaient d'autres girandoles allumées de dix bougies de cire blanche. Le Roi prit place devant le rocher où étaient comme incrustées les pâtes et les sucreries, et autour duquel se trouvaient dressées les tables pour soixante personnes. Le festin eut cinq services, chacun de cinquante-six grands plats. Dans les allées voisines, sous des tentes, la Reine tenait sa table particulière, et beaucoup d'autres tables étaient préparées pour les dames. Les ambassadeurs en avaient trois dans la Grotte de Théthys, et il y en avait en plusieurs endroits du parc, servies à profusion et « où l'on donnait à manger à tout le monde ». Ne retenons que la table de la duchesse de Montausier, où furent réunies madame de Montespan, la belle madame de Ludres, mademoiselle de Scudéry et madame Scarron. A la table du Roi, où était la duchesse de La Vallière, avaient été conviées la marquise de Sévigné et mademoiselle sa fille.

Le Roi, s'étant levé de table, sortit par un portique montant vers le Château et fut, en deux cents pas, à la salle de bal. Ce n'était plus, cette fois, une construction de feuillage, mais une superbe construction à huit pans, revêtue, au dehors et à l'intérieur, de marbre et de porphyre, ornée seulement de festons de fleurs. « Il n'y a point de palais au monde, s'écriait mademoiselle de Scudéry, qui ait un salon si beau, si grand, si haut élevé, ni si superbe. » Il avait six tribunes en amphithéâtre, dont le fond était une grotte de rocaille. Les figures décoratives de plâtre ou de carton, auxquelles les bons sculpteurs des Bâtiments du Roi avaient travaillé de leur mieux, étaient celles d'Arion, d'Orphée chantant au milieu de nymphes, et de huit femmes, « qui tenaient dans leurs mains divers instruments, dont elles semblaient se servir pour contribuer au divertissement du bal ». Les eaux réunissaient ici leurs effets les plus curieux. Elles coulaient des piédestaux des statues, du fond des grottes, et tout le long d'une allée qui s'ouvrait sur un des côtés de la salle. Cette allée, flanquée de cabinets dont des termes marquaient l'entrée, paraissait extrêmement profonde. Tout au bout, la grotte en rochers qui la terminait, avec des figures dorées de divinités marines, donnait naissance à de belles nappes d'eau qui tombaient en des vasques successives, se divisaient et descendaient l'allée par deux canaux de marbre, pour se réunir dans un bassin à l'entrée du salon. Un grand jet d'eau dans ce bassin et seize moins grands, jaillissant des canaux, aidaient à prolonger la perspective. La splendeur du bal fut digne du décor. « Et si l'on pouvait faire concevoir l'effet merveilleux de cent chandeliers de cristal et d'un nombre infini de plaques, de girandoles et de pyramides de flambeaux dans ce grand salon, où l'éclat des eaux disputait de beauté avec les lumières, où le bruit des fontaines s'accordait avec les violons, et où mille objets différents faisaient le plus bel objet qui fut jamais, les nations étrangères auraient peine à croire qu'on n'ajoutât rien à la vérité[1]. »

1. On ne détruisit pas tout de suite cette construction charmante, que rappelle une estampe d'Israël Silvestre. Cette même année, les quatre poètes visitant Versailles ne manquèrent point d'aller vers « le salon et la galerie qui sont demeurés

Un spectacle plus surprenant encore termina la fête. Après le bal, le Roi et la Cour gravirent les rampes du Fer-à-Cheval, autour du bassin de Latone, et trouvèrent en place une illumination grandiose, qu'aucun préparatif apparent n'avait laissé prévoir dans la journée. « Après avoir passé par quelques allées un peu sombres pour donner plus d'éclat à ce qu'on devait voir, comme l'on arrivait sur une magnifique terrasse, d'où l'on découvre également et le palais et les terrasses qui vont en descendant et qui font un amphithéâtre de jardins, on vit un changement prodigieux en tous les objets; et l'on peut dire que jamais nuit ne fut si parée et si brillante que celle-là. En effet, le palais parut véritablement le palais du Soleil; car il fut lumineux partout, et toutes les croisées parurent remplies des plus belles statues de l'antiquité, mais de statues lumineuses et colorées diversement, qui répandaient une si grande lumière, que les ombres pouvaient à peine se cacher sous les bois verts qui sont à l'extrémité du parc... Toutes ces diverses balustrades, aussi bien que les terrasses des divers jardins, qui ont accoutumé d'être bordées de vases de porcelaine remplis de fleurs, le furent de vases flamboyants, qui ornaient et éclairaient en même temps la vaste étendue de ces superbes jardins. Outre les statues du palais et les vases des terrasses et des balustrades, on vit dans les jardins d'en bas des allées de termes enflammés..., des colosses lumineux, des statues, des caducées de feu entrelacés et mille objets enfin qui, en se faisant voir eux-mêmes, servaient aussi à faire voir les autres. Mais comme ce n'était pas encore assez de charmer les yeux par tant d'objets éclairés qui étaient fixes dans leur éclat, on entendit tout d'un coup, par le bruit éclatant de mille boîtes, une harmonie héroïque pour ainsi dire, qui fut suivie de mille aigrettes de feu d'artifice, qu'on vit sortir des rondeaux, des fontaines, des parterres, des bois verts et de cent endroits différents.

debout après la fête qui avait été tant vantée. Nos amis s'assirent sur le gazon qui borde un ruisseau ou plutôt une goulette, dont cette galerie est ornée. Les feuillages qui la couvraient, étant déjà secs et rompus en beaucoup d'endroits, laissaient entrer assez de lumière pour que Polyphile lût aisément » ; et Polyphile, qui n'était autre que La Fontaine, lut à ses amis, dans ce décor de palais mythologique, le second livre des *Amours de Psyché*.

» Les deux éléments étaient si étroitement mêlés ensemble qu'il était impossible de les distinguer... En voyant sortir de terre mille flammes qui s'élevaient de tous côtés, l'on ne savait s'il y avait des canaux qui fournissaient, cette nuit-là, autant de feux comme pendant le jour on avait vu de jets d'eau qui rafraîchissaient ce beau parterre. Cette surprise causa un agréable désordre parmi tout le monde, qui, ne sachant où se retirer, se cachait dans l'épaisseur des bocages et se tenait contre terre. Ce spectacle ne dura qu'autant de temps qu'il en faut pour imprimer dans l'esprit une belle image de ce que l'eau et le feu peuvent faire, quand ils se rencontrent ensemble et qu'ils se font la guerre. Et chacun, croyant que la fête se terminerait par un artifice si merveilleux, retournait vers le Château, quand, du côté du grand étang, l'on vit tout d'un coup le ciel rempli d'éclairs et l'air d'un bruit qui semblait faire trembler la terre. Chacun se rangea vers la Grotte pour voir cette nouveauté ; et aussitôt il sortit de la Tour de la Pompe, qui élève toutes les eaux, une infinité de grosses fusées... Il y en avait même qui, marquant les chiffres du Roi par leurs tours et retours, traçaient dans l'air de doubles L toutes brillantes d'une lumière très vive et très pure. Enfin toutes ces lumières s'éteignirent ; et, comme si elles eussent obligé les étoiles du ciel à se retirer, l'on s'aperçut que de ce côté-là la plus grande partie ne se voyait plus, mais que le jour, jaloux des avantages d'une si belle nuit, commençait à paraître. »

Telle fut la fête de 1668, la première apothéose de Versailles. Presque aussitôt, l'ordre était donné de le transformer encore. On ne reverra plus ce Versailles des premières fêtes, que le bon La Fontaine aura vainement chanté ; peut-être, dès cette époque, le jeune roi songe-t-il à lui préparer pour l'avenir une étonnante fortune.

PIERRE DE NOLHAC

LA RENAISSANCE

DE LA MÉDAILLE

Après la gracieuse monnaie d'argent que M. Roty nous a donnée et les pièces de cuivre composées par M. Daniel Dupuis, voici que le louis de M. Chaplain commence à sonner aux guichets des banques. Tout d'abord, frappé à quelques centaines d'exemplaires, il fut pendant plusieurs semaines le joli bibelot neuf que les heureux possesseurs, des privilégiés, caressent et montrent avec orgueil. D'ici peu, il sera jeté en masse parmi nos anciennes monnaies moins attirantes : le coq d'allure superbe et cette tête de la République, d'une dignité si simple et si recueillie, se mêleront aux visages familiers des souverains et aux symboles vieillis qu'on ne regarde plus. La fière et grave effigie, jusqu'alors palpée sans rudesse, avec une curiosité sympathique, va maintenant passer dans les doigts brutaux ou délicats, qui lui feront sa patine.

Notre peuple aura, en la maniant, ses heures de joie, d'affaissement et de colère, ses crises, ses convulsions peut-être. Que de passions autour d'elle ! Et il faut que, cause ou témoin de tant de péripéties, elle résiste à tout, n'en porte pas l'empreinte. La résistance est une de ses premières vertus. Quels drames peut-être ces pièces traverseront, avant que,

effacées, pauvres disques polis et indistincts, elles retournent à la purification des chaudières!

Aussi, tandis que toutes ces pièces, d'or, d'argent, de cuivre, sont encore radieuses de leur neuve beauté, réjouissons-nous de posséder en ce moment les plus intéressantes monnaies du monde, qui, à vrai dire, n'en offre pas de magnifiques.

Avec l'espoir de ne choquer aucune conviction, on peut avancer, je crois, qu'un des avantages du régime républicain, c'est de nous éviter l'ennui esthétique d'avoir sur nos monnaies des profils peu décoratifs. Un prince peut être le plus honnête homme de l'univers et offrir un motif peu favorable à une jolie médaille. (Toutefois, il faut dire que le visage de Louis XVIII, évidemment dénué de grâce, est le visage royal avec lequel un graveur de talent, Michaut, fit la plus belle pièce que nous ayons au XIXe siècle). Marianne, plus impersonnelle, permet l'allégorie. C'est une de ses supériorités. Je ne garantis pas que ce soit pour cela qu'on ait remué le pavé de Paris et flambé certaines architectures. Tout de même, au point de vue de la numismatique, ce résultat n'est pas sans intérêt.

Le caractère le plus évident du régime actuel, c'est le désir du travail dans la paix. Finis les grands gestes de bataille et d'arrogance guerrière! On veut, dit-on, le normal développement de l'Humanité par la Raison et par le Droit. Les forêts de baïonnettes et les monstres d'acier, c'est le *cave canem* destiné à faire peur, à prévenir qu'on veille et à protéger le labeur pacifique. MM. Roty, Daniel Dupuis et Chaplain, à qui fut confié le soin de donner à la République une monnaie caractérisant son esprit, ne pouvaient que chercher des formes diverses pour cette même pensée. Ils l'ont fait avec art, par des figures symboliques, expressives et claires. Les têtes de la République gravées par MM. Chaplain et Dupuis l'expriment aussi bien que la jeune femme de M. Roty jetant au monde, d'un geste large, dans une lumière d'aurore, la semence dont il vivra.

Semence de justice, de vérité, de raison, bien sûr... Ah! peuple! En touchant la jolie pièce, interroge cette image. Il dépend de toi seul que l'allégorie ne mente pas, que l'ar-

tiste ait véridiquement exprimé ta volonté et ta passion. Telle est l'idée que doivent laisser d'eux-mêmes les hommes de ce temps. Espérons que l'histoire ne contredira pas plus tard le noble symbole que nous avons inscrit sur nos monnaies!

Sans passer la frontière pour nous livrer à des comparaisons, on peut affirmer que ces pièces, qui ne sont peut-être pas les meilleures de nos collections, sont supérieures à tous les types en usage depuis quatre-vingts ans. Elles ont des défauts qui sont ceux de la plupart des médailles contemporaines et dont nous parlerons plus tard en général, mais, par leur modelé, leur arrangement, leur équilibre, elles sont plus séduisantes que les pièces de Louis-Philippe et du second Empire.

Sans doute, c'est au goût et à la science de MM. Roty Daniel Dupuis, Chaplain, que nous devons cette supériorité. Mais nous manquerions de clairvoyance en ne signalant pas. à ce sujet, l'effort d'art, particulier à ces dernières années et d'un si vif intérêt, que nous appellerons la Renaissance de la médaille.

Bien plus que la nouvelle monnaie elle-même, cette Renaissance appelle l'attention.

*
* *

L'art de la gravure en médailles qui, si longtemps, fut une des élégances de notre France, était tombé en discrédit, on pourrait même dire en désuétude. Les sculpteurs, oublieux des merveilles entassées dans les vitrines de nos musées, le négligeaient. On l'abandonnait à des spécialistes, bons ouvriers, dénués le plus souvent d'originalité et de talent, qui le ravalaient à une besogne de métier plus ou moins adroite. Si l'on examine, dans nos musées de médailles, les collections du milieu de ce siècle, on s'étonne que les artistes aient pu à ce point se désintéresser d'un art si expressif dans sa simplicité décorative, et que les graveurs en médailles de ces temps aient laissé se perdre les belles traditions de la glyptique, aient si mal compris les leçons des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Aussi était-ce un art pour lequel le public ne se passionnait

guère! Il se souciait fort peu des médailles que, par routine administrative, l'État faisait frapper pour éterniser les événements de l'histoire contemporaine : mariages dynastiques, couches augustes, trônes récupérés ou conquis, chemins de fer nouveaux, expositions universelles. Pour le public, le résultat le plus net de cet art, c'était la monnaie qu'il palpait avec indifférence. Pourvu qu'elle fût rassurante par la sonorité et par le poids, il ne jugeait pas humiliant que, dans la détresse de la gravure en médailles, on en fût réduit, si nous étions en République, à faire resservir des effigies d'autrefois; et, sous le pouvoir monarchique, du moment qu'il reconnaissait les larges joues tremblantes de son roi, la barbiche et les moustaches cirées de son empereur, il ne s'étonnait point que les artistes n'eussent pas su mettre plus de vérité, plus de vie et plus d'expression dans leurs ennoblissements emphatiques. Quelle pauvreté d'imagination, quelle banalité et quel manque de goût!

Mais les temps sont changés. Certains artistes, négligeant ces désolantes vitrines, regardèrent les médailles italiennes, si éloquentes dans leur mâle simplicité, les vigoureuses médailles françaises des XVe et XVIe siècles. Ils comprirent les lois de la glyptique, et, à force d'application, parvinrent à le relever des vulgarités et du mauvais goût où, peu à peu, il était descendu.

Assez tôt, l'élite témoigna sa faveur à cette Renaissance, que de belles œuvres montrèrent vivace et féconde. Dès l'Exposition universelle de 1889, on put apprécier les bienfaits de cette résurrection d'un art trop longtemps abandonné aux virtuosités des praticiens. Et, depuis cette époque, la glyptique a de plus en plus charmé les artistes et les amateurs.

L'opinion publique, jusque-là rebelle, suivit l'engouement de quelques-uns. Elle ne tarda pas à se montrer attentive et sympathique. Le temps n'est plus où la commande des médailles était considérée comme un encouragement traditionnel d'État à un art académique et ennuyeux. On a compris l'intérêt qu'il y a pour un peuple à voir les grands faits de sa vie éternisés par la simplicité majestueuse de la glyptique. Les particuliers eux-mêmes achetèrent, pour embellir leur demeure et pour garder le souvenir des émotions publiques

qu'ils avaient ressenties, des médailles qui, plus tard, les leur remémoreraient. Bien plus, certains amateurs sensibles à la grandeur et à la sérénité de cet art voulurent qu'une médaille perpétuât dans la famille le souvenir des faits notables de la vie intime : mariages, naissances, bonheurs.

La vie publique, la vie privée offrirent donc de nombreux motifs de labeur à une quantité d'artistes fort intéressants, dont nous étudierons tout à l'heure l'effort individuel. Après une trop longue indifférence, c'est maintenant dans une atmosphère de curiosité sympathique qu'ils travaillent. Le snobisme même, utile malgré ses aveuglements et ses folies, se préoccupe de leur œuvre. C'est un signe. Et le monde officiel, qui jusqu'alors subventionnait la gravure en médaille avec une indifférence ignare, commencerait à apprécier, nous dit-on, le charme noble d'une belle médaille. De jeunes hommes qui furent ministres et le redeviendront, pour lesquels les Beaux-Arts ne sont pas simplement un ennuyeux chapitre du budget, collectionnent, paraît-il, les belles pièces modernes. Et, avec plus de passion que leurs prédécesseurs, ils prirent soin que tout fait un peu grave de notre vie nationale fût le prétexte d'une médaille capable d'exprimer dans l'avenir l'espoir dont il nous a saisis. C'est ainsi que les grandes fêtes publiques où un peuple reprend conscience de son passé, de son destin, les découvertes fameuses où son génie apparaît, ont été prétextes à des médailles intéressantes.

Les diverses solennités qui marquèrent l'intimité progressive des chancelleries françaises et russes furent toutes léguées à la mémoire des hommes par des médailles qui en évoquent avec majesté l'émotion, et la Renaissance actuelle de la gravure en médailles eut en M. Gabriel Hanotaux un fervent auxiliaire. Grâce à lui, nous affirme-t-on, la médaille est entrée au répertoire des cadeaux diplomatiques. C'est une nouveauté. Le vase de Sèvres est déchu de son antique monopole, comme, hélas ! il est déchu de son antique splendeur. Les rois nègres peuvent se passer une médaille de Roty dans le nez, et les princes orientaux suspendre une plaquette de Chaplain aux oreilles de leurs sultanes. En Europe surtout, c'est par de tels présents que M. Hanotaux entretenait des amitiés précieuses dans les chancelleries. La médaille victorieuse des

produits de Sèvres, petite révolution qui marque bien le succès !

Enfin, nouveau symptôme de faveur, on vient d'annoncer la fondation, entre amis passionnés de la médaille, d'une Société analogue à la Société française de gravure, et qui rendrait aux médailleurs les mêmes services que les artistes du burin reçoivent actuellement de cette association.

Le moment est donc tout à fait propice à une étude méthodique de la gravure en médailles.

Comme cette forme d'art est longtemps restée dans le discrédit on l'a peu étudiée. Si l'on excepte les nombreux articles de M. Roger Marx et le résumé si documenté, éloquent et juste, de M. Philippe Gille, dans *la Revue Encyclopédique*, il n'y avait aucune histoire de la gravure en médailles avant le beau livre : *les Médailleurs français depuis 1789*, qu'a publié ce même Roger Marx, notre érudit confrère. Étude importante, qui récapitulant l'œuvre des médailleurs du siècle, précise l'effort moderne.

Par ses travaux antérieurs, par l'intérêt passionné qu'il a sans cesse témoigné aux arts d'application, M. Roger Marx était qualifié pour faire l'historique de cette Renaissance. Depuis quinze ans, aussi bien par sa critique que par son action officielle, il l'a favorisée. C'est à son tenace effort dans la Presse et au Ministère des Beaux-Arts que nous devons de posséder une monnaie nouvelle. Si un timbre-poste, décoratif et expressif, commandé au dessinateur Grasset, est bientôt mis en circulation, c'est encore l'initiative de M. Roger Marx qui l'aura obtenue. Son zèle de critique s'est toujours affirmé par des résultats. Ne se bornant pas à combattre avec discernement pour l'art moderniste, à publier des études de forte érudition sur les maîtres d'aujourd'hui et sur ceux qui seront les maîtres demain, il a fait œuvre directement utile. En ce qui concerne la gravure en médailles, s'il est une réforme qui en a favorisé l'essor, c'est la liberté de la frappe. Jusqu'à ces années dernières, nos artistes devaient recourir aux offices indifférents et pas toujours heureux de la Monnaie. Cette entrave décourageait leur zèle. Entraînés par les campagnes de M. Roger Marx, des politiciens s'insurgèrent contre cette con-

trainte, et le Parlement décida la liberté de la frappe. Les conséquences en furent heureuses. Affranchis de toute la mécanique officielle, les médailleurs devinrent plus nombreux, et le soin que chacun put prendre de son œuvre personnelle jusqu'à la fin des opérations accrut le charme et la beauté des pièces. En même temps, dans un autre ordre d'idée, M. Roger Marx, songeant à la tristesse des murs blafards et nus de nos écoles, incitait des artistes tels que MM. Willette, Rivière, Moreau-Nélaton, à composer des lithographies en couleur, capables de charmer l'enfance en l'éduquant. Sous son patronage, de claires et radieuses estampes mirent un peu de joie dans les salles mornes. Il est rare qu'un critique puisse traduire autrement qu'en phrases plus ou moins éloquentes sa passion du Beau. M. Roger Marx a eu la joie de mieux faire. Et ce n'est pas un de ses moindres bienfaits que d'avoir aidé si énergiquement à la renaissance de la gravure en médailles.

*
* *

Quel art exquis ! La simplicité, qui avec le goût en est la qualité essentielle, revêt de grandeur le moindre fait, ennoblit l'émotion qu'on en a reçue, donne un caractère d'éternité à des dates et à des événements oubliables, pare de majesté des physionomies même indifférentes. Il rehausse tout vers la Beauté. Comme il exige qu'on procède par synthèses et qu'on élague le détail, il s'élève aisément au-dessus de la vie, dépasse l'accidentel et le turbulent de l'au jour le jour. Il a pour effet de donner un caractère définitif à toutes les péripéties si momentanées du geste humain. Le bronze, l'argent, l'or, sur lesquels l'empreinte se fixe, avivent encore ce sentiment de durée et de noblesse. C'est une des formes de l'art qui font le plus oublier à l'homme sa chétivité. La claire beauté d'une tête d'adolescent, la grâce jeune d'un visage de femme, semblent mis pour toujours par les prestiges de cet art hors des lois du temps. Ainsi les visages des êtres chers paraissent à l'abri des flétrissures physiologiques et morales de la vie. Quelle joie de garder, à travers les ans, avec cette impression sereine d'éternité, l'adorable figure naïve d'un

enfant, l'air de calme bonheur d'une femme jeune, et, dans son émouvante beauté, la tête pensive et ravagée d'un vieillard! Images aimées qui, par cet art si plein de grandeur, de quiétude, prennent aussitôt un aspect définitif et durable. Comme l'on comprend que le public se soit épris de la glyptique et qu'il ait favorisé ce renouveau! C'est vraiment d'une infinie douceur de pouvoir ainsi conserver pour les générations à naître toute l'histoire d'une famille, toutes les causes d'orgueil, de félicité, de douleur, qui ont ému les ancêtres et dont on porte la trace en soi, — de posséder dans une vitrine la collection où tient tout le passé de sa race, d'avoir chez soi le musée où l'existence des aïeux se résume, ennoblie par l'art, parée comme d'une majesté de monument! Cette faveur où nous voyons la gravure en médailles s'explique par l'instinct qu'a l'humanité de durer et de se survivre.

*
* *

Les nations ont la ressource d'édifier des arcs de triomphe, des colonnes, des palais, des statues, en souvenir des événements fameux de leur histoire. Mais les allégories monumentales finissent par être encombrantes. Et combien de périodes où les architectes sont sans génie! Et puis que de faits, mémorables sans doute, mais qui ne méritent pas tout de même l'apothéose de la place publique, sont suffisamment transmis à la curiosité des générations par une médaille jolie et explicite? On l'a senti en France. Et même aux époques où la gravure en médailles était assez négligée, les gouvernements aimèrent que leurs annales fussent écrites de cette sorte.

Aussi quelles intéressantes collections nous avons dans les vitrines de notre Musée des Monnaies et surtout dans celles de notre Cabinet des Médailles à la Bibliothèque nationale! Là, un conservateur zélé, M. de la Tour, qui est aussi un homme de goût et un érudit, nous montre, en une exposition méthodique, les pièces les plus belles et les plus significatives du Cabinet. Grâce à lui, on peut lire, dans l'ordre chronologique, les événements de notre histoire nationale, en même temps apprécier les diverses époques de la médaille française, les comparer et acquérir soi-même, par un tel

examen, la nette conscience des qualités particulières qui font la beauté d'une médaille.

Même, pour avoir tout de suite la révélation de cette beauté, commençons par regarder les médailles du xve siècle italien et français, surtout les admirables pièces de Pisanello. Une courte analyse de l'émotion qu'elles nous donnent nous apprendra ce que doit être une médaille. Nous découvrirons que, si telle médaille est belle, c'est qu'elle réalise certaines conditions indispensables ; que, si telle autre est sans charme, c'est que son auteur les a méconnues. Quelles sont donc ces conditions ?

Voici, par Pisanello, le portrait de Novello Malatesta et celui de Lionel, marquis d'Este. C'est à la fois sauvage, volontaire, élégant, superbe d'équilibre et d'entente décorative. Mêmes caractères encore dans les médailles de Cécile et de Louis de Gonzague. Chaque physionomie est rendue dans sa vérité, par un modelé vivant. Mais tout cela est aussi simple que ferme. L'artiste résume, il évite les minuties, et, d'un trait résolu, il dit synthétiquement tout ce qu'il veut dire. C'est un autre travail que celui du statuaire et du peintre. Si Pisanello avait appliqué à ses médailles la même manière qu'à sa peinture, elles n'auraient pas eu cette beauté à la fois significative et sereine. Il sacrifie les détails, s'efforce à la sobriété, mais, en même temps, ajoute à cette sobriété nécessaire par un accent, une décision, un parti pris admirables. Pas de mollesses, pas de décors compliqués, pas de ruses pour obtenir l'harmonie par des dégradés adroits. C'est un art d'énergie, de franchise, mais c'est aussi un art de goût impeccable. Les fronts bombés, ridés de crispations, les nez énergiques, les bouches résolues, les chevelures parfois rudes et farouches comme des toisons de bête, ou la douce lumière qui baigne la grâce molle d'une chair de femme, les grands yeux de rêve, la bouche chaste, expriment, en sérénité parfaite, le caractère de chaque personnage. Pisanello, comme tous les médailleurs de son temps, savait l'art d'encadrer les figures par des lettres d'un beau dessin et admirablement réparties dans le champ de lamédaille, décoratives avec simplicité. Et quels magnifiques

revers ! Voyez ces allégories sans froideur, d'un mouvement large, formant, avec les lettres de l'exergue et de la légende, un ensemble d'un goût qui, tout de suite, conquiert !

La simplicité et le goût, ce sont donc bien les vertus essentielles de cet art. Assurément, elles ne suffiraient pas pour donner de l'intérêt à une médaille qui serait d'un modelé timoré ou insignifiant. Mais toute médaille qui n'aurait pas ces qualités ne saurait être belle. Comme c'est aussi le mérite des médailles romaines, voilà un principe qu'on peut affirmer avec certitude : simplicité ferme dans le trait, goût dans l'arrangement, simplicité et goût dans l'accessoire, comme les lettres, le listel, etc... Telles sont les lois auxquelles tout médailleur doit se soumettre. Cela n'empêchera pas, bien sûr, les artistes médiocres de modeler des pièces d'un intérêt moins vif que les artistes puissants. Mais les très grands eux-mêmes ne créeront de telles médailles que s'ils respectent ces lois du genre.

Peu importe, d'ailleurs, qu'on procède par reliefs très hauts ou qu'on exprime sa vision en un relief moindre. On a beaucoup disserté sur ce point. Les protagonistes des deux méthodes ont réciproquement invoqué de belles médailles anciennes pour justifier leurs préférences. En effet, il en est d'admirables d'une manière comme de l'autre. Cela dépend de la vision et du *faire* de l'artiste. On connaît des pièces qui sont d'un accent et d'une vigueur étonnants, en un relief très bas. Bien des graveurs ont traité leur sujet avec décision, avec énergie, sans avoir besoin de reliefs énormes. L'erreur est assez commune de croire que, pour rendre avec force un motif, il faut avoir l'audace de modelés véhéments dans une grande épaisseur de métal. Théorie par laquelle on a, très injustement parfois, dénigré certains efforts contemporains. Nous devions la réfuter au nom de ce que nous enseigne l'art ancien. Ce qui importe, ce n'est pas le relief, c'est la fermeté. Sans doute, il faut proscrire, dans la gravure en médailles comme ailleurs, le modelé timide et mou. Et je reconnais que, devant certaines pièces où apparaît le parti pris de charmer par la mièvrerie et l'effacement, il arrive qu'on regrette la crâne accentuation, le fougueux et puissant modelé en fort relief de quelques médailles anciennes. Mais il n'est pas équi-

table de généraliser. Aussi tenions-nous à établir que le relief haut n'est pas un critérium de beauté et qu'un artiste habile — le passé nous l'indique — peut tout dire avec un relief bas, à condition qu'il s'exprime avec énergie.

Avant d'aller plus loin, faisons une remarque : ces médailleurs du XVe siècle, italiens ou français, étaient en même temps, pour la plupart, peintres ou sculpteurs, et non des spécialistes. A ces époques de riche floraison, les spécialistes ne triomphaient pas encore. Il y avait simplement des artistes qui travaillaient au gré de leur inspiration et la formulaient selon le mode qui leur plaisait le plus. Un sculpteur ne pensait point déchoir parce qu'il délaissait un jour la ronde bosse pour modeler une médaille ; un peintre ne se tenait pas pour amoindri parce qu'il se reposait de son art en s'adonnant à d'autres travaux. On était moins docile à l'intérêt commercial qui, devenu prépondérant, conseille aujourd'hui des champs d'action très délimités ; c'est seulement de nos jours qu'on s'est soucié de hiérarchies dans les genres et que les artistes ont cloisonné ainsi leur effort. Bel avantage, en vérité ! En se spécialisant, ils ont probablement accru leurs chances de succès et de gain, mais l'art a souffert de ces classements trop stricts. Ils ont abandonné trop souvent à des praticiens, plus ou moins adroits, des formes d'art que leur dédain fit stériles et que, au contraire, leur personnel labeur eût enrichies.

Mais, en ces temps lointains où l'artiste ne trouvait indigne de lui aucune manière de rendre son émotion, il apportait en tout son originalité, sa puissance. Voyez quelle force, quelle ampleur ont les médailles de ces Italiens, de ces Français et même de ces Allemands du XVe et du XVIe siècle. Elles ont toutes les qualités propres à la gravure en médailles, et, en outre, l'accent, l'audace, la robustesse qui sont la saveur de l'œuvre d'art.

Regardons-les, ces médailles des belles époques et comprenons ce qu'elles nous enseignent. Aussi bien les médailleurs contemporains ne s'y sont pas trompés. Ils ont senti qu'elles résumaient toute la beauté de leur art. Et,

quand ils ont voulu relever la médaille française de la vulgarité et de l'insignifiance où elle se perdait, c'est aux pièces d'autrefois qu'ils demandèrent conseil. C'est en les étudiant qu'ils reconnurent la nécessité de varier le listel ou de le supprimer, de répartir plus harmonieusement les lettres. Combien de médailleurs, qu'on pourrait citer, ne bornèrent pas là leur étude et empruntèrent à ces admirables pièces leurs idées mêmes d'allégorie!

Voici dei Pasti, avec une tête de moine. Bouche de silence, figure énigmatique et résolue, que l'enveloppement du capuchon fait plus mystérieuse encore. Voici Guaccialotti avec son portrait de Nicolas V; Sperandio, si sincère, si véhément, si profond, dans son portrait âpre, passionné de Savonarole, dans ses médailles de Jean Bentivoglio, de François de Gonzague, de Cosme de Médicis.

Au XVIe siècle, l'énergie et l'accent s'atténuent un peu, mais quel charme de vérité, d'expression, et quelles audaces encore! Ainsi ce portrait de Jacoba Correggia, d'une composition si hardie, où, la tête étant placée à droite de la médaille, celle-ci est délicieusement équilibrée par une fleur. Et les magistrales pièces de Cellini, de Bernardi, de Leone Leoni!

En examinant deux portraits de Philippe II, l'un par Leone Leoni, l'autre par un ciseleur inconnu, je ne puis m'empêcher d'observer la différence entre l'œuvre d'un artiste puissant, original, et le travail habile du praticien. Par son interprétation créatrice, Leone Leoni a superbement rendu le caractère de fauve intelligent lancé dans la vie. Il nous a donné un Philippe II effroyable et magnifique de vitalité féroce, avec sa bouche dévoratrice, son œil de cruauté froide, son front obstiné, ses cheveux en révolte. Tout à côté, le même Philippe II, que nous a légué le ciseleur, apparaît banal. Oh! le costume est minutieusement décrit, les pièces et le décor de l'armure sont représentés avec une adresse délicate, mais le graveur ne nous dit rien autre sur Philippe II. C'est en vain que nous interrogeons sa physionomie: elle ne nous révèle rien. Cette comparaison est d'autant plus instructive qu'il s'agit de deux pièces très belles, faites à une époque où la glyptique était florissante. Que sera-ce plus

tard, quand nous serons aux périodes de décadence et quand les praticiens ne seront même plus d'habiles ciseleurs !

Jetons un coup d'œil aussi sur les médailles des écoles allemandes. Le goût n'y est peut-être pas aussi pur ; on n'y retrouve peut-être pas à un degré égal la simplicité de grand style, mais quelle vigueur, quelle expression dans le rendu minutieux ! A la faveur d'un art sincère, c'est, à la même époque, une humanité toute différente qui nous apparaît. Les Italiens nous montrent des figures de fièvre, nerveuses et glabres, comme desséchées par l'atmosphère de passion et l'ardent soleil. Et voici que les Allemands ou les artistes des Flandres nous offrent de bonasses figures, l'œil calme dans la chair molle, avec des barbes semblables à des fourrures de bêtes.

Certains de ces médailleurs sont des orfèvres, des ciseleurs prodigieux. Tels autres sont de précis et méticuleux portraitistes, comme les maîtres allemands de l'époque. Ils sont touchants par leur respect du vrai et par leur conscience : ils nous offrent avec sincérité de gros nez saillants, pareils à des museaux de porc, des chairs lourdes et boursouflées. La grasse vie des régions septentrionales, avec ses beuveries et ses mangeailles, est écrite sur ces faces de reîtres, de chanceliers, d'empereurs : c'est Henry VIII, Jean Ebner, Jérome Baumgärtner, et Jamnitzer, avec sa longue barbe, son front étroit, son crâne déprimé et chauve. Autant de visages qui sont fameux dans l'histoire de la glyptique. Certaines de ces médailles sont sculptées dans la pierre ou le bois. D'autres sont modelées puis fondues, et il faut voir avec quelle énergie, avec quelle tranquille bravoure. Intéressante galerie de portraits, et comme Taine dut être heureux en les voyant si nettement représentatifs d'un milieu, d'une époque, d'un climat !

Et nous trouvons nos premières médailles françaises : la médaille commémorative de l'expulsion des Anglais, celle de Charles VII, l'admirable médaille de Louis XI. Quels en furent les auteurs ? On l'ignore. Mais ce n'était probablement pas des spécialistes. Ils n'ont guère d'habiletés de métier. Leurs reliefs un peu maigres et secs ne donnent pas cette sensation

de lourd et beau bijou dont les contours bien polis sont comme une caresse pour la main, mais quelle orfèvrerie précieuse, quelle grâce décorative dans la composition! Déjà l'on sent que cet art, avec ses qualités nécessaires de simplicité, de logique, d'équilibre, de précision, conviendra au génie de notre race! Pourtant, à ces époques où l'Italie, si riche de passé, donnait à notre peuple un enseignement fécond, beaucoup de médailleurs nous vinrent d'au delà des Alpes. Pour ne citer que les principaux et leurs plus belles pièces, c'est Laurana, avec son portrait du comte du Maine : front de combatif, long nez sensuel, menton et bouche de résolution ; c'est P. de Milan, avec sa médaille du roi René : regard réfléchi et grave dans un lourd visage dont les replis graisseux sont d'un admirable modelé ; c'est Jean de Candida, avec ses effigies fameuses de Charles VIII, de Louis XII, avec sa série de chanceliers et d'intendants.

Héritiers de la pure tradition romaine et italienne, ils furent les éducateurs de nos artistes qui, bien vite, purent composer avec goût, avec fermeté, avec un sentiment fort juste des conditions de la glyptique, de jolies médailles d'après leurs contemporains et contemporaines. Quels portraits expressifs, ceux de Jeanne d'Albret, de Diane de Poitiers, d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, de Charles IX, d'Henri III! Quelle galerie sincère, exacte jusqu'à la minutie, de tous ces personnages dont le sourire, la volonté ou l'indolence firent en ces temps notre histoire! C'est à ces médailles d'une vérité si parlante qu'il faut demander le secret de leurs physionomies. Il n'y a pas sur eux de documents plus précis. Ces médailles n'ont déjà plus la largeur et l'énergie des pièces de Pisanello et de ses contemporains, mais quelle consciencieuse interprétation, quel souci de dire vrai, quelle honnêteté de vision et de rendu! Devant ces pièces, on évoque nécessairement le souvenir des portraits si vivants de Clouet, de Fouquet, de tous les merveilleux inconnus de l'École française.

D'ailleurs, quand une époque a été très caractérisée, on en retrouve le style dans la gravure en médailles comme dans tous les autres arts. Nous venons de voir le XVIe siècle simple et d'une vérité superbe. De même, la majesté

du XVIIe siècle apparaît dans les médailles qui vont suivre. Il n'y a pas à s'y tromper : en dehors même des perruques, des costumes, des armures dont l'éducation classique nous a pour toujours meublé la mémoire, on reconnaît ces médailles à la pompe qui leur donne avec netteté la marque de ce temps. Elles sont parfois ennuyeuses de solennité, comme certains portraits du même âge, mais c'est bien rarement qu'elles sont sans intérêt.

L'agrément est si vif de trouver une époque à dominantes très précises, visibles dans toutes les formes d'art, — et dont le caractère est aussi distinct dans un chandelier, une tabatière, un tabouret, une médaille, que dans un portrait, un parc, un château !... Du reste, ce XVIIe siècle a eu des graveurs en médailles de premier ordre, des artistes comme G. Dupré, comme les Warin, qui nous ont légué des pièces de haut style. Assurément, leurs médailles n'ont plus la simplicité si ferme des belles médailles antérieures. Ils sont plus adroits ciseleurs que modeleurs à la vision hardie, au *faire* large. Leur art est ronflant, plein de grandiloquence, trop emphatique dans ses allégories, presque toujours trop surchargé. Mais quelle majesté décorative et quelle noble tenue !

Aussi bien, à côté de ces médailles un peu trop pompeuses mais toujours intéressantes, certaines pièces du même temps nous charment par leur vérité simple : le même G. Dupré, qui nous a laissé des personnages royaux un peu engoncés dans leur noblesse et d'une majesté un peu banale, a gravé quelques saisissants portraits : ainsi une Christine de France, délicieuse de grâce, de finesse, de langueur, et une Marie de Médicis à la chair grasse, lourde et molle, qui a l'épanouissement et la richesse d'un Rubens. Certaines effigies de Richelieu par Warin ont de la sobriété. Et, à côté de bien des Louis XIV magnifiques et insignifiants, on éprouve du plaisir à regarder les jolies médailles de F. Chéron, si simples dans leur noblesse et d'un caractère si accentué !

Nous avons tenu à parler ainsi des médailles du XVIIe siècle parce que, d'ordinaire, on les sacrifie trop aux chefs-d'œuvre des siècles antérieurs, et on les juge avec parti pris. A la Bibliothèque nationale, M. de la Tour, dans un louable

esprit de justice, les met en valeur. Et ces vitrines-là prouvent clairement qu'on a tort de passer avec tant de désinvolture sur une époque de la glyptique qui n'est pas sans mérite.

Même sensation devant les pièces de l'époque Louis XV. Le style d'alors, qui apparaît jusque dans le plus menu bibelot, jusque dans le décor de la moindre estampe, devait nécessairement influer sur l'art de la médaille. Et l'on est heureux de retrouver non seulement les profils mutins, la piquante mièvrerie, le charme espiègle qui étaient la beauté à la mode et qui nous plaisent si fort dans les pastels de l'époque, mais encore, autour du visage des maréchaux et des duchesses, la séduction maniérée des enjolivures rocaille, et, dans le plus petit détail, cette fleur de grâce qui est l'enchantement du XVIIIe siècle.

Après, nous arrivons aux époques tragiques. Bientôt les médailleurs n'auront plus le loisir de ciseler patiemment les armures, les dentelles, les édifices soyeux de boucles et de frisons. La Révolution bouleverse la mode, et les conditions de leur art.

Ce sont, sinon de grands sculpteurs, du moins de bons praticiens, ayant pour la plupart appris la gravure, les uns dans les manufactures d'armes précieuses qu'ils ornaient de compliquées décorations, et les autres dans les ateliers des maîtres-graveurs, où ils étaient formés à toutes les adresses de métier indispensables pour les tarabiscotages au goût du jour. Et, brusquement, les élégances de l'ancienne société disparaissent. Les graveurs sont désemparés. C'est la rue maintenant qui inspirera leur art. La médaille devient une arme que, dans l'atmosphère d'orage et de fièvre, on n'a guère le temps de fignoler. Il faudrait pouvoir y mettre la grandeur tragique, la farouche beauté des heures où, dans le sang, un peuple en convulsion fait son avenir! Aussi, la plupart de ces graveurs, accoutumés aux grâces Louis XVI, restent-ils déconcertés par la bourrasque; contraints de représenter l'enthousiasme et la colère des foules, ils ne surent pas élever le ton. Alors qu'une fermeté puissante et simple plus que jamais eût été de rigueur, ils interprétèrent ces

bouillonnements d'un peuple avec la délicate et précieuse élégance qu'ils eussent mise dans la broderie d'un habit de cour et la fantaisie d'une perruque poudrée. La transition fut trop brève.

Comme leur malaise est évident! Regardons, par exemple, la médaille d'Andrieu pour la prise de la Bastille, et encore celle pour l'arrivée de Louis XVI à Paris, par le même Andrieu. Elles sont grêles, confuses, vermiculaires. C'est dans le portrait seulement que ces médailleurs, formés par d'autres travaux, retrouvent parfois leurs appréciables qualités de goût et de vérité : ainsi le portrait de Lalande, si plein de finesse et de réflexion, par M.-N. Gatteaux, celui de Robespierre jeune au siège de Toulon, d'une distinction si rigide, sont des œuvres intéressantes au même titre que le comte de Maurepas, du même Gatteaux, que le superbe portrait de Montesquieu, par J.-A. Dassier (le document le plus précis sur cet écrivain), que les médailles vivantes, mais un peu sèches, de Duvivier.

Quand il ne s'agissait que de logiquement situer dans le champ d'une médaille une figure et une légende, les médailleurs de cette époque le faisaient avec art. Mais, dès qu'il leur fallait mettre en scène une foule, représenter du drame, exprimer la foi, la colère, l'élan, alors ils encombraient leurs pièces d'un grouillement confus, ils réalisaient des masses trop lourdes avec des silhouettes trop grêles. Et le geste — ces infortunés graveurs prenaient de leur temps ce qu'ils pouvaient — était bien théâtral. Leurs compositions, qui auraient dû exprimer la passion du moment, sont pour la plupart froides et ennuyeuses. Ou bien quand, par hasard, une médaille est réussie, elle rappelle encore le Louis XV et le Louis XVI.

Pourtant, la Révolution trouva en Augustin Dupré son médailleur. Celui-là avait également appris son art dans une manufacture d'armes. C'était un virtuose de la ciselure. Il eût excellé dans les jolis travaux qu'exigeait la société ancienne. Mais le grand souffle de liberté l'émut. Il vibra, il comprit. Sa vision et sa manière s'agrandirent. La Révolution lui doit ses médailles les plus expressives, ses monnaies les plus belles. Augustin Dupré qui, déjà, dans sa fameuse *Libertas America*,

avait été puissamment inspiré par la beauté grisante du sujet, sut traduire avec maîtrise les heures les plus ardentes de la Révolution. Sa médaille du *Pacte fédératif*, qui devint plus tard la pièce de cinq sols des frères Monneron, montre en admirables formes (encore qu'un peu XVIIIe siècle) l'enthousiasme d'un peuple.

Cet artiste, dont l'œuvre si importante relie l'époque moderne au passé, méritait une étude minutieuse. Elle a été faite avec méthode par M. Charles Saunier, dans son *Augustin Dupré*, livre documenté et instructif. M. Saunier précise les qualités de ce médailleur, analyse justement son œuvre, montre son originalité féconde en un temps où cet art, pourtant très fêté, était en dégénérescence.

Jamais la médaille ne fut plus fêtée ni plus mêlée à la vie populaire. Dans ces années de bourrasque, où chaque jour presque avait son événement qu'on pensait mémorable, on frappait sans cesse des médailles. Il y en eut de naïves, de grossières, composées à la hâte dans une crise d'exaltation, pour contenter les frénésies de la Rue. Il y en eut de satiriques, de véhémentes, qui tinrent lieu de pamphlet et de caricature. Elles étaient jetées librement dans la circulation, avec la même facilité que les gazettes de combat. Elles naissaient des mêmes fermentations. D'autres, enfin, dans une volonté plus certaine d'art, étaient frappées par ordre des assemblées, pour garder le souvenir des heures que l'on savait être des heures historiques. Celles-là seulement nous intéressent présentement. Et c'est elles surtout que l'on trouve dans les vitrines de nos Musées.

Mais, ailleurs que dans une étude sur la glyptique, comme il serait plaisant de suivre l'histoire anecdotique de la Révolution sur les pièces du temps qui nous ont été transmises ! On comparerait les menus faits quotidiens qui frappaient si fort l'imagination populaire avec l'importance définitive qu'ils ont conservée dans l'histoire. On se rendrait compte du déchet qu'ils subissent lorsqu'ils deviennent le « passé ». On apprécierait le néant de certaines ferveurs et l'immensité des illusions de la foule. Quand on feuillette le très intéressant album de M. Armand Dayot, *la Révolution par l'Image*, on est amené à faire cet examen. L'auteur a choisi une

très captivante manière d'enseigner l'histoire : par la reproduction des œuvres d'art que les événements ont inspirées, il la montre vivante. Les faits deviennent émouvants comme des drames auxquels on aurait assisté. Les dessins, les tableaux à l'huile, les lithographies apportent leur témoignage précieux ; et, bien entendu, les médailles ne sont pas négligeables. M. Armand Dayot en reproduit de fort belles, qui lèguent le souvenir d'événements notoires, et aussi d'autres, maladroites, grossières, modelées à la hâte, qui nous ont transmis un sarcasme, une fureur, un espoir, un élan de la nation. Celles-là sont aussi touchantes, dans leur expressive vulgarité, que les images à un sou dont se contente la rêverie populaire.

Au début de la Révolution, les médailles furent presque toutes désolantes de sécheresse, d'étriquement, de complications excessives. Les foules sont traitées en remuements de fourmis. Après les exemples que nous avons cités, qu'on en juge encore par l'*Entrée des députés à la Fédération, la Confédération des Français, l'Acte Fédératif des Français*. La simplicité antique qui, bien vite, devait être si fort en vogue, pouvait influer heureusement sur la gravure en médailles. S'il est un art où les défauts mêmes de l'école de David pouvaient devenir des qualités, c'est bien la glyptique, où la fermeté et la précision du trait sont si essentielles. Mais, au contraire, les médailleurs du temps compliquent leur art à plaisir. Au lieu de chercher à faire grand par la simplicité et le caractère, ils s'aventurent en des plans, des paysages, des lointains. Un profil accentué, une allégorie claire et décorative ne leur suffisent pas ; probablement parce qu'ils ne sont pas assez doués pour en tirer tout l'effet souhaitable. Dans leurs médailles, ils veulent mettre la foule, l'océan, la nature. Ils font de tout, de la peinture, du panorama. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sortent des conditions de la gravure en médailles. Puisque Rome commençait à régner, il eût été bon de regarder les belles médailles romaines. C'est ainsi que la mort de Marie-Antoinette nous est relatée par une pièce où l'échafaud, la charrette, se silhouettent sur un grouillement de foule qui encombre la place de la Révolution. C'est ainsi que la fête de la Fédération nous a été représentée avec des rochers, des arbres, tous les accessoires

en carton-pâte d'une apothéose de théâtre. Le sourire de la fortune à Fleurus nous est transmis par une allégorie d'un académisme bien froid. Vraiment, les ferveurs nationales méritaient d'être plus passionnément traitées.

Mais passons : voici, en souvenir de la campagne d'Italie, le portrait du général Buonaparte, triste, hâve, évoquant l'idée d'une bête de proie à jeun. L'auteur de cette médaille était sans doute un politique peu avisé, car il n'embellit pas son héros. C'est appliqué, sincère. C'est bien ainsi que devait être le jeune Corse victorieux, encore incertain de ses destinées. N'est-ce pas, d'ailleurs, avec cette expression de froideur cruelle que Houdon — les grands artistes seuls ont de ces audaces — représenta Napoléon dans l'admirable buste qui est au musée de Dijon ? — Voici la médaille pour fêter la capitulation de Mantoue. Là, les souvenirs classiques l'emportent sur la courtisanerie, et c'est l'effigie inattendue de Virgilius Maro qui sert d'ornement à cette pièce. Pour le traité de Campo-Formio, c'est Buonaparte qui emplit le champ. Mais les divers graveurs font mal leur cour : ils continuent de se montrer malhabiles à ennoblir le vainqueur. Ils nous le représentent anguleux, refrogné, inquiétant. Les légendes sont d'une amusante ironie. Après cette campagne d'Italie où déjà il apparut que Bonaparte ne combattait pas pour porter au monde la flamme révolutionnaire, n'est-ce pas plaisant de lire au revers d'une médaille : « Il ne combattit que pour la Paix et les Droits de l'homme » ? Et sur une autre : « Les Sciences et les Arts reconnaissants ». Pourquoi n'a-t-on pas ajouté « et les idéologues » ? — Puis, après quelques pièces où nous voyons d'étranges emmêlements de pyramides et de crocodiles, de sphinx et de cactus, nous trouvons une série de médailles en l'honneur des trois consuls, mais avec la seule tête de Bonaparte.

C'est seulement à partir du passage du mont Saint-Bernard que, dans les médailles, nous voyons un parti pris d'ennoblissement. Là, le Napoléon héroïque, demi-dieu, nous est révélé. Magnifiquement drapé, sur un cheval de triomphe qui se cabre, il semble lancer la foudre. L'œil devient profond et dominateur dans un visage qu'on magnifie. Les médailleurs s'essayent au profil de l'Imperator.

Une pièce d'une jolie ironie, frappée la même année, est celle pour l'anniversaire du 14 juillet, avec la tête de Bonaparte comme parure. D'ailleurs, pendant longtemps, il est visible qu'on voulut familiariser la Nation avec César, à la faveur des devises républicaines, des symboles de liberté. Les médailles nous montrent que, plusieurs années durant, le futur Napoléon s'abrita derrière la République.

Les médailles où nous voyons le plus délirant enthousiasme sont celles frappées à l'occasion de quelque traité de paix. On profitait de la joie que la paix apportait à tous pour risquer les premiers lauriers sur la tête du vainqueur. C'est dans la pièce de la paix d'Amiens que Napoléon Bonaparte nous est montré, pour la première fois, le chef paré d'une couronne de triomphe. Ne négligeons point, en passant, la médaille pour fêter le rétablissement du culte. Elle est, à vrai dire, sans beauté ; mais elle relate une des habiletés qui favorisent le mieux les ambitieux projets du jeune général : ne voyons-nous pas apparaître bien vite les premières médailles de Napoléon empereur ? Arrêtons-nous à l'orgueilleuse médaille du sacre. Napoléon est conscient de sa toute-puissance. Par une audace qui nous étonne encore , il vient de se couronner lui-même, enlevant des mains du pape la couronne que le pontife s'apprêtait à lui imposer. Alors les graveurs l'offrent à l'engouement populaire en César romain, dans la majesté de la pourpre. Nous ne sommes pourtant pas au paroxysme du délire. En 1806, un médailleur nous présente « Napoléon, le grand empereur des Français », dans un bizarre accoutrement oriental. Sa tête, de plus en plus embellie, est surmontée d'un édifice compliqué qui ressemble à un chignon de femme agrémenté d'une parure. La médaille en souvenir d'Austerlitz est d'un orgueil sans feintise, que le succès justifiait d'ailleurs : à l'avers, Napoléon, tout seul ; au revers, Alexandre Ier et François II se disputent une médiocre place.

Mais rien n'approche en superbe la médaille dite des « Souverainetés données ». Elle mérite qu'on la décrive entièrement, car elle montre un sommet d'arrogance dédaigneuse : sur une table sont des couronnes qu'on a jetées à la diable, en tas, comme si la provision en était inépuisable.

Elles comptent si peu qu'on en a laissé tomber par terre et qu'elles jonchent le sol. Les couronnes et les trônes, la menue monnaie avec laquelle l'Empereur faisait ses petits cadeaux! Et il n'est pas là, lui! On néglige de déranger pour cette distribution de faveurs le « Héros », comme ses fonctionnaires disaient dès ce moment dans leurs rapports officiels. Mais il est représenté par un fauteuil impérial vide, placé devant la table. Et l'imagination populaire installe bien vite, parmi les aigles et les sceptres, l'auguste personnage. Absent, il émeut plus encore que par sa présence. Il n'a pas besoin d'être là pour qu'on le voie, qu'on le craigne.

Une remarque à faire, et d'où l'on pourrait induire que le divorce de Napoléon fut d'avance résolu par le destin : le visage de Joséphine n'est presque jamais associé à celui de l'Empereur. Les médailleurs semblent l'avoir ignorée. Pourtant, s'il est un art où, par tradition au moins, on dut avoir l'idée d'unir les deux profils, c'est bien celui-là. C'est un sentiment si spontané, qu'un prince veuille apparaître dans l'avenir avec l'effigie de la femme aux côtés de laquelle il s'est assis sur le trône! Eh bien, aux dates les plus mémorables, quand Napoléon devait avoir la certitude qu'on gravait dans l'or, pour l'éternité, l'histoire de son règne, la tête de Joséphine manque. Je l'ai cherchée dans nos collections, et l'y ai rarement trouvée. Encore est-ce en des pièces secondaires qui ne marquent pas les grandes dates de cette épopée. Au contraire, dès que Marie-Louise a pris la place de la femme répudiée, son image est inscrite dans toutes les médailles, associée à la gloire de Napoléon. Pouvoir de la beauté jeune, orgueil d'homme mûr, d'affirmer au monde son bonheur d'époux? Ou bien désir de ne faire participer à sa gloire historique qu'une femme de souche impériale, digne de fonder la dynastie? Plus tard, la jolie tête du roi de Rome s'ajoutera, pour attendrir la nation dans ses instincts maternels et familiaux.

Les désastres de Russie n'abattent pas tant de majesté. Une médaille est frappée en commémoration de cette armée ensevelie dans la neige des steppes. Et le médailleur, pour bien indiquer que ce n'est pas une puissance humaine qui pouvait la vaincre, représente un beau guerrier sur lequel les vents

s'acharnent et que, seule, la tempête repousse. C'était exact, d'ailleurs. Et l'emphase la plus excessive ne dépassera jamais l'héroïsme de ce sublime troupeau humain cheminant à travers les solitudes glacées.

Mais le sort est décidément contraire. Pour la première fois, le dominateur n'a plus sa toute-puissance : c'est l'Invasion! On a besoin des énergies bénévoles du peuple, d'un élan admirable pour la défense du sol français. Alors Napoléon, comprenant qu'à cette heure la pourpre et les lauriers de César ont perdu de leur force, réapparaît sur certaines médailles en costume de général, avec des épaulettes. La France envahie, le trône est ébranlé. Debout sur les marches, avant d'en descendre, Napoléon fait le geste suprême, éperdu, de donner son fils à la France. Dramatique médaille qui montre le dernier effort pour le salut! Tentative qui ne sauve rien. Napoléon part pour l'île d'Elbe. Vite, il en revient. Mais, en dépit des acclamations qui, à travers toute la France, saluent son retour, il se rend compte que, déchu de son prestige, il ne pourra rien sans le consentement du pays, dont il n'ose décourager les tendances libérales. Alors on est tout surpris de voir apparaître dans les médailles les Tables de laLoi, les emblèmes républicains depuis si longtemps proscrits!

Désormais, c'en est fait des grands gestes de bataille. Finies les compositions héroïques, les cavalcades de triomphe en des atmosphères de gloire. On frappa des médailles pour glorifier la « Constance du Roi pendant les Cent-Jours » et « l'Exhumation du corps de Louis XVI ». Les graveurs eurent d'assez médiocres motifs d'inspiration. Pourtant le médailleur Michault parvint à composer avec la tête de Louis XVIII, bonasse et plutôt impropre à la décoration, une pièce qui, par l'équilibre, la disposition des lignes, le modelé, est une des plus belles de nos musées. La Révolution de Juillet inspira l'estampe plus que la médaille. Et le règne de Louis-Philippe qui suivit ne réveilla pas la glyptique, malgré les glorieuses fanfares algériennes, de la banalité où elle sombrait. La République de 1848, le Second Empire et les premières années de la présente République continuèrent la déchéance de cet art si français. Vitrines désolantes.

Morne industrie d'État qu'on soutient par routine et parce qu'il est d'usage qu'un régime fasse frapper des disques de métal à son chiffre pour commémorer sa brève aventure. Encore notre République, d'une viabilité si précaire au début, incertaine de sa durée et de son caractère, dût-elle jusqu'aujourd'hui emprunter à son aînée ses types de monnaie!

*
* *

Tout cela, M. Roger Marx l'indique fort bien dans ses *Médailleurs français*. Il fait sommairement l'historique de la gravure en médailles depuis 1789. Et, dans la détresse des régimes dont nous venons de parler, il cite les efforts tentés par de très rares artistes pour sortir de la vulgarité. Le très riche album *les Médailleurs français* qu'il vient tout récemment de publier, donne, à l'appui de sa première étude, des reproductions fort réussies des principales médailles de ce temps.

Dans la première moitié du siècle, la plupart des médailleurs se bornaient à graver servilement des pièces d'après la composition d'autrui. Aussi est-il d'autant plus juste d'isoler de ces médiocres ouvriers des artistes comme J.-J. Barre, Desbœufs, Gayrard et, postérieurement, Oudiné qui d'un art asservi à la reproduction fit un art libre, et, par son œuvre personnelle aussi bien que par son enseignement, prépara la Renaissance moderne de la médaille.

On ne saurait trop insister sur son mérite et sur celui de Chapu. Dans une époque de décadence, ils maintinrent les traditions de la gravure en médailles. Leur œuvre est le trait d'union entre un passé glorieux et notre présent plein de promesses. Sans eux la glyptique fût devenue plus que jamais besogne d'artisans. Ils ont l'un et l'autre formé des élèves qui continuèrent leur effort. Oudiné fit l'éducation de Ponscarme, de Chaplain, de Tasset, qui ouvrirent l'ère vraiment moderne. Ce fut très noble et très touchant de voir Oudiné qui, dans la première partie de sa vie, avait vaillamment lutté pour s'affranchir de la routine chère à ses contemporains, prendre à son tour conseil de ses élèves, profiter de leurs découvertes et, sur son déclin, renouveler sa manière.

Quant à Chapu, c'était avant tout un sculpteur. Lorsqu'il fit de la gravure en médailles, il resta sculpteur tout en se conformant aux exigences de la glyptique. Aussi les pièces qu'il nous a laissées sont-elles admirables de fermeté simple, de goût, d'expression, d'harmonie. Et ses médaillons, ses hauts-reliefs, possèdent toutes les qualités qui conviennent à la médaille. Ils furent un bon exemple pour les graveurs. Son portrait de Gibert est, avec la médaille de Naudet par Ponscarme, parmi les œuvres les plus parfaites du siècle. Ces deux artistes ont vraiment innové et, avec leur vision moderne, ils rappellent les plus belles pièces du passé. Sans exagérer, on peut dire que tout le renouveau contemporain est contenu dans ces deux médailles. En outre du caractère de ces portraits, de la douceur des lumières, remarquons les dégradés délicats qui, sans parti pris fâcheux d'effacement, unissent le fond avec les reliefs et créent un ensemble harmonieux. Le listel vulgaire et monotone disparaît. Disparaissent aussi les hideuses lettres typographiques. Et quand nos médailleurs contemporains voudront ajouter des légendes, ils auront soin de les écrire en lettres dessinées par eux, convenant au sujet traité, et ils sauront les arranger avec goût.

Les mêmes qualités, si précieuses, se retrouvent dans les autres œuvres que nous avons de Chapu, la médaille du Sacré-Cœur, le portrait de mademoiselle Garnier, dans ses compositions en bas-relief : *La Poésie*, *la Peinture*, *la Musique*, *l'Architecture*, etc., dans la série de ses hauts reliefs comme *l'Immortalité*, *la Pensée*, *le Christ aux Anges*, dans les hommages à Flaubert, à Félicien David. M. Roty, lui rendant pieusement justice, a dit de Chapu : « C'est à lui que nous devons la dernière évolution de la glyptique. »

Avant d'entrer dans l'examen de cette évolution, il faut combattre une erreur assez fréquente. Certains critiques, un peu superficiels, répètent volontiers que les médaillons de David d'Angers influencèrent heureusement la glyptique. Il faut s'entendre. Si l'on veut dire que ces œuvres si belles de vérité, de profondeur, conseillèrent aux artistes l'observation pénétrante et le modelé hardi, on ne se trompe point.

Les médaillons de David d'Angers sont de bon conseil, comme toutes les œuvres riches d'accent.

Ils le furent surtout au temps de David d'Angers, alors que tant de graveurs en médailles modelaient avec indécision, ne savaient pas exprimer l'intimité morale d'une physionomie.

David d'Angers, comme Rude, comme Barye, comme Carpeaux, donna à ses contemporains la grande leçon qui se dégage toujours des œuvres originales et fortes. Mais prétendre plus serait commettre une erreur. Les qualités qui font si passionnants les médaillons de David ne sont pas absolument celles qui conviennent à la gravure en médailles. On pourrait même dire qu'elles leur sont opposées. Ce que David d'Angers cherchait, c'était, par un modelé énergique jusqu'à la brutalité, l'accentuation violente du caractère, l'âpre mise en valeur des dominantes, en un mot l'*effet*.

Son modelé fougueux, tourmenté, avec ses creusements brusques, ses dures saillies, donnait à ses médaillons une lumière crue. Et l'on a des raisons de penser que l'art de la médaille s'accommoderait mal de ses trous d'ombre, de ses reliefs véhéments. La glyptique, qui veut la décision, n'admet guère l'emportement. Par leurs excavations et leurs aspérités les médaillons de David d'Angers eussent réalisé des médailles expressives sans doute, mais dénuées du goût, de la simplicité, de l'harmonie sereine, qui sont indispensables dans cet art.

Et cela est si vrai que, lorsque David d'Angers voulut par hasard composer des médailles, il se soumit sans peine à des lois que son bel instinct lui révéla aussitôt. Au Musée du Louvre, on en peut juger. Il nous a légué des médailles aussi vivantes que le furent ses médaillons, mais d'une simplicité plus calme. C'est aussi aigu, aussi pénétrant, mais la manière est toute différente. Si l'on regarde ses jolies médailles d'après des adolescents, des jeunes femmes, des enfants, son admirable portrait de Charles Percier, d'un caractère si accentué et pourtant traité avec tant de discrétion et de goût, sa médaille si bien composée des quatre sergents de La Rochelle, on voit comme aisément un créateur intelligent sait adapter sa vision aux exigences d'un art. Mais, en somme, David d'Angers a fait peu de médailles. C'est par ses médaillons,

plus regardés et plus connus, qu'il est resté dans l'histoire de l'art.

Aussi nous semble-t-il un peu risqué de dire que David d'Angers révolutionna la glyptique. Il eut simplement l'influence incontestable qui appartient toujours aux maîtres, et que des sculpteurs comme Rude, Carpeaux et Rodin, par exemple, exercèrent de la même façon à des moments divers de ce siècle. Il n'y a pas d'analogie directe entre l'œuvre de David d'Angers et l'art si spécial de la gravure en médailles.

Pour Barye et Chapu il n'en est pas de même. Les exquises plaquettes où Barye modelait avec tant de force et de vérité les souplesses, les contractions nerveuses, les bondissements, le guet, la démarche lente des félins sont très voisines de la glyptique, ont toutes les qualités qu'elle exige. Barye sut être à la fois ferme et calme, expressif et plein de goût. Aisément ses plaquettes deviendraient des médailles. Et ce seraient des pièces de grand sculpteur, c'est-à-dire larges, admirables de signification et de beauté. Barye et surtout Chapu donnèrent une leçon dont surent profiter certains artistes.

*
* *

Parlons d'abord des bons ouvriers de la première heure. Après les noms d'Oudiné, Ponscarme, Chapu, celui de Chaplain s'impose. Ce graveur reçut l'enseignement d'Oudiné. Plus tard, quand il se fut développé, à son tour il eut de l'influence sur son maître. Quel artiste sincère et chercheur! Il ne faut pas que l'état prospère où nous voyons aujourd'hui la glyptique nous fasse oublier l'époque de mauvais goût et d'indifférence où ces hommes travaillèrent. Quand nous examinons leur œuvre, songeons, pour les admirer justement, à la détresse de leur art lorsqu'ils commencèrent à le pratiquer. Remercions-les d'avoir restauré les bonnes traditions, de s'être montrés créateurs là où il n'y avait plus guère que des artisans, d'avoir arraché la glyptique aux bassesses du métier.

A dire vrai, nous rêvons pour la médaille un avenir plus beau encore que le présent; nous espérons des pièces d'un

dessin plus puissant et plus original. Mais l'œuvre de MM. Chaplain, Roty, etc., est par elle-même d'un haut intérêt. Les vitrines du Luxembourg, du Musée des Monnaies, de la Bibliothèque nationale les louent mieux que tous commentaires. Si c'est au cabinet de la Bibliothèque qu'on peut le plus aisément étudier l'histoire de la médaille, c'est au Musée du Luxembourg que l'œuvre des contemporains apparaît le mieux.

M. Chaplain représente la physionomie humaine et la nature avec un goût rare, avec un sens fort délicat de l'ornementation. Il aime la vérité. Il s'applique à rendre les choses et les êtres dans leur caractère. Son modelé savant et large a souvent une grande force. Dans tel portrait de femme, par exemple, il rend avec art la pesanteur et le « coulant » des chairs. Dans tel portrait de jeune fille qu'on voit tout à côté, sa manière s'affine et se fait gracieuse pour traduire la légèreté des dentelles. Et, dans un portrait de jeune homme, il nous montre un adolescent beau comme un éphèbe antique. Son observation pénètre très loin : certains de ses portraits vont jusqu'à l'intimité morale. Celui de Jules Ferry donne bien la réflexion et la ténacité du modèle. Celui de M. Gréard, froid, sévère, révèle une intelligence claire, aiguë, une volonté stricte. En même temps, l'artiste rendra avec finesse la lumière douce d'un visage d'enfant, la grâce rêveuse ou mutine d'une tête de jeune fille. Ajoutons que M. Chaplain, tout en restant sincère, revêt ses modèles de grandeur, les interprète dans un sens de sereine beauté. Même ennoblissement simple pour les scènes de la vie réelle. Rappelons-nous, par exemple, la Femme allaitant son bébé et refroidissant de son souffle une cuillerée qu'un autre bébé guette. M. Chaplain a le sens de la poésie calme qui se dégage des moindres scènes de la vie familière et il les traduit à merveille par cet art si bien fait pour en évoquer le charme.

L'œuvre de M. Roty est riche de pensée et séduisante de poésie. Il a des idées de décoration émouvantes et neuves. Comme M. Chaplain, M. Roty nous a donné de superbes portraits, exquis par le goût et l'ornement. Comme M. Chaplain, il s'est affranchi du banal et lourd modelé, des allégories

hommasses qui furent pendant cinquante ans la honte de la glyptique. Sous l'étoffe au drapé fin qui suit souplement toutes les mobilités, les corps sont d'une grâce jeune et robuste, d'une vivante beauté. Ce souci de vérité atténue la froideur de l'allégorie, qui est l'écueil inévitable du genre; les anciens, dont l'imagination, pas plus que la nôtre, ne pouvait la renouveler à l'infini, nous montrent que, à force de talent, on peut en faire oublier la misère. M. Roty, dans ses portraits, est presque toujours heureux. Ses qualités de grâce, de distinction, le servent. Sa manière paisible atteint aisément la sérénité. Parmi ces médailles, quelques-unes sont des chefs-d'œuvre : le portrait de mademoiselle Taine, par exemple, et celui de Pasteur. L'expression de rêverie grave, de clairvoyance mélancolique, est le charme du premier. Le modelé calme met sur ce profil de grâce un peu austère une lumière d'exquise douceur. Quant à la plaquette de Pasteur, c'est une merveille d'observation, de vérité ferme et simple. Citons encore la délicieuse médaille : *Maternité*, si émouvante de tendresse, que M. Roty a composée pour la naissance de son fils : tous les parents voudraient l'avoir en souvenir de la joie si pure qu'ils ont eue à contempler pour la première fois, endormi dans son berceau, l'être de leur chair, la fleur de leur espoir et de leur amour. Rappelons-nous encore la médaille : *Mes Parents*, modelée avec tant de piété et de conscience, et qui a la gravité simple d'un portrait de primitif. Arrêtons-nous : il faudrait citer l'œuvre entier.

Il n'est que juste de parler maintenant de Degeorge, un sculpteur très doué qui fit de la gravure en médailles, et mourut non pas avant d'avoir donné sa mesure, car il la donna du premier coup, mais avant d'avoir réalisé tous les espoirs que, légitimement, on mettait en lui. Degeorge était un artiste passionné et fort. Il apporta dans la glyptique toutes les qualités qu'en d'autres travaux il avait déjà montrées. Le modelé de ses médailles est large, puissant, résolu. En même temps, Degeorge avait le sentiment très net des conditions particulières à son nouvel art. Ses médailles sont arrangées avec goût et, tout en étant d'une énergie expressive, restent simples. Sa médaille pour l'église de Saint-

Pierre-de-Montrouge est très belle par l'équilibre, la multiplicité si simple, si juste des plans, l'entente architecturale, la répartition des lumières. La médaille frappée à la mémoire des élèves de l'École des Beaux-Arts, celle en souvenir de l'inauguration d'un phare, sont d'une émotion recueillie, d'une saisissante poésie, d'une sobre éloquence.

M. Daniel Dupuis, dans son *Cardinal de Bonnechose*, révèle sa volonté d'interprétation décorative et la sincérité de sa vision. Sa plaquette l'*Horticulture* montre très bien aussi sa science, sa passion de l'ornement délicat et somptueux. La *Gironde* nous prouve qu'il est également capable de simplicité noble. Puis, ce sont : M. Tasset, élève d'Oudiné comme Ponscarme et Chaplain, et, comme eux, médailleur artiste, dont l'*Université d'Orléans* a tant de charme ; — c'est aussi un technicien habile dont la science est précieuse à presque tous ses confrères ; — M. Mouchon, si sincère, si consciencieux, si maître de son art ; M. Vernon, l'auteur de la saisissante médaille pour Chevreul, dans l'art puissant duquel il y a tant de poésie ; M. Peter, qui, se rappelant les belles plaquettes de Barye, nous donne des animaux si vivants, coqs, chiens, cerfs, d'un sentiment et d'un dessin qui lui sont propres ; M. Alexandre Charpentier, dont l'art vigoureux nous a valu de nombreuses plaquettes fort intéressantes, des médailles très significatives, une entre autres qui est d'une très sûre beauté : le portrait du maître impressionniste Camille Pissarro. M. Alexandre Charpentier a rendu avec force et avec simplicité, par une interprétation très décorative, la majesté, la douceur, la noblesse de cette grande figure. Ajoutons-y le portrait si pénétrant du docteur Besnier qui, par le goût aussi bien que par l'accent, est une parfaite médaille.

Citons encore MM. Alphée Dubois, Lagrange, et de plus nouveaux venus : Bottée, dans la tradition gracieuse du XVIIIe siècle, Patey, énergique et hardi, dont l'application et la science nous font espérer de belles œuvres. N'oublions pas non plus, pour ne pas laisser trop incomplet ce recensement rapide des artistes qui comptent dans cette Renaissance. MM. Deloye, Maximilien Bourgeois, Heller. Nous devons faire aussi une mention spéciale de M. Alphonse Legros,

le savant peintre que la France n'apprécie pas à sa juste valeur. S'adonnant à la glyptique, il est resté fidèle à la fonte qui sert mieux son modelé puissant.

Telle est l'équipe glorieuse par laquelle la gravure en médailles est ressuscitée. A l'Exposition de 1889, on put apprécier les beaux résultats obtenus. Mais, à l'Exposition prochaine, nous aurons la joie de voir bien mieux encore la vigueur et la richesse de cette Renaissance. Chaque année, de nouveaux artistes y appliquent leur effort. Tantôt ce sont des peintres comme MM. J.-F. Raffaëlli et Jules Chéret qui, fort justement, n'aiment pas la spécialisation et, pensant qu'un artiste a le droit d'exprimer sa vision par tous les modes qui lui plaisent, se sont mis à modeler des médailles par délassement et par curiosité, comme ils auraient fait des eaux-fortes ou des pointes sèches. Tantôt ce sont des sculpteurs comme MM. Frémiet, Desbois, Alexandre Charpentier, Dampt, Antoine Gardet, Peter, Pierre Roche, Rupert Carabin, qui, se soumettant aux lois de la gravure en médailles, y apportent leur vision large de sculpteurs.

Nous devons à M. Frémiet deux ou trois belles médailles, dont l'une, un portrait de chasseur, est un pur chef-d'œuvre; à M. Desbois, une composition d'un grand charme, « la Vague »; à M. Dampt, une pièce de beaucoup de grâce, *Carpe dilecta*; à M. Pierre Roche, artiste affiné, inventif, passionné de recherches techniques, des estampes gaufrées en couleur d'un grand intérêt; à M. Rupert Carabin, une jolie médaille pour le *Journal*.

Quant à M. Henry Nocq, artiste de goût et d'intelligence, il eut Chapu pour maître, et il semble avoir appris de lui le modelé simple et ferme, le secret des arrangements décoratifs. Ses plaquettes, ses bijoux (bracelets, broches, anneaux, épingles, boucles de ceinture, miroirs), outre qu'ils sont pratiques, de belle matière, doux à la caresse de la main, délicieusement appropriés à l'élégance de la femme, ont toutes les qualités de style, de pureté, d'entente décorative qu'exige la glyptique. M. Henry Nocq nous a donné le droit d'avoir confiant espoir en son effort. C'est l'un des artistes les plus réfléchis et les mieux doués de cette Renaissance.

*
* *

Renaissance, bien récente encore, mais dont les caractères sont déjà très nets. Nous venons de voir les qualités du mouvement actuel. Il faut indiquer aussi ses défectuosités et les risques que l'on craint pour lui. On a utilement pris conseil des maîtres : c'est avec fruit qu'on les étudierait mieux encore.

Peut-être alors daignerait-on voir qu'ils ne pratiquaient guère le modelé timide et n'obtenaient pas l'harmonie par l'effacement. Or, aujourd'hui, en recherchant la grâce, on n'obtient souvent que la mièvrerie. Le charme doucereux dont on se préoccupe n'est souvent que de la fadeur. Il faut s'en méfier, car bien vite cette tendance aboutit à la mollesse et à l'absence de caractère. La vérité nous force à reconnaître que beaucoup, parmi les meilleurs, ont eu parfois de ces faiblesses. Le charme, la distinction sont des vertus exquises sans doute. Mais le goût comporte aussi la force. Que faisaient les anciens? Ils modelaient avec parti pris, avec rudesse même. Ils voulaient rendre puissamment le caractère des êtres, mais leur art énergique n'excluait ni l'élégance ni la beauté décoratives. A présent, on ne se risque plus à de telles audaces. Sans doute, nous l'avons reconnu, les médailleurs réalisent des modelés plus vivants et plus variés que leurs confrères de la génération précédente. Ils se sont affranchis de certains poncifs. Mais de ce qu'ils apportèrent plus de grâce dans leur académisme, il n'en résulte pas qu'ils ont cessé d'être académiques. Trop souvent encore les portraits, mais surtout les compositions allégoriques, restent attristants de froideur et de banalité. Trop souvent on atteint le faux style aux dépens de la vérité. Et l'on met toute son ambition dans une certaine harmonie d'ensemble obtenue parce que tout est mou, veule, fondu, effacé. Nous exagérons à dessein cette démonstration pour bien préciser la tendance, qui est peu recommandable. Elle doit d'ailleurs être bien commode, car je la vois fort en vogue.

Par réaction, quelques médailleurs bien intentionnés montrent un défaut contraire. Las de l'effacement et de la timidité, ils veulent être hardis et ne sont que turbulents. Ils ont

rempli le champ de leurs médailles de gestes désordonnés, d'anatomies pleines de bosses et de creux modelés à la diable. Ce seraient peut-être d'intéressants bas-reliefs, mais ce sont à coup sûr de détestables médailles. Et je m'empresse de déclarer que l'harmonie par l'effacement est encore préférable. L'art de la glyptique proteste si bien contre ces compositions trop mouvementées que, à la frappe, les coins se cassent et que ces véhémentes médailles, mal équilibrées, ne peuvent être reproduites. Les lois de la glyptique sont tellement impérieuses qu'elles châtient elles-mêmes ceux qui les violent. Nous en pourrions citer des exemples. La vérité est entre ces deux excès.

En plus du froid académisme, du modelé timide, de l'harmonie obtenue par l'effacement, une des causes de faiblesse pour la médaille contemporaine, c'est la réduction. Les pièces d'autrefois étaient modelées dans les dimensions mêmes qu'elles devaient avoir à la frappe. Les graveurs, en disposant leur décor, voyaient aussitôt ce que serait leur médaille et ne couraient pas le risque d'être un peu au hasard ou prolixes ou trop sobres. Ils savaient avec exactitude ce qu'ils faisaient. Aujourd'hui l'artiste, après avoir cherché la composition de sa médaille, exécute un modèle cinquante fois plus grand que ne le sera la pièce. Ayant installé son motif principal, il s'ingénie à remplir son champ par des accessoires, car, dans ces dimensions énormes, il trouve que sa médaille est maigre ou vide. Sans doute il sait qu'elle sera réduite et il cherche à deviner, par l'imagination, l'effet qu'elle produira dans son format définitif. Mais, malgré son expérience et son goût, il peut se tromper, et voulant meubler sa pièce, il l'encombre d'ornements qui, après la réduction, la surchargent. Si encore ces accessoires gardaient assez d'importance, restaient assez distincts pour offrir quelque intérêt! Mais comme, bien entendu, ils ont été réduits en proportion du reste, ils sont, la plupart du temps, d'une rare insignifiance.

Cela dit, il n'en faut pas moins reconnaître que la réduction mécanique, surtout quand elle est faite par des praticiens intelligents qui sont parfois eux-mêmes des artistes, peut avoir d'heureux effets pour des médailles mal venues.

Elle épure la forme et la simplifie. Elle atténue les fautes de goût. Elle concourt efficacement à l'impression de sérénité. A ce propos, dans sa vaillante revue *l'Art décoratif moderne*, M. Arthur Maillet, en exagérant toutefois son rôle, a dit des choses fort justes sur les bienfaits de la réduction mécanique. Mais il eût été plus complet s'il avait, en regard, défini ses inconvénients.

Une autre tendance plutôt fâcheuse des médailleurs contemporains, c'est la recherche des plans et l'abondance des accessoires. On semble trop oublier que la simplicité est la première vertu de cet art. Les anciens, aux bonnes époques, cherchaient-ils tant de complications? Aujourd'hui on a peine à se contenter d'un arrangement simple. On veut même représenter des paysages, des aspects de mer. Je pourrais citer telle médaille où le graveur a indiqué des lointains, l'atmosphère, l'éclairage, un attirail de chimiste, telle autre où l'on voit les reflets très savants du soleil dans l'eau jusqu'à l'infini de l'horizon; telle autre encore où des navires de guerre en ligne se profilent jusqu'au disque de l'astre à son déclin! Faut-il donc répéter que la gravure en médailles est sans analogie avec la peinture? Pour que ces minuties aient un intérêt artistique, elles devraient être d'un relief assez accentué et, comme il les faut en harmonie et en proportion avec les reliefs des premiers plans, songez à la hauteur d'Himalaya que ceux-ci atteindraient. A quoi bon tant de complexités? Ce sont fautes contre le goût et les lois de la glyptique. Un artiste peut dire autant de choses par une composition sobre, mais expressive; et j'imagine que cette prolixité est une ressource précieuse pour les médailleurs impuissants à traduire par une belle figure de premier plan l'idée inspiratrice de leur pièce.

Enfin, comme nous l'a enseigné l'art des siècles antérieurs, le danger le plus grave, c'est la spécialisation. Il n'est pas bon que des hommes soient formés exclusivement pour un art. Trop vite, ils risquent de devenir des praticiens adroits et un peu routiniers. S'ils arrivent à une précieuse habileté technique, c'est trop souvent au prix de l'originalité. Leur sensation de la vie s'émousse. Ils n'acquièrent pas l'audace, la résolution, la fermeté, ou bien, s'ils les ont eues, ils les

perdent. Rappelons-nous toujours que les plus grands médailleurs ont été des artistes qui pratiquaient aussi d'autres arts. Sans remonter à Pisanello et à ses contemporains, et pour ne citer que des maîtres d'hier ou de l'heure présente, Barye, Chapu, Frémiet nous prouvent la maîtrise plus large des sculpteurs. Personnels et grands dans leur art, ils le sont aussi quand ils s'adonnent à la glyptique, à condition qu'ils en respectent les lois.

Nous aurions peine à comprendre pourquoi Rude, par exemple, n'eût pas fait une puissante médaille avec son bas-relief de *la Marseillaise*, comment le groupe de Carpeaux, *la Danse*, ne serait pas devenue une pièce admirable de grâce, et ce qui eût empêché M. Rodin de faire avec sa tragique *Défense nationale* une médaille de superbe éloquence.

Les spécialistes répondent que ce n'est pas le même art. Mais Pisanello, peintre, ne pratiquait-il pas un art bien plus différent encore? Évidemment, si Rude et Carpeaux avaient voulu graver une médaille d'après leurs bas-reliefs, ils auraient, tout en faisant aussi large, apaisé leur manière, mis moins de véhémence dans les saillies et les creux. Et s'il plaisait à M. Rodin de convertir en une médaille son beau groupe de la *Défense*, ne doutons pas qu'il exprime la même fièvre de désespoir de la façon qui conviendrait à la glyptique. On peut baisser le ton et rester néanmoins un grand artiste. En dépit de certains adoucissements que leur instinct leur eût conseillés, leur œuvre, ainsi transposée, eût gardé toute sa forte beauté.

D'ailleurs, nous l'avons vu, un mouvement s'indique dans ce sens : M. Jules Chéret, le poète délicieux des fêtes de la vie, le peintre des rêves de joie, nous a donné déjà quelques médailles fort séduisantes où se retrouvent toute la grâce, tout le charme décoratif de son œuvre. M. J.-F. Raffaëlli, l'évocateur si sincère des paysages et des ciels parisiens, de la détresse des banlieues, ce maître impressionniste à la vision aiguë, travaille avec passion à des plaquettes qui ont autant de caractère que sa peinture. Et je suis sûr que le jour où MM. Claude Monet, Camille Pissarro, Carrière, Fantin-Latour, Besnard et d'autres peintres, ou bien des sculpteurs comme MM. Constantin Meunier, Bartholomé, Vallgren, voudraient

faire de la gravure en médailles, nous leur devrions des œuvres qui auraient un autre accent que les pièces de certains spécialistes.

Sous ces réserves, la gravure en médailles, si bien ressuscitée, servie par des talents divers, encouragée par la faveur du public, mise par la modicité des prix à la portée des amateurs peu fortunés, nous semble avoir retrouvé ses destinées brillantes.

Évidemment notre époque est peu riche de gloire bruyante. Il n'y a plus guère de gestes de triomphe ni d'aventures prestigieuses. Nos costumes sont sans magnificence et sans lyrisme. Et l'élégance à la mode veut que les physionomies s'immobilisent dans l'indifférence correcte, dans la froideur distinguée. Il est de bon ton de n'être qu'une tête bien cosmétiquée au-dessus d'une banale vêture. Conditions défavorables pour l'art.

Mais, heureusement, certains visages, réfractaires au protocole mondain, gardent du caractère. Il arrive aussi que les figures les plus glacées trahissent, à certaines minutes, leur émotion. Ce sont ces minutes-là que saisiront les artistes.

Et pourquoi, tout autant que l'épopée sanglante, l'effort tenace de l'humanité vers la Justice et le Bonheur n'aurait-il pas sa beauté?

GEORGES LECOMTE

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU SEPTIÈME VOLUME

Mars-Avril 1899

LIVRAISON DU 1er MARS

		Pages.
ALPHONSE DAUDET	Notes sur la Vie (*1re partie*)	1
ANDRÉ CHEVRILLON	Rudyard Kipling. — I	34
ÉDOUARD ESTAUNIÉ	Le Ferment (*fin*)	75
MARQUIS DE LA MAZELIÈRE	Vues sur l'Histoire du Japon	127
GEORGES LAFENESTRE	La Mort de Pétrarque	164
ALFRED MUTEAU	Le Général Pierre Quantin	168
CHARLES SEALSFELD	La Malédiction de Kishogue	183
★★★	Vingt années de Politique coloniale	197

LIVRAISON DU 15 MARS

PIERRE LOTI	L'Ile de Pâques	225
EUGÈNE LE ROY	Jacquou le Croquant (*1re partie*)	259
ALPHONSE DAUDET	Notes sur la Vie (*2e partie*)	314
★★★	Les Écoles supérieures de Commerce	345
GUSTAVE GEFFROY	Rembrandt à Londres	376
ANDRÉ RIVOIRE	Berthe aux grands pieds	383
CHRISTIAN SCHEFER	Les Débuts de Bernadotte	412
PAUL DE ROUSIERS	L'Impérialisme américain	424
ROMAIN ROLLAND	Don Lorenzo Perosi	443

LIVRAISON DU 1er AVRIL

		Pages.
CAMILLE SAINT-SAENS	L'Illusion Wagnérienne	449
EUGÈNE LE ROY	Jacquou le Croquant *(2e partie)*	459
GEORGES BRANDÈS	Le Droit des Faibles. — Le Slesvig danois	517
ALPHONSE DAUDET	Notes sur la Vie *(fin)*	533
FR. FUNCK-BRENTANO	Le Drame des Poisons	551
PIERRE MILLE	Ramary et Kétaka	584
ANDRÉ CHEVRILLON	Rudyard Kipling. — II	621
L. BERNARDINI	Le Droit des Faibles. — La Finlande	654

LIVRAISON DU 15 AVRIL

PRINCE DE MONACO	Un Sauvetage de Marins	673
EUGÈNE LE ROY	Jacquou le Croquant *(3e partie)*	681
VICTOR BÉRARD	L'Angleterre protectionniste	734
FERNAND GREGH	Poésies	774
PAUL STRAUSS	L'Assistance maternelle	789
RUDYARD KIPLING	Comment vint la Crainte	822
PIERRE DE NOLHAC	Les Premières Fêtes de Versailles	841
GEORGES LECOMTE	La Renaissance de la Médaille	859

Bouquet
MARIE-LOUISE
Parfum Exquis
ED. PINAUD
Paris

Vin Désiles

Formule du Dr A.-C., Ex-Médecin de Marine

Cordial Régénérateur

KOLA — COCA — QUINQUINA
GLYCÉRO-PHOSPHATES

Il tonifie les poumons, régularise les battements du cœur, active le travail de la digestion.

L'homme débilité y puise la **force**, la **vigueur** et la **santé**. L'homme qui dépense beaucoup d'activité, l'entretient par l'usage régulier de ce cordial, efficace dans tous les cas, éminemment **digestif** et **fortifiant** et agréable au goût comme une liqueur de table.

Exiger sur l'étiquette, au-dessous du titre VIN DÉSILES, la mention :
Formule du D A.-C., ex-médecin de la marine.

PRIX DU FLACON : **5** FRANCS EN FRANCE.

Dépôt : **18, Rue des Arts, à LEVALLOIS-PERRET (Seine).** *Toutes Pharmacies.*

EXTRA-VIOLETTE
Véritable et suave Parfum
DE LA VIOLETTE

Violet
Parfumeur PARIS
29, Bd des Italiens
SEUL INVENTEUR DU

AMBRE ROYAL
Nouveau Parfum extra-fin.
Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

A.

CRÉDIT LYONNAIS

Siège social à LYON. — Siège central à PARIS

CAPITAL : 200 MILLIONS

AGENCE DE BRUXELLES

DÉPOTS DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

16, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le **FROID** et la **GLACE**

PRODUCTION GARANTIE

Même dans les pays les plus chauds (Envoi Franco, du Prospectus)

Société " LA FRANÇAISE "

MARQUE DIAMANT

Les meilleures bicyclettes pour la route et la course, illustrées par les victoires sans égales de Jacquelin et de Garin

Motocycles, Tricycles et Quadricycles avec siège avant suspendu. Moteur de DION

Magasin de Vente et d'Exposition

29, Avenue de la Grande-Armée, PARIS

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

Le **COURRIER de la PRESSE**, 19, boulevard Montmartre, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les Journaux du monde, sur n'importe quel sujet.

Le **COURRIER de la PRESSE** lit **6.000 Journaux par Jour.**

PATISSERIE

du GRAND-HOTEL

1, Rue Auber, 1

SPÉCIALITÉS :

Gâteau Grand-Hôtel

Gâteau Opéra — Plum-Cakes

Salon réservé au Five-O'clock Tea

L'ART D'ÉVITER ET DE RÉPARER LES PERTES EN BOURSE ET HORS BOURSE

Renseignements précis sur mouvement minier, valeurs ottomanes et valeurs industrielles russes.

BERTHOLD, rédacteur financier, 3 rue Bourdaloue, Paris.

SAVONS MOLLARD Paris, 5, Rue des Lombards, 5

35 % aux Pharmaciens et Médecins.

Savon Phéniqué à 5 % de A. Mollard, la douz.	12 »	Savon au Sublimé à 1 ou 10 % de A. Mollard,	18 à 24 la 12
Savon Boraté.. à 10 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon iodé (ki) 10 % de A. Mollard, la douz.	24 »
Savon au Thymol à 15 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Sulfureux hygiénique parfumé,	» 24 »
Savon à l'ichthyol à 10 % de A. Mollard,	» 24 »	Savon au Goudron de Norwège Mollard,	» 12 »
Savon Boriqué. à 5 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Glycérine..... de A. Mollard,	» 12 »
Savon au Salol.. à 5 % de A. Mollard,	» 18 »	*Se vendent en boîtes de 3 pains et de 6 pains.*	

ASTHME OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE, soulag^t immédiat. Guérison par le **PAPIER** ou les **CIGARES GICQUEL**
Ph^en 1re cl. 4, rue Delaroche, Paris. 40 Ans de Succès. 3e Pr^les Ph^ien.

Bruxelles : DELACRE. **Amsterdam** : ULOTH. **Rotterdam** : VAN SANTEN KOLFF. **Londres** : JOZEAU. **Hanovre** : RUMP ET LEHNERS. **Budapesth** : DE TÖROCK. **Milan** : MANZONI ET Cie. **Copenhague** : BENZON. **Madrid** : MELCHOR GARCIA. **Alexandrie et le Caire** : GALETTI, DEL MAR, M. FISHER. **Buenos-Ayres** : DEMARCHI. **Montevideo** : DEMARCHI. **Santiago** (Chili) : MOURGUES. **Lima** : GALLESSE. **Caracas** : STURUP. **Rio-de-Janeiro** : DE OLIVERA. **La Havane** : JOSE SARA.

Maison réputée pour ses mélanges de thés indiens et de Ceylan introduits en France depuis 1889

CHINE ◆ INDES ◆ CEYLAN
THÉ des 3 MARQUES
14, PLACE DE ROME (Gare St-Lazare), PARIS

Qualité supérieure depuis **3 fr. 60** le 1/2 kilo. Envoi franco du Prix courant illustré

COMMISSION **VINS DE BORDEAUX** EXPORTATION
Coteaux d'Ambarès 3 ans, 130 francs la barrique de 228 litres logé.
En bouteille, 1 fr. 50 c. l'une.
Écrire : **GUIONEAUD, propriétaire à Ambarès et Lagrave (Gironde)**

DOMAINE DE MONTHORIN
Contre l'envoi d'un mandat-poste de **9 fr. 50 c.** adressé à M. Hurlin, régisseur à Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine), il sera expédié un colis postal de **2 kilos 500 de beurre garanti pur** de tout mélange de margarine. Beurre frais de 1re qualité.

bjets d'Art & d'Ameublement
Orfèvrerie
IENCES ET PORCELAINES ANCIENNES, BRONZES
MARBRES, MEUBLES
Le tout appartenant à M. X...
Vente Hôtel Drouot, Salle n° 1
Lundi 24 et Mardi 25 avril 1899, à 2 heures
P. CHEVALLIER, Commissaire-Priseur, *10, rue Grange-Batelière* | MM. MANNHEIM, Experts, *7, rue Saint-Georges*
XPOSITION : le dimanche 23 avril, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2

TABLEAUX & AQUARELLES
PAR
J.-B. JONGKIND
ente Hôtel Drouot, Salle n° 6
Le Vendredi 28 avril 1899, à 4 h. 1/2
P. CHEVALLIER, Commissaire-Priseur, *10, rue Grange-Batelière* | M. GEORGES PETIT, Expert, *12, rue Godot-de-Mauroi*
EXPOSITION : le 27 avril, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2

Collection de M. Maurice L...
TABLEAUX MODERNES
Aquarelles, Pastels, Dessins
Vente Hôtel Drouot, Salle n° 11
Le Samedi 22 avril 1899, à 4 heures et demie
Me P. CHEVALLIER, Commissaire-Priseur, *10, rue Grange-Batelière* | MM. BERNHEIM Jeunes, Experts, *8, rue Laffitte*
EXPOSITION : le vendredi 21 avril, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2

Deux Importants Dessins
PAR
J.-M. MOREAU, le Jeune
de la série du Monument du Costume
Vente Hôtel Drouot, Salle n° 6
Le Samedi 22 avril 1899, à 4 heures
Me P. CHEVALLIER, Commissaire-Priseur, *10, rue Grange-Batelière* | MM. FÈRAL, Experts, *54, faubourg Montmartre*
EXPOSITION : le vendredi 21 avril, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2

LA MACHINE DU PRÉSENT ET DE L'AVENIR, C'EST

M L'ACATÈNE ÉTROPOL E

qui, depuis des années, a tenu tête au monde entier et a battu sur route, comme sur piste, les marques les plus réputées : BORDEAUX-PARIS, LE BOL D'OR, 909 kil. en 24 heures.

SANS

CHAINE

PRIX

475 francs

NET

Magasins de vente, à Paris : **16, Avenue de la Grande-Armée; 16, rue du 4-Septembre.**
Usines et Bureaux : **17, rue Saint-Maur.**

DIE GRENZBOTEN

Zeitschrift für Politik, Litteratur und Kunst

58e ANNÉE

SOMMAIRE DU No 13. — 30 mars 1899.

Ein französisch-deutscher Rationalist.

Nation und Staat. Von E. von der Brüggen.

Ubelstände bei der Rentenbewilligung. Von Ernst Kirchberg.

Andreas Oppermann. Erinnerungsblätter von Adolf Stern.

Der goldne Engel. Erzählung von Luise Glasz.

Massgebliches und Unmassgebliches : Jakob Burckhardt und Gottfried Kinkel.

SOMMAIRE DU No 14. — 6 avril 1899.

Fürst Bismarcks Gedanken und Erinnerungen. V Otto Kaemmel.

Die Streitkräfte Italiens. Von E. Miller.

Drei Revolutionen in der deutschen Litterat Eine Studie.

Uber Jakob Burckhardts Griechische Kultur chichte. Von A. P.

Auch einer, der dabei war. Eine Erzählung Timm Kröger.

Massgebliches und Unmassgebliches : Deutsche Vo und Vaterlandskunde — Rom als Stadt der Re sancekunst — Wirtshaus-reform — Das Baron Vermächtnis — Jugenderinnerungen eines Arztes.

Prix du Numéro *franco* à domicile (1 Mark). . . . . 1 fr. 25
Prix de l'Abonnement pour trois mois *franco* à domicile (11 Marks) . . 13 fr. 25

FR. WILH. GRUNOW, ÉDITEUR, LEIPZIG

LA

REVUE DE PARIS

La *Revue de Paris* est dans sa sixième année ; sous la direction de MM. Ernest Lavisse, de l'Académie française, et Louis Ganderax, elle occupe une place particulière au premier rang des Revues françaises et étrangères.

Le passé répond de l'avenir. On nous dispensera de remonter plus haut ; voici une partie seulement de ce que la *Revue de Paris* a publié depuis deux ans :

ROMANS, NOUVELLES, THÉATRE

La Force, par PAUL ADAM ; — Le Songe d'une Matinée de Printemps ; le Songe d'un Soir d'Automne, par GABRIEL D'ANNUNZIO ; — Les Déracinés, par MAURICE BARRÈS ; — Le Départ, par HENRY BECQUE ; — L'Alibi, par TRISTAN BERNARD ; — La Danseuse de Pompéi, par JEAN BERTHEROY ; — Le Sang des Races, par LOUIS BERTRAND ; — Parole jurée, par MARIE-ANNE de BOVET ; — Lettres d'une Amoureuse, par BRADA ; — Yachting, par le marquis COSTA DE BEAUREGARD ; — Le Repas du Lion, par FRANÇOIS DE CUREL ; — Le Désir, par EUGÈNE DELARD ; — La plus belle fille du monde, par PAUL DÉROULÈDE — Georgette Lemeunier, par MAURICE DONNAY ; — Moussane, par GEORGES DUMAS ; — Le Ferment, par ÉDOUARD ESTAUNIÉ ; — Babel, par AUGUSTIN FILON ; — Au Petit Bonheur, par ANATOLE FRANCE ; — Le Prince à la Tête sanglante, par JUDITH GAUTIER ; — Le Mariage de Panurge, par ÉMILE GEBHART ; — Minnie Brandon, par LEON HENNIQUE ; — La Philippine, par ABEL HERMANT ; — Jean-Gabriel Borkman, par HENRIK IBSEN ; — le Frère des Loups ; la Danse des Eléphants ; l'Enlèvement de Mowgli, par RUDYARD KIPLING ; — Le Sang de la Sirène, par A. LE BRAZ ; — L'Image, par VERNON LEE ; — Ramuntcho ; Judith Renaudin, par PIERRE LOTI ; — Saint-Cendre, par MAURICE MAINDRON ; — Le Carnaval de Nice, par PAUL et VICTOR MARGUERITTE ; — Ramary et Kétaka, par PIERRE MILLE ; — Golo, par POL NEVEUX ; — Le Passé, par GEORGES DE PORTO-RICHE ; — Le Roi de Rome, par ÉMILE POUVILLON ; — Contes pour trois Soirs d'Automne, par HENRI DE RÉGNIER ; — La Tentatrice, par J.-H. ROSNY ; — Saint Louis, par ROMAIN ROLLAND ; — La Samaritaine, par EDMOND ROSTAND ; — Aux Lumières, par JEANNE SCHULTZ ; — La Malédiction de Kishogue, par SEALSFIELD ; Terne sec ; Télégraphes « section des femmes » ; Sentinelles, prenez garde à vous ! par MATHILDE SERAO ; — Les Noces d'Yolanthe ; l'Automne ; Le Lys des Indes, par H. SUDERMANN ; — Le Moine noir ; Tête à l'évent ; la Salle n° 6, par ANTON TCHÉKHOV ; — Une Rencontre, par PIERRE VALDAGNE ; — Les Deux Rives, par FERNAND VANDÉREM.

POÉSIE

Des vers, par le Vicomte DE BORRELLI, MAURICE BOUCHOR, ÉMILE DESCHANEL, PIERRE GAUTHIEZ, FERNAND GREGH, EDMOND HARAUCOURT, GEORGES LAFENESTRE, LOUIS DE LA SALLE, A. LE BRAZ, VICTOR MARGUERITTE, ALBERT MÉRAT, Comtesse M. DE NOAILLES, PIERRE DE NOLHAC, JACQUES NORMAND, RAPHAEL PÉRIÉ, HENRI POTEZ, ANDRÉ RIVOIRE, GEORGES RODENBACH, EDMOND ROSTAND, AMÉDÉE ROUQUÈS.

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCES

Lettres (1814-1817), par ALEXANDRE Ier et madame de STAEL ; — Lettres à « l'Étrangère, » par H. DE BALZAC ; — 24 Février 1848, par le Général BEDEAU ; — Correspondance d'ERNEST RENAN et M. BERTHELOT ; — Correspondance, par le Comte de BLACAS et le Duc de VELLINGTON ; — Souvenirs de 1872 et de 1876, par BLOWITZ ; — Après Navarin (1828), par le Baron BRENIER ; — Lettres sur l'Algérie, par le Maréchal BUGEAUD ; — Thèbes, par ANDRÉ CHEVRILLON ; — Mission à Berlin : Berlin avant les barricades ; Berlin pendant les barricades (1848), par le Comte AD. DE CIRCOURT ; — Notes sur la Vie, par ALPHONSE DAUDET ; — Souvenirs et Impressions, par Madame ALPHONSE DAUDET ; — Alphonse Daudet, par LÉON DAUDET ; — Après Waterloo : Paris ; l'Armée de la Loire, par le Maréchal DAVOUT ; — Ma Défense, par TH. DOSTOIEVSKY ; — Islandais, par W. de DURANTI ; — Souvenirs (1848-1851) ; Après Solférino, par le Général FLEURY ; — Lettres de 1870-1871, par CH. GOUNOD ; — Conversations de Napoléon à Sainte-Hélène, par le Général Baron GOURGAUD ; — Chez les Sakalaves par GROSCLAUDE ; — Vénétie et Toscane, par DANIEL HALÉVY ; — Lettres de Bruxelles, par VICTOR HUGO ; — Notes sur l'Inde, par le prince B. KARAGEORGEVITCH — Lettres à Montalembert par LAMENNAIS ; — Impressions d'Annam ; l'Ile de Pâques, par PIERRE LOTI ; — Lettres sur le Romantisme, par le Prince MAXIMILIEN-JOSEPH et ALFRED DE VIGNY ; — Lettres à Requien, par PROSPER MÉRIMÉE ; — Lettres (1813-1815), par le Roi MURAT ; — Au pays des Afridis, par GEORGES NOBLEMAIRE ; — Une Conversation avec Ferdinand IV, par LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS ; — Sur le Haut-Mékong ; Dernières Étapes, par le Prince HENRI D'ORLÉANS ; — Avant et après Iéna, par le vicomte M.-A. DE REISET ; — Ma Retraite du pouvoir, par le Duc DE RICHELIEU ; — De Fontainebleau à Fréjus, par le Comte

SCHOUVALOFF ; — Madame Cornu et Napoléon III, par NASSAU-W. SENIOR ; — La Vie de Journal, par MAURICE TALMEYR ; — Une Journée à Canton, par ÉMILE VEDEL ; — Lettres à une Puritaine, par ALFRED DE VIGNY ; — Pages inconnues, par J.-J. WEISS ; — Prise de Plevna, par le Colonel WONLARLARSKI — La guerre aux Philippines, par le lieutenant X...

ÉTUDES HISTORIQUES

Voltaire et l'Affaire Calas, par RAOUL ALLIER ; — Le Prince de Bismarck, par CHARLES ANDLER ; — La Séparation de l'Église et de l'État (1794 1802) ; les Origines du Parti républicain ; la Réaction thermidorienne à Paris, par F.-A. AULARD ; — Couvents du Temps jadis, par ARVÈDE BARINE ; — Henri II de Lorraine, par N.-M. BERNARDIN ; — La France et l'indépendance vaudoise, par E. COUVREU ; — La Dissolution de la Chambre introuvable, par ERNEST DAUDET ; — La France et la Russie en 1870, par le Comte FLEURY ; — Le Drame des Poisons, par Fr. FUNCK-BRENTANO ; — Olympe de Gouges, par LÉOPOLD LACOUR ; — Vues sur l'Histoire du Japon, par le Mis DE LA MAZELIÈRE ; — Louis XI, par CH.-V. LANGLOIS — Le duc d'Aumale, par AUGUSTE LAUGEL ; — Sur les Galères du Roi, par ERNEST LAVISSE ; — Mickiewicz et Pouchkine, par LOUIS LEGER ; — Les Bonaparte et le 18 Brumaire ; Les Bonaparte et le Consulat à vie, par FRÉDÉRIC MASSON ; — La Marche de Murat sur Madrid (1808), par le Comte MURAT ; — Le général Quantin, par ALFRED MUTTEAU ; — Les Derniers Conventionnels (1814-1854) ; Bernadotte et les Bourbons (1812-1814) ; un Préfet de Napoléon, par LÉONCE PINGAUD ; — Le 24 Février 1848, par le général Bon REBILLOT ; — A propos de « Struensée », par madame R. RÉMUSAT ; — Les Bacheliers de Salamanque, par GUSTAVE REYNIER ; — L'Art de Frédéric II ; l'Art de Napoléon ; L'Art du Maréchal de Moltke, par le commandant ROUSSET ; — Les Débuts de Bernadotte, par CH. SCHEFER ; — Boutteville le Duelliste, par le comte PIERRE DE SÉGUR ; — L'Ambassade de Tippou-Sahib à Paris en 1788, par VICTOR TANTET ; — Athènes et Constantinople en 1859, par L. THOUVENEL ; — Mulhouse (15 mars 1798), par XX.

ÉTUDES POLITIQUES

La Politique du Sultan ; la Macédoine ; les Affaires de Crète ; Joseph Chamberlain ; l'Angleterre et l'Empire du Monde, par VICTOR BÉRARD ; — Le Droit des Faibles : la Finlande, par L. BERNARDINI ; — L'Autonomie tunisienne, par EUGÈNE BONHOURE ; — Vues politiques, par LÉON BOURGEOIS ; — Le Droit des Faibles : le Slesvig danois, par GEORGES BRANDÈS ; — Vues politiques, par DENYS COCHIN ; — En Transylvanie, par E. CRAMAUSSEL ; — L'Empire Britannique, par Sir CHARLES W. DILKE ; — La Troisième République, par JULES FERRY ; la France et la Russie en 1870, par le Comte FLEURY. — Les Pays de France, par P. FONCIN ; — Les Allemands à Constantinople, par G. GAULIS ; — La Colonisation russe en Sibérie, par ÉMILE HAUMANT ; — Vues politiques ; Socialisme et Liberté, par JEAN JAURÈS ; — L'Avenir de l'Autriche, par KAREL KRAMARSCH ; — Questions ; Mauvaise Méthode ; Note sur le Livre Jaune ; Notre Politique orientale ; La Paix d'Orient ; la Condamnation de la Paix armée ; France et Angleterre, par ERNEST LAVISSE ; — L'Orient, par le Prince MALCOM KHAN ; — M. Buffet, par E. DE MARCÈRE ; — Samory, par A. MÉVIL ; — La Propagande socialiste en Allemagne par EDGARD MILHAUD ; — Vues politiques, par RAYMOND POINCARÉ ; — La Crise du Libéralisme en Belgique, par MAURICE VAUTHIER ; — Les Russes devant Constantinople (1877-1878), par *** ; — La Puissance économique de l'Allemagne, par *** ; — L'Alliance Franco-Russe et les États balkaniques, par *** ; — Les Affaires du Niger, par *** ; — Vingt-huit ans de Politique étrangère, par *** ; Vingt-huit ans de Politique coloniale, par ***.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

Un Mari d'actrice au XVIIe siècle, par N.-M. BERNARDIN ; — La Question des Octrois, par H. BERTHÉLEMY ; — Une Héroïne de Gœthe, la Politique étrangère de Michelet, par MICHEL BRÉAL ; — La Poésie belliqueuse en Angleterre, par ABEL CHEVALLEY ; — La Nature dans la Poésie de Shelley ; Rudyard Kipling, par ANDRÉ CHEVRILLON ; — Ernest Renan (Dernières années) ; Ménage de Poètes, par MARY JAMES DARMESTETER ; — Les Déformations de la Langue française, par ÉMILE DESCHANEL ; — Les Poésies de Gabriel d'Annunzio, par JEAN DORNIS ; — Sainte-Beuve ! Ernest Renan, par ÉMILE FAGUET ; — Alphonse Daudet, par ANATOLE FRANCE ; — Georges Rodenbach, par FERNAND GREGH ; — Nietzsche et Wagner ; Harriet Beecher Stowe, par DANIEL HALÉVY ; — Beaumarchais et Figaro, par ANDRÉ HALLAYS ; — A Waterloo, par GUSTAVE LARROUMET ; — « L'Étudiant » de Michelet, par ERNEST LAVISSE ; — L'Amour selon Michelet, par JULES LEMAITRE ; — Jules Simon, par LOUIS LIARD ; — Une Amie de Liszt, par D. MELEGARI ; — La Genèse d'« Antony », par H. PARIGOT : — Le Paradis de la Reine Sibylle ; — La Légende de Tannhauser ; Les Sept Infants de Lara, par GASTON PARIS ; — Lettres de Mérimée à Stendhal, par CASIMIR STRYIENSKI ; — La Syntaxe et le Style ; la Bible de l'Humanité, par SULLY PRUDHOMME ; — Notes sur Hugo ; Notes sur Alfred de Vigny ; Michelet ; Stéphane Mallarmé, par HENRI DE RÉGNIER ; — Le Dernier Amour de Lope de Vega, par GUSTAVE REYNIER — La Fin d'une Légende, par S. ROCHEBLAVE ; — les Premières pages de Pierre Loti, par MICHEL SALOMON.

CRITIQUE D'ART

Notes sur l'Art français, par ANTOKOLSKY ; — Rembrandt, par LÉON BONNAT — Les Théâtres en Allemagne et en Autriche, par ALBERT CARRÉ ; — La Peinture et le Public, par ANDRÉ CHEVRILLON et ÉMILE HOVELAQUE ; — La Défense et Illustration de l'Opéra français, par J. COMBARIEU ; — Rembrandt à Londres, par GUSTAVE GEFFROY ; — Les Salons de 1898,

par **MAURICE HAMEL**; — « Fervaal » et la Musique française, par **PIERRE LALO**; — Trois Succès au Théâtre, par **GUSTAVE LARROUMET**; — Impressions de théâtre, par **PIERRE LOTI**; — Le Théâtre populaire, par **MAURICE POTTECHER**; — La Duse, par le Comte **PRIMOLI**; — Portraits de Femmes et d'Enfants; la Maison des Artistes, par **ARY RENAN**; — Don Lorenzo Perosi, par **ROMAIN ROLLAND**; — Charles Gounod; l'Illusion wagnérienne,, par **CAMILLE SAINT-SAENS**; — La Musique de Wagner, par le comte **LÉON TOLSTOI**.

QUESTIONS DIVERSES

Problèmes algériens, par **UN ALGÉRIEN**; — L'Éducation du Peuple en France et en Angleterre, par **HENRI BÉRENGER**; — Qu'est-ce que la Sociologie ? par **C. BOUGLÉ**; — Du Devoir militaire, par **ÉMILE BOUTROUX**; — Automobilisme, par **GEORGES DESJACQUES**; — La Défense contre la Maladie; la Chimie nouvelle, par **E. DUCLAUX**; — La Folie d'Auguste Comte; Auguste Comte et les Jésuites, par **GEORGES DUMAS**; — Le Crédit agricole et l'État, par **LOUIS DURAND**; — Les Débuts de l'État-Major général; Zéphyrs, Disciplinaires et Camisards, par le Colonel **FIX**; — La Musique dans les Universités allemandes, par **MAURICE EMMANUEL**; — Contre la Représentation coloniale, par **M. D'ESTOURNELLES**; — Contre le Baccalauréat, par **ERNEST LAVISSE**; — Vers le Pôle : Nansen et Andrée; Sven Hedin dans l'Asie centrale, par **O.-G. DE HEIDENSTAM**; — Le Mouvement agraire en France; l'Effort de l'Italie, par **LÉOPOLD MABILLEAU**; — La Sagesse et la Destinée, par **MAURICE MAETERLINCK**; — La Peste, par le docteur **E. MOSNY**; — Peuples et Patries, par **FRIEDRICH NIETZSCHE**; — La Vie pastorale au Pays d'Arles, par le comte **REMACLE**; — Le « Trust » du Pétrole; l'Impérialisme américain, par **PAUL DE ROUSIERS**; — Le Peuplement français de la Tunisie, par **JULES SAURIN**; — Le Féminisme en Allemagne par **KAETHE SCHIRMACHER**; — Le Système français d'Impôts, par **RENÉ STOURM**; — Le Public et la Foule, par **GABRIEL TARDE**; — La Flotte de Combat; par **E. TOURNIER**; — Le Quatrième Centenaire de Vasco de Gama, par **ÉMILE VEDEL**; — Les Écoles supérieures de Commerce, par ***; — La Guerre industrielle en Angleterre, par **SIDNEY WEBB**; — La Frontière de l'Est, par ***; — L'État de notre Marine de guerre, par *** — La Crise austro-hongroise, par ***; — Ce que valent nos forteresses, par ***.

BULLETIN D'ABONNEMENT A « LA REVUE DE PARIS »

Je déclare souscrire à un abonnement de _____

à date du _____ *, pour la somme de* _____

que je joins ci-inclus.

SIGNATURE

Nom : _____

Adresse : _____

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48. »	24. »	12. »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51. »	25.50	12.75
DÉPARTEMENTS	54. »	27. »	13.50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60. »	30. »	15. »

Mettre ce Bulletin sous enveloppe à l'adresse de
M. le Gérant de **la Revue de Paris**, 85 *bis*, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

L'Assurance Mixte

La France est le pays par excellence de l'Épargne et de la Prévoyance. Parmi les nombreuses combinaisons auxquelles donnent lieu les diverses applications de l'assurance sur la vie, une de celles qui répondent le mieux au tempérament et à l'esprit de ses habitants est incontestablement l'Assurance mixte.

L'*Assurance mixte* est un contrat par lequel une Compagnie s'engage à payer un capital déterminé à l'Assuré lui-même, après un certain nombre d'années s'il est vivant, ou à ses ayants droit et aussitôt son décès s'il vient à mourir avant l'époque stipulée. Elle assure et capitalise tout à la fois.

Elle donne donc satisfaction à la double préoccupation d'un père de famille qui craint de laisser les siens sans ressources s'il vient à mourir prématurément, ou de leur être à charge si sa vie se prolonge après le moment où il ne pourra plus se suffire à lui-même.

« Dans vingt-cinq ans, se dit volontiers le père de famille, j'aurai à » peu près atteint l'âge du repos. Mes enfants seront élevés et établis ou à » la veille de l'être. Ils pourront subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Il » ne sera donc pas indispensable qu'à ce moment un capital de protection, » d'indemnité, repose sur ma tête. Au surplus, il ne me déplairait pas de » réunir alors entre mes mains les épargnes que j'aurai pu faire et d'en » jouir moi-même jusqu'à mon décès. Il m'est bien permis de prendre » souci de ma propre sécurité, et si aujourd'hui j'ai le devoir de protéger » ma jeune femme et mes petits enfants contre l'éventualité de ma dispa- » rition, je dois aussi songer à garantir de toute insécurité la vieillesse de » ma compagne et la mienne propre. »

Ces conclusions rationnelles ont donné naissance à l'Assurance mixte, qui a pris un si grand développement en France depuis une vingtaine d'années.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, MIXTES ET A TERME FIXE

Rentes Viagères

ACHAT DE NUES PROPRIÉTÉS ET D'USUFRUITS

18, rue du Quatre-Septembre, et 13, rue de Grammont. — PARIS

COMPRIMÉS DE VICHY

Aux Sels naturels de Vichy (État) extraits des Sources par la Compagnie Fermière

En faisant dissoudre 4 à 5 de ces comprimés dans un verre d'eau ou d'eau rougie, on obtient pratiquement et économiquement une eau artificielle gazeuze analogue à celle des célèbres sources de Vichy

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES. — COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY, 8, BOULEVARD MONTMARTRE

VIN DE CHASSAING

DI-DIGESTIF

Prescrit depuis 30 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria.

CONSTIPATION

Guérison par la véritable

Poudre Laxative de Vichy

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre

Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies.

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.*

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies

LYMPHATISME, SCROFULE, RACHITISME

Affections pulmonaires chroniques, Maladies de l'enfance

FUCOGLYCINE DU Dr GRESSY

Sirop *iodo-bromo-phosphoré*, préparé avec les principes actifs extraits d'algues et **fucus** marins fraîchement récoltés. Puissant succédané *naturel* de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, présentant sur celle-ci l'avantage de ne causer ni *fatigue de l'estomac*, ni *diarrhées rebelles*, d'être un produit *sûr*, d'une efficacité incontestable.

LE PERDRIEL et Cie

PARIS — 11, Rue Milton, 11 — PARIS

Dentition

SIROP DELABARRE

Sirop sans narcotique.

Employé en frictions sur les gencives, il facilite la sortie des Dents et supprime tous les accidents de la première Dentition.

Exiger le nom de DELABARRE et le **Timbre officiel.** — 3 fr. 50 LE FLACON

FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

Le meilleur Calmant

SIROP BERTHÉ

Souffrances de toute nature : ***Rhumes, Maux de Gorge, Maux d'Estomac, Douleurs de Ventre*** chez les Femmes, ***Excitation nerveuse, Insomnies***, etc.

PÂTE BERTHÉ, complément du traitement.

EXIGER le *Timbre officiel* et la *Signature*

Sirop, 3f; *Pâte*, 1f60.

FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

PATE ÉPILATOIRE DUSSER

Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. **Sécurité, Efficacité** garanties. — 50 Ans de Succès, — (Pour la barbe, 20 fr.; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le **PILIVORE** — DUSSER, 1, Rue J.-J.-Rousseau, PARIS.

B.

GRAINES POUR SEMENCES

A BERNARD DE JUSSIEU

PLANTES
Vivaces et Bulbeuses
FRAISIERS

Arbres et Arbustes

FRÉDÉRIC BROSSY
Marchand-Grainier

GRAINES
Potagères, Fourragères
ET DE FLEURS

Outils et Accessoires

LYON — 6, Quai de la Guillotière, 6 — LYON

La Maison est fermée les Dimanches et jours de Fêtes

Catalogues illustrés envoyés franco sur demande

Les meilleures conditions seront faites aux abonnés de *la Revue de Paris* qui voudront bien accompagner leur commande de la bande du journal

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les Annonces sont reçues par M. L. LOIZEAU, 5, rue Guichard.

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 26 avril 1899, à deux heures, en quatre lots.

1° MAISON A PARIS
Rue Legendre
Et rue de Lévis, n° 58.
Contenance 98 mèt. 72 c. environ.
Revenu brut envir. 12.260 francs.
Mise à prix 100.000 francs.

2° MAISON A CLICHY
Rue Valiton, n° 6 *bis*.
Contenance 622 mèt. 60 c. environ.
Mise à prix 15.000 francs.

3° MAISON A CLICHY
Rue de Neuilly, n° 33.
Rev. brut env. 1.660 fr. Mise à prix 10.000 francs.

4° MAISON A LEVALLOIS-PERRET
Rue Voltaire, n° 40.
Contenance 84 mètres environ.
Revenu brut 2.960 francs.
Mise à prix 25.000 francs.

S'adresser :
A Me Bourgeois, avoué, 7, rue Laffitte, dépositaire du cahier des charges ;
A Me Passion, avoué, 53, rue de Rivoli ;
A Me Gosselin, avoué, 12, boulev. Malesherbes.

VILLE DE PARIS
TERRAIN angle des rues
RÉAUMUR et MONTMARTRE
Cont. 205 mèt. 17 c. M. à pr. (1.600 fr. le mètre) 328.272 fr. A adj. sur une ench. Ch. des notaires de Paris, le 25 avril 1899. S'adresser aux notaires : Mes Mahot de la Quérantonnais, 14, r. Pyramides, et Delorme, 11, rue Auber, dépositaire de l'enchère.

MAISON à Paris, rue de l'Orillon, 12. Rev. br. p. bail 2.150 f. Créd. Fonc. à conserv. M. à p. 20.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 25 avril 99. S'adr. à Me Lindet, not., 9, boulev. Saint-Michel.

DEUX MAISONS à Paris : 1° rue Richelieu, 6. Conten. 365 m. 60 c. Rev. brut 20.675 fr. Mise pr. 225.000 fr. — 2° r. Saint-Denis, 110. Conten. 174 mèt. 25 cent. Rev. brut 12.950 fr. Mise à pr. 140.000 francs. A adj. sur une enchère Ch. d. not. de Paris, le mardi 9 mai 1899. S'adresser Me Ch. Champetier de Ribes, not., 8, r. Ste-Cécile.

HOTEL à Paris, r. Paul-Baudry, 8, avec sortie r. La Boétie. Cont. 815 m. env. M. à p. 300.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 2 mai 99. S'adr. à Me Cottenet, notaire, 25, boulev. Bonne-Nouvelle.

MAISON rue Mayet, 3. Rev. brut 6.117 francs. Mise à prix 60.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des notaires de Paris, le mardi 2 mai 1899. S'adresser à Me G. Bazin, notaire à Paris, 52, rue de Clichy.

MAISON rue de Trévise, 29. Cont. 218 m. env. Rev. brut 17.700 fr, M. à prix 250.000 francs. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. Paris, le 9 mai 189. S'adr. à Me Dufour, not., 15, boul. Poissonnière.

MAISON à Paris, quai de la Tournelle, n° 5. Rev. par bail 4.150 fr. M. à pr. 35.000 fr. A adj. sur 1 ench. Ch. des not. de Paris, le 25 avril 189. S'adresser à Me Lindet, not., 9, boulev. St-Michel.

MAISON rue de Reuilly, 62. Rev. br. 6.733 fr. Mise à prix 60.000 francs. A adj. sur une ench. Ch. des notaires de Paris, le mardi 2 mai 189. S'adr. à Me Vincent, not., 183, boul. St-Germain.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

(Suite)

ENTE au Palais, le 29 avril 1899, à 2 heures, en 5 lots, avec facilité de réunion, pour les 1er et 2e lots, 3e et 4e lots.

IMMEUBLES A PARIS

1° MAISON rue SOUFFLOT, 11
Façade 34 mètres.
Revenu brut 29.450 francs environ.
Mise à prix 300.000 francs.

2° MAISON rue PAILLET, 4.
Façade 33 m. 50 c.
Revenu brut 20.450 francs environ.
Mise à prix 200.000 francs.

3° MAISON rue GAY-LUSSAC, 25.
Revenu brut 20.130 francs.
Mise à prix 250.000 francs.

4° MAISON rue SAINT-JACQUES, 220.
Revenu brut 17.320 francs.
Mise à prix 200.000 francs.

5° TERRAIN rue DES CORDELIÈRES, 23.
Contenance 740 mètres environ.
Revenu brut 4.000 francs.
Mise à prix 60.000 francs.

S'adresser à Me Vivet, avoué, rue de l'Odéon, 8, à Me Adam, avoué.

ENTE au Palais de Justice, à Paris, le samedi 29 avril 1899, à deux heures, en quatre lots.

D'UNE PROPRIÉTÉ A PARIS

e André-del-Sarte, 21, et rue Charles-Nodier, formant l'angle des deux rues (18e arrond.).

(TERRAINS PROPRES A BATIR, y compris des constructions.)

Premier lot : Contenance 353 m. 47 c.
Mise à prix 106.000 francs.

Deuxième lot : Contenance 275 m. 89 c.
Mise à prix 62000. francs.

Troisième lot : Contenance 284 m. 48 c.
Mise à prix 64.000 francs.

atrième lot : conten. 274 m. 54 c., terrain libre.
Mise à prix 62.000 francs.

Total des mises à prix : 294.000 francs.

'adresser à Me Garet, avoué, rue du Quatre-ombre, n° 14, et à Me Agnellet, notaire.

RAND TERRAIN angle rues de la Roquette, 54, et des Boulets. Cinq lots. Cont. 472 m. 17, m. 04, 473 m. 79, 473 m. 79, 550 m. 43 c. à prix 71.000, 54.000, 59.000, 59.000 et 00 f. A adj. s. 1 ench. Ch, not. Paris, 25 avril. r. à Me Cherrier, notaire, 44, rue du Louvre.

ILLE-D'AVRAY. — 1° PROPRIÉTÉ avenue Tilleuils, 8 : Grande Maison, Chalet, écurie, ine, parc. Cont. 9.540 mèt. — 2° TERRAIN SÉ av. pelouses, serres, etc. Chemin des Chalets. ten. 7.960 mèt. Mise à prix 35.000 francs et 00 francs. A adjuger sur une enchère Ch. des res de Paris, le mardi 2 mai 1899. S'adresser e Moyne, notaire à Paris, 7, rue Laffitte.

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le samedi 29 avril 1899, à 2 heures,

MAISON A PARIS

Rue Pascal, n° 85.

Cont. env. 210 m. Rev. annuel env. 1.030 francs.
Mise à prix 15.000 francs.

S'adr. à Mes Pierre Launay, avoué, 1, rue de la Banque; Émile Bertinot, avoué, et Decloux, not., 10 *bis*, boulevard Bonne-Nouvelle.

VENTE au Palais, à Paris, le samedi 6 mai 1899.

MAISON DE CAMPAGNE

A Croissy, cant. de Saint-Germain (Seine-et-Oise). Rue Parallèle, 26. Cont. 3.087 mèt. 90.
Mise à prix 20.000 francs.

S'adresser, à Paris, à Mes Collet, avoué; Fontana, notaire, et sur les lieux pour visiter.

VENTE au Palais de Justice, le 3 mai 1899, à deux heures.

TROIS TERRAINS CONTIGUS

à Berck-sur-Mer.

Contenances environ :

1er lot, 351 m.; 2e lot, 326 m.; 3e lot, 513 m.
Mises à prix : 1.700 fr., 1.500 fr. et 2.400 francs.

S'adresser à Me Barberon, avoué à Paris.

MAISON angle rue Turbigo, n° 89, et Notre-Dame-de-Nazareth. Cont. 402 mèt. Rev. br. 62.320 fr. Mise à prix 700.000 fr. A adj. s. une enchère Ch. des not. de Paris, le mardi 2 mai 1899. S'adresser à Me Duhau, notaire, n° 3, rue Laffitte.

HOTEL à Paris, n° 25, rue de Boulainvilliers. Conten. 450 mèt. Mise à prix 150.000 francs. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. Paris, le 2 mai 1899. S'adr. à Me Vincent, not., 183, boul. St-Germain.

VENTE en l'étude de Me Paul Tollu, not., 70, rue Saint-Lazare, le 24 avril 1899, à 2 heures.

NUE PROPRIÉTÉ en 7 lots :

1° 112 fr. Rente française 3 0/0 perpétuel.
Mise à prix 2.000 francs.

2° 180 fr. Rente française 3 1/2 0/0.
Mise à prix 3.000 francs.

3° 13 actions Orléans de capital. M. à pr. 12.000 f.
4° 1 action Orléans de jouissance. M. à pr. 700 fr.
5° 7 actions P.-L.-M. de capital. M. à pr. 6.000 fr.
6° 3 obligations P.-L.-M. fusion. M. à pr. 700 fr.
7° 3 obligat. Ville de Paris 1865. M. à pr. 900 fr.

Consignation 500 francs. S'adresser à Me Paul Tollu, notaire, Pineau et Léger, avoués.

VILLE DE PARIS

TROIS TERRAINS rue d'Auteuil, Isabey, Poussin et Girodet (ancien marché d'Auteuil). Surf. 327 m. 06, 331 m. 56, 324 m. 36. M. à pr. 200, 140 et 160 fr. le mètre. A adj. s. 1 ench. Ch. not. de Paris, le 9 mai 1899. S'adresser aux notaires : Mes Mahot de la Quérantonnais, 14, r. Pyramides, et Delorme, 11, rue Auber, dépositaire de l'enchère.

AU D'HOUBIGANT La plus appréciée pour la Toilette
HOUBIGANT, 19, Faubourg Saint-Honoré.

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

Rédacteur en chef : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, Membre de l'Institut

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 8 AVRIL 1899

PARTIE ÉCONOMIQUE. — La Conférence pour le désarmement ; les précautions à prendre par la France. — Le Mouvement économique et social en Allemagne : l'assurance en faveur des dettes hypothécaires. — Les Grèves des chemins de fer et la législation de divers pays. — Lettres d'Espagne : la situation financière en Espagne ; le rapport de la Banque d'Espagne pour l'année 1898. — Le Budget du Ministère du Commerce et notre situation commerciale. — Lettres d'Angleterre : la situation monétaire ; les tirages de *l'India Office* ; les résultats de l'exercice budgétaire 1898-1899 et les prévisions de l'exercice 1899-1900 ; une colonie pénitentiaire aux îles Andaman ; l'avenir commercial de la Chine. — Correspondance : les Écoles supérieures de commerce. — Revue économique : le rendement des impôts et revenus indirects pendant le mois de mars 1899 ; la Chambre de compensation des banquiers de Paris : mouvement général des opérations du mois de mars 1899 ; les naturalisations en Suisse ; la Chambre syndicale des propriétés immobilières. — Nouvelles d'outre-mer : les îles Samoa.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, Le Havre, Marseille.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Banque de Russie. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Marché anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois ou autrichiennes diverses. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Sociétés d'électricité, Canal de Suez, Mines d'or du Transvaal et de l'Australie de l'Ouest. — Assurances. — Renseignements financiers : le Champ d'Or ; recettes des Omnibus de Paris, de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, de la Compagnie des Tabacs de Portugal et du Canal de Suez. — Changes. — Recettes hebdomadaires des chemins de fer.

BUREAUX : CITÉ BERGÈRE, 2, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr.; six mois, 20 francs.

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Crédit Lyonnais met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS ; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le Crédit Lyonnais accepte aussi **en garde** es **Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et tous autres objets.

S'adresser : **Au Siège Central, 19, Boulevard des Italiens ou dans les Bureaux de quartier.**

GOUVERNEMENT IMPERIAL DE CHINE

Emprunt Chinois 5 % OR 189

de 112.500.000 Francs

divisé en 225.000 Obligations de 500 Francs

Remboursable au pair en 20 années, à partir de 19

Exempt à tout jamais de tout impôt Chinois présent ou à venir.

INTÉRÊT ANNUEL : 25 FR.

Payable par semestre : 1er Mars, 1er Septembre

Outre l'Obligation générale du Gt Impérial Chinois l'Emprunt, destiné exclusivement à l'établissement d'un Chemin de fer entre Lu-Kou-Tschiao (près Pékin et Hankéou, a une garantie, en premier rang, sur ladite ligne et ses produits. La Société d'Etude des Chemins de fer en Chine, concessionnaire de l'exploitation, retiendra sur les produits nets, et trois mois au moins avant l'échéance, la somme nécessaire au service de l'Emprunt.

1re ÉMISSION

133.000 Obligations de 500 Francs

JOUISSANCE 1er MAI 1899

Prix d'Émission : Fr. 482,50

Payable **50** francs en souscrivant et **432** fr. 50 à la répartition ou en termes échelonnés jusqu'au 30 juin *(suivant prospectus).*

On souscrit le Mercredi 19 Avril 1899

ET, DÈS AUJOURD'HUI, PAR CORRESPONDANCE

A PARIS :
- BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS ;
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ;
- COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE ;
- BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS
- BANQUE PARISIENNE ;
- BANQUE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE DU SUD.

Et dans leurs Agences, en France.

Dans les cas de CHLOROSE et d'ANÉMIE

rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base

d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. Deschiens

ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants

Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes :

ÉLIXIR — SIROP — VIN — DRAGÉES

ET HÉMOGLOBINE GRANULÉE

Em. TERQUEM, rue Scribe, 19, Paris.

BIBLIOTHÈQUES TOURNANTES

BREVETÉES S. G. D. G.

PORTE-DICTIONNAIRE

Chevalets

SCRAP-BOOK

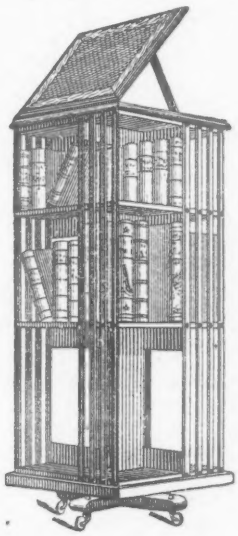

APPUI-LIVRES

Reliure mobile

PRESSE-RELIEUR

Envoi franco du Catalogue sur demande.

LA LIBRAIRIE NOUVELLE

ANCIENNEMENT 15, BOULEVARD DES ITALIENS

est maintenant transférée au n° 11, même Boulevard.

Librairie académique DIDIER.— PERRIN & Cie, ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS

Viennent de paraître :

ÉDOUARD ESTAUNIÉ

LE FERMENT

ROMAN

Un volume in-16 . . . . . 3 fr. 50
Il a été tiré 15 exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder. 10 fr.

DU MÊME AUTEUR :

L'EMPREINTE *(Couronné par l'Académie française).* 4e édition. 1 volume in-16 . . . . . 3 fr. 50
« **BONNE-DAME** ». 1 volume in-16. . . . . 3 fr. 50
UN SIMPLE. 1 volume in-16. . . . . 3 fr. 50
Impressions de Hollande. **PETITS-MAITRES.** 1 volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Edmond CARTON de WIART
Docteur en droit, docteur en sciences politiques et sociales

LES GRANDES

COMPAGNIES COLONIALES ANGLAISES

DU XIXe SIÈCLE

Avec une préface par **M. Eug. ÉTIENNE**
Député, ancien sous-secrétaire d'État des Colonies, président du groupe Colonial de la Chambre

La « British North Borneo Company » (1881). — La « Royal Niger Company » (1886). — L' « Imperial British East Africa Company » (1888). — La British South Africa Company » (1889).
Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

HENRIK IBSEN

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR

DRAME EN TROIS ACTES

Traduit avec l'autorisation de l'auteur par le **comte PROZOR**

NOUVELLE ÉDITION REFONDUE. Un volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

DU MÊME AUTEUR :

LE PETIT EYOLF. Drame en trois actes. 1 volume in-16. . . . . 3 fr. 50
BRAND. Poème dramatique en 5 actes. 1 volume in-16 . . . . . 3 fr. 50
JEAN GABRIEL BORKMAN. Drame en 4 actes. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

ÉDOUARD SCHURÉ. — **Le Double.** Roman. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

DU MÊME AUTEUR :

Les Grands Initiés. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50
Richard Wagner. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50
Histoire du drame musical. 1 vol. in-16. . . . 3 fr. 50
La Vie mystique. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Les Grandes Légendes de France. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
L'Ange et le Sphinge. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Sanctuaires d'Orient. 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

BÉATRICE HARRADEN. — **Des Ombres qui passent.** Roman. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

ÉDOUARD DUPRÉ. — **L'Innocente de Rochebignon.** Roman, 1 vol. in-16.. . . . . 3 fr. 50

GIOVANNI BERTHELET. — **Le Futur Pape.** 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

LÉON OLLÉ-LAPRUNE. — **Théodore Jouffroy.** 1 vol. in-16. . . . 3 fr. 50

PAUL DEUSSEN. — **Les Eléments de la Métaphysique.** Traduit de l'allemand par Ernest NYSSENS. 1 vol. in-16. . . . . 4 francs

Première édition à 3 *fr.* 50

Marquis DE DREUX-BRÉZÉ

NOTES ET SOUVENIRS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE

1872-1883

4e *édition.* 1 volume in-8° écu, orné d'un portrait en héliogravure. . . . . 3 fr. 50

Librairie HACHETTE & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

ONÉSIME RECLUS

LE PLUS BEAU ROYAUME SOUS LE CIEL

Notre Belle France

Un volume petit in-4°, imprimé sur papier vergé, broché. 12 fr.

Dans ce livre, la description de la France, à laqnelle M. Reclus travaille depuis longtemps, a pris sa forme définitive.

M. O. Reclus a consacré à l'étude de son pays la meilleure partie de sa vie d'écrivain; il l'a parcouru en tous sens; il en connaît, comme peu de personnes, le sol, les hommes et l'histoire, et il a mis à les décrire tout son talent et tout son cœur.

Sa langue, toujours originale et hardie, toujours riche et expressive, excelle à tracer en quelques mots de merveilleux tableaux de nature, à montrer l'aspect particulier de chaque montagne, de chaque plaine, de chaque rivière, à définir une race ou une langue, à faire revivre le passé, à évoquer l'avenir.

Son volume est à la fois une œuvre littéraire de premier ordre, une œuvre de science d'une exactitude scrupuleuse. Pas une page qui ne soit le fruit de longues heures de voyages, d'études et de réflexions.

M. Reclus ne se borne pas à décrire la belle terre de France et les hommes qui l'habitent; il interroge aussi le secret de ses destinées, et se demande quel avenir attend les Français dans la mêlée des peuples.

Ses conclusions sont rassurantes: il fonde sa confiance non pas sur le rôle que la France peut jouer en Europe, mais sur le vaste empire qu'elle a fondé au-delà des mers, et par lequel elle pourra défendre de la décadence sa race, sa langue et sa civilisation.

M. Reclus sait exprimer ces vues dans une langue aussi riche et aussi ingénieuse que celle dont il décrit la merveilleuse succession des paysages de France.

CALMANN LÉVY, Éditeur, rue Auber, 3, PARIS

Dernières Publications :

MAURICE TOURNEUX

Diderot et Catherine II

Un volume in-8°, avec un portrait en héliogravure. Prix . . . . . 7 fr. 50

SOUVENIRS

DU

Lt-Général Vicomte de Reiset

1775-1810

Publiés par son petit-fils le Vicomte de REISET

Un volume in-8°, avec un portrait en héliogravure. Prix . . . . . 7 fr. 50

ANATOLE FRANCE

De l'Académie française

L'Anneau d'Améthyste

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

RENÉ BAZIN

La Terre qui meurt

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

ART ROË

Mon Régiment Russe

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

SALVATORE DI GIACOMO

Rosa Bellavita

TRADUCTION DE J. DE CASAMASSIMI

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

HENRI LAVEDAN

De l'Académie française

Le Vieux Marcheur

Un volume grand n-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste.

LIVRES NOUVEAUX

LE FERMENT, par **Édouard Estaunié.**

On attendait avec impatience le nouveau roman de M. Édouard Estaunié. Nos lecteurs se souviennent du grand succès qu'ils firent, les premiers, à *l'Empreinte*. La publication récente du *Ferment*, dans la *Revue*, leur a permis de lire une autre belle œuvre, d'admirer encore la conscience et le talent de l'auteur. Le roman vient de paraître en librairie : il est de ceux qui valent d'être lus plusieurs fois. Plus encore que dans *l'Empreinte*, l'auteur s'est efforcé de créer des types généraux, il veut que tous ses personnages, même secondaires, soient représentatifs de tout un groupe d'êtres ; il veut qu'à chaque page l'attention du lecteur soit comme contrainte à s'intéresser, par delà le sujet même, à quelque problème, à quelque danger social : son œuvre nous apprend à regarder nettement autour de nous. Cette netteté de vision est précisément la plus sûre qualité de M. Édouard Estaunié. En face des choses, il ne se contente jamais d'une impression vague; un paysage, certes, ne reste jamais pour lui « l'état d'âme » où se plaît la paresse du rêveur. Épris de logique, il va plus loin : les faits le mènent toujours à des idées, et s'il fait l'effort d'écrire un livre, c'est uniquement, étant donné des causes particulières, pour nous montrer avec quelle absolue nécessité les effets en découleront. Mais hâtons-nous de dire que si M. Édouard Estaunié est un penseur, il est aussi et surtout un écrivain. C'est dans le secret de sa conscience qu'il élabore la logique d'une œuvre : le roman lui-même est toujours attachant, ne rebute jamais.

POÈMES DE LA SOLITUDE, par **André Magre.**

Tandis que M. Maurice Magre orchestre pour nous la *Chanson des hommes*, plus doucement, plus mystérieusement, M. André Magre se plaît à dire les langueurs de la méditation et de la solitude. Ses poésies ont un charme de mélancolie tendre et résignée : il aime, en vrai poète, toutes les menues circonstances de la vie quotidienne, les rêves nuancés que fait éclore en lui l'émoi d'une minute grave ou légère; il s'analyse avec clairvoyance, les petits mensonges ne lui échappent guère, et son sourire même n'est pas toujours crédule. Mais, le plus souvent, il préfère s'en tenir aux apparences des êtres et des choses pour rester plus libre de créer en lui-même la réalité du bonheur qu'il souhaite. M. André Magre a, en outre, le très rare mérite d'une forme simple et vraiment personnelle. Ses rythmes sont aisés et souples, les mots qu'il aime ont été minutieusement choisis parmi les plus harmonieux de notre langue ; et, si le poète ne s'astreint pas toujours à l'esclavage de la rime, il excelle du moins à trouver des assonances telles qu'on peut se murmurer ses vers sans que l'oreille soit jamais déconcertée.

LA JEUNESSE DE NAPOLÉON, tome III — Toulon — par **Arthur Chuquet.**

Nous avons dit, quand parurent les deux premiers volumes de cet ouvrage, la méthode exacte et sûre, l'érudition remarquablement riche, précise et variée de la recherche, l'allure agile, vivante et souple du récit, la captivante lucidité d'une forme simple et sincère qui, sans effort et sans recherche, revêt exactement le fond. Le troisième volume, qui termine l'ouvrage, est, autant que les précédents, riche de contenu et attrayant; il est, plus encore que les précédents, simple de lignes, de développement ferme et assuré : le Bonaparte des affaires corses, du Souper de Beaucaire et de Toulon, c'est encore Bonaparte jeune, mais c'est déjà Bonaparte sûr de lui-même, qui sait ce qu'il veut et où il va.

L'INIMITABLE, par **Ernest La Jeunesse.**

Toutes les qualités que nous avions signalées aux lecteurs de la *Revue*, à propos de *l'Holocauste*, se retrouvent dans ce nouveau roman. On y trouvera même quelque chose de plus : une sorte d'ironie douloureuse qui, d'abord, déconcerte et finit toujours par attendrir. Les héros de M. Ernest La Jeunesse se ressemblent tous comme des frères, des frères tristes et inquiets, à qui les choses ne sont pas douces et qui d'ailleurs portent en eux-mêmes de quoi se tourmenter aux heures les plus calmes. Leurs désirs infinis ne sont jamais comblés : c'est en vain que la vie, par instants, leur apporte un peu de ce qu'ils souhaitent ; ils préfèrent songer à l'infini de ce qui leur manque, et c'est seulement dans leur passé qu'ils peuvent découvrir quelque joie : ils se rappellent parfois l'avoir éprouvée, parce qu'elle n'est plus. De tels romans ne se racontent pas : ce sont bien plutôt des poèmes. L'auteur, à chaque page, se laisse emporter à des mouvements lyriques, sa phrase de prose se rythme comme une strophe. Il a droit à toute la sympathie indulgente qu'on a pour un poète : il est de ceux qu'il faut plaindre et aimer.

PARIS PENDANT LA RÉACTION THERMIDORIENNE ET SOUS LE DIRECTOIRE, tome II, par **A. Aulard.**

Ce deuxième volume va du 21 prairial an III au 30 pluviose an IV, — du 9 juin 1795 au 19 février 1796. — Ainsi que dans le tome premier, l'auteur nous donne, suivant l'ordre chronologique, jour par jour, un choix de documents relatifs à l'esprit public : rapports de police, rapports administratifs, extraits de journaux. Ces textes, qui contiennent tout l'essentiel et ne contiennent rien d'inutile, font revivre avec une vivacité singulière la physionomie même de Paris durant cette période agitée et tragique qui vit la fin de la Convention et les débuts du Directoire.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 7316-4-99. — Encre Lorilleux.

Supplément de "LA REVUE DE PARIS"

(Extrait de la Nomenclature)

Paraissant en Avril

Plantes à Massifs

et de

Collections

FRÉDÉRIC BROSSY

Horticulteur-Grainier

6, Quai de la Guillotière, 6

LYON

La Maison est fermée les Dimanches
et jours de Fêtes sans exception

OBSERVATIONS

A chaque commande rappeler très exactement et très lisiblement nom et adresse et indiquer d'une manière précise la voie d'expédition, que l'on désire, **poste, chemin de fer, messager.**

Dire si c'est par **colis postal, grande ou petite vitesse, en gare** ou **à domicile,** et s'il y a lieu indiquer la gare, ou le bureau de correspondance qui dessert la localité.

Les marchandises sont expédiées sous forme de colis postal, toutes les fois qu'il y a intérêt à le faire, en ce cas le montant du port est ajouté à la facture.

0,60 centimes pour les colis ne dépassant pas 3 kilos, en gare
0,80 — — — 5 — —
1,25 — — — 10 — —
(ajouter 0,25 centimes pour la livraison à domicile).

A défaut d'indications suffisantes, je choisirai moi-même, aux risques et périls du destinataire, et sans engager en rien ma responsabilité, la voie qui me paraîtra la plus convenable et la plus avantageuse.

Chaque envoi est accompagné d'une facture.

Mes factures sont payables à Lyon.

A moins d'instructions spéciales, je fais encaisser par la poste ou par banquier les 15 Juin, 15 Septembre et 15 Décembre, les sommes dues à ces dates.

Je prends à ma charge, les frais de recouvrement ; toutefois, **pour les sommes inférieures à 20 francs, j'ajouterai 50 centimes comme part de frais**

Mais pour les petits envois, afin de prévenir les oublis et éviter les frais de correspondance, trop onéreux pour les petites affaires, je prie mes clients de bien vouloir m'en adresser le montant. Si cette couverture me parvient dans le mois de l'expédition, je les autorise à retenir les frais du mandat-poste ou du mandat-carte.

Je n'accuse pas réception des mandats-poste, le talon servant de quittance.

AGENDA DES AGRICULTEURS
pour 1899

Indiquant les semis et les plantations qu'il convient de faire chaque mois et contenant en outre de très utiles renseignements sur l'Agriculture, la Viticulture et l'Arboriculture.

Edition de poche. . . . . 1 »
— reliure de luxe . . . . 2 »
Edition de bureau 2 50

Mais grâce à une entente avec l'Editeur, M. SILVESTRE, qui a bien voulu m'en remettre quelques exemplaires, je suis très heureux de pouvoir l'offrir aux personnes qui voudront bien me confier une commande un peu importante.

Ainsi à toute demande de
4 Collections A je joindrai un agenda de poche,
4 — B — — — de luxe,
4 — C — — — Edition de bureau.

NOTA. — Ne pas oublier de joindre la bande du Journal pour profiter des conditions réservées aux abonnés de " LA REVUE DE PARIS "

ANÉMONES

	la pièce	les dix	le cent.
Fleurissant de février-mars en juillet en terre fertile et humide. Les pattes plantées en automne demandent une couverture de paille ou de feuilles. Conserver les griffes en lieu parfaitement sec jusqu'à l'époque de la plantation, car elles sont très sensibles à l'humidité.			
Simples des Fleuristes, beau mélange	»	»	» 30 2 50
Race vigoureuse à grandes fleurs a coloris vif; très recommandables; culture facile.			
Doubles des Fleuristes, beau mélange	»	»	» 60 5 »
Se distinguent des Anémones ordinaires par leur port plus vigoureux et leurs fleurs plus grandes et plus belles.			
du Japon, *rose, rouge ou blanche.*	» 35	3	» » »
Plante vivace, fleurs nombreuses et de longue durée			

ANTHEMIS

Très utile pour la décoration des plates-bandes aussi bien que pour la confection des corbeilles.

En godets	» 25	2	» 18 »

BÉGONIA

Se recommandent pour massif et potées.

tuberc. erecta par couleurs.	» 30	2 50	22 50
— — **en mélange.** .	» 25	2 25	20 »
Les bégonias tuberculeux hybrides sont des plantes magnifiques à très grandes fleurs de coloris brillants; floraison de très longue durée.			
tuberc. hybr. double par couleurs	» 80	7 50	» »
tuberc. hybr. double en mélange.	» 60	5 50	» »
Plantes très décoratives à grandes fleurs, des plus estimées pour la culture en pots.			
Semperflorens. En godets. . . .	« 40	3 50	30 »

GÉRANIUM

simples ou **doubles.** En godets. .	» 35	3	» 25 »

MUSA

ensete, jolies plantes. En pots. . .	1 »	9 »	» »
— fortes plantes.	3 »	» »	» »
Plante à feuillage très ornemental, très recherchée. Rentrer à l'approche des gelées.			
SALVIA. *Sauge.* En godets.			
Précieuses plantes vivaces pour massif.			
Splendens rouge. *S. Carnalis.*	» 25	2	» 15 »

CANNAS FLORIFÈRES

Variétés Anciennes

La pièce 0 fr. 80

Collection	A	de 6 variétés par nom (*à mon choix*).	.	4	»
—	B	12	—	—	7 50
—	C	24	—	—	16 »

Variétés plus récentes

La pièce 1 fr. 25

Collection	A	de 6 variétés par nom (*à mon choix*).	.	6	»
—	B	12	—	—	12 »
—	C	25	—	—	24 »

A Fleurs d'Orchidées

La pièce 1 fr. 50

Collection	A	de 6 variétés par nom (*à mon choix*)	.	8	»
—	B	12	—	—	15 »

CHRYSANTHÈMES VIVACES

Livrables en Avril-Mai

L'époque la plus convenable pour la plantation des chrysanthèmes est d'avril à juin. On peut en rentrant les plants en serre ou orangerie, prolonger la floraison jusqu'en janvier.

Mon catalogue d'avril contient quelques notions sommaires pour la culture des Chrysanthèmes à la grande fleur.

La pièce, *au choix du client*: **0** fr. **60**

Collection	A	6 variétés par nom (*à mon choix*)		2	90
—	B	12	—	—	5 50
—	C	25	—	—	10 50
—	D	50	—	—	20 »
—	A	6 v. duveteuses par nom (*à mon ch.*).		3	30
—	B	12	—	—	6 50

NOUVEAU SAC A RAISIN

en toile métallique

à l'abri des rats et autres rongeurs

Nouveau système de sac, très léger, à fermeture simple, n'ayant pas les inconvénients des sacs métalliques connus jusqu'à ce jour.

		25	100
Moyens . .	0m17×0m20	**3 50**	**12** »
Grands. . .	0m20×0m30	**4** »	**14** »

Il ne sera pas livré moins de 25 sacs de chaque grandeur.

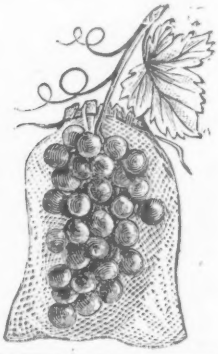

Pour les descriptions, voir la **Nomenclature des plantes à massifs** envoyée **franco sur demande.**

DAHLIA

Le Dahlia préfère l'exposition en plein soleil. En massifs on plantera ceux à grandes fleurs à un mètre de distance environ et ceux à petites fleurs à 0 m. 80.

Dahlia à grandes fleurs

Collection	A	6 variétés par nom (*à mon choix*).	.	2 50
—	B	12 —	—	5 »
—	C	25 —	—	10 »

Dahlia Cactus

Collection	A	6 variétés par nom (*à mon choix*)	. .	2 50
—	B	12 —	—	5 »
—	C	25 —	—	10 »

Dahlia Lilliput ou à petites fleurs

Collection	A	6 variétés par nom (*à mon choix*).	.	2 50
—	B	12 —	—	5 »
—	C	25 —	—	10 »

Dahlia à fleurs simples

Collection	A	6 variétés par nom (*à mon choix*).	.	2 50
—	B	12 —	—	5 »
—	C	25 —	—	10 »

La pièce **0** fr. **50**

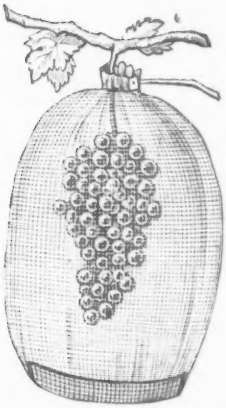

SACS A RAISIN

Nouveau modèle perfectionné LE BALLON

En canevas enduit, fort et cousu a la main. Avec fermoir en caoutchouc vulcanisé

Ce nouveau genre de Sac diffère de l'ancien en ce que les deux coins du fond sont abattus et fixés par une couture, ce qui l'oblige à se tenir gonflé comme un ballon. De cette façon la grappe qu'il contient se trouve complètement isolée des parois du sac et à l'abri de l'humidité, des guêpes et des oiseaux.

	Dimensions	25	100
Petits . .	0m18×0m14	**1 75**	**6 »**
Moyens.	0m23×0m16	**2 »**	**7 »**
Grands .	0m29×0m18	**2 25**	**8 »**

Il ne sera pas livré moins de 25 sacs de chaque grandeur.

Pour les descriptions, voir la **Nomenclature des Plantes à Massifs** envoyée **franco sur demande.**

ŒILLETS REMONTANTS

Belles boutures bien racinées, livrables à partir d'avril
(en mottes)

La culture est des plus faciles ; les jeunes plants sont mis en pleine terre courant avril, dans un sol bien défoncé, de nature franche, bien aéré, c'est à dire, ni sous les arbres ni trop près des murs.

VARIÉTÉS RECOMMANDÉES

Collections de 20 variétés de premier choix, dont quelques-unes récentes, coloris extra, toutes à très grandes fleurs.

La pièce, **1** fr. 10 variétés, **9** fr.
La Collection, **15** fr.

Arnaud J.-B.
Violet plante vigoureuse.

Bernard Berger.
Fond blanc largement strié de rouge.

Drapier.
rouge cramoisi.

Espérance.
Fleur fimbriée, tous les pétales panaches de rouge, de rose et de jaune.

Eugène Verdier.
Fond jaune clair, strié et rubané de rose et de rouge.

Jacquet J.-B.
Jaune serin légèrement tâché de blanc, fleur extra.

Le Zouave.
Rose pâle recouvert de fines striures rouges.

Lafontaine.
Jaune serin légèrement strié de rose tendre.

Laurent Guillot.
Fond jaune crème, extrémités des pétales rouge feu.

Le Chasseur.
Rouge ponceau.

Mme Adrien Girard.
Rose clair, pétales fimbriées, très florières.

Miss Moore.
Blanc pur, tres grandes fleurs extra florifère.

Miss Moore Leyton.
Fond blanc bordé strié rouge

Mme Jules Cambon.
Crème légèrement strié de rose ardoisé.

Mme Léonard Lille.
Très grandes fleurs rose très vif, très recherché.

Oscoff.
Jaune serin marqué de rouge vif.

Président Carnot
Cramoisi brillant.

Phébus.
Blanc, finement strié rose.

S^ir^ de Mme Auclair.
Fond blanc, tous les pétales pointillés de pourpre.

William Harwey.
Saumon, pétales recouverts de jaune paille.

COLLECTION GÉNÉRALE

la pièce, **0**, fr. **60** ; *les 10* **5** fr. **50.**

Collection	A	6 variétés dist.	par mon	(*à mon choix*).	3 50
—	B	12 —	—	—	6 50
	C	25 —	—	—	12 50
—	D	50 —	—	—	24 »

Voir la **Nomenclature** pour les descriptions.

CLOCHE PLIANTE

Nouveau Système breveté S. G. D. G.

DIAMÈTRE : 45 centimètres

Les cloches sont indispensables dans les jardins, soit pour culture des melons, soit pour la fabrication des boutures.

Les cloches rondes ont le grave inconvénient de *se casser facilement, d'être d'un transport difficile et d'exiger une place considérable pour l'emmagasinage.*

La **CLOCHE PLIANTE** évite tous les inconvénients :

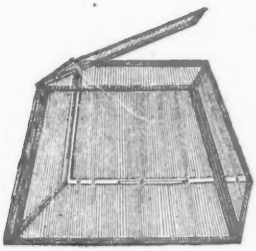

Cloche ouverte

1° **Elle est très économique,** parce qu'étant confectionnée en fort verre mi-double et les parties saillantes étant métalliques, elle est bien moins *exposée a se casser* ; de plus, *si l'une des faces se casse, il suffit de remplacer cette face,* ce qui se fait très aisément par tout le monde et sans mastic ;

2° **Se repliant sur elle-même,** comme un portefeuille, *son transfert devient très facile et plus économique* ; sur une brouette ou dans une balle, un homme peut en transporter un bon nombre, ce qui n'est pas possible avec la cloche ronde ;

3° **L'emmagasinage est des plus aisé** ; il suffit, après avoir replié les cloches, de les placer debout les unes contre les autres dans un coin ou sur un rayon. *Un rayon de* **1** *m. de longueur peut en contenir* **22** ;

4° **La partie supérieure s'enlevant très facilement** il est possible, *sans déranger la cloche,* de procéder au nettoyage des plantes et à leur arrosage ; de plus, en soulevant plus ou moins cette sorte de couvercle, on peut donner à la plante l'aération qui lui convient.

PRIX { Pour moins de six....chaque cloche **4** fr. **50**
Pour six et au dessus.. — **4** fr. **30**

L'emballage d'une cloche vaut, **0** fr. **75** ; de 2 à 6 cloches, **1** fr. **20** ; et au-dessus de 6 cloches **0** fr. **15** par cloche.

AVIS. — *Les emballages sont faits avec beaucoup de soins; néanmoins j'engage les destinataires* à toujours prendre, des réserves, avant la réception, *pour se faire rembourser les verres cassés, s'il y en a. Aux termes de la loi, les chemins de fer ou autres commissionnaires de transport sont* **seuls** *responsables.*

ARTICHAUTS

(Filleuls ou Œilletons).

En avril-mai je peux fournir dans de très bonnes conditions de jolis plants ou filleuls d'artichaut gros vert de Laon *et* gros violet de Lyon.

	les 25	les 100
gros violet de Lyon	3 »	10 »
— — repiqués en godets.	5 »	15 »
gros vert de Laon.	3 »	10 »
— — repiqués en godets.	5 »	15 »

Les envois de filleuls d'artichauts sont accompagnés d'une notice pour la culture.

Frédéric BROSSY, Horticulteur-Grainier

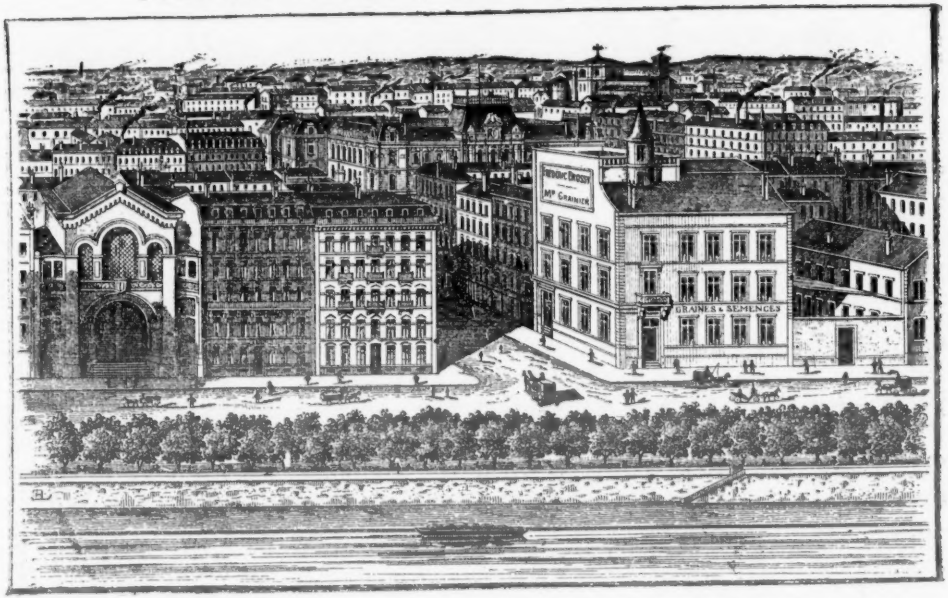

6, quai de la Guillotière, LYON